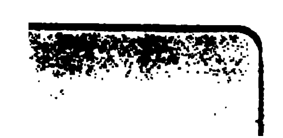

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
1817



L'AMBASSADE FRANÇAISE

EN ESPAGNE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1789—1804)

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en juillet 1892.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

La Congrégation (1801-1830). Préface par M. le comte Albert de Mun. *Deuxième édition*. Un beau volume in-8° Prix : 7 fr 50.

PARIS — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

L'AMBASSADE FRANÇAISE

EN ESPAGNE

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1789—1804)

PAR

M. GEOFFROY DE GRANDMAISON



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

—

1892

PRÉFACE

Par une étrange rencontre, dont ne s'étonneront pas longtemps les esprits qui savent les anomalies d'une époque de transition, la République française et les Bourbons d'Espagne gardèrent une alliance assez étroite et des rapports presque constants pendant la tourmente révolutionnaire. Sauf aux jours les plus sombres de la Terreur, le cabinet de l'Escurial conserva des envoyés officiels à Paris, et nos ambassadeurs vécurent à Madrid à peu près suivant les règles ordinaires de l'étiquette. Si Charles IV tira l'épée contre les meurtriers de Louis XVI, il souscrivit deux ans après à une union qui faisait de son royaume, suivant le mot d'un orateur anglais, *le fief du Régicide*.

Sans examiner ici les motifs d'une conduite que ce livre s'efforcera de dégager, il convient de remarquer cet échange presque ininterrompu de relations diplomatiques; il offre l'avantage de nous montrer, par delà les Pyrénées, le contre-coup des événements qui

agitent la France. Meilleurs juges pour apprécier que nous-mêmes, parce qu'ils sont spectateurs plus désintéressés, nos voisins nous donnent l'opinion moyenne des contemporains, remplissant l'office du chœur dans les tragédies antiques. Nous voyons toutes les crises intérieures de notre pays, si je puis ainsi parler, par le petit bout de la lorgnette. Pressés du besoin de justifier leur conduite, les acteurs de ce drame extraordinaire en font eux-mêmes ressortir la morale. Ces aveux, ou, si l'on préfère, ces explications ont leur prix. L'histoire de la Révolution défile sous nos yeux racontée par des témoins qui ont écrit en gens soucieux du but qu'ils poursuivaient, mais très peu préoccupés de la postérité; leur déposition n'en est que plus expressive.

Au reste, ces ambassadeurs n'étaient pas les premiers venus : le duc de Lavauguyon, M. de Bourgoing, le maréchal Pérignon, l'amiral Truguet, Alquier, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, Lucien Bonaparte, le maréchal Beurnonville ont marqué en leur temps; et l'intérêt des figures du premier Consul et de Talleyrand n'est pas à démontrer.

A la fin du dix-huitième siècle, l'Espagne était en décadence. Mais bien que son rôle en Europe eût perdu l'importance que lui avaient valu ses rois de la maison d'Autriche, et conservée pour un temps ses princes de la maison de Bourbon, la tradition historique de sa grandeur n'était pas éteinte et lui méritait

encore la déférence, sinon le respect, de voisins plus puissants. C'était quelque chose d'être l'allié du roi d'Espagne; et pendant quinze ans l'Angleterre et la France se disputeront cet avantage avec des fortunes successives, jusqu'à l'heure où l'épée de Bonaparte, tombant dans un plateau de la balance, la fera pencher au point d'en briser l'équilibre et d'en rompre les ressorts.

Il est bien naturel qu'un tel sujet ait suscité des recherches et attiré les amateurs d'histoire. Il y a trente ans, les archives de Prusse ont fourni, par les dépêches de l'ambassadeur Sandoz-Rollin, les éléments du grand travail de Baumgarten. Depuis, celles de Moscou, où se trouvaient les rapports de Zinoviev, ambassadeur à Madrid, ont facilité l'essai de M. Tratchewsky (1). En un temps où notre département des Affaires étrangères n'était pas, comme aujourd'hui, si libéralement ouvert, M. Sorel a puisé dans les actes du Comité de salut public et aux Archives nationales le fond de ses articles de la *Revue historique* (2).

J'ai cru que le plus simple était d'étudier les rapports de la France et de l'Espagne dans la correspondance de nos ambassadeurs, puisque cette fortune n'avait pas encore été tentée, et au moment où le

(1) *L'Espagne à l'époque de la Révolution française.* (*Revue historique*, t. XXXI, mai 1886.)
(2) *La diplomatie française en Espagne*, 1792-1796. (*Revue historique*, t. XI, XII et XIII, 1879-1880.)

souvenir de travaux antérieurs, signés de noms qui méritent l'attention et l'estime, aurait pu arrêter mon projet, j'ai réfléchi que si, par certains côtés, nous apercevions les mêmes paysages, nous ne faisions pas route commune. Les efforts que j'avais à déployer pour me frayer un chemin me prouvaient bien que je mettais le pied sur une terre inconnue (1).

M. Sorel a limité son travail entre les deux dates de 1792 et 1796. Les dépêches russes, utilisées par M. Tratchewsky, visent principalement la période antérieure à 1793. — Mon étude commence le 1er janvier 1789 pour finir en mai 1804; de l'avènement de Charles IV et de l'ouverture des États généraux au couronnement de Napoléon. Elle embrasse toute la période révolutionnaire et paraîtra sans doute former ainsi un tout complet.

La France n'est pas seule en cause; il est superflu d'insister sur l'intérêt offert par la peinture de la cour d'Espagne, plus encore du peuple espagnol, brave, hardi, fier et loyal, faisant pressentir déjà l'héroïsme de sa résistance aux vues ambitieuses de l'Empereur, et permettant de deviner, sous le calme de son énergie, la flamme d'un enthousiasme religieux qui brisera le char du conquérant. Si nos compatriotes, dans

(1) C'est sans doute un lieu commun de parler de la courtoisie et de la complaisance des conservateurs des Archives des Affaires étrangères, mais c'est aussi acquitter une dette de gratitude qu'il m'est précieux de reconnaître.

leur fièvre de bouleversement, offrent aux Espagnols de troublants exemples, par contre les traditions inflexibles d'une monarchie catholique excitent l'étonnement des Français, toujours surpris de ne pas être copiés. Entendre juger la cour de Madrid avec son cérémonial et ses coutumes, ses préjugés et ses intrigues par des républicains dont plusieurs sont régicides, cela n'est pas banal. Toute cette vieille société qui va disparaître semble incompréhensible à ces novateurs que rien n'a arrêtés; et voilà qui forme la contre-partie la plus heureuse aux appréciations des grands d'Espagne sur la diplomatie de la Convention ou les mœurs du Directoire.

La vie des émigrés apporte aussi son contingent d'informations aux données de cette histoire. Leurs malheurs, leur imprévoyance, leur fidélité, leur patriotisme, leur manque d'esprit pratique éclatent dans cent documents nouveaux. Ce côté inédit apparaît plus encore dans la question religieuse, car la catholique Espagne a offert l'hospitalité à vingt mille prêtres français chassés par la déportation et réduits aux dernières extrémités de la misère sans que leur foi ou leur honneur soient accessibles au moindre compromis. J'ai rencontré des témoignages que je crois précieux sur ce sujet.

Des intérêts d'un ordre plus général me paraissent également en cause.

La Révolution domine notre siècle, ses maximes

inspirent nos lois, nos opinions, nos mœurs mêmes; c'est au milieu des conséquences pratiques de ses doctrines que nous vivons. Il ne suffit pas de se courber devant elle ou de lui jeter l'anathème; nous nous devons à nous-mêmes, et nous devons aux autres de donner la raison de notre choix. Il faut justifier cette admiration ou cette hostilité. La vie de ses apôtres et de ses partisans est merveilleusement propre à former sur ce point nos idées, et parmi les témoignages définitifs, aucuns ne sont plus décisifs que ceux qu'ils ont laissés d'eux-mêmes. Les archives nous offrent donc autre chose encore que des documents dignes de piquer notre curiosité ou de satisfaire notre érudition : elles apportent des lumières ignorées sur les plus graves problèmes qui se débattent.

Saisir sur le vif, dans l'intimité de leurs correspondances, les hommes politiques, fait dédaigner les fleurs des oraisons funèbres ou les épines des pamphlets. Les cartons diplomatiques ont une valeur inestimable : à côté des rapports de chancellerie qui relatent ce qu'on a dit, il y a les lettres particulières qui révèlent ce qu'on a pensé. La comparaison est souvent piquante, toujours elle est instructive. Sur un brouillon de premier jet on surprend les mobiles, on suit les variantes de leur expression; ces papiers jaunis renferment le secret des cœurs. Grâce à eux, les diplomates de la Révolution nous apparaissent tels qu'ils furent, avec leur idéal, leurs moyens d'action,

leur habileté ou leur ignorance, leurs défaillances ou leur audace, l'influence qu'ils ont eue en Europe, le rôle qu'ils rêvaient pour la France, les avantages pour elle, la considération pour eux qu'ils ont obtenus.

Et il est alors permis d'espérer qu'on n'a pas entrepris une tâche inutile en essayant de replacer sur la scène, où ils ont joué leur personnage, les hommes de ce temps-là.

G. DE G.

29 janvier 1892.

L'AMBASSADE FRANÇAISE
EN ESPAGNE
PENDANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

LES DERNIERS JOURS DE LA ROYAUTÉ

1789-1790

Le Pacte de famille. — Le duc de Lavauguyon. — Son ministère en 1789. — Les premiers émigrés en Espagne après la prise de la Bastille. — Les fêtes du couronnement de Charles IV. — Retour de M. de Lavauguyon à Madrid. — Le comte de Florida Blanca. — Précautions contre la propagande révolutionnaire; l'arrêté de l'Inquisition. — Affaire de M. de Fitz Gérald. — Le comte d'Artois et la Cour d'Espagne. — Détresse financière en Espagne et en France. — Changements dans le cabinet de Madrid.

Depuis l'avènement de Philippe d'Anjou au trône d'Espagne et sa renonciation formelle pour lui et ses héritiers à la couronne de France, aucun acte entre les deux nations ne fut plus important que le Pacte de famille signé le 14 août 1761.

C'était une grande pensée que d'unir en un faisceau tous les membres de la maison de Bourbon; la politique de Louis XIV recevait une consécration glorieuse par

cette union de princes de sang français, et la paix européenne pouvait gagner beaucoup à cette entente des trois grandes puissances de la race latine.

Devenu roi, Louis XVI, pénétré de ces principes, se conforma à la ligne de conduite posée par son aïeul, réalisée par son grand-père. Son ambassadeur à Madrid, le duc de Lavauguyon, répondit à son attente : par ses soins, l'alliance devint de plus en plus étroite, et les deux cours manifestèrent leur satisfaction réciproque, en accordant à cet heureux intermédiaire la plaque du Saint-Esprit et le collier de la Toison d'or.

Le duc de Lavauguyon était un fort grand seigneur (1) et savait le monde. Ce n'était pas non plus un diplomate sans mérite : ses études avaient été sérieuses; son caractère était calme, appliqué, réfléchi.

Il était fils unique de ce vertueux duc de Lavauguyon, l'ami particulier du Dauphin et bien digne de la confiance que l'héritier du trône lui montrait en le nommant gouverneur des trois Enfants de France (2). A douze ans, le

(1) François-Paul de Quélen, chef de nom et d'armes des anciens seigneurs de Quélen en haute Bretagne, juveigneur des comtes de Porhoët substitué aux noms et armes de Stuer de Caussade, duc de Lavauguyon, pair de France, prince de Carency, comte de Quélen et du Broutay, marquis de Saint-Mégrin, de Collonges et d'Archiac, vicomte de Calvignac, baron des anciennes et hautes baronnies de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruère et Puicornet, seigneur de Larganol et de Talcoimur, vidame, chevalier et avoué de Sarlac, haut baron de Guienne, second baron de Quercy, etc.

(2) M. Forneron a commis à ce sujet une confusion vraiment trop forte : il prend (*Histoire des Émigrés*, t. II, p. 67) le duc de La Vauguyon pour son père (mort le 4 février 1772) et attribue à celui-ci les fonctions de gouverneur des princes exercées par celui-là. Après une légèreté aussi grande, son jugement sur l'ambassadeur à Madrid peut

jeune de Lavauguyon entrait au service et faisait les dernières campagnes de la guerre de Sept ans; pair de France, brigadier d'infanterie, puis maréchal de camp, il était très avant dans l'intimité de Louis XVI et de ses frères. A la suite de son succès dans une mission en Hollande, il avait été désigné pour l'ambassade d'Espagne, le 1er janvier 1784.

Il était à Madrid depuis six ans quand Charles IV succéda à son père (1); parmi les plus belles fêtes données à cette occasion, on remarqua le bal de l'ambassadeur de France, d'ailleurs en pleine faveur, et qui, en remettant ses nouvelles lettres de créance, avait été heureux de présenter au roi d'Espagne des lettres autographes de Louis XVI, du comte d'Artois, de Mesdames de France; son seul regret était de ne pouvoir offrir un billet de félicitations tracé par la main de Marie-Antoinette pour la reine d'Espagne; ce léger nuage se dissipa de lui-même, la nouvelle souveraine se montrant très favorable à la Cour de Versailles, et toutes choses paraissant tranquilles, il prit un congé régulier pour revenir en France, où les États généraux allaient s'ouvrir et où les intérêts en jeu, comme la nouveauté du spectacle, fixaient tous les yeux.

Il allait, du reste, remplir un rôle important dans le premier acte de cette tragédie. Lors de la velléité de résis-

être récusé; le connaissant si mal, il n'est pas supposable qu'il ait étudié son caractère avec grand soin, ni tracé de lui un portrait bien exact. Ainsi est-il.

(1) Charles III était mort le 14 décembre 1788, après un règne de trente années. Charles IV avait quarante ans en montant sur le trône, et sa femme, Marie-Louise de Parme, trente-quatre.

tance de Louis XVI aux empiétements de l'Assemblée, on lui confia la direction des affaires étrangères retirée à M. de Montmorin, réputé moins ferme. Poste de confiance, plus encore de dévouement. Mais réussir était difficile, presque impossible à l'heure où toutes les passions bouillonnaient; la prise de la Bastille marque d'une tache sanglante les courtes destinées de ce ministère où figuraient aussi MM. de Broglie et de Breteuil. Dès le 16 juillet, ce cabinet donnait sa démission : M. de Lavauguyon avait gardé cinq jours le portefeuille.

C'était assez pour que son nom fût livré aux fureurs de la populace. Il pensait se réfugier en Angleterre : arrêté par la municipalité du Havre, il fut retenu en prison. A son sujet, d'orageux débats s'élevèrent à l'Assemblée : la parfaite honorabilité de sa conduite fut proclamée et, chose étrange, ne lui nuisit pas, à cette heure où la fermeté était réputée une faute et où la fidélité commençait à devenir un crime. Bientôt, nous verrons que Louis XVI le renvoya à Madrid, sans se douter qu'en l'éloignant il lui sauvait la vie.

Pendant son absence, les affaires avaient été gérées par un homme modeste, mais fort capable, vieux serviteur de la carrière, intelligent et sérieux : Lemarchand (1), qui écrivit des dépêches circonstanciées sur les intrigues diplomatiques de M. Eden, ambassadeur d'Angleterre à

(1) Pierre-François Lemarchand, né à Rouen le 7 janvier 1734, était secrétaire particulier de M. de Lavauguyon en Hollande, puis en Espagne. Il fut destitué en 1790, replacé en 1792 et attaché aux légations de Hollande, Cologne, Deux-Ponts. En 1795, il devint commissaire du commerce à Madrid.

Madrid, et ses efforts pour détendre les liens du Pacte de famille.

Une sorte de défiance, que les événements révolutionnaires ne feront qu'accentuer, se manifestait déjà entre les deux cours : les violences de la prise de la Bastille avaient jeté l'effroi dans Madrid : « Les nouvelles les plus sinistres et les plus désastreuses ont été répandues... Les détails en sont trop affreux pour ne pas exciter dans toutes les âmes l'impression la plus profonde de terreur et de consternation (1)... » En s'y réfugiant, les premiers émigrés apportaient en Espagne un exemple probant des dangers que toute une classe de la société courait en France.

Parmi « les personnes de quelque distinction à qui les circonstances présentes ont pu suggérer le dessein de s'éloigner de la France, et de voyager pour quelque temps dans les pays étrangers », se trouvait M. de Sartines, l'ancien ministre (2), à la disposition duquel M. Lemarchand jugea devoir se mettre, et qui reçut « cette marque d'attention avec sensibilité ». — « Il avait cru sage, d'après tout ce qui s'est passé d'extraordinaire, de laisser se dissiper la crise présente et de se placer à quelque distance de l'orage jusqu'au retour du calme (3). »

Les têtes s'échauffaient déjà ; une disette souleva chez le petit peuple un commencement d'émeute (4), à laquelle

(1) Lemarchand au comte de Montmorin, 27 juillet 1789. Archives des Affaires Étrangères, *Espagne*, vol. 627, fol. 102.

(2) Il était né en Espagne.

(3) Lemarchand au comte de Montmorin, 13 août 1789. *Espagne*, vol 627, fol. 140.

(4) Le cherté du pain avait occasionné des soulèvements dans beau-

les fêtes du couronnement du roi d'Espagne firent une très utile diversion. Ces réjouissances durèrent toute une semaine et répandirent une abondance momentanée qui fit taire les plaintes.

Le 21 septembre, Leurs Majestés, entourées d'un cortège magnifique, firent leur entrée solennelle, passèrent sous des arcs de triomphe et parcoururent les rues de leur capitale, où toutes les maisons étaient décorées. Le soir, il y eut une illumination générale. Le lendemain, trente mille personnes assistèrent à une course de taureaux, dont le principal attrait fut de voir combattre à cheval quatre gentilshommes de grande naissance. — Le troisième jour eut lieu dans l'église Saint-Jérôme, attenante au palais du Retiro, la reconnaissance officielle comme héritier de la couronne du prince des Asturies. Après la messe dite par le cardinal archevêque de Tolède, commença la longue cérémonie de la prestation de serment, qui dura trois heures : Don Antonio de Bourbon jura fidélité entre les mains du Roi, son frère; puis les évêques, les grands d'Espagne, les députés des Cortès, les officiers du palais, etc., en firent autant entre les mains du marquis de Santa-Cruz, en sa qualité de gouverneur du jeune prince (1).

coup de villes d'Espagne ; le clergé seul put apaiser les mutins. A Barcelone, le 4 mars 1789, « un Capucin des plus respectés alla au-devant de cette populace effrénée un crucifix à la main, et suspendit le carnage qui allait infailliblement avoir lieu, en assurant le commandant des troupes que le peuple allait se retirer ; comme il se dispersa effectivement, la troupe se retira aussi de son côté ». *Espagne*, vol. 627, fol. 188 à 191.

(1) Lemarchand au comte de Montmorin, 24 septembre 1789, vol. 627, fol. 251.

Un camp tenu dans les plaines voisines de la ville attira la population de Madrid pendant les trois journées où le duc de Crillon commanda des parades militaires.

Après ces cérémonies, la Cour alla passer à l'Escurial le mois d'octobre, pour revenir prendre ensuite ses quartiers d'hiver à Madrid. C'est à la même époque que M. de Lavauguyon, ayant à dessein prolongé son absence par un voyage dans la Biscaye et le Guipuzcoa, rentra à l'Ambassade.

Il se trouva en présence de bien des difficultés. Les affaires d'Espagne étaient dirigées par un homme d'un réel mérite, qui devait à sa persévérance et à son talent son élévation.

Tous ceux qui connaissaient M. de Florida Blanca (1) en faisaient cas, bien qu'il ne fût pas sans défauts, et que son caractère nerveux, surexcité par un travail excessif, ne lui ait jamais permis d'avoir un ami ou un confident.

(1) Antoine Monino naquit à Murcie en 1730. Son origine était modeste, ses talents comme avocat le firent distinguer. Envoyé à Rome sous le pontificat de Clément XIV, il eut des succès diplomatiques. Charles III lui accorda toute sa confiance, en fit son premier ministre et le créa comte de Florida Blanca. Sa politique fut de fortifier la monarchie absolue en abaissant les Cortès et en tenant en échec la noblesse du Royaume. Protecteur des arts, il fit exécuter de grands travaux d'embellissement. Il ne sut pas se défendre contre le népotisme, et, dans toute sa nombreuse famille, comblée de biens, il ne trouva que son père (veuf et entré dans les Ordres) qui refusât les dignités qui lui étaient proposées. Quand il fut disgracié en 1792, il passa trois ans dans les prisons de Pampelune, et quinze ans en exil dans ses terres. Appelé par la voix publique à présider les Cortès en 1808, il mourut quelques jours après, âgé de quatre-vingts ans.

C'était un grand travailleur, de mœurs pures, bienfaisant, mais fort orgueilleux. — Zinoviev le peint comme très honnête, discret, mais ambitieux et très cassant de manières.

« Ce ministre a du caractère, de la sagesse et de la loyauté; mais il est très jaloux de son pouvoir, très susceptible; il faut qu'il dirige absolument pour se livrer à une grande affaire; s'il n'est que le second instrument, il n'a plus que de l'insouciance et de la lenteur. Il aime la gloire, il sera flatté que la France lui doive son salut; mais s'il ne s'en croit pas le premier auteur, son zèle se ralentira...

« C'est un homme loyal, qui poursuit toujours et sans se rebuter ce qu'il a une fois entrepris. Soyez sûr que M. Florida Blanca est (sans en excepter même M. Pitt) une des meilleures têtes de tous les cabinets de l'Europe (1). »

Ses préjugés patriotiques ne l'avaient pas rendu très enthousiaste du Pacte de famille où nous avions pris la part du lion; il avait, par son habileté, peu à peu renversé les rôles, et la France, grâce à lui, n'était plus le mentor bienveillant de l'Espagne. Aussi son origine, son passé, ses tendances, son intérêt, tout le portait à demeurer en défiance contre notre pays, et le contre-coup dangereux des agitations révolutionnaires ne pouvait qu'augmenter ses suspicions.

La logique voulait que ses ennemis, — et quel homme en place n'en a pas? — prissent le contre-pied de ses maximes; ils s'affichaient donc « amis des lumières », c'étaient des gens « sensibles » qui le qualifiaient de rétrograde, et quand on publia des libelles contre lui, il fut

(1) Comte de Vaudreuil au comte d'Artois, 20 février et 2 juillet 1790. *Correspondance intime pendant l'Émigration*, publiée par L. Pingaud, t. I, p. 113 et 219.

promptement avéré qu'ils étaient de fabrication française.

Il n'en était que plus disposé à prendre des mesures contre la propagande révolutionnaire ; l'effroi causé par les journées des 5 et 6 octobre lui promettait l'assentiment de ses compatriotes. Malgré les euphémismes officiels de Lemarchand, qui lui énumérait gravement « le témoignage d'amour et d'attachement qu'ont fait éclater les habitants de la capitale dans la joie que leur cause l'avantage de posséder le Roi et la Reine, et l'assurance de la durée de ce bonheur (1) », il comprit que la couronne de France allait tomber à terre et voulut éviter ce sort à celle d'Espagne, dont la garde lui était confiée. Il prit ses précautions, d'abord contre les journaux et brochures qui apportaient le poison, ensuite contre les personnes qui le répandaient.

Un arrêté de l'Inquisition prohiba nommément trente-neuf ouvrages, livres ou feuilles périodiques venant de France (2) ; les journaux de Paris furent arrêtés à la frontière, et les ambassadeurs seuls eurent la possibilité de les recevoir.

Une ordonnance royale du 26 novembre, s'appuyant sur la rareté des grains, qui rendait difficiles les approvisionnements de Madrid, prescrivit aux étrangers et même aux nationaux non madrilènes de s'éloigner sous quinze

(1) 2 novembre 1739, vol. 627, fol. 330.

(2) Voir aux *Pièces justificatives*, n° I. Cette sentence fut lue dans toutes les églises. M. de Lavauguyon estimait que la condamnation ne ferait que rendre ces livres plus recherchés ; M. de Montmorin lui adressa une réponse très sage : C'est une affaire de police intérieure ; nous n'avons rien à y voir. (Dépêche du 3 janvier 1790, vol. 628, fol. 10.)

jours de la capitale, s'ils ne justifiaient leur résidence. Une grande émotion s'ensuivit; les rigueurs de la mesure furent adoucies, et seuls les gens sans aveu demeurèrent atteints. Mais l'effet voulu était produit, et une arme commode restait entre les mains du gouvernement. Il ne tarda guère à avoir l'occasion d'en user.

M. de Fitz Gérald, conseiller au Parlement de Paris (1), était venu à Madrid voir son ami M. de Fontenay (2), gendre de Cabarrus (3), et se proposait de faire avec lui un voyage en Espagne et en Italie. Il était assez répandu dans la colonie française pour être invité chez le duc de Crillon qui tenait table ouverte. A un dîner donné au commencement de janvier 1790, il s'exprima avec beaucoup de liberté sur les affaires de France et se permit sur le comte d'Artois une sortie d'autant plus déplacée qu'il était sujet de son frère, magistrat français en pays étranger et l'hôte d'un gentilhomme connu pour ses liaisons avec les princes. Le duc de Crillon se crut obligé de le prier de quitter la table et de sortir de sa maison.

L'affaire, qui avait eu vingt témoins, faisait déjà grand

(1) L'*Almanach royal* de 1786 à 1789 indique M. Bodkin-Fitz Gérald, demeurant rue Saint-Dominique, près celle d'Enfer, conseiller à la 3e Chambre des enquêtes depuis le 29 juillet 1785.

(2) M. Devin, marquis de Fontenay, était conseiller à la Chambre des enquêtes du Parlement de Paris; sa femme fut la trop célèbre Mme Tallien.

(3) François Cabarrus, passé jeune en Espagne pour y faire le commerce, s'y maria, s'y établit, et parvint promptement, par une remarquable intelligence des affaires, à s'y créer les plus hautes relations. Il fut à la tête de toutes les entreprises de travaux publics et de finances, inventa les Billets royaux, créa un Mont-de-piété et se distingua surtout par la direction de la Banque Saint-Charles. Avant de mourir, le 17 avril 1810, il avait été ministre des finances après la révolution du 18 mars 1808.

bruit, quand le lendemain, le lieutenant de police s'en vint arrêter M. de Fitz Gérald chez Cabarrus, et le mit aux arrêts dans une maison particulière, où d'ailleurs aucun égard ne fut oublié. M. de Fontenay, qui savait pertinemment que la situation de son ami pouvait très vite s'aggraver, courut chez M. de Lavauguyon pour demander la mise en liberté du prisonnier, assurant que sur l'heure il regagnerait Bayonne. L'ambassadeur se trouvait gêné pour défendre un Français qui avait mal parlé du frère du Roi (Montmorin allait approuver cette conduite discrète); M. de Florida Blanca avait fait saisir les papiers de M. de Fitz Gérald, il voulut laisser aboutir l'enquête : « Quelques réflexions hasardées dans un journal de voyage » ne parurent pas graves, et l'élargissement fut prononcé, mais maintenu l'ordre de sortir sans retard et sans éclat du royaume (1).

Cette aventure permettait de mettre le doigt sur la plaie : le gouvernement espagnol allait devoir prendre un parti au sujet des Français résidant dans la Péninsule. Il ne pourrait tenir la balance égale entre les révolutionnaires qui s'y rendaient en agitateurs et les émigrés qui s'y présentaient en proscrits. Cette persuasion était si naturelle, que les conseillers des princes firent du concours de Charles IV le pivot de leur politique.

Le comte d'Artois envoyait M. de Vassé sonder les

(1) *Espagne*, vol. 628, fol. 21, 22, 30, 36, 66, 93. — Cette arrestation fut alors vivement commentée; Vaudreuil en parle dans une lettre au comte d'Artois du 20 février, mais il commet plusieurs erreurs : elle eut lieu en janvier, et non en février 1790 ; le duc de Crillon ne fit pas arrêter M. de Fitz Gérald, et celui-ci n'était pas beau-frère de Cabarrus, mais l'ami de son gendre.

intentions de son royal cousin (1). Calonne voulait même que le prince quittât Turin pour aller plaider sa cause en personne et brusquer ainsi la réponse qui se faisait attendre; mais Vaudreuil, plus calme, mieux instruit des dessous de la Cour de Madrid, le suppliait d'éviter un pas de clerc. « Croyez-vous, disait-il, pouvoir y aller sans en avoir prévenu le roi et la reine d'Espagne et son ministre, sans qu'ils vous témoignent que votre présence leur sera agréable? Je ne pense pas que vous puissiez y aller sans ce préliminaire (2). »

Cette réserve faite, il l'engageait à mettre Florida Blanca dans ses intérêts, lui dictant même les termes qu'il convenait d'employer :

Mandez-lui : « Vos talents et votre fidélité à de bons principes sont trop connus pour que je ne désire pas avec ardeur que tout émane de vous, et que le rétablissement de notre monarchie soit votre ouvrage. Les Jésuites menaçaient les souverains; vous avez terrassé, anéanti un Ordre qui, jusqu'à vous, faisait trembler tous ses ennemis. Une secte plus dangereuse, plus nombreuse, veut saper jusqu'aux fondements des trônes; elle a perdu la France, si l'Espagne ne se hâte pas de la sauver. Soyez encore le vengeur des rois. Vous avez fait faire des pas de géant à la marine espagnole; mais combien vous consoliderez cet ouvrage, quand vous disposerez de Brest, de Toulon, de Rochefort, comme du Ferrol, de Cadix et

(1) « Le choix de M. de Vassé est excellent; il est sage, il a le maintien grave, et c'est ce qu'il faut vis-à-vis des Espagnols. » Vaudreuil au comte d'Artois, 6 mars 1790.

(2) Id. — 27 juillet 1790.

de Carthagène! Le retour de l'autorité du roi de France sera le signal d'un rapprochement mille fois plus intime entre l'Espagne et la France... M. de Florida Blanca aura réalisé, au profit de sa patrie et en faveur d'une gloire immortelle, ce qui n'était qu'un beau mot de Louis XIV : « Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées (1). »

Ne paraître que sous le couvert de la Cour de Versailles, patienter avec l'Espagne, qui est la base indispensable d'une contre-révolution, être prudent et se montrer réservé, gagner à tout prix Florida Blanca, telle était la ligne de conduite qui préoccupe assez Vaudreuil pour qu'il y revienne en vingt endroits de sa correspondance :

« J'ai démêlé que tout ce qui viendrait à la Cour d'Espagne d'après l'autorisation du Roi, votre frère, y serait bien reçu; mais ce qui n'y viendrait que de la part des princes n'y aurait pas le même succès...

« Sans l'Espagne, on ne peut ni ne doit rien faire, ni rien espérer; il faut donc guérir sa défiance en lui demandant de former elle-même le plan qu'il convient d'adopter et de suivre...

« M. de Florida Blanca a écrit ici avec colère sur la légèreté des démarches des Français, sur ce qu'ils sont indiscrets, qu'ils vont trop vite, qu'ils risquent trop, et

(1) 17 juin 1790. — Cette lettre est des plus curieuses et témoigne bien de l'aveuglement antireligieux de la noblesse de cour que n'avaient pu éclairer les exploits révolutionnaires; comparer les Jésuites et les Jacobins! Plus tard, Vaudreuil sera mieux inspiré en disant du destructeur de la Compagnie de Jésus et du spoliateur des biens d'Église : « Il ne sent pas qu'en détruisant les apôtres d'une religion toute monarchique, il a ébranlé toutes les monarchies, et que si, dans l'état où est l'Espagne, il ose toucher à une pierre de l'édifice, tout s'écroulera. » 29 juin 1792. — Lettre à d'Antraigues.

qu'avec la meilleure volonté de servir la France, il est impossible d'avoir confiance dans leur prudence, et que jamais la prudence ne fut plus nécessaire...

« Ne croyez pas que l'Espagne aille aussi vite que vous l'imaginez; le principe de M. de Florida Blanca est qu'il faut être prêt, mais que tant que le Roi sera prisonnier, il est impossible de rien risquer sans le plus grand danger pour sa personne et pour sa famille, chose, dit-il, dont il ne veut pas rendre compte à Dieu et à sa conscience...

« On s'occupe des affaires de France, mais le système adopté est celui du secret, de la prudence unie à la force; on prépare tout, mais on ne veut agir qu'avec certitude du succès (1). »

Ce que ne pouvait pas plus le comte de Florida Blanca en Espagne, que le roi Louis XVI en France, c'était de remédier à la situation financière, et par là, une entente était rendue nécessaire entre gens qui auraient été tentés, — Florida Blanca tout au moins, — de rester dans une expectative malveillante.

Le déficit annuel de l'Espagne atteignait depuis assez longtemps dix-huit millions de livres, et son grand établissement de crédit était la Banque Saint-Charles, due à l'initiative de Cabarrus (2).

En 1789, le déficit avait grandi et le crédit avait diminué. La panique du marché français contribuait à ce double mouvement; le découvert de la Banque Saint-Charles, brusquement augmenté depuis les émeutes de

(1) Lettres des 7 novembre 1789; — 20 février; 1er avril; 24 avril 1790.
(2) Le 2 juin 1782.

Versailles, avait contraint les administrateurs à reculer l'échéance des payements.

A Paris, comme premier effet d'une révolution qui avait eu pour prétexte une réforme dans le budget du royaume, l'argent disparaissait complètement. Cette pénurie de numéraire contraignit le gouvernement à s'adresser à l'Espagne, à qui les mines d'Amérique valaient la réputation d'être bien pourvue de lingots. Sur l'ordre de Louis XVI, le duc de Lavauguyon sollicita l'extradition de trois millions de piastres (1); Charles IV l'accorda pour les deux tiers de la somme, mais bien des difficultés pratiques entravaient l'exécution. Le marquis de Belamazan, président de la direction de la Banque Saint-Charles, consentit à faire passer en France cinq cent mille piastres; puis des protestations s'élevèrent, les obstacles furent accumulés; M. d'Iranda, chargé de ce soin, mit une lenteur peut-être voulue à négocier l'opération, en montrant le vide du trésor d'État. La crise espagnole s'accentuait, les engagements de la Banque pour les fournitures de la flotte et des troupes ne pouvaient être tenus; les grands travaux publics, devenus très dispendieux par l'augmentation du salaire des ouvriers, restaient suspendus; les subsistances atteignaient des prix extraordinaires; les impôts se multipliaient ou n'en rentraient que plus mal. Le tableau que traçait de cette détresse M. de Lavauguyon (2) était exact, et les nouveaux droits sur les marchandises étrangères compli-

(1) 29 avril 1790, vol. 628, fol. 353.

(2) Dépêche chiffrée au comte de Montmorin. — 28 décembre 1789, vol. 627, fol. 434-436.

quaient la crise financière de difficultés diplomatiques.

Sans doute, l'augmentation de 5 pour 100 sur les péages de douanes, ordonnée par la cédule du 27 janvier 1790, se trouvait adoucie par la force des choses ; mais le mécontentement subsistait, les Espagnols étaient fort mal satisfaits de payer plus cher, et l'importation de gagner moins.

Rendant un service signalé au commerce français, M. de Lavauguyon avait obtenu le retrait de l'ordonnance à la suite de fréquents entretiens avec les ministres, bien que ceux-ci, tout préoccupés d'un remaniement dans la composition du cabinet, prêtassent aux doléances de notre ambassadeur une oreille moins attentive qu'il ne l'eût voulu.

Des compétitions de portefeuille (1) amenèrent Charles IV à fixer l'organisation des ministères : Florida Blanca, tout en conservant ses autres fonctions, remettait le ministère de la Justice ; la Marine était partagée en trois directions, l'une réunie à la Guerre, l'autre aux Finances, la dernière, laissée à M. de Valdès. Le ministre de la Guerre, M. de Cavallero, gardait ses entrées chez le Roi, mais était remplacé par M. de Torre-Mancanal.

Malgré les apparences, M. de Florida Blanca ne perdait rien de son influence, et les gens bien informés, comme Lavauguyon, ne se faisaient pas illusion sur la sûreté de

(1) « Il y a eu entre M. de Florida Blanca et le ministre des finances (M. de Lerena) des altercations très vives ; ce dernier a une grande ambition, il va épouser une camérière favorite de la reine d'Espagne et veut contre-balancer le crédit de M. Florida Blanca. » Vaudreuil au comte d'Artois, 25 avril 1790.

son pouvoir : « Ce changement sera représenté par ses ennemis comme la preuve de la diminution de son crédit et le prélude de sa disgrâce. Ils ne négligent rien pour accréditer ce bruit, qui n'a aucun fondement réel. Ils conviennent de son influence sur l'esprit du Roi, mais ils assurent qu'il n'en a aucune sur celui de la Reine, qu'elle accorde sa principale confiance à M. de Léréna, et que celui-ci s'est rendu indépendant de son premier protecteur...

« Je crois pouvoir vous assurer que la Reine n'a pas moins de confiance que le Roi dans M. de Florida Blanca, qu'ils ont l'un et l'autre la plus haute idée de ses talents et de ses principes, et qu'ils éprouvent le besoin de lui conserver la plus grande prépondérance dans leurs conseils... Depuis longtemps M. de Florida Blanca avait représenté au Roi qu'il lui était « impossible de suffire à « l'immensité des détails dont il était surchargé » ; c'est à ses instances réitérées que le Roi et la Reine ont cédé en recevant sa démission du département de la justice, mais ils ont voulu le confier à M. de Monino, son frère. M. de Florida Blanca a pris la liberté de leur résister avec la plus grande force...

« Quoi qu'en puissent dire ceux qui font des vœux contre lui, l'événement qu'ils se plairont à représenter comme tendant à ébranler sa consistance l'affermit réellement de plus en plus... (1). »

C'était, au reste, un homme heureux, et il n'y eut pas jusqu'à un sot attentat sur sa personne qui ne lui

(1) Lavauguyon à Montmorin, 26 avril 1790, vol. 628, fol. 350-352.

valût une affection plus grande de la part du Roi (1).

A son tour, le duc de Lavauguyon recevait de Paris des nouvelles qui le concernaient trop directement pour lui laisser toute sa liberté d'attention sur les événements de Madrid. — Pour suivre le fil de cette affaire, il convient de reprendre d'un peu plus haut les rapports de l'Angleterre et de l'Espagne.

(1) Le 18 juin au matin, en entrant au palais, il reçut un coup de stylet, qui, glissant sur son cordon de Saint-Charles, ne lui fit que de légères blessures à l'épaule et au côté droit. Le meurtrier s'appelait Paul Pérès ou Péret; il était né à Bayonne, mais habitait depuis vingt-cinq ans l'Espagne, où il était chirurgien; il joua la folie, se frappa lui-même d'un poignard et refusa de parler. En promettant à Montmorin sur les faits « des notions exactes et épurées », Lavauguyon estimait que c'était un solliciteur éconduit; M. de Puyabry attribuait l'attentat à une idée révolutionnaire. (Vol. 629, fol. 116.) Au rétablissement de Florida Blanca, de nombreux *Te Deum* furent chantés, le Roi et la Reine témoignèrent leur sympathie. Pérès eut le poing coupé et fut pendu le 18 août, malgré les instances de Florida Blanca, qui sollicita sa grâce. (Dépêche de Puyabry, vol. 629, fol. 204.)

CHAPITRE II

LA FIN DU PACTE DE FAMILLE

1790-1791

L'affaire de Nootka-Sound. — M. de Lavauguyon attaqué à la tribune. — *Pacte de famille* et *Pacte national*. — L'Espagne se rapproche de l'Angleterre et s'éloigne de la France. — Correspondance de Louis XVI et de Charles IV. — Mesures de police contre nos nationaux. — M. d'Urtubize, chargé d'affaires. — Sa présentation. — La fuite de Varennes. — Cédule du 20 juillet 1791 contre les étrangers. — Disgrâce du comte de Fernan Nunez. — Politique hésitante de l'Espagne. — Les projets de M. d'Urtubize. — Plan de contre-révolution de Florida Blanca. — M. de Lessart remplace M. de Montmorin.

Sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, en face du territoire de la Nouvelle-Géorgie, dans l'île de Vancouver, se trouve la petite baie de Nootka-Sound; le pays est fertile, le climat des plus doux.

Les Anglais, en 1786, y établirent un comptoir de pelleteries. Mais sans avoir jamais fait de prise de possession officielle, longtemps les Espagnols avaient été les seuls Européens qui eussent croisé dans ces parages; quand ils virent des marins anglais s'installer si près d'eux, ils s'avisèrent que Nootka était un port commercial important, ils se mirent en éveil, et lorsque le vaisseau anglais *l'Argonaute* et le petit brick *la Princesse royale* passèrent dans leurs eaux, ils les saisirent sans autre forme de procès.

Naturellement l'émoi fut grand à l'Amirauté anglaise,

les réclamations les plus vives furent adressées à Madrid, et bien que les deux bâtiments séquestrés eussent été rendus, la question n'en demeura pas moins aiguë, car il s'agissait maintenant de décider quel était le possesseur véritable de la baie elle-même.

On sait combien les affaires coloniales passionnent nos voisins d'outre-Manche; le ministère eut donc pour lui l'opinion publique quand il ordonna l'armement de sept régiments de ligne pour être embarqués sur la flotte. Ce fut au tour de l'Espagne à demander des explications; elle n'obtint qu'une réponse assez hautaine et n'ignora pas qu'un nouveau régiment anglais venait de débarquer à Gibraltar. Charles IV prescrivit d'armer ses flottes moins pour combattre que pour impressionner l'Angleterre; sa marine en effet était en bon état et pouvait mettre à la voile, sans précipitation, pour sauvegarder l'honneur de la couronne (1). On forma trois divisions navales qui croisèrent devant Cadix : l'escadre du centre (escadre blanche), commandée par M. de Solano ; l'escadre d'avant-garde (escadre blanche et bleue), commandée par Mazaredo; l'escadre d'arrière-garde (escadre noire), sous les ordres de M. de Boya.

A l'étonnement ombrageux manifesté par le cabinet de

(1) A son avènement, il avait trouvé 60 vaisseaux de ligne en état de prendre la mer; il manifesta l'intention de porter ce nombre à 80. — En mars 1790, les arsenaux espagnols étaient abondamment pourvus, et le total général des 112 bâtiments de la flotte (64 vaisseaux de ligne, 5 vaisseaux ordinaires, 43 frégates) était ainsi réparti :

A Cadix : 17 vaisseaux de ligne, 5 vaisseaux ordinaires, 25 frégates.

A Carthagène : 22 vaisseaux de ligne, 7 frégates.

Au Ferrol : 25 vaisseaux de ligne, 11 frégates. (Vol. 628, fol. 141-145.)

Saint-James, M. de Florida Blanca répondit froidement qu'il régnait une certaine fermentation dans les colonies espagnoles, et qu'il convenait de les garantir de troubles éventuels; puis comme, au reste, il était bon de n'oublier aucune précaution, il fit comprendre à M. de Lavauguyon que l'heure arrivait où les secours stipulés par le Pacte de famille seraient réclamés à la France.

Le jeu de l'Angleterre était de fomenter des troubles à Paris afin de désorganiser nos forces et de nous séparer de l'Espagne, pour avoir cette dernière à sa merci. Elle trouva malheureusement des complices à ses projets dans les membres de l'Assemblée chez qui il est impossible de nier la maladresse, si l'on veut contester la connivence. La majorité rêvait une entente avec l'Angleterre *parlementaire* représentée par les *whigs* de l'opposition, et ne craignait pas d'acheter cet appoint de sa politique intérieure au prix de l'honneur national. Il lui fallait éviter à tout prix des hostilités. Elle évoqua, comme un épouvantail, le droit de paix et de guerre, et, en le contestant au Roi, entama une discussion théorique, une de ces querelles d'école éminemment chères aux rhéteurs de la Constituante.

A la séance du 16 mai, Charles de Lameth prodigua les marques de défiance au duc de Lavauguyon, en l'accusant de pousser le cabinet de Madrid à une rupture avec celui de Londres, sans d'ailleurs expliquer le mobile auquel aurait obéi notre ambassadeur. Ces bruits, dont j'avoue ne pas comprendre la portée, firent assez d'impression sur M. de Montmorin pour qu'il se résolût à sacrifier notre représentant à quelques jours de tranquil-

lité ministérielle (1). A la merci des déclamations du premier songe-creux, il se prépara à toute éventualité, expédiant secrètement à M. de Lavauguyon un congé qu'il se réservait de ne maintenir que temporaire.

Le duc de Lavauguyon connaissait trop la Cour pour ignorer qu'en vivant, avant la Révolution, des aumônes de la Reine, les frères Lameth avaient acquis une réputation malsonnante qui s'était changée en mépris depuis leurs palinodies politiques; il n'aurait donc pas dû attacher d'importance à ces calomnies, mais il sentait tout le prix des services qu'il venait de rendre à son pays, et son irritation d'en être ainsi récompensé lui fit écrire une vive apologie de sa conduite au président de l'Assemblée.

« Monsieur le Président,

« Informé des soupçons que la calomnie a essayé de répandre contre moi, relativement à la mésintelligence survenue entre l'Espagne et l'Angleterre, j'ai cru devoir

(1) Armand Marc, comte de Montmorin de Saint-Hérem, était né à Paris le 13 octobre 1746.

Sa famille est une des plus illustres de la province d'Auvergne. Son père était menin du Dauphin, fils de Louis XV, et mousquetaire du Roi. Il occupa sous Louis XVI les plus hautes positions diplomatiques, notamment l'ambassade de Madrid (1777-1783), où il obtint un grand et légitime succès. Charles III lui donna la Toison d'or. Il fut gouverneur de Bretagne pendant trois ans et ne quitta ce poste considérable, où il était apprécié, que pour prendre le portefeuille des affaires étrangères (14 février 1787). Ce rôle devint un peu lourd pour ses épaules pendant les crises révolutionnaires; très dévoué à la personne du Roi, il parut moins ferme dans sa fidélité à la couronne. Des accès de prudence, de faiblesse même, lui valurent les applaudissements trompeurs des meneurs de l'Assemblée. Dès les premiers jours de la Constituante, il donna sa démission; mais il n'en fut pas moins arrêté au mois d'août 1792, et il fut égorgé le 2 septembre, avec des raffinements inouïs de cruauté.

exposer, dans une lettre à M. de Montmorin, une série de faits incontestables qui se trouvent consignés dans ma correspondance et qui ne peuvent laisser aucun doute sur ma conduite. J'ai engagé ce ministre à demander au Roi la permission de vous la communiquer, et je viens vous prier d'en faire part à l'Assemblée nationale. J'ai la confiance de penser qu'elle y appréciera la preuve évidente de la pureté du zèle avec lequel je sers le Roi et la Nation.

« 2 juin 1790, Aranjuez (1). »

Il envoya, avec un long mémoire, cette lettre sous cachet volant à M. de Montmorin ; le ministre se donna le tort de la retenir ; bien plus, comprenant que les députés étaient mal disposés pour Lavauguyon, il lui fit porter, non plus son congé, mais des lettres de rappel. Cette petite félonie fut inutile, car à la même heure M. de Fernan Nunez (2) demandait, de la part de sa Cour, de quelle façon, au cas éventuel, la France entendait exécuter les clauses du Pacte de famille. Louis XVI parla d'un délai,

(1) Vol. 629, fol. 9.

(2) Fils du quatrième comte de Fernan Nunez et de Marie-Armande de Rohan Chabot, Carlos-José-Francisco de Paula naquit le 11 juillet 1742. Colonel à vingt ans du régiment « l'Immémorial du Roi », gentilhomme de la chambre, maréchal de camp, grand-croix de Charles III, il eut des débuts militaires très remarqués et très récompensés. Un long voyage de trois années en Europe lui créa des relations avec l'élite des esprits de son temps. Après une ambassade à Lisbonne, il fut envoyé, en 1787, à Paris, où il possédait, par sa mère, des biens de famille. Il y marqua moins qu'on n'eût pu croire, et les événements de la Révolution lui causèrent beaucoup d'embarras. Il quitta la France à la fin de 1792 et ne rentra en Espagne, en 1795, que pour y mourir le 2 février. — M. Morel Fatio a donné sur lui d'intéressants détails dans ses *Études sur l'Espagne*. (Deuxième série.)

mais assura que le nombre nécessaire de vaisseaux serait prêt au moment voulu, et, de fait, on avait expédié à Brest l'ordre d'armer quatorze bâtiments de guerre.

Débordé par les affaires, miné par les soucis, le comte de Montmorin sentait sa tâche devenir de jour en jour plus lourde.

« Si vous pouviez voir dans mon âme ce qui s'y passe depuis dix-huit mois, écrivait-il à Florida Blanca, vous me plaindriez et vous verriez que je suis toujours digne d'être votre ami (1). »

Il voulut expliquer à M. de Lavauguyon qu'on le rappelait non par créance aux bruits répandus contre lui, mais parce que « la majorité des représentants de la nation le voyait avec peine en Espagne » ; le Roi, d'abord inflexible, a pensé « qu'il était de sa sagesse de se rendre à un vœu qu'il ne pouvait ignorer, quoiqu'il n'ait pas été exprimé d'une manière positive ». Au reste, un traitement lui sera conservé, et Sa Majesté n'exige pas qu'il revienne en France ; « il n'a été ni censuré ni désavoué par l'Assemblée ; son nom n'a été prononcé que par une *seule* personne (2) ». Tout commentaire paraît superflu !

Charles IV comprit mieux sa dignité en exprimant à son cousin ses regrets de l'abandon d'un ambassadeur qui, au fond du cœur, gardait toute la confiance de son maître. Cette leçon était méritée, mais elle semble dure.

« ...Je ne puis m'empêcher de représenter à Votre Majesté l'injustice que l'on fait au duc de Lavauguyon en le supposant le moteur de mes armements par ses

(1) Lettre du 28 juin 1790.
(2) Montmorin à Lavauguyon, 28 juin 1790, vol. 629, fol. 89.

conseils. La résolution de retirer cet ambassadeur ne fait que qualifier, comme vraies, les rumeurs qui se sont élevées contre lui, et il y aura sans doute des gens qui diront qu'il a été sacrifié à l'indemnité de Votre Majesté et de son ministère... De toutes façons, ce sera toujours une injustice que je ne sais m'empêcher, parce que je me dois à moi-même, de réclamer, me flattant que Votre Majesté voudra bien encore prendre une résolution qui sauvera son honneur, le mien, et celui d'un homme que je ne saurais abandonner (1). »

Pendant que s'échangeait cette correspondance dont je citerai la fin dans quelques instants, le duc de Lavauguyon ne quittait pas Madrid, mais présentait officiellement M. de Puyabry comme chargé d'affaires.

Si les choses restaient en suspens de l'autre côté des Pyrénées, elles marchaient terriblement vite en France.

Le 2 août, Montmorin portait à la tribune la demande de M. de Fernan Nunez, ne pouvant cacher que les armements de l'Angleterre continuaient. Le nom de M. de Lavauguyon lui est jeté à la face comme un reproche; Montmorin qui était un ministre faible, mais un homme d'honneur, défend alors son subordonné en citant les dépêches précises, claires, instructives qu'il en avait reçues au jour le jour. L'Assemblée ne veut pas en entendre davantage, et renvoie la question à un comité diplomatique qu'elle a institué la veille.

Ses membres étaient Mirabeau, Freteau, Menou, d'André, Duchâtelet et Barnave. Les grands pouvoirs

(1) Lettre du 1er juillet 1790, vol. 629, fol. 110.

qu'on leur conférait ne paraissent pas les avoir trouvés fort experts, et, dès la première heure, M. de Montmorin put juger la compétence de ces étranges diplomates quand ils lui firent demander *six exemplaires* du Pacte de famille! Malgré la gravité des circonstances, il est à supposer que le ministre ne put réprimer un sourire, et il répondit, avec tout le sérieux possible, que le Pacte de famille n'ayant jamais été imprimé, il ne pouvait remettre au comité que le texte original de cette convention mémorable (1). Et voilà en quelles mains ignorantes les intérêts diplomatiques de la France venaient de tomber!

Mirabeau fit un rapport, et l'Assemblée, se grisant de la sonorité des mots qu'il prononçait avec emphase, déclara qu'il fallait changer le *Pacte de famille* en *Pacte national* (?). Le 26 août, elle pria le Roi de « resserrer et perpétuer par un traité les liens utiles aux deux nations ». Elle estimait en outre qu'il convenait de reviser les termes des anciens traités.

De pareilles nouvelles ne pouvaient être accueillies favorablement à Madrid. Depuis longtemps Florida Blanca était en défiance vis-à-vis des procédés révolutionnaires. Il avait fait sentir à M. de Lavauguyon, dès les premiers jours de 1790, à l'occasion de la mort de l'Empereur (2), le rôle secondaire auquel ces maximes nouvelles faisaient tomber en Europe l'influence française (3). Il n'avait pas manqué de revenir sur ce sujet dans un entretien impor-

(1) Vol. 629, fol. 185.

(2) Joseph II était mort le 20 février 1790, après un règne que l'histoire juge sévèrement. Son frère Léopold II lui succéda.

(3) Lavauguyon à Montmorin, 1er mars 1790, vol. 628, fol. 132.

tant avec M. de Puyabry : « Votre nouveau plan de Constitution n'est encore que spéculatif; l'insubordination de vos troupes vous ôte tout espoir de puissance; si l'Angleterre n'avait pas su cette faiblesse, elle n'eût pas cherché une sotte querelle à l'Espagne ; avant de la provoquer, elle s'est assuré la nullité de la France. » Puyabry, en envoyant « non pas le précis, mais le narré fidèle » de cette conférence, avouait qu'il avait été fort embarrassé pour répondre (1) ; il l'était plus encore dans une affaire de second ordre, mais bien caractéristique des hommes, des choses et du temps.

La municipalité de la petite ville de Saint-Aubin, « jugeant que le postillon de l'ambassadeur de France à Vienne peut être suspect », ne s'avisa-t-elle pas de l'arrêter, de s'emparer de ses paquets et de les ouvrir? Il y avait des lettres pour M. de Montmorin, M. de Fernan Nunez et M. de Florida Blanca. Elle lut le tout, puis renvoya ces papiers « au comité des recherches de l'Assemblée », dont deux membres « voulurent bien » porter les originaux au ministre des affaires étrangères. Celui-ci se plaignit... doucement au président : « Je me bornerai à ce simple exposé des faits, et je croirais superflu d'arrêter les yeux de l'Assemblée sur le danger et l'indécence de la conduite d'une municipalité qui s'est permis de retarder une expédition pour le ministre des affaires étrangères, d'ouvrir les paquets qui lui étaient adressés, d'ouvrir ceux qui l'étaient à l'ambassadeur et au ministre d'une cour étrangère, enfin les lettres d'un particulier. »

(1) Puyabry à Montmorin, 7 juillet 1790, vol. 629, fol. 112.

Le lendemain, 10 août, un décret de l'Assemblée blâma la municipalité et ordonna de transmettre ses regrets à l'ambassadeur d'Espagne, qui le prit d'assez haut. « Aussitôt que j'aurai reçu les ordres que voudra bien me donner le Roi mon maître, que j'informe par un courrier extraordinaire, je m'empresserai de communiquer à Votre Excellence ses intentions. » L'affaire n'eut pas d'autre suite, mais on comprend quel argument facile cela donnait à M. de Florida Blanca dans ses récriminations contre les envahissements de la démagogie.

Il était de fort méchante humeur, et quand M. de Puyabry lui communiqua le décret du 26 août, qui mettait en question avec une inconcevable légèreté tout le Pacte de famille, il répondit d'un ton sec : « Je le connais. » Déjà il avait exprimé à son entourage sa colère contre les députés français : « Ce sont des misérables, on ne peut traiter avec eux. Si je m'écoutais, je mettrais un cordon sur la frontière, comme pour une peste ! »

Dès lors, il se rapprocha de l'Angleterre.

A propos de l'affaire de Nootka, après la restitution des deux vaisseaux, il avait suggéré la seule solution rationnelle : examiner la question en droit et en fait ; engagement pour les deux gouvernements de punir celui de leurs officiers qui aura eu tort. Un dédommagement de 150,000 piastres était promis (1). La porte des difficultés se fermait, et l'on pouvait songer à une entente. L'Angleterre ne visait pas un autre but. M. Fitz Herbert,

(1) Il est juste d'ajouter qu'il n'était pas encore payé à la fin de 1791. M. de Florida Blanca eut à ce propos des discussions avec l'ambassadeur d'Angleterre Vol. 631, fol. 282.

envoyé spécialement à Madrid, pressait l'Espagne de rompre avec la France et ne se trouvait que trop appuyé par la folle politique de la Constituante; il avait beau jeu pour montrer à Florida Blanca la Hollande, alliée de Londres, armant ses navires, tandis que Paris, allié de Madrid, restait immobile. La bonne foi de Louis XVI et la bonne volonté de ses ministres étaient paralysées par les événements qui les écrasaient (1).

A tous ces propos, M. de Florida Blanca prêtait une oreille attentive. Il semble que les brouillons de l'Assemblée aient voulu le pousser dans cette voie par leurs déclamations inconsidérées; l'Angleterre bénéficiait gratuitement de leur maladresse qu'elle eût payée cher. Vaudreuil, que ses intérêts aux colonies avaient mis en contact avec les Anglais, connaissait bien leur manière de faire et exposait avec justesse leurs procédés : « Je ne mets pas en doute que l'argent des Anglais ne soit le principal moteur de la Révolution que nous avons éprouvée, et de celle du Brabant. Ils ne nous ont pas pardonné la guerre d'Amérique, et je sais que le marquis de Landonne avait une correspondance très suivie avec l'abbé Morellet et plusieurs autres chefs de la démocratie, que son fils a été à Paris pendant tout le temps de la Révolution et amusait tous nos jeunes gens, voyait tous les gens de lettres du parti et rendait compte de tout à son père (2). »

(1) Des troubles avaient eu lieu à Brest pendant l'armement des navires promis; les officiers de marine n'étaient plus maîtres de leurs équipages excités par les clubs, et plusieurs d'entre eux avaient été tués dans une émeute

(2) Vaudreuil au comte d'Artois, 25 décembre 1789.

Depuis, l'opinion réfléchie des esprits sérieux a corroboré l'appréciation du contemporain sagace :

« La Révolution débarrassait Pitt, pour un temps, d'une rivale redoutable ; elle lui assurait la paix dont il avait besoin pour ses réformes financières, et elle livrait à l'Angleterre tous les bénéfices dont la crise des affaires privait l'industrie et le commerce français. Sur tous les marchés comme dans toutes les chancelleries, l'Angleterre était libre de se substituer à la France. Pitt n'aurait eu garde de gêner le développement d'une révolution aussi utile à ses desseins. Il estimait d'ailleurs qu'un roi de France dépouillé de son prestige, limité dans ses droits, contesté dans son pouvoir, répondait merveilleusement aux convenances de l'Angleterre (1). »

Tous ces efforts, préparés avec soin, et de longue date (2), aboutirent, et le 28 octobre M. de Florida Blanca et M. Fitz Herbert signaient une transaction amiable où, les anciens différends étant oubliés, on se promettait un désarmement réciproque (3).

Pour se dégager de toute responsabilité et même de toute accusation de versatilité, l'Espagne fit, pour la forme, demander une dernière fois l'exécution des clauses du Pacte de famille, prévenant qu'en cas de refus, elle chercherait sa sécurité « dans d'autres alliances, sans en excepter aucune (4) ». Et pendant ce temps, les minis-

(1) A. Sorel, *l'Europe et la Révolution*, t. II, p. 29.

(2) Voir aux *Pièces justificatives* (n° II) la très curieuse lettre de M. d'Urtubize au comte de Montmorin sur les premières intrigues diplomatiques de l'Angleterre à Madrid.

(3) Voir les dépêches de M. de Puyabry, vol. 629, fol. 350 et suiv.

(4) Comte de Fernan Nunez au comte de Montmorin, vol. 629, fol. 424.

tres de Louis XVI remettaient leur démission, sauf M. de Montmorin, que protégeait une éphémère popularité.

Ainsi, à la fin de l'année 1790, la France demeurait isolée, humiliée, bafouée ; le Pacte de famille était rompu ; l'Espagne se trouvait à la discrétion de l'Angleterre ; sa marine était paralysée, la nôtre était désorganisée. A qui ces lourdes fautes incombaient-elles? Aux utopistes de l'Assemblée.

Le bon vouloir et le zèle de M. de Puyabry ne pouvaient remplir le vide que causait l'absence d'un ambassadeur en titre. M. de Lavauguyon était bien toujours là, mais sans pouvoirs, et ne remettant pas ses lettres de rappel à Charles IV, lequel d'ailleurs était mal disposé à les recevoir. Sur ce point, son énergie se montrait inflexible. En vain Louis XVI lui proposait M. de Pons ou M. de Noailles pour venir à l'ambassade ; il refusait. La correspondance des deux monarques est véritablement instructive :

« Paris, 28 août 1790.

« MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

« ... Je passe à un article de la lettre de Votre Majesté que je ne saurais traiter sans peine, parce qu'il m'est impossible de souscrire à ce qu'Elle paraîtrait désirer. C'est uniquement pour le bien des affaires que je me suis déterminé à rappeler M. de Lavauguyon. Elles devenaient trop graves pour pouvoir être traitées par quelqu'un contre qui la majorité de l'Assemblée nationale, et *même du public* (1), paraissait avoir les plus fortes préventions. Votre

(1) Ces derniers mots ont été ajoutés après coup.

Majesté paraît craindre qu'on n'attribue son rappel à l'opinion qu'il avait inspiré des vues hostiles à l'Espagne. Je n'ai pas besoin de l'assurer qu'une pareille idée n'a influé en rien sur ma détermination... J'observerai à Votre Majesté que si M. de Lavauguyon devait rester à Madrid, les préventions dont il continue à être l'objet me donneraient des embarras de toute espèce dans la suite des affaires qu'il pourrait être dans le cas de traiter. Ce n'est qu'après avoir bien réfléchi sur le parti que je prenais à regret, de le rappeler, que je m'y suis déterminé. Votre Majesté sentira combien je compromettrais ma dignité (1) si je revenais aujourd'hui sur mes pas après lui avoir donné un successeur dont la nomination était déjà publique avant que je reçusse la lettre de Votre Majesté. Enfin, le rappel de M. de Lavauguyon est une affaire uniquement de circonstance ; je suis loin de lui retirer ma bienveillance, et l'intérêt que Votre Majesté prend à son sort lui en assure les témoignages les plus marqués, dès qu'il me sera possible de les lui donner. Je demande donc à Votre Majesté, par l'amitié qu'Elle a pour moi, de lui permettre de prendre le plus tôt possible ses audiences de congé. Je n'attends que d'en être informé pour faire partir M. de Pons, à qui j'espère qu'Elle voudra bien accorder ses bontés et sa confiance, et que j'ai choisi comme un de ceux qui étaient le plus propres à les mériter (2). »

Charles IV répondit :

« ... Pour ce qui regarde la nomination du marquis

(1) Le texte primitif portait : « Combien je me compromettrais. »

(2) Vol 629, fol. 225-226.

de Pons et le rappel du duc de Lavauguyon, je suis infiniment mortifié de ne pouvoir m'empêcher de dire à Votre Majesté que le premier ne convient pas dans ce poste aux intérêts de Votre Majesté ni aux miens, et que le second a été bien injustement persécuté au sujet de nos démêlés avec l'Angleterre. Puisque les événements antérieurs l'ont privé des bonnes grâces de Votre Majesté pour le faire retourner en Espagne, que Votre Majesté me permette de lui dire que votre justice se trouve dans le cas de ne point l'abandonner, et la mienne dans celui de ne pas changer d'idée et de le protéger dans la triste situation où il se trouve. »

« L'Escurial, 1er novembre 90 (1). »

« Je juge par la lettre que Votre Majesté m'a écrite le 1er novembre dernier, — repartit à son tour Louis XVI, — que l'on est parvenu à lui inspirer des préventions contre le marquis de Pons que j'ai nommé mon ambassadeur auprès d'Elle ; je n'ai cherché à en connaître ni la source ni les motifs, et j'ai subordonné sans difficulté au vœu de Votre Majesté ce que ma dignité semblait exiger de ma part, en me déterminant à remplacer M. de Pons par le marquis de Noailles. Je crois devoir prévenir directement Votre Majesté de mon intention : elle aura son effet dès que je serai informé que la répugnance de Votre Majesté à l'égard de M. de Pons est invincible. Le marquis de Noailles me paraît avoir les qualités nécessaires pour être agréable à Votre Majesté, et pour lui inspirer de la con-

(1) Vol. 629, fol. 362.

fiance : je ne connais même personne plus fait que lui pour la mériter.

« Quant à M. de Lavauguyon, je dois avouer à Votre Majesté que ma dignité et la convenance exigent qu'il remette enfin ses lettres de rappel, et je me persuade d'avance qu'Elle les recevra. Je suis d'autant plus impatient d'avoir un ambassadeur à Madrid que je souffre de n'avoir pas auprès de Votre Majesté un interprète des sentiments que je lui ai voués, et de laisser croire aux malveillants qu'il existe du refroidissement entre nous. Les circonstances où je me trouve ne me permettent pas en ce moment de donner à M. de Lavauguyon des marques ostensibles de ma bienveillance; mais, en attendant que j'en trouve l'occasion, je lui assurerai un traitement secret de vingt mille livres. Votre Majesté jugera par là que je suis bien éloigné d'avoir l'intention d'abandonner cet ambassadeur, et l'intérêt qu'Elle prend à son sort doit lui être un sûr garant de mes bonnes dispositions à son égard. Je renouvelle à Votre Majesté, etc.

« LOUIS (1). »

Le roi d'Espagne avait le beau rôle, celui de la dignité et de la logique; ce fut aussi lui qui prononça le dernier mot :

« Je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre de Votre Majesté du 23 janvier, avide de combiner ses désirs avec mes devoirs et prenant du temps pour y réussir. Je dirai aujourd'hui à Votre Majesté que tout comme je la remer-

(1) 23 janvier 1790, vol. 630, fol. 41

cie de ce qu'Elle se désiste de l'envoi du sieur de Pons, de même je la prie de ne point m'envoyer le sieur de Noailles, ni nul autre ambassadeur pour à présent, puisque, ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire entendre à Votre Majesté par la voie du comte de Fernan Nunez, quel que serait l'ambassadeur que Votre Majesté m'enverra dans ce moment, loin de contribuer à resserrer l'amitié qui nous unit, il pourrait causer du refroidissement et même en rompre les nœuds, pendant que je fais et ferai soigner très particulièrement les intérêts de Votre Majesté et de ses sujets, et que ses chargés d'affaires pourront y faire beaucoup plus qu'aucun ambassadeur. Dans le cas où Votre Majesté trouverait de l'inconvénient à ce qu'un ambassadeur de ma part résidât auprès d'Elle, lorsqu'il n'y en aurait de sa part auprès de moi, je ferais avertir le comte de Fernan Nunez de profiter de la permission de voyager que je lui ai accordée depuis quelque temps et de s'éloigner de la France. J'espère que Votre Majesté voudra bien croire que ce n'est que pour notre bien commun, pour celui de nos sujets respectifs que j'ai pris et que je lui fais connaître une telle résolution.

« Pour ce qui regarde le sieur de Lavauguyon, je n'insiste plus à demander qu'il continue dans ce poste, puisque Votre Majesté ne le veut point. Mais qu'Elle me permette de lui dire que si Elle croit qu'il ne convient à sa dignité de retourner sur ses pas, je pourrais aussi croire qu'il conviendrait beaucoup moins de ne pas nous rendre, à lui et à moi, la justice qui nous est due. La séparation du sieur de Lavauguyon des fonctions de l'am-

bassade, et l'ordre pour le faire sortir de ma Cour sous l'aspect d'un fugitif ou d'un criminel, en lui imputant d'être l'auteur de mes différends avec l'Angleterre et de mes préparatifs, en me rendant par conséquent l'instrument de ses desseins ou de vengeances personnelles, toutes ces choses, dont il s'est lavé, sont bien connues de Votre Majesté... Je suis cependant prêt à recevoir les lettres de rappel, ainsi que le sieur de Lavauguyon m'en a prié instamment; mais il me semble qu'il conviendrait bien mieux à l'honneur de Votre Majesté et au mien, et à celui de cet ambassadeur, qu'il envoyât sa démission, et qu'en l'acceptant, tous ses appointements lui fussent payés... Je souhaite que, par ce moyen ou par tout autre préférable que Votre Majesté trouverait dans sa prudence et dans sa prévision, nous puissions nous tirer de cet embarras; et en assurant Votre Majesté de la vérité de mon amitié constante et de la cordialité de mes sentiments invariables, je suis... (1). »

Il est facile de comprendre le sentiment de malaise qui régnait etnre les deux cours. Par raison et par intérêt, Florida Blanca, manifestement rapproché de l'Angleterre, s'éloignait d'autant de la France, comme, en pleine mer, un vaisseau de ligne s'écarte d'un brûlot. Les Français habitant l'Espagne furent l'objet de toute sa défiance; les idées qu'ils représentaient et que beaucoup d'entre eux propageaient, de tout son courroux. Rien n'est plus fait pour irriter que les libelles et les attaques personnelles; or, Madrid était inondé de pamphlets anonymes colpor-

(1) Mars 1791, vol. 630, fol. 118-119.

tés sous le manteau, et dont personne n'ignorait la provenance (1). Cette propagande maladroite et parfaitement indiscrète des principes révolutionnaires valut à nos compatriotes des vexations, des sévérités qu'on peut regretter, mais qu'ils avaient provoquées et qui laissaient l'Espagne en état de légitime défense. L'exemple de notre décadence extérieure et de nos troubles publics n'était pas fait pour la séduire; elle se garait de la contagion, et cela sans aucune figure, puisqu'elle renforçait ses garnisons frontières, plaçant un cordon entre elle et la peste politique.

La police fut mise sur pied, et l'on sait que ses procédés sont rarement marqués au coin d'une urbanité exquise. M. de Ségur, qui depuis seize mois résidait à Madrid, arrêté le 27 septembre sous l'inculpation d'être l'auteur de libelles contre Leurs Majestés Catholiques, fut conduit aux Invalides et mis au secret. Un chirurgien français, M. Lemaire, chez qui il logeait, *calla de los Leones*, fut compris dans la même poursuite (2). D'autres Français reçurent l'ordre de quitter l'Espagne : les sieurs Coetlory, Boyer et Mousseau. Le docteur Carrère fut exilé à vingt

(1) Dans ses dépêches, Zinoviev parle de la propagande des Français, « radoteurs éhontés et bavards ». — L'une des brochures incriminées aurait été apportée de Paris par le marquis de Salesia, ministre plénipotentiaire de Gênes; une autre avait pour titre : *Les quatre Vénus*. — Puyabry à Montmorin, 24 septembre 1790, vol. 629, fol. 282.

(2) Dépêche de M. de Puyabry, vol. 629, fol. 296. — M. de Ségur, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Péronne, était en Europe pour réclamer une créance de 600,000 livres. Il avait été nommé député aux États généraux sans y jamais siéger : M. d'Abadie l'avait remplacé. — L'Assemblée reçut une pétition pour solliciter son élargissement, avec la signature d'une foule de parents et d'amis. Vol. 630, fol. 6 et 7.

lieues de Madrid, avec l'injonction de sortir du royaume dans le délai d'un mois (1).

Aux représentations de l'ambassade sur le sort de nos nationaux, le ministre répondait qu'on les traitait avec déférence, ce qui était vrai, mais qu'il convenait de prendre des précautions contre les agissements dont ils payaient l'hospitalité castillane. L'Espagne traitait la France comme un pays malade, avec une certaine hauteur et une pointe d'ironie que M. de Florida Blanca ne prenait plus la peine de dissimuler. En plaçant un cordon de troupes sur la frontière, il informait le comte de Montmorin qu'il prétendait éviter ainsi « que des gens malintentionnés et des vagabonds pussent troubler l'amitié des deux pays (2) ». — Le comte de Fernan Nunez, après l'ouverture des dépêches à Saint-Aubin, annonçait que désormais le courrier d'Autriche passerait par l'Italie, « Sa Majesté Catholique connaissant combien il est difficile au gouvernement français d'empêcher ces désordres dans le moment actuel, et voyant qu'ils ne diminuent pas dans les provinces (3) ».

Le nouveau pavillon aux trois couleurs adopté en France créait à nos vaisseaux cent difficultés dans les ports : à Barcelone, le gouverneur interdisait de le déployer; à Cadix, ce ne fut que le 1er avril 1791 que les flammes tricolores purent flotter officiellement à la mâture de nos bâtiments.

La conséquence naturelle de cette froideur envers les

(1) Dépêche de M. de Puyabry, novembre 1790, vol. 629, fol. 376
(2) 19 mars 1791, vol. 630, fol. 91 et 103.
(3) 28 mars 1791, vol. 638, fol. 101.

hommes de la Révolution était la bienveillance pour les émigrés. Ils commençaient à être nombreux en Espagne, surtout dans la Catalogne; quand M. de Brissac, lieutenant général, arriva à Barcelone, il y trouva « huit cents personnes de distinction qui s'y étaient réfugiées (1) ». M. de Pannetier était chargé par le comte d'Artois de solliciter du roi d'Espagne des secours pour l'armement des royalistes dans le Midi (2). M. de Lavauguyon continuait à garder l'oreille de la Cour, et l'on a vu la persistance avec laquelle Charles IV plaidait sa cause auprès de son maître. Avec l'aveu tacite de Louis XVI, et déchargé, du reste, par le Comité diplomatique de tout blâme sur sa conduite passée (3), il continuait à résider en Espagne, songeant à se créer hors de France une situation indépendante (4). Le refus d'accréditer M. de Pons ou M. de Noailles ne se pouvant vaincre, il fallait songer à faire gérer les affaires par un secrétaire. Le choix fut heureux en tombant sur M. Marquet d'Urtubize, homme sérieux et calme, qui pouvait mieux qu'aucun autre déployer une grande délicatesse de main à rattacher des liens qui se rompaient de toutes parts.

Ses instructions ne pouvaient porter que sur des objets de second ordre; une note rédigée pour lui les énumère :

(1) D'Urtubize à Montmorin, 22 août 1795, vol. 631, fol. 97.

(2) Vaudreuil au comte d'Antraigues, 12 septembre 1795. — Voir : FROMENT, *Recueil de divers écrits relatifs à la Révolution*, p. 41, etc.

(3) 5 octobre 1790, vol. 629, fol. 308.

(4) D'Urtubize (29 août 1791, vol. 631, fol. 107) raconte la très singulière rivalité qui s'éleva à cette époque entre M. de Lavauguyon et M. de Gand pour obtenir de la Cour d'Espagne un établissement en Amérique : le premier aurait eu des terrains au cap Samona, à Saint-Dominique, et le second la petite île du Massacre.

« Les liaisons politiques de la France et de l'Espagne sont fondées sur le Pacte de famille.

« La France n'a actuellement aucun sujet politique à traiter avec la Cour de Madrid.

« Il recueillera des notions sur les rapports de Madrid avec les autres Cours d'Europe, spécialement : Angleterre, Prusse et Russie.

« Donner une attention particulière aux intérêts du commerce français.

« Ne rien négliger pour obtenir et conserver l'estime et la confiance de Florida Blanca (1). »

Sa prudence allait être mise à l'épreuve dès le premier jour, et il ouvre la série de ces diplomates malchanceux, subis, mais non acceptés par le gouvernement espagnol. Sa présentation, cérémonie d'ordinaire de pure étiquette, n'alla point sans encombre.

Il avait été nommé le 19 mars; en arrivant à la frontière, il put soupçonner que sa mission ne serait pas sans épines, car il ne put jouir, pour ses bagages, de l'exemption de visite, qui était un droit reconnu aux ambassadeurs français (2). Il entra à Madrid le 19 avril; le lendemain, M. de Puyabry lui remettait les papiers de l'ambassade, en lui apprenant toutefois que le chiffre et les minutes de la correspondance étaient restés entre les mains de M. de Lavauguyon.

Alors commença l'incroyable aventure de sa présentation officielle, où les plus mesquines avanies lui furen prodiguées. La Cour était à Aranjuez; M. de Puyabry l'y

(1) 22 mars 1791, vol. 630, fol. 96-97.
(2) Vol. 630, fol. 124.

conduisit. « Monsieur, dit Florida Blanca, il n'y a pas d'ambassadeur de France en Espagne; je vais donc prendre les ordres du Roi pour savoir quel autre ambassadeur vous présentera. » La semaine suivante, ne recevant aucune nouvelle, M. d'Urtubize demande qu'on lui fixe un jour, et ayant été averti de le choisir lui-même dès qu'il aurait trouvé un ambassadeur qui se chargera de cet office, il se met en quête de cet introducteur nécessaire. Il était naturel de s'adresser à un ambassadeur de famille : M. le prince de Lutzy, accrédité par Sa Majesté Sicilienne, était à Madrid; d'Urtubize va le trouver. M. de Lutzy paraît embarrassé et déclare qu'il lui faudrait un ordre de Charles IV. D'Urtubize obtient qu'il l'accompagne chez M. de Florida Blanca. Là, nouvelle difficulté. « Le Roi ne juge pas à propos de faire passer un office pour cette présentation, mais, à tout prendre, pourquoi le premier commis de la secrétairerie d'État, M. Otamendi, ne s'en chargerait-il pas? » L'ambassadeur de Naples reste muet, indiquant par cette impassibilité et ce silence qu'il fait un refus tacite de présenter; par contre, Florida Blanca est si prolixe que M. d'Urtubize en conclut qu'il veut empêcher M. de Lutzy de placer un mot (1).

Aux premières informations, d'Urtubize vit bien que jamais présentation n'avait été faite par un simple commis. Il estima de sa dignité de ne pas accepter la proposition. Charles IV, à son tour, fit défendre à M. Otamendi de jouer le rôle qui lui avait été d'abord assigné, au cas où M. d'Urtubize reviendrait sur sa décision. Celui-ci, sen-

(1) Dépêche du 17 juin 1791, vol. 630, fol. 298.

tant sa position devenir de plus en plus fausse, tenta une nouvelle démarche auprès du prince de Lutzy par une lettre adroite et polie :

« Aranjuez, 13 mai 1791.

« MONSIEUR,

« La manière honnête dont vous aviez bien voulu accueillir la proposition que je vous fis de me présenter à Sa Majesté, toute la peine que vous avez prise à ce sujet et la franchise que vous m'avez montrée, semblent m'autoriser dans ce moment-ci à vous faire une demande qui, j'espère, ne vous paraîtra pas indiscrète.

« Je ne peux pas croire, Monsieur, que si vous eussiez eu des ordres de votre Cour de ne pas me présenter, vous ne m'eussiez pas averti auparavant, et que vous eussiez attendu le moment de monter dans les appartements du Roi, pour me le faire savoir. C'est ce qui m'engage à vous demander si, réellement, *vous craignez de vous compromettre auprès de votre Cour, dans les circonstances actuelles, en me présentant à Sa Majesté.* — C'est une explication qui ne vous coûtera guère, d'après la connaissance que j'ai de votre loyauté.

« Permettez-moi de vous faire une observation. Toute cette discussion n'est qu'une affaire d'étiquette. Je n'entrerai point plus au long dans les détails qu'elle a amenés. Ces sortes d'affaires sont toujours désagréables aux Cours; les nôtres vivent dans la meilleure harmonie, ne la troublons pas. Arrangeons à l'amiable un différend dont l'explication ne serait peut-être pas si facile. Je suis jeune encore dans la carrière, j'aime à suivre les avis et

les conseils des personnes qui en savent plus que moi. Je m'en rapporte entièrement à vous, et vos lumières me serviront de guide. Je vous en conjure, Monsieur, arrangeons cette affaire, de façon qu'il n'en soit plus question. Ce n'est pas faiblesse, ni crainte de ma part; je me suis conduit selon ma conscience, et j'espère être approuvé de ma Cour. Je veux seulement me faire un mérite de plus auprès d'elle, celui de lui annoncer que tout est terminé, en ayant suivi les conseils que vous m'avez donnés.

« J'ai l'honneur... (1). »

Le prince se confondit en courtoisies : il serait véritablement charmé, mais les affaires de France en sont venues à un tel point, qu'il lui faut absolument prendre les ordres de sa Cour. Ce jeu durait depuis trois semaines; mortifié, mais pas découragé, M. d'Urtubize entreprit une campagne auprès du corps diplomatique : l'ambassadeur d'Autriche se déroba, celui de Piémont s'excusa; le malheureux chargé d'affaires ne se méprenait pas sur ces échappatoires. « Comme je n'ai pas le chiffre, écrivait-il à Montmorin, vous sentez que je ne puis vous mander la moitié de tout ce qui s'est passé (2). »

Il était certainement plus prudent, il était même en soi plus habile de feindre de ne pas comprendre. Le gouvernement français adopta cette marche, nouvelle pour notre orgueil national, et, recevant stoïquement les nasardes qui l'atteignaient en plein visage, il écrivit à d'Urtubize qu'il avait attaché vraiment trop d'importance

(1) Vol. 630, fol. 202.
(2) 16 mai 1791, vol. 630, fol. 212.

à un si petit incident : l'indifférence devait suffire pour en faire justice (1).

Fit-il pas mieux que de se plaindre?

M. d'Urtubize était trop bien placé pour penser de la sorte : il avait une situation trop épineuse pour ne pas s'efforcer d'en sortir. Cependant, après une suprême tentative, quand *tous* les ambassadeurs lui eurent refusé leur concours, il fallut bien garder cette position ambiguë. « On cherche, dit-il, tous les moyens pour vexer les Français ! »

Malheureusement, nous prêtions le flanc à ces avanies par les déclamations injurieuses de nos orateurs et la propagande incendiaire de nos clubs. Cette guerre d'étiquette était à la taille de la Cour d'Espagne; Florida Blanca savait manier d'autres armes, et il en usa. Les sentiments de Charles IV en faveur de son cousin contre des sujets rebelles qui attentaient aux prérogatives des couronnes, étaient satisfaits par l'énergie de son ministre, plus puissant que jamais (2).

La situation s'aggravait, car Louis XVI, souscrivant à la Constitution nouvelle, adhérait à ce qu'on lui faisait nommer « l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles par l'erreur des peuples ou le pouvoir des ministres, qui n'a jamais été celui du Roi (3). »

(1) Comte de Montmorin à d'Urtubize, 31 mai 1791, vol. 630, fol. 246.

(2) « Il a maintenant le plus grand crédit dans le cabinet, surtout depuis qu'il a assuré Leurs Majestés qu'il saurait bien empêcher toute idée de révolution de transpirer en Espagne. On le laisse le maître absolu d'agir. » — Dépêche chiffrée d'Urtubize à Montmorin, 16 juin 1791, vol. 630, fol. 284.

(3) Le député Chabroud s'écriait, en entendant ces expressions mises

Quand M. d'Urtubize s'en vint remettre à M. de Florida Blanca la lettre « par laquelle le Roi se déclare le chef de la Révolution, et adopte entièrement et de son plein gré toute la nouvelle forme de gouvernement établie en France (1) », il ne reçut pas de réponse (11 mai); et quand il insista pour en avoir une (9 juin), M. de Florida Blanca lui répondit avec désinvolture : « Vous ferez mieux de ne pas insister (2). »

M. de Lavauguyon, cédant aux instances de M. de Montmorin, remettait enfin les papiers de l'ambassade; mais il avait gardé si longtemps le chiffre qu'il eût fallu être bien novice pour admettre que celui-ci pût servir encore.

Des raisons d'ordre intérieur empêchaient seules l'Espagne de se déclarer ouvertement contre nous; elle en avait bien la volonté, mais la pénurie du trésor épuisé après l'équipement de la flotte, l'insuffisance des armements des troupes de terre, dont tous les corps n'étaient pas sûrs, l'obligation de maintenir quelques régiments sur la côte d'Afrique, lui inspiraient une sage réserve (3). L'*événement* de Varennes l'en fit se départir.

Louis XVI, empêché par une émeute d'aller faire ses Pâques à Saint-Cloud, jugea la mesure comble et comprit

dans la bouche de Louis XVI : « Pour la première fois les maximes sacrées qui énoncent les droits des hommes entreront dans les mystères de la correspondance diplomatique. »

(1) Vol. 630, fol. 195.

(2) Vol. 630, fol. 292.

(3) « L'indécision actuelle du cabinet, la crainte que chaque ministre a de prendre un parti définitif, la rivalité entre M. de Florida Blanca et le ministre des finances... » Dépêche d'Urtubize, 27 juin 1791, vol. 630, fol. 324.

que sa liberté de conscience n'existait même plus; il résolut de saisir la première occasion favorable pour se dérober à la tyrannie de ses propres sujets. On sait comment il essaya de fuir avec la famille royale, et quelle fut l'issue de cette tentative (1).

Des attentats plus graves, allant plus au fond des choses, eussent moins ému peut-être Charles IV que ce retour ignominieux de son cousin, et les scènes scandaleuses dont Paris fut alors le théâtre. Ces injures à la majesté royale, ce bouleversement des règles sociales le frappaient plus que les votes de l'Assemblée.

Ce fut le 1er juillet que la nouvelle parvint à Madrid. Le courrier, tout couvert de poussière, ne mit pied à terre que dans la cour de l'hôtel de M. de Florida Blanca; celui-ci se rendait à table, quand son secrétaire lui glissa à l'oreille : « Ils l'ont pris ! » Pâle, ému, le ministre prétexta facilement un malaise pour regagner son appartement; il lut à la hâte ses dépêches et courut chez le Roi. Quand elles sortirent d'un long entretien, Leurs Majestés Catholiques « avaient les yeux gonflés de larmes (2) ».

On dit que Charles IV se serait écrié : « Comment ne s'est-il sauvé lui-même par une mort courageuse? On ne m'aurait jamais ramené vivant dans ma capitale (3) ! » Je doute de la véracité de cette exclamation, dont la violence peut convenir à l'impétuosité de caractère du roi

(1) Voir la récente et décisive étude de M. Victor Fournel, *L'événement de Varennes* (1890).

(2) D'Urtubize à Montmorin. — Dépêche chiffrée du 21 juillet 1791, vol. 630, fol. 397.

(3) M. Sorel (*L'Europe et la Révolution*, t. II, p. 237) a reproduit ce propos d'après Baumgarten.

d'Espagne, mais dont le sens est en complet désaccord avec ses sentiments religieux ; la pensée du suicide ne pouvait venir à l'esprit d'un prince sincèrement catholique.

Pendant qu'il envoyait à Vienne une note pour marquer son indignation, il faisait passer, par M. de Fernan Nunez, une *Déclaration* à M. de Montmorin pour qu'elle fût transmise à l'Assemblée : il exhortait les Français à respecter la liberté, la dignité, la personne de leur souverain (1). Le même jour il expédiait à Cadix l'ordre d'armer quatre vaisseaux de ligne.

En dépit de l'optimisme d'Urtubize, qui prétendait que « la considération et la prudence de l'Assemblée avaient causé à Madrid la plus grande admiration, même chez les ennemis de la Révolution », l'agitation de la Cour était extrême; on sentait qu'on venait d'entrer dans la période aiguë d'une crise déjà bien redoutable. M. de Florida Blanca prévint M. d'Urtubize qu'il ne pouvait plus le considérer comme chargé d'affaires du royaume de France, le Roi n'étant plus le maître, et qu'il l'autorisait seulement à lui passer des offices *en son nom privé* (2).

On ne peut trouver d'exagération dans ce langage : la position de Louis XVI, gardé à vue par des sentinelles, ne

(1) Dépêche d'Urtubize, 4 juillet 1791, vol. 630, fol. 354. En présence de faits aussi nets et d'ailleurs si logiques, je me demande dans quels documents sérieux M. Thiers a puisé ses renseignements qui lui ont permis d'écrire (*Histoire de la Révolution*, t. I, liv. IV) que la Cour d'Espagne « empêcha une tentative préparée sur la frontière du Midi et « à laquelle les chevaliers de Malte devaient concourir avec deux fré- « gates. Elle déclara ensuite au gouvernement français que ses bonnes « intentions n'étaient pas changées à son égard. »

(2) 18 juillet 1891, vol. 630, fol. 377

l'explique que trop, et les relations diplomatiques pouvaient sembler insoutenables à l'heure où le ministre des affaires étrangères était arrêté dans son hôtel, que la foule menaçait d'incendier, et traîné comme un accusé à la barre de la Constituante (1). Si, par un dernier effort, il entretient l'Assemblée de la *Déclaration* du roi d'Espagne, — d'ailleurs en adoucissant les termes authentiques, — c'est pour être insulté de nouveau, et il ne peut écrire à Madrid qu'avec une tristesse découragée : « C'est uniquement la circonstance critique qui a empêché l'Assemblée d'accueillir, comme elle le méritait, la démarche de Sa Majesté Catholique; mais il faut ménager l'effervescence effrayante du peuple (2) ! »

Non seulement l'Espagne n'a plus de ménagements à garder, mais elle doit défendre ses intérêts. Le temps presse; elle prend le chemin le plus court, et, pour protéger la personne de ses nationaux en même temps que les principes de sa politique, elle brise d'un coup brutal les liens d'hospitalité qui attachaient à son sol les étrangers. La *Cédule* du 20 juillet 1791 n'a pas d'autre but.

Elle divise les étrangers, habitant l'Espagne, en deux catégories : les *domiciliés*, les *transeuntes*, et pèse minutieusement les raisons de leur séjour, de leur nationalité, de leur profession. Elle trace la conduite à tenir dans les deux cas :

Les *domiciliés* devront être catholiques et prêteront serment de fidélité, « renonçant à tout droit d'étranger et à toute relation, union, dépendance avec le pays où ils

(1) 24 juillet 1791.
(2) 27 juillet 1791, vol. 630, fol. 412.

sont nés, promettant de ne plus réclamer ni la protection de ce pays, ni celle de ses ambassadeurs, ministres ou consuls, sous peine de galères, de préside ou de bannissement, confiscation de leurs biens, suivant la qualité des personnes et de la contravention ». Les *transeuntes* ne pourront demeurer à la Cour sans une permission de la secrétairerie d'État, permission temporaire dont il leur faut se pourvoir. Ils ne pourront exercer aucun art libéral ni profession mécanique, ni être domestiques en Espagne sans une autorisation expresse. Ils auront quinze jours pour quitter la Cour, et deux mois pour quitter le royaume, — ou bien ils renonceront dans la quinzaine au droit d'étranger, prêteront serment, etc.

L'article 3 réglait l'entrée en Espagne des étrangers : les passeports seront examinés, et nul ne pénétrera sans le visa royal ; on suivra les routes indiquées par les gouverneurs des frontières, en ayant, au préalable, prêté serment d'obéissance aux lois du pays, sous peine des sévérités susénoncées (1).

M. d'Urtubize voulut adresser des représentations ; M. de Florida Blanca demeura inflexible, répétant toujours : « Il faut opter : être Français ou Espagnol. » C'était là le mot de la situation, car, bien qu'ils fussent théoriquement en jeu comme tous les autres étrangers, les Anglais, Italiens, etc., virent s'ouvrir bien large la porte des accommodements : les rigueurs étaient pour nos compatriotes, seuls visés et seuls atteints.

Mesure impolitique, disait notre représentant, « on

(1) Vol. 630, fol. 382.

la compare à une seconde expulsion des Maures. Elle fera un tort infini à toutes les branches d'industrie de ce pays. » Comparaison à part, la remarque était fondée; mais de deux maux, l'Espagne choisissait le moindre; elle préférait une diminution momentanée dans sa production industrielle à la contagion du *virus* révolutionnaire qui empoisonnait son voisin et mettait en danger sa vie sociale. Acheter le repos à ce prix ne lui paraissait pas trop cher.

En dépit de la résolution du premier moment, toute généreuse et hardie : renoncer à ses biens plutôt que de prêter le serment exigé, nombre de Français se soumirent à cette formalité pénible (1). Beaucoup d'autres gardèrent courageusement leur foi patriotique et subirent, dans leur rigueur, les mesures vexatoires, violentes, parfois barbares des règlements de police.

L'exécution de pareilles précautions ne va pas sans quelque arbitraire. Depuis plusieurs mois, ceux de nos nationaux qui manifestaient trop ouvertement leur enthousiasme pour la Révolution en subissaient les sévères conséquences. A Cadix, un sieur Priou, négociant, compromis avec des Espagnols réputés « avancés », était retenu aux arrêts dans sa maison (2). Un officier français nommé Pico, et quelques négociants établis à Bilbao, étaient reconduits militairement à la frontière (3).

Si des questions financières et des rivalités jalouses, bien plus que le fait d'être né à Bayonne, avaient fait

(1) Vol. 631, fol. 10.
(2) Rapport du consul général de Cadix, mai 1791, vol. 630, fol. 206.
(3) Dépêche d'Urtubize, 26 mai 1791, vol. 630, fol. 232.

emprisonner Cabarrus au mois de juin 1790 (1), cependant ses attaches étrangères augmentaient la défiance de ses juges, et la qualité de Français valait des vexations spéciales aux personnes de son entourage. Ses domestiques étaient chassés de la Péninsule; son cousin François Batbedat, négociant à Dax, était arrêté dans l'hôtel de son parent et détenu au secret dans les prisons de Madrid (2). La comtesse de Galvez, veuve du vice-roi du Mexique, avait des relations compromettantes au delà des Pyrénées : elle était exilée à Valladolid, et ses gens, presque tous Français, renvoyés dans leur patrie. Un commerçant de Barcelone, nommé Morris, d'abord arrêté pour ses opinions, puis mis en liberté sous caution, ayant continué ses propos et sa propagande, fut enfermé (3).

Le gouverneur de Cadix faisait défense à nos marins de sortir en ville avec la cocarde tricolore, et le ministère français en était réduit à recommander à d'Urtubize de veiller à ce que cette cocarde ne fût pas portée par bravade par des personnes « non militaires (4) ».

D'Urtubize comprenait très bien l'utilité d'une telle circonspection : « Notre révolution cause ici une frayeur que je ne puis vous dépeindre, écrivait-il au comte de Montmorin (5); tout Français est regardé comme un

(1) Cabarrus fut détenu au quartier des Invalides; l'examen de ses papiers ne le compromit pas, mais il avait des ennemis puissants; il ne fut remis en liberté qu'à la fin de 1792. Un jugement solennel détruisit les accusations portées contre lui; il obtint des indemnités, fut créé comte et recouvra toute son ancienne faveur.

(2) M. de Puyabry protesta contre son arrestation, septembre 1790.

(3) Vol. 629, fol. 283.

(4) 19 juin 1791.

(5) Dépêche chiffrée du 16 juin 1791, vol. 630, fol. 283-286.

homme qui veut susciter la révolte... Le nom de Français est un signe de réprobation générale... M. de Florida Blanca a fait établir à Madrid un comité des recherches qui a une inspection générale sur tout le royaume, sans appel à un autre tribunal... Il m'a dit qu'il y avait une Providence, que la nation française était bien coupable, et qu'elle serait certainement châtiée. » Tous ceux qui vivaient aux prises avec ces difficultés sentaient la nécessité de la prudence, et il est possible que M. de Puyabry, harcelé de réclamations par des gens qui souvent s'attiraient, par leurs fanfaronnades, les mesures dont ils se plaignaient, ait répondu avec humeur et finesse à quelques solliciteurs : « Partez, partez, vous serez mieux en France; là, vous êtes tous des rois! » Ce propos faillit lui coûter cher, car les chauds révolutionnaire de Bayonne en firent les plus vives remontrances à Montmorin, à qui, toutefois, ils reconnaissaient des vertus civiques : « Si la nature, disent-ils, avare de ses plus beaux dons, ne vous avait pas doté avec des sentiments si généreux, votre âme s'épurerait dans la fréquentation d'un honnête homme, d'un roi vraiment noble, du restaurateur de la liberté française (1) ! »

M. d'Urtubize se plaignit, dès son arrivée, de ces sévérités; mais M. de Florida Blanca était bien en position de lui répondre : « J'en suis fâché autant que vous, mais vous voyez qu'il est impossible de retenir les Français.

(1) *Lettre de la Société des Amis de la Constitution de Bayonne* à M. de Montmorin. — 31 mai 1791, vol. 630, fol. 250. Ce ridicule fatras, rédigé par quelque pédant de collège, est signé Satanavc, président; Saulabère, secrétaire; Duthil.

Vous êtes nos seuls alliés; cependant je ne vous cache pas que l'on sera obligé de prendre des précautions contre vous (1). »

La cédule d'expulsion régularisa la situation, mais l'aggrava; il y eut même de l'arbitraire inutile : le sieur Puyou, « agent de la nation française », habitait Madrid depuis trente ans; on en voulut conclure qu'il devait prêter le serment; il s'y refusa, comme étant fonctionnaire français (ce en quoi il avait parfaitement raison); mais la procédure dura de longs mois, et, après mille vexations, on saisit ses biens (2). Des Limousins et des Auvergnats avaient établi « dans nombre de villages » d'Espagne « des boutiques de menus objets », dont les affaires étaient si importantes qu'on évaluait à plus de cinq cent mille francs par an l'argent des bénéfices qu'ils envoyaient dans leur pays natal (3). Ordre leur fut donné de fermer les boutiques et de vendre leurs fonds *en gros*. Pour bien accentuer la rupture avec leur ancienne patrie, dans certaines provinces on prescrivit aux étrangers ayant prêté serment de faire venir en Espagne, dans l'espace de six mois, leurs femmes et leurs enfants vivant en France, sous peine d'être eux-mêmes expulsés (4).

En présence d'exigences aussi dures, le départ de nos

(1) Dépêche de d'Urtubize, 26 mai 1791, vol. 630, fol. 232.

(2) Cette affaire revient sans cesse dans les dépêches. Puyou envoyait un long mémoire explicatif à M. de Montmorin le 26 septembre 1791. (Vol. 631, fol. 179 à 182.)

(3) Dépêche de d'Urtubize, 29 août 1791, vol. 631, fol. 105.

(4) Cette mesure si grave et si inhumaine est-elle rigoureusement exacte ? D'Urtubize (dépêche à Montmorin, 6 octobre 1791, vol. 631, fol. 200) ne cite que l'intendance de Séville où de pareils ordres auraient été expédiés. En réalité, ils ne furent pas exécutés.

nationaux était constant; il s'opérait dans des conditions de détresse qu'on peut deviner et dont ces malheureux étaient les victimes innocentes. Des négociants français de Cadix et de Séville fournirent généreusement des fonds pour l'embarquement de leurs compatriotes sans argent, et il en partit « plusieurs navires chargés (1) ». Le brigantin *la Marie-Anne-Thérèse* s'éloigna de Cadix le 16 septembre, ayant à son bord cent trente-quatre Français. A Malaga, quatre-vingt-un quittèrent la ville; de Madrid et des environs, on prétend que douze cents partirent (2). Le 14 septembre, un navire débarqua à Marseille quatre-vingts passagers français; une frégate danoise, qui en compte huit cents, est annoncée à la même époque. Du 22 septembre au 30 octobre, on estima à six cent quatre-vingts les Français qui quittèrent Cadix sur divers bateaux (3).

L'état intérieur de la France ne pouvait ralentir ces précautions sévères de l'Espagne, et si quelque chose devait aggraver les rigueurs, c'étaient bien les déclamations des rhéteurs de l'Assemblée. Le fameux discours de Brissot où, du haut de la tribune, il parlait de la Hollande avec son « prince imbécile et méprisé » ; du « grand inquisiteur » roi de Prusse; de l'empereur d'Autriche « faible et timide » ; des « tyrans obscurs » de la ligue germanique et des « vingt millions d'esclaves de six mille Anglais », ne pouvait satisfaire les Cours européennes et

(1) Dépêche de d'Urtubize, 25 août 1791.

(2) *Id.*, 22 septembre.

(3) Lettre des officiers municipaux de Marseille à M. de Montmorin, 24 septembre 1791, vol. 631, fol. 171.

produisait dans les chancelleries un effet dont la France reçut tout aussitôt le contre-coup.

La Cour de Madrid écoutait ce langage avec stupeur et suivait avec émotion ces verbeuses attaques. « On a été fort surpris ici du discours de M. Brissot et surtout des personnalités sur tous les souverains qu'il s'y permet ; on a été bien étonné que l'Assemblée en ait souffert la lecture (1) », et M. de Florida Blanca n'était que l'écho du bon sens quand il disait à d'Urtubize : « Il est indécent de voir deux ou trois individus qui n'oseraient pas regarder un souverain en face, s'aviser de le tourner en ridicule et de le braver impunément (2). »

La présentation officielle de la Constitution (3) n'eut pas moins d'insuccès auprès de Charles IV que son annonce particulière. M. d'Urtubize, muni d'une lettre autographe de Louis XVI, ne fut pas reçu par M. de Florida Blanca. Il écrivit : pas de réponse. Il demanda une entrevue : même silence. A une audience *publique* (4), il put enfin aborder l'invisible ministre, qui se montra glacial, déclarant que Sa Majesté Catholique connaissait déjà « tout cela » ; qu'Elle ne regardait pas Sa Majesté Très Chrétienne comme libre, et qu'Elle avait défendu à son ministre d'entrer dans la moindre explication. M. d'Urtubize ayant fait allusion à l'entente des puissances européennes et à la conférence de Pilnitz (5) : « Nous ne

(1) Dépêche chiffrée de d'Urtubize, 1er août 1791, vol. 631, fol. 7.
(2) *Id.*, fol. 30.
(3) 18 septembre 1791.
(4) 29 septembre 1791.
(5) Les réunions de Pilnitz, plus célèbres qu'efficaces, eurent lieu au mois d'août 1791. M. d'Urtubize, qui connaissait les sentiments de la Cour

devons compte de nos démarches et de nos projets à personne », repartit sèchement M. de Florida Blanca, qui quitta alors l'appartement (1).

La double conséquence de cette Constitution fut la disgrâce de l'ambassadeur Fernan Nunez et une nouvelle prohibition contre les livres français.

Le comte de Fernan Nunez n'était plus en faveur auprès de son gouvernement. Peut-être avait-il trop bien joué le personnage hésitant dont on lui commanda longtemps de remplir le rôle auprès du ministère français. Il avait mis dans ses fluctuations assez de lenteur pour se trouver en retard même sur la politique expectative de Florida Blanca, et quand sa Cour estimait qu'il fallait rompre, il en était encore aux politesses et aux atermoiements. Ses attaches de famille, ses relations personnelles, son séjour en France pendant les heures d'effervescence où tout changement excitait l'enthousiasme universel, lui faisaient d'ailleurs envisager les choses à un point de vue bien différent de celui sous lequel on les considérait à l'Escurial.

Charles IV avait trouvé molle la conduite de son ambassadeur au moment du retour de Varennes, et il avait été fort mal satisfait des atténuations que celui-ci avait cru pouvoir se permettre dans le texte de sa Déclaration royale en faveur de son cousin.

d'Espagne, écrivait à M. de Montmorin (6 octobre 1791) : « On en attribue tout le succès à M. de Calonne. »

(1) Dépêche du 29 septembre 1791, vol. 631, fol. 186. Il est incontestable que c'est M. d'Urtubize qui présenta la Constitution au gouvernement espagnol; c'est donc par inadvertance que M. Sorel (t. II, p 281) écrit que la notification fut faite par M. de Bourgoing; celui-ci n'arriva à Madrid que cinq mois plus tard.

En principe, il avait décidé son retour, et, pour couvrir son prochain rappel, il lui faisait envoyer une permission de voyager. M. de Fernan Nunez fit naître lui-même l'occasion qu'on attendait, en assistant officiellement le 14 septembre à la séance de l'Assemblée où Louis XVI prêta le serment à la nouvelle Constitution. M. de Florida Blanca saisit ce prétexte pour le blâmer et le faire rappeler.

Les affaires courantes devaient être expédiées par le chevalier d'Yriarte (1), et cette situation plaisait d'autant plus à Charles IV qu'elle replaçait la représentation des deux pays dans un rang d'égalité dont souffrait son amour de l'étiquette : nous n'avions plus d'ambassadeur en titre à Madrid, l'Espagne n'en aurait plus à Paris; un simple chargé d'affaires suffirait de part et d'autre. — Comme le roi d'Espagne avait insisté, sans y réussir, mais de tout son pouvoir, pour conserver M. de Lavauguyon à qui son maître retirait sa confiance, Louis XVI demanda vainement que le comte de Fernan Nunez ne fût pas rappelé. Et, sans doute afin que l'analogie fût complète, de même que M. de Lavauguyon ne rentra pas en France, de même aussi M. de Fernan Nunez ne prit pas ses passeports pour l'Espagne : il se rendit en Belgique (2).

Le texte de cette Constitution et des commentaires dans le goût de l'époque parvint en Espagne malgré les

(1) Né en 1756 à Ténériffe, secrétaire à Vienne et à Paris, ministre plénipotentiaire en Pologne, puis à Bâle (1795). Il mourut à Girone au mois de novembre 1795, au moment où il venait d'être nommé ambassadeur en France.

(2) C'est à Louvain qu'il se fixa. On a déjà vu qu'en 1793 l'arrivée des Français le contraignit à se réfugier à Dusseldorf. Il ne retourna dans sa patrie qu'en 1795.

précautions de la frontière ; trois cents copies manuscrites circulaient dans Madrid, ainsi qu'un pamphlet contre la Cour et le gouvernement espagnol. La propagande révolutionnaire n'en demeurait pas là : dans les villages de la Manche, tous les officiers de carabiniers avaient des journaux français, fournis par les contrebandiers ; la ruse pour déjouer la police alla jusqu'à faire passer par l'Amérique et apporter sur des vaisseaux partis du Pérou les brochures et les livres prohibés (1). On conçoit et on ne peut blâmer les ordonnances nouvelles que le ministère édicta pour arrêter ces manœuvres.

Il fallait que chez Charles IV le respect des principes fût bien fort, et chez Florida Blanca que le sentiment de la conservation fût bien impérieux, pour les pousser dans la voie d'une résistance qui conduisait à une rupture, car le Trésor était obéré, et les armements militaires plus qu'incomplets. Marie-Louise, toute à ses intrigues d'alcôve, avec son insatiable besoin d'argent, comprenait à merveille que ses prodigalités seraient restreintes le jour où il faudrait fournir des subsides de guerre (2).

(1) J'emprunte tous ces détails à une dépêche chiffrée de d'Urtubize, 22 septembre 1791, vol. 631, fol. 167 et 168.

(2) C'est à la fin de l'année 1791 que la folle passion de la Reine pour Godoy s'afficha publiquement. Au mois de juillet, une réunion, qui s'appelait le Comité secret de la Reine, était formée par Godoy et avait pour chef effectif M. de Brancial, sans esprit, mais très intrigant ; il fallut dès lors compter avec lui. (D'Urtubize à Montmorin, 28 juillet 1791, vol. 630, fol. 418.) Au mois d'octobre, Marie-Louise fit cadeau à son favori d'une magnifique berline avec son chiffre surmonté de la couronne royale, et de six chevaux admirablement harnachés. Il suivait dans cette voiture la Reine, quand elle sortait. Lorsqu'il paraissait en public, il était entouré d'une foule de solliciteurs et de courtisans. (*Id.*, 27 octobre 1791, vol. 631, fol. 254.)

C'étaient pourtant ces subsides qu'attendait l'Europe monarchique. Maintenant que l'incapacité de la Constituante et la complicité criminelle de ses chefs avaient, de point en point, réalisé le plan de l'Angleterre en nous faisant rompre notre vieille et naturelle alliance avec l'Espagne, les cabinets du continent se préparaient à partager nos dépouilles. Ils voulaient, ils pouvaient pêcher en eau trouble, et tous disaient comme Hertzberg au roi de Prusse : « C'est le bon moment. » Berlin, Vienne, Pétersbourg entendaient faire payer à l'Espagne, avec son or d'Amérique, les frais d'une campagne lucrative dont supporterait tout le poids l'armée mercenaire du roi de Suède, désigné comme généralissime, pour la circonstance. Mais les doublons d'Espagne se faisaient rares, et Gustave III, prenant ses précautions, n'était pas aussi étourdi qu'on l'avait supposé. « Si pour l'héroïsme, disait Grimm, il est de la famille du chevalier de la Manche, du côté des petits profits, il est entièrement dans les principes du bon Sancho, qui pensait au solide (1). »

Les émigrés ne pouvaient rien souhaiter pour leur cause de plus efficace que l'appui combiné de l'Espagne et de la Russie, ni rien de plus logique : à Madrid, c'était un parent désireux de protéger les princes de sa maison; à Saint-Pétersbourg, une impératrice très déterminée à écraser des idées qui menaçaient ses habitudes d'autocratie. Les deux cours paraissaient donc désignées pour être le boulevard des principes monarchiques (2).

(1) Grimm à Catherine II, lettre du 5 décembre 1790.

(2) En homme qui voit de haut, Vaudreuil expliquait fort bien pourquoi l'Espagne et la Russie étaient plus préparées que les autres nations

Mais les circonstances sont plus fortes, bien souvent, que les raisons, et la politique flottante du gouvernement espagnol tenait surtout aux circonstances.

A une nouvelle entrevue qu'il eut avec M. d'Urtubize, le 1er octobre, M. de Florida Blanca assura son interlocuteur des intentions pacifiques de sa patrie : Sa Majesté Catholique n'avait jamais voulu entrer dans le projet de déclarer *Monsieur* « régent du royaume », mais Elle voulait avoir la preuve positive de la liberté de son infortuné cousin (1).

Ces paroles, moins sévères que celles auxquelles il était habitué, firent naître dans l'esprit de notre chargé d'affaires un assez singulier projet que le propre embarras de Florida Blanca vint encourager.

Il écrivit une longue lettre au ministre espagnol, lui exposant que Sa Majesté Catholique pouvait rendre deux services de la plus haute importance à son royal cousin : proposer sa médiation entre les Cours d'Autriche, de

d'Europe à résister aux idées révolutionnaires et à en moins souffrir; il en donnait des motifs qui ne sont pas sans valeur :

« Tous les gouvernements de l'Europe seront ébranlés, tous les sujets seront gangrenés; l'Espagne et la Russie échapperont seules à la contagion, parce qu'elles sont placées aux deux extrémités du Midi et du Nord; voilà ce qui leur est commun; mais d'autres causes encore leur sont particulières. L'Espagne sera défendue *par l'honneur*, dont les restes augustes s'y sont réfugiés, *par la religion* qui y est encore respectée et *par l'Inquisition*, si calomniée, mais si utile. — La Russie sera défendue par la grande réputation et l'habileté de sa souveraine, par l'ignorance et l'obéissance passive des Russes. Tout le reste, et surtout l'Angleterre, sera victime de notre révolution avant quatre années, à moins que, secouant le joug politique du cabinet de Saint-James, les puissances ne se réunissent pour venger la majesté divine et humaine, attaquée par des athées et des régicides. » Lettre à la marquise de Vaudreuil, 5 février 1794.

(1) Vol. 631, fol. 189.

Russie et de Prusse « pour arrêter la vivacité des résolutions prises dans la conférence de Pilnitz » ; — prouver à l'Europe la liberté de Louis XVI en l'engageant à le venir voir en Espagne, pendant que Marie-Antoinette et la famille royale resteraient à Paris afin de ne pas soulever l'inquiétude populaire (1).

M. d'Urtubize put s'applaudir de son initiative, car M. de Florida Blanca répondit le jour même :

« L'attente du roi d'Espagne au sujet de la pleine liberté du roi de France est évanouie! L'acceptation forcée de la nouvelle constitution prouve que cette liberté est illusoire.

« C'est ce que fait un esclave lorsque, ne pouvant briser ses fers, il baise les chaînes qu'il ne peut éviter, et tâche de gagner et d'adoucir son maître par tous les moyens qui sont en son pouvoir pour en obtenir un traitement moins dur. »

Entourée d'une populace qui la terrorise, l'Assemblée elle-même n'est pas libre.

Pour prouver sa liberté, il faudrait que Louis XVI vînt dans une ville frontière, en Suisse, en Hollande, si l'on voulait l'île des Faisans, terrain neutre qui évoquerait les grands souvenirs de la paix conclue en 1659. Dans ce dernier cas, Charles IV ne refuserait pas une entrevue; et l'on pourrait aviser aux moyens d'arrêter la guerre civile en France et le démembrement possible de l'État par les armées alliées. Il est nécessaire *qu'en même temps* la Reine et ses enfants soient en sûreté.

Il ne sera pas possible de traiter avec la France tant

(1) 7 octobre 1791, vol. 631, fol. 205-206.

que ne seront pas sauvegardés « les droits sacrés de la « religion et de la propriété, particulièrement ceux du « clergé et de la noblesse, en ce qui regarde le culte, la « discipline et les prééminences d'honneur ».

Les puissances du continent ont parfaitement le droit de se mêler des affaires de la France, car ce pays est le foyer des maximes qui troublent tous les pays d'Europe. L'Empereur est lésé, l'Espagne compromise, « le Pape « est offensé avec raison, et de l'usurpation de son auto- « rité pontificale, et de celle de ses États d'Avignon ». Une propagande active est faite chez les voisins de la France contre les couronnes. A l'Assemblée, tous les princes sont insultés impunément.

Louis XVI n'a même plus le pouvoir de faire la guerre ou la paix. Quelle garantie restera désormais aux Cours qui traiteront avec lui (1)?

M. d'Urtubize vit bien que le désir de tout pacifier avait inspiré la réponse du ministre; cette hésitation lui sembla le premier pas d'une politique nouvelle, et il s'en applaudit en transmettant ces ouvertures à Paris par un courrier extraordinaire, en même temps qu'il assurait M. de Florida Blanca que l'ère des violences était close, que la Révolution était fixée, et que toutes choses allaient désormais marcher d'une façon très pacifique.

M. de Florida Blanca témoignait déjà moins d'optimisme, car c'était tout un plan de « contre-révolution » qu'il développait :

1° Louis XVI se rendra dans une place frontière et y

(1) 7 octobre 1791, vol. 631, fol. 201-204.

sera pleinement libre; là il donnera à la Constitution sa sanction ou il la refusera, de son plein gré.

2° Si le Roi ne peut ainsi venir en lieu sûr, les puissances européennes cesseront avec la France toute communication, et renverront sur-le-champ ses ambassadeurs.

3° Toutes relations, même commerciales, seront rompues avec elle; on s'emparera de sa marine marchande.

4° Sur chaque frontière on placera un cordon de troupes.

5° Appuyés par une armée volontaire que commandera le roi de Suède, Monsieur et le comte d'Artois entreront en France; les Couronnes fourniront l'entretien de ces troupes.

6° Cette armée « française », dirigée par un souverain étranger assez éloigné pour n'avoir pas d'intérêt d'annexion, proclamera qu'elle ne combat que les perturbateurs de l'ordre public et qu'elle sauve le royaume d'un démembrement.

7° Un congrès des puissances sera tenu dès que l'entière liberté de Louis XVI sera assurée (1).

Ce plan parut à M. de Florida Blanca excellent, et il en communiqua aussitôt les termes à tout le corps diplomatique. Ces idées étaient dans l'air, et cette démonstration pratique de la liberté ou de la dépendance du Roi venait à tous les bons esprits. A la même heure, Mallet du Pan proposait une marche à peu près identique, en conseillant à

(1) 13 octobre 1791, vol. 631, fol. 224.

Louis XVI de se retirer à Fontainebleau ou à Compiègne; les entraves que les meneurs eussent mises à ce départ auraient prouvé la servitude du monarque ou suscité un effort légitime des royalistes dévoués (1). Il paraît que M. de Montmorin appuya de tout son pouvoir ce projet; par trois fois il se jeta aux pieds de la Reine pour l'y faire consentir; mais cette princesse, que la populace appelait déjà « l'Autrichienne », demeura inflexible dans sa résolution généreuse, préférant courir un danger personnel que de fournir un prétexte à une insurrection qui fût devenue promptement sanglante. M. de Montmorin ne pouvait plus approuver ce que les circonstances rendaient impossible; à M. d'Urtubize, qui avait d'ailleurs insisté sur le caractère purement officieux des pourparlers de Madrid, il envoya un désaveu poli, mais très net, lui enjoignant de n'accepter désormais aucune proposition semblable à cette « fable », et de ne plus « sortir des instructions précises qu'il recevrait (2) ».

L'ouverture des séances de l'Assemblée législative, l'agitation croissante des faubourgs, les mouvements séditieux des sections, les déclamations des journaux et des clubs absorbaient, à Paris, les soins de M. de Montmorin, dont les jours ministériels étaient comptés. Vingt-quatre heures après sa réponse à M. d'Urtubize, il donnait sa démission, laissant le pouvoir affaibli, le cabinet démembré, et léguant à son successeur l'exemple toujours décevant d'un honnête homme dont les faiblesses excessives ont été plus nuisibles à la cause qu'il prétendait

(1) Mallet du Pan, *Correspondance*, t. I, p. 248.
(2) Dépêche de Montmorin, 29 octobre 1791, vol. 631, fol. 262-263.

servir que les exagérations d'un zèle indiscret ou même les abandons d'une connivence déclarée.

M. d'Urtubize calma son ardeur, mais il n'en restait pas moins avéré que l'Espagne, hésitante dans sa ligne de conduite, n'était nullement disposée à brusquer les choses, et c'était une force pour le gouvernement français que d'être instruit de cette faiblesse.

Ce jeu de bascule durera plus d'un an et ne prendra fin qu'au moment où l'attentat du 21 janvier, soulevant dans toute l'Europe un long cri d'horreur, mettra à Charles IV l'épée à la main. C'est cette politique que Sandoz-Rollin appelait un « mystère d'inconséquence », que la logique condamne, mais que les ressources insuffisantes du trésor royal expliquent beaucoup et justifient un peu. Par ailleurs, M. de Florida Blanca n'était nullement incité à soutenir la cause des princes français, dont le caractère ne lui était pas sympathique, et sur l'activité desquels il faisait de sévères réserves : « Que faut-il espérer, disait-il à l'ambassadeur de Catherine II, de gens qui s'occupent plus de leurs plaisirs que des revendications de leurs droits? La masse d'argent que je leur donne est jetée au vent. » C'était donc surtout pour la forme qu'il accréditait auprès d'eux un diplomate espagnol, ancien ambassadeur à la Cour de Saxe, M. d'Aunis, qui ne semble même pas être parti pour Coblentz ou Turin, mais avoir noué des relations dans le Sud-Ouest avec les chefs royalistes, notamment M. de Toulouse-Lautrec, avec qui, au dire de d'Urtubize, il aurait eu des entrevues secrètes à Figuières (1).

(1) Dépêche du 22 décembre 1791, vol. 631, fol. 383. On prétend

S'il avait peu d'attrait pour la personne des princes, M. de Florida Blanca se montrait plus favorable aux idées qu'ils représentaient, et ouvrait volontiers sa porte à leurs partisans. M. de Lavauguyon se rendait chez lui régulièrement deux fois par semaine; il avait organisé une correspondance avec le baron de Breteuil et menait en réalité tout le mouvement royaliste d'Espagne, bien qu'il semblât partager la responsabilité de la direction avec le duc d'Havré (1). Ce dernier écrivait beaucoup de lettres sans jouir d'autant de crédit à la Cour; à lui les apparences, à M. de Lavauguyon la confiance de Charles IV. A côté d'eux, les personnages les plus marquants de l'émigration étaient le duc de Luxembourg (2), M. de Gand (3), le duc de Crillon, le vicomte de Noë. Le nombre des proscrits augmentait chaque jour; en Catalogne, on comptait deux mille Français réfugiés.

Pendant les derniers mois de l'année 1791, l'hési-

qu'il fournit 800,000 livres pour gagner les régiments de Perpignan et fomenta une révolte dans la garnison de cette ville. C'est inexact : il y eut à cette époque des rixes entre le régiment de Cambrésis, fidèle à Louis XVI, et le régiment de Médoc, gagné à la cause des clubs ; le Directoire du département profita de l'occasion pour déférer à la Haute Cour d'Orléans plusieurs soldats de Cambrésis, « cette vermine qui corrodait depuis si longtemps la Constitution française » (??), et ces malheureux furent assassinés à Versailles. — Voir tous les détails de cette affaire dans A. Torreilles, *Le clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*, chap. VII, § I.

(1) Il était arrivé à Madrid le 20 septembre 1791, venant de Bruxelles. Coblentz, Turin et Gênes.

(2) Il fut présenté au Roi et à la Reine le 25 décembre 1791 par le duc d'Havré.

(3) Grand d'Espagne, maréchal de camp; autorisé par Louis XVI à prendre du service en Espagne au mois d'avril 1791, il arriva à Madrid le mois suivant.

tion du gouvernement se traduisit par de toutes petites ıoses, mais qui avaient, à Madrid, une importance écisive : des détails d'étiquette. M. d'Urtubize ayant été ıvité, le 4 novembre, au grand dîner d'apparat donné à occasion de la Saint-Charles, il s'empressa d'avertir son ouvernement de ce « retour » qui avait causé un grand tonnement aux autres ambassadeurs, et dont ils étaient enus lui faire leurs compliments (1). Voilà pour la politique e conciliation; la politique de rupture reçut à son tour es gages : Louis XVI ayant écrit une lettre personnelle Charles IV sur le maintien de la paix, M. de Florida lanca répondit le 19 novembre : « Sa Majesté Catho-que a besoin de plus de temps et de plus d'expérience e la conduite des Français envers leur Roi et envers 'Espagne, pour se résoudre à faire une réponse catégo-ique (2). »

Les antécédents du successeur de M. de Montmorin ıe pouvaient inspirer beaucoup de confiance : Claude de ,essart avait occupé médiocrement de petites fonctions, ıar la faveur de Necker; le hasard lui fit recevoir le por-efeuille des finances, puis celui de l'intérieur, puis elui de la marine; MM. de Moustier, de Ségur, de Choi-eul et de Narbonne ayant refusé de prendre la direction les affaires étrangères, on lui confia l'intérim avec regret, t il l'accepta avec hésitation, « *maître Jacques* de la :onstitution, bon à tout et propre à rien (3) ».

(1) Vol. 631, fol. 282.
(2) Id., fol. 314.
(3) Masson, *Le département des Affaires étrangères pendant la Révo-ıtion*, p. 124. Sa naissance et son nom sont entourés d'obscurité; il paraît

Le discours de Brissot (1), qui se faisait décidément une spécialité des insultes aux souverains, eut un pénible retentissement à la Cour d'Espagne qu'il avait bafouée et flétrie. A Paris, le chevalier d'Yriarte réclamait en vain auprès des ministres des mesures contre les journaux et les brochures qui traînaient dans la boue son roi et son pays ; à Madrid, M. d'Urtubize, se sentant débordé par les événements, ne pouvait que se renfermer dans un silence embarrassé.

Il parut habile, puisqu'on ne pouvait changer la situation, de changer le personnel ; c'est le grand moyen des politiques sans caractère qui accordent trop aux circonstances et attendent tout de l'imprévu. On songea que, depuis le mois de juin 1790, on avait nommé à l'ambassade de Madrid un titulaire qui n'avait occupé ce poste que sur le papier. Sous le titre d'envoyé extraordinaire, il ferait peut-être merveille auprès de M. de Florida Blanca, pour qui il n'était pas un étranger. M. de Bourgoing était un homme intègre, conciliant, bien élevé, connaissant l'Espagne pour l'avoir habitée neuf ans, comme secrétaire de M. de Montmorin ; celui-ci avait d'autant plus apprécié son subordonné que leurs qualités et leurs défauts avaient beaucoup de ressemblance ; tous deux étaient des cœurs honnêtes, mais des esprits timides

probable qu'il s'appelait Valdec. Son caractère était doux, et l'aménité de ses manières le firent apprécier de Louis XVI. Son attachement à ce prince le désigna aux fureurs des Girondins. Accusé par l'Assemblée, déféré à la Haute Cour d'Orléans, il fut assassiné à Versailles le 9 septembre 1792, avant même d'avoir pu se trouver en face de ses juges.

(1) 29 décembre 1791

et des âmes faibles (1). Il y avait vingt mois que M. de Bourgoing attendait à Hambourg l'ordre de se rendre à Madrid; au mois de février 1792, il se mit en route pour franchir les Pyrénées, allant tenter la chance que peut offrir un homme nouveau qui n'apporte que des combinaisons usées. Il apparaît comme le premier envoyé d'un régime révolutionnaire caché encore sous l'étiquette de la royauté; avec lui, les rapports diplomatiques portent officiellement l'empreinte de cette contrainte inévitable entre deux gouvernements si disparates de tendances, d'usages et de traditions.

(1) « Vous le connaissez. C'est la créature de M. de Montmorin; je laisse à vos réflexions à en tirer les conséquences. » Vaudreuil au comte d'Artois, 5 juin 1790.

CHAPITRE III

LES DÉBUTS RÉVOLUTIONNAIRES

1792-1795

M. de Bourgoing nommé à Madrid. — Le comte d'Aranda. — Premières faveurs de Godoy. — Dumouriez, ministre. — Le 10 août; les explications de Lebrun. — Les prêtres refugiés en Espagne; le décret de déportation. — L'émigration. — Les princes français sollicitent le concours de l'Espagne pour protéger nos colonies d'Amérique. — Tentative de Charles IV pour sauver Louis XVI. — Le 21 janvier 1793. — Horreur de l'Espagne; enthousiasme de toutes les classes contre les régicides. — Rupture. — La guerre. — Propagande révolutionnaire. — Le traité de Bâle.

M. de Bourgoing (1) atteignait les portes de Madrid le 25 février 1792, sans grande confiance dans sa mission, qui se résumait en trois points :

Améliorer la situation des Français en Espagne;

Obtenir l'influence de celle-ci pour rompre la ligue formée par les puissances européennes;

Maintenir l'union des deux nations.

(1) Jean-François de Bourgoing quitta à vingt ans le métier militaire pour embrasser la carrière diplomatique, où il obtint, pendant quarante ans, des succès dus à son activité et à son honorabilité. Secrétaire de légation à Ratisbonne (1768), puis chargé d'affaires, premier secrétaire à Madrid (1777), il revint en France en 1787. Ministre plénipotentiaire à Hambourg, ambassadeur en Espagne (1792-1793), ministre en Danemark (1801), puis en Suède, puis à la cour de Saxe (1808), il mourut en 1811. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels il convient de citer son *Tableau de l'Espagne moderne*, 3 vol. in-8°.

La première partie de ce programme ne pouvait être raisonnablement atteinte tant que subsisteraient en France les causes qui avaient fait naître les précautions incriminées; la seconde était radicalement impossible, le cabinet de l'Escurial ne possédant pas l'ascendant nécessaire pour l'obtenir; la troisième dépendait beaucoup des événements qui allaient se dérouler de ce côté des Pyrénées.

Le sentiment de gêne qui avait paralysé M. de Bourgoing le jour où il avait posé le pied en Espagne ne fit que s'accroître à Madrid. Instruit rapidement des affaires courantes par M. d'Urtubize, il écrivait à M. de Lessart : « Notre représentant à Madrid n'y jouit d'aucune considération; les seules personnes bien vues sont le duc d'Havré, le vicomte de Gand, le vicomte de Noë. » Ces pensées attristantes lui étaient confirmées, sous une forme courtoise et diplomatique, dès le lendemain même, dans sa première audience, par M. de Florida Blanca, qui lui exposait, avec un invincible bon sens, les dangers que les maximes de l'Assemblée constituante faisaient courir à toutes les monarchies (1).

M. de Bourgoing arrivait à temps pour assister à une curieuse révolution de palais : le 29 février, Florida Blanca était disgracié et remplacé par le célèbre comte d'Aranda.

Il régnait trop d'esprit de coterie dans ce changement ministériel pour qu'il soit prudent de caractériser deux politiques dans ces deux personnages; aussi bien n'é-

(1) Vol. 632, fol. 170.

taient-ils pas seuls en cause; toutefois, le retour aux affaires du persécuteur acharné des Jésuites, de l'ami de Voltaire, du fondateur et du premier grand maître de la franc-maçonnerie ibérique (1), ne pouvait faire naître grand espoir chez les Espagnols, profondément attachés à leur religion et vivant paisibles sous le ministère de Florida Blanca.

Ce dernier s'était élevé à la première charge du royaume par un incontestable talent d'homme d'affaires; son influence, amoindrie depuis la mort de Charles III, était longtemps restée forte, et il avait fallu l'intrigue d'un personnage qui apparaissait alors sur la scène du monde, pour précipiter sa disgrâce. C'était Godoy. La situation de ce petit cadet de province auprès de Marie-Louise n'a jamais été un secret pour personne, pour ses contemporains moins que pour d'autres, tant le cynisme de ces relations était affiché. Le jeune garde du corps s'attira les bonnes grâces de la Reine, plus âgée que lui de dix ans (2), et, à travers mille péripéties scandaleuses, ce

(1) Don Pedro Abarca de Bolea, comte d'Aranda, appartenait à une famille distinguée d'Aragon. Il fut longtemps ambassadeur d'Espagne auprès d'Auguste III, roi de Pologne; ministre d'État en 1765 et président du Conseil de Castille. Il eut la part la plus odieuse dans l'expulsion des Jésuites espagnols; il fit tout son possible pour déchristianiser son pays. Rome ayant obtenu son renvoi, il fut neuf ans ambassadeur à Paris et s'y lia avec toute la secte philosophique. Il reparut momentanément aux affaires en 1792, révolta Charles IV par sa faiblesse envers les révolutionnaires, et mourut en 1794 dans une complète disgrâce. Pendant ce dernier ministère, qui dura neuf mois, les affaires, au témoignage de l'ambassadeur Zinoviev, allèrent de mal en pis; il se montra ignorant et ridicule. Sa chute, au mois de novembre 1792, ne causa sur le public aucune impression.

(2) Manuel Godoy naquit à Badajoz en 1764; il mourut à Rome en 1823.

sentiment ne s'éteignit plus. Il avait été contrarié à ses débuts par les aumôniers de la Cour; en présence d'un obstacle qui pouvait détruire sa fortune naissante, le favori, fort irrité déjà contre Florida Blanca, qui se refusait à saluer le soleil levant, résolut de supprimer par un double coup d'audace les adversaires de sa passion et de son ambition.

Il parvint à donner à Marie-Louise un confesseur dans les idées « philosophiques » (1), libre de « préjugés et de fanatisme », prompt à fermer les yeux, prêt à calmer les suprêmes scrupules de la Reine, superstitieuse sans religion, et par elle à gagner le Roi. M. Musquirz, chapelain d'honneur de la Cour, accepta ce rôle odieux. Cette comédie, qui forme bien le second acte de l'intrigue de Mme de Pompadour auprès de Louis XV pour perdre les Jésuites rebelles à ses propositions de complaisance, cette comédie réussit de point en point, et, après huit années d'oubli, d'Aranda, dont on n'avait pas à craindre les scrupules de morale, fut rappelé, afin de servir de paravent, de ses terres d'Aragon.

Mais pour sectaire qu'il était et porté, par son passé, à trouver bonnes les mesures antireligieuses de la Constituante, d'Aranda ne pouvait oublier tout à fait les devoirs essentiels d'un ministre du roi d'Espagne : il tint la politique révolutionnaire en suspicion, et, dès leur première conversation, ne le cacha pas à Bourgoing.

Les usages voulaient que Charles IV parût plus affable; il reçut avec grâce le nouvel ambassadeur lors de sa pré-

(1) Dépêche de Bourgoing, vol. 632, fol. 198.

sentation officielle (1er avril); mais la Cour lui fit assez grise mine, tout occupée des honteuses et incompréhensibles faveurs dont était accablé Godoy, fait grand d'Espagne, créé duc d'Alcudia, et mis en possession d'une fortune territoriale évaluée à 40 millions (1).

En France, tout cédait aux fureurs de la Gironde : de Lessart, trahi par les événements, l'était plus encore par les politiciens en qui il avait placé sa confiance. Par un déni de justice odieux, il est sacrifié aux déclamations de Brissot, de Vergniaud et d'Isnard. Mais le soldat théoricien qui vient prendre sa place le vengera sur ceux-là mêmes qui le livrent lâchement à une populace sans entrailles.

Dumouriez entra au département des affaires étrangères le 15 mars, avec un entourage d'énergumènes, d'ignorants et de faméliques. Il avait été trop mêlé dans sa vie à la diplomatie secrète pour n'avoir pas des « idées » sur l'organisation de l'Europe; il déploya une activité dont on retrouve encore aujourd'hui le témoi-

(1) On fit revivre pour lui l'amirauté de Castille, vacante depuis un siècle. Charles IV prétendait bénévolement que Godoy, descendant des rois goths, était son parent! Voici l'énumération de ses titres, prise sur l'en-tête des actes publics : « Don Manuel de Godoy y Alvarès de Faria Rios, Sanchez Zanora, prince de la Paix, duc d'Alcudia, seigneur du Soto de Roma et de l'État d'Albala. Grand d'Espagne de 1re classe; regidor perpétuel de la ville de Santiago; chevalier de l'ordre de la Toison d'or; grand-croix de l'ordre de Charles III; commandeur de la commanderie de Valencia, Ventoro, Rivera et Accuchal dans l'ordre de Saint-Jacques; chevalier grand-croix de la religion de Saint-Jean; conseiller d'État; premier secrétaire d'État et des dépêches; secrétaire de la Reine; surintendant général des postes et des chemins; protecteur de l'Académie royale des arts et du cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique, laboratoire chimique et de l'observatoire astronomique; gentilhomme de la chambre de la Reine; capitaine général des armées royales; inspecteur et major du corps royal des gardes du corps. »

gnage sur les pièces de chancellerie, annotées de sa main; mais son attention était trop portée vers l'Allemagne, où il sentait que son épée de général allait lui tailler un rôle plus important que sa plume de ministre, pour qu'il s'occupât beaucoup de l'Espagne. Quand, après trois mois de discussions stériles, il retourna prendre un commandement à l'armée du Nord, il n'avait rien écrit de saillant à notre représentant à Madrid. L'Espagne n'entrait pas comme élément dans ses expériences d'alchimie politique.

Le duc de Lavauguyon avait conservé ses relations, sa haute influence, son prestige d'autant plus facilement que les événements du 20 juin, l'envahissement des Tuileries et les outrages à la famille royale accentuaient le mécontentement et l'effroi des Bourbons d'Espagne vis-à-vis de la Révolution.

L'attentat du 10 août les porta à leur comble. Lebrun (1), le nouveau ministre des « relations extérieures », s'efforçait en vain d'expliquer les événements en voulant armer Bourgoing « contre la malveillance et la prévention par un récit exact des faits », où il dénatu-

(1) Pierre Tondu, dit Lebrun, d'une origine plus que modeste, avait été élevé gratuitement dans une maison religieuse; après un court passage au séminaire, il devint l'abbé Tondu ; puis il quitta la soutane, changea de nom et fut deux ans soldat. Au moment de la Révolution, dont il adopta tous les principes, il était journaliste à Liège; en 1790, il vint à Paris; Dumouriez l'attacha à ses bureaux; au 10 août, ses relations avec les Girondins le firent appeler au ministère. Il y montra une modération relative, si bien qu'il fut guillotiné le 17 décembre 1793. La femme de son protecteur Roland a dit de lui : « Il n'avait ni activité, ni esprit, ni caractère. » C'était, au jugement de M. Sorel, un aventurier subalterne et obscur. (*L'Europe et la Révolution*, t. II, p. 295.)

rait toutes choses, non sans prévoir que l'Espagne se laisserait peu convaincre par des sophismes ou des mensonges; il entrevoyait la rupture : « Si vous êtes obligé de vous éloigner, vous demanderez à M. d'Aranda à laisser M. d'Urtubize dans la même qualité de chargé d'affaires; si ce ministre refuse, vous vous bornerez à requérir qu'on laisse à Madrid nos agents pour les relations commerciales (1). »

Les périphrases paraissaient creuses et les *raisons* mal fondées. La position de Bourgoing n'était plus tenable; cent vexations, terribles coups d'épingle de l'étiquette, lui étaient prodiguées : aux cercles de la Cour, le Roi et la Reine affectaient de ne lui point parler; il se voyait refuser, et n'osait pas s'en plaindre, la porte des palais mis ordinairement à la disposition des ministres de France dans les déplacements royaux; d'Aranda lui déclarait tout net qu'il ne pouvait plus l'entretenir d'affaires après les derniers événements (2). Il fallait courber la tête et feindre de ne pas comprendre, car les dépêches de Lebrun-Tondu se succédaient pressantes et impératives, lui recommandant d'éviter à tout prix une rupture.

La captivité de Louis XVI, les massacres de septembre, la loi des suspects, les arrestations multipliées, la déportation des prêtres fidèles, l'envahissement de la Lorraine, la prise de Verdun, c'était beaucoup à la fois, c'était trop, pour l'incapacité des Girondins au pouvoir; ils s'effrayaient d'une guerre possible sur nos frontières

(1) Dépêche à Bourgoing, 21 août 1792, vol. 633, fol. 297 à 300. — Voir aux *Pièces justificatives*, n° III.
(2) Vol. 633, fol. 306.

méridionales, bien que leur outrecuidance ne sût pas voir encore l'abîme ouvert sous leurs pas.

Dans les circonstances critiques, les cœurs faibles ne sont pas à leur place : M. de Bourgoing manquait sans doute d'énergie, et sa conduite demeure blâmable en ces jours difficiles; il parut applaudir aux événements de France, souscrivit à tous les changements, ne se refusa à aucune promesse, prêta et fit prêter à ses subordonnés le nouveau serment civique dont la formule lui fut envoyée toute faite, proposa (après l'injonction de Lebrun) une retenue sur ses appointements pour entretenir six « citoyens soldats, tant que la liberté de la République serait menacée par des ennemis en armes », jura de se conduire en bon républicain et couronna ces défaillances successives en renvoyant sa croix de Saint-Louis aux « citoyens commissaires des Pyrénées » !

Au milieu de tous ces bouleversements, les complaisances de d'Aranda pour les révolutionnaires ouvrirent les yeux de Charles IV; Godoy saisit ce prétexte ou en profita : il devint premier ministre, le 15 novembre 1792. Sa froideur en recevant Bourgoing ne présageait pas un terrain favorable aux espérances de notre plénipotentiaire; mais n'ayant pas d'intérêt à une guerre qui pouvait compromettre sa fortune récente, le duc d'Alcudia chercha à gagner du temps, souhaitant cette même neutralité que le ministère français redoutait de voir rompre. Cet objectif réciproque était cependant subordonné au sort que la Convention réservait à Louis XVI. Sur ce point, les sentiments de famille de Charles IV étaient formels; il fit demander que son cousin pût se réfugier en Espagne,

et offrit officiellement l'hospitalité de ses États à toute la famille royale (1).

A peine le procès était-il commencé que, sur son ordre, son représentant à Paris, le chevalier d'Ocariz, protesta par une lettre imprimée (2) contre le sort réservé à Louis XVI, et proposa la neutralité de l'Espagne et sa médiation auprès des autres puissances, si ses jours étaient sauvegardés. Lebrun communiqua cette note à la Convention, qui passa dédaigneusement à l'ordre du jour (séance du 17 janvier 1793), tandis que la Montagne s'impatientait de ces lenteurs et que Danton voulait que l'on déclarât, séance tenante, la guerre à l'Espagne pour cette suprême tentative faite au nom des sentiments les plus naturels de la famille et de l'humanité.

On était ainsi préparé aux éventualités tragiques, et cependant le crime du 21 janvier fut un coup de foudre pour Charles IV. L'horreur du régicide retentit douloureusement dans le cœur du peuple espagnol, fidèle à ses traditions monarchiques et gardant un respect en quelque sorte religieux pour la personne des princes sacrés par l'Église.

Au service funèbre que MM. d'Havré, de Lavauguyon et de Calonne (3) firent célébrer à Madrid pour le repos de l'âme de leur maître, il y eut un concours immense;

(1) Vol. 634, pièces 139-145.

(2) « De l'imprimerie du *Patriote français* », rue Favart, n° 3. Feuille in-8° à deux colonnes, 26 décembre 1792.

(3) Il était arrivé à Madrid le vendredi 28 décembre 1792, de la part des frères de Louis XVI, demandant des subsides et un asile en Espagne, au moins pour l'un d'eux. Dépêche de Bourgoing du 31 décembre, vol. 634, pièce 186.

les églises étaient pleines de gens en prières, on lut en chaire le testament du feu roi (1); la noblesse entière prit le deuil; dans les théâtres et les lieux publics, le peuple poursuivait de ses huées les modes françaises et ceux qui les portaient. L'*Almanach royal* n'accordait plus déjà à Bourgoing que le titre de « chargé d'affaires », et le plaçait à la queue de tout le corps diplomatique; Godoy lui fit dire « qu'il eût à s'abstenir pour le présent de venir lui faire une visite »; un second refus encore plus sec aggrava la situation : le 19 février, il recevait ses passeports libellés pour le « ci-devant ministre de Sa Majesté Très Chrétienne », et le 23 il quittait Madrid.

« J'avais eu la faiblesse de désirer franchement de rester en paix avec la France, disait Charles IV; mais je vois bien qu'il n'y a pas moyen de traiter avec un pareil gouvernement (2). »

C'était en effet la guerre à brève échéance : le 7 mars, la Convention la décréta; quinze jours après, une déclaration du roi d'Espagne y répondit. Sans être prêt, — car l'argent et les hommes faisaient défaut des deux côtés, — on s'était préparé depuis longtemps. Dès le mois de mai précédent, notre ambassadeur envoyait les rapports les plus circonstanciés sur la maison du Roi (formée de six bataillons de gardes espagnoles, six de gardes wallones, trois compagnies de gardes du corps, quatre escadrons de cavalerie); sur l'armée espagnole, composée de quarante-sept régiments d'infanterie (trente-cinq nationaux, douze étrangers) et de seize mille cavaliers. Il signalait l'absence

(1) Vol. 635, pièces 148 *bis* et 176.
(2) Bourgoing à Lebrun, 31 janvier 1793, vol. 635, pièce 79.

des régiments séjournant en Amérique; il expliquait les côtés faibles d'un recrutement qui complétait les vides par des gens sans aveu, arrêtés dans les rues; il évaluait la force du cordon formé sur la frontière à dix mille hommes à peine, y compris les garnisons des places; il n'oubliait pas la difficulté qu'éprouvait le ministre de la guerre pour renforcer les troupes suisses, puisqu'on n'admettait que des soldats catholiques (1). L'état de la marine espagnole était relevé minutieusement (2).

Au mois d'octobre, de nouveaux détails parvenaient au ministère français, évaluant le chiffre des troupes disponibles à quarante mille hommes au plus, en tenant compte des absences, ainsi réparties : 6,750 en Navarre et Biscaye, 29,150 en Catalogne, 2,400 dans l'Aragon, 6,000 pour les régiments provinciaux (3).

(1) Vol. 633, fol. 112. En tête de cette note, Dumouriez a écrit de sa main : *A garder.*

(2) 73 vaisseaux de ligne, dont 12 ou 15 en très mauvais état; 45 frégates, 6 corvettes, 13 flûtes ou transports, 16 chebecks, 10 balandres, 33 brigantins, 6 goélettes, 5 pataches, 4 galères, 4 galiotes à rames, 24 bombardes, 32 chaloupes canonnières, 11 obusières. — Vol. 633, fol. 184.

(3) Infanterie en Aragon : 3,000 hommes à Saragosse, 500 à Jaca (régiment de la Princesse).

Cavalerie en Catalogne : 600 carabiniers, 600 volontaires d'Aragon venus de l'Estramadure, 600 hommes du régiment du Roi, 600 hommes de la cavalerie de Farnèse venant d'Andalousie, 300 hommes des escadrons des volontaires d'Espagne, 5 régiments de cavalerie (3,000 hommes), 3 régiments de dragons (900 hommes), le régiment de Villa-Viciosa (300 hommes).

Infanterie en Catalogne : bataillons des régiments de Tolède, Murcie, Majorque, Savoie, du prince de Malaga (11,000 hommes), 60 compagnies de grenadiers.

Biscaye et Navarre : le régiment de la Couronne.

Vol. 633, fol. 397-398.

Après le 10 août, en prévision d'une rupture, on avait donné l'ordre de marche aux troupes de ligne et aux bataillons de chasseurs ; à Saragosse, on fabriquait des tentes de campagne (1).

Satisfait de ces procédés de délation qui, en France, remplissaient les prisons de « suspects », le gouvernement girondin avait organisé un système d'espionnage pour l'étranger.

« Le conseil exécutif provisoire, écrivait Lebrun à Bourgoing (2), vous autorise à faire les sacrifices d'argent que vous croirez nécessaires pour monter cette petite machine d'espionnage que nous croyons indispensable dans la circonstance, pour avoir des nouvelles sûres et être instruit à temps des vues de l'Espagne. Des mains aussi habiles que les vôtres peuvent ourdir facilement cette trame, et nous nous en rapportons entièrement à votre zèle et à vos moyens connus pour l'usage à faire de cette idée. »

Deux comités révolutionnaires étaient fondés à Bayonne et à Perpignan ; auprès d'eux, on plaçait deux agents, Borel et Comeyras, chargés de surveiller leur « civisme » et d'exciter leur zèle. En dépit de ces précautions, l'insuccès répondit à leurs efforts, et ils écrivaient tristement : « L'impossibilité de pénétrer dans les provinces espagnoles, d'y répandre nos principes, d'y faire passer nos productions révolutionnaires, a fait manquer complètement cette institution (3). »

(1) Dépêche de Bourgoing, 10 septembre 1792. Vol. 633, fol. 334.
(2) Dépêche du 18 septembre 1792, vol. 633, fol. 357.
(3) Affaires étrangères, *France*, vol. 322, fol. 128. « L'Espagne était

Pendant qu'elle envoyait aux armées des commissaires civils pour surveiller et dénoncer les généraux, la Convention faisait passer en Espagne des agents secrets pour espionner ses agents officiels. Montesquieu avait bien raison : dans le régime républicain, ce n'est pas l'*honneur* qui est le principe du gouvernement! Bourgoing était observé par un affidé du club des Jacobins, nommé Taschereau, qu'assistait un secrétaire de légation sans fonctions, du nom de Carles; et, signe caractéristique du temps, lorsque ce dernier part pour Paris, Bourgoing, qui a découvert une partie de la trame, croit devoir s'expliquer, se justifier dans une longue lettre adressée à Lebrun, se montrant d'une politesse obséquieuse pour ces deux délateurs qu'il éloignait la veille encore avec dédain (1).

Charles IV avait fait appel à ses sujets pour contracter des engagements militaires : l'enthousiasme espagnol lui répondit. Des paysans quittèrent leur charrue pour s'enrôler, des négociants de Cadix envoyèrent vingt mille piastres pour fournir des avances aux marins de la flotte, Godoy leva à ses frais un régiment d'infanterie, le duc de l'Infantado également; un simple particulier des environs d'Aranjuez promit vingt-cinq mille livres par an pour les dépenses de la campagne, les Chartreux de Paular, à Ségovie, envoyèrent aux caisses du Trésor un million en argent, du blé pour la troupe, de l'avoine pour les

« inondée de missionnaires républicains, mais l'esprit des populations ne « se laissait pas facilement prendre à leurs discours : plusieurs de ces « agents ne durent la vie qu'à la générosité des prêtres. » MASSON, *Le département des Affaires étrangères*, p. 268.

(1) Vol. 634, pièces 147 et 152.

chevaux; l'archevêque et le chapitre de Tolède offrirent l'argenterie des églises; la Reine et les dames de la Cour firent de la charpie pour les ambulances (1); la noblesse et le clergé rivalisèrent de générosité (2), et, au milieu de l'effervescence générale, les moines usèrent de leur crédit pour assurer l'ordre (3).

La foi religieuse, plus encore que la fidélité monarchique, provoquait cet élan. Bourgoing l'avait sagement prévu, et à travers la phraséologie de ses dépêches, on sent le bien fondé de ses observations.

« En annonçant que nous venons arracher l'Espagne aux fers de ses tyrans, *nous devons avoir grand soin de ménager ses préjugés religieux*. Permettez-moi d'insister beaucoup sur cette restriction. Si le fanatisme, irrité par les insultes faites, je ne dis pas aux dogmes de la religion chrétienne, mais seulement aux momeries du culte catholique, était obligé de faire cause commune avec le despotisme, la conquête de l'Espagne à la philosophie et à la liberté deviendrait fort difficile (4). »

(1) Dépêches d'Urtubize, 25 février, 11 mars, 13 mars, 15 avril 1793, vol. 635. Au milieu de ce zèle très respectable, il y eut des engouements mal réfléchis : à Madrid, on recruta jusqu'à des enfants, et, sur 457, un seul put être envoyé à la marine, tous les autres étant trop faibles pour servir. En venant rejoindre leurs maris à l'armée, les femmes des officiers espagnols (la duchesse d'Ossuna en tête) occasionnèrent du désordre et un surcroît de dépense très peu justifié.

(2) « On évalue à 22 ou 23 millions de livres ce que pourront fournir le clergé et la noblesse. » D'Urtubize, vol. 635, pièce 227. Les dépêches de Zinoviev à sa Cour ont, à cette époque, toujours des suppléments énumérant les offrandes des particuliers pour les frais de guerre.

(3) « Les moines font des patrouilles pendant tout le jour, et l'on doit à leur zèle d'avoir fait restituer beaucoup d'objets volés. » Vol. 635, pièce 227. Le témoignage n'est pas suspect.

(4) Vol. 634, pièce 88, 17 novembre 1792.

Au commencement de l'été de 1791, quelques prêtres, fuyant les menaces et les outrages, étaient sortis de France (1). Les émigrés avaient tout sacrifié aux nécessités politiques, les membres du clergé étaient victimes de la persécution religieuse. Ils préféraient la liberté de l'exil à la tranquillité du parjure. Aucun motif humain ne guidait leur conduite, et les membres de l'épiscopat sur qui le soupçon d'une émigration, réputée alors de bon ton, pourrait planer, montrèrent bien à quels sentiments exclusivement catholiques ils obéissaient. Quinze archevêques ou évêques trouvèrent un asile en Espagne : aucun d'eux ne franchit la frontière avant d'avoir épuisé dans son diocèse les moyens d'apaisement et de concorde, aucun n'a abandonné son poste, aucun n'a livré son troupeau. La date de leur départ est péremptoire :

L'archevêque d'Auch, Mgr de la Tour du Pin Montauban, arriva en Espagne au mois d'août 1791; les évêques de la Rochelle et de Blois, NN. SS. de Coucy et de Thémines, en juin 1791; MM. d'Osmond et de Lastic, évêques de Comminges et de Rieux, en août 1791; MM. de Noé, de La Neufville, de Cahuzac, de Montaignac, de la Villevieille, respectivement évêques de Lescar, de Dax, d'Aire, de Tarbes et de Bayonne, dans les derniers

(1) Cette question de l' « émigration ecclésiastique » (nom d'ailleurs absolument inexact), examinée avec détail pour l'Allemagne et l'Angleterre, ne l'était pas pour l'Espagne. J'ai eu l'occasion d'en parler dans le *Correspondant* (septembre 1891), et je me sers des mêmes notes dans ce livre où je ne puis, on le comprend, donner au sujet l'amplitude qu'il comporte. Je renvoie aux articles publiés peu après et sous le même titre dans les *Études religieuses*, par le P. Delbrel. Ce travail très complet fournit les renseignements les plus intéressants.

mois de cette même année; l'évêque de Castres, Mgr de Royère, en juin 1792; l'évêque d'Alet, Mgr de Chantérac, en septembre 1792, et Mgr de Castellane, évêque de Lavaur, peu après. Ce n'est pas avant 1796 que l'on trouve à Barcelone l'évêque de Saint-Omer, Mgr de Chalabre (sorti de France, il est vrai, en février 1791); et seulement en 1798 débarque à Majorque l'archevêque de Toulouse, Mgr de Fontanges.

La plus catholique des nations européennes, l'Espagne, devait apparaître comme un refuge naturel à ces proscrits de la foi; c'était la terre indiquée pour y trouver un abri et des ressources. Deux courants y amenèrent les prêtres fidèles. Les uns, voisins de la frontière, traversèrent les Pyrénées et demeurèrent assez rapprochés de leur pays pour espérer ne pas perdre tout contact avec leurs paroissiens; les autres, venus par mer, avaient échappé aux fureurs révolutionnaires en s'embarquant sur quelque bâtiment en partance pour les provinces basques.

C'est dans les derniers jours de juin 1791 que l'on trouve pour la première fois la trace de leur arrivée en Espagne. Le brick *la Colombe*, de Saint-Malo, amène à Cadix treize Capucins et un Récollet, qui sont reçus dans les couvents de la ville (1). Au commencement du mois de juillet, cinq prêtres accompagnés de quatre Français armés, poursuivis par des gardes nationaux, se réfugient sur le territoire espagnol; le village où ils arrivent se lève tout entier, met en fuite les gardes nationaux et offre un asile aux cinq proscrits (2).

(1) Dépêche d'Urtubize, 4 juillet 1791, vol. 630, fol. 354.
(2) Vol. 630, fol. 367.

Voilà, par ces deux premiers exemples, l'abrégé fidèle de ce qui aura lieu pendant de longues années.

Les bâtiments qui débarquaient à Saint-Sébastien touchaient terre « à la vue d'un peuple immense » ; les acclamations saluaient les prêtres catholiques, et le respect accompagnait leurs pas ; dans les rues, à leur passage, on se mettait à genoux pour recevoir leur bénédiction ; on refusait leur argent, afin de tout leur offrir « pour l'amour de Dieu ». Leur arrivée avait donc excité au plus haut point la commisération publique (1).

Le décret du 26 août 1792, qui condamnait à la déportation dans le délai de quinze jours les ecclésiastiques refusant de prêter le serment schismatique, avait jeté sur les côtes d'Espagne ces émigrés malgré eux. Dépouillés de tout numéraire par les agents républicains, ils étaient dans la plus grande détresse (2), et les premières mesures prises à leur égard par d'Aranda ne pouvaient que rendre plus misérable leur sort déjà si précaire. La cédule royale du 2 novembre 1792 portait :

Art. 1 et 2. — Les prêtres français qui voudront s'introduire en Espagne devront être munis d'un passeport du consul espagnol le plus voisin du lieu d'où ils vien-

(1) Dépêche de Bourgoing, 8 octobre 1792, vol. 633, fol. 457.

(2) « La plupart des émigrés, prêtres réfractaires, meurent de faim ; ils ne vivent que d'aumônes et du produit de leurs messes. » Nous trouvons ce témoignage dans la très curieuse déposition de bijoutiers français domiciliés en Espagne depuis 1760, retournant à Bayonne, et interrogés à leur arrivée aux avant-postes français par le général Laroche, commandant Tolose, le 15 brumaire an III. Ils se nommaient : Armand Gendre (né à Bergerac, âgé de cinquante-sept ans) ; Antoine Gendre, son frère (cinquante-quatre ans) ; Marie Gendre, sa nièce, et leur domestique Anne Minard. Vol. 637, fol. 17 et 18.

dront, faute de quoi les juges s'assureront de leur état et des motifs de leur arrivée.

Art. 4. — Dans le cas où ils ne seront pas suspects, ils prêteront le serment des *transeuntes*, et on leur indiquera le lieu de leur résidence.

Art. 5. — S'ils sont suspects, ils sortiront au plus tôt de l'Espagne.

Art. 7. — Ils seront exclus de la résidence de la Cour et des capitales des provinces.

Art. 10 et 11. — Ils ne pourront ni prêcher, ni confesser, ni enseigner.

A ces mesures de rigueur il fallait un prétexte : on allégua la condescendance qu'il convenait d'accorder au gouvernement français, avec qui l'alliance n'était pas encore rompue. Cet acte significatif des sentiments secrets de d'Aranda ouvrit-il les yeux à Charles IV? Il est au moins vraisemblable que Godoy en profita pour hâter la chute d'un ministre favorable à la révolution ; sa disgrâce rendit assez promptement le décret lettre morte.

Après avoir subi depuis deux ans les mêmes fluctuations de bienveillance et de mauvaise volonté, les émigrés laïques voyaient leurs affaires prendre une meilleure couleur. Au commencement de 1792, la Cour d'Espagne avait secrètement envoyé au comte d'Artois et au comte de Provence des subsides (1), accordés, pensait avec raison Bourgoing,

(1) « La frégate espagnole *la Catherine* part le 23 décembre pour Mogador, emportant 1 million de livres tournois et huit mille armes de toutes espèces. » D'Urtubize, 9 janvier 1792, vol. 632, fol. 13. — « On embarque à Cadix un million pour les princes français (par la maison Hagguerre, d'Amsterdam), don personnel du roi d'Espagne. » Bourgoing, 4 juin 1792, vol. 633, fol. 116.

« plus par bienfaisance que par politique ». Tant que Florida Blanca fut au pouvoir, un appui moral était accordé aux émigrés : des officiers des régiments de Médoc, de Cambrésis, de Roussillon, organisaient à Barcelone cinq ou six cents volontaires nobles, à qui l'Espagne donnait une solde (1). A Saint-Sébastien, M. de Renneville réunissait les débris du régiment d'Angoumois; en Catalogne, M. de Pannetier était notoirement chargé des enrôlements, et correspondait avec M. de Langa, ancien président du parlement de Toulouse, qui n'avait pas quitté la France.

Le 3 juin 1792, le comte de Béon partait de Barcelone, emportant pour Coblentz une lettre de change d'un million (2). Mais c'était l'acquittement d'une ancienne promesse de M. de Florida Blanca, car le comte d'Aranda suivait une ligne de conduite fort en désaccord avec celle de son prédécesseur; après avoir accordé une somme de 200,000 piastres, il signifia au duc d'Havré qu'il ne fallait plus compter sur rien, il répondit même avec impatience, en repoussant le mémoire des frais que celui-ci lui présentait : « Voilà, monsieur, encore une de vos pilules (3). » Il est vrai de dire que la note à payer s'élevait à 3 millions de piastres, et l'état déplorable des finances espagnoles justifiait ce refus.

Aussi est-ce sans grande chance de succès, mais afin de tenter un suprême effort et n'avoir rien à se reprocher, que les princes émigrés envoyèrent, pendant l'été de 1792,

(1) Dépêche d'Urtubize, 26 mars 1792, vol. 632, fol. 330.
(2) Vaudreuil au comte d'Antraigues, 24 juin 1792.
(3) Dépêche de Bourgoing, 2 avril 1792, vol. 632, fol. 290.

des commissaires en Espagne, pour supplier Charles IV de soutenir l'autorité royale dans nos colonies d'Amérique que l'Angleterre s'apprêtait à occuper à la faveur des insurrections. Par une précaution raffinée, ils divisèrent leur ambassade en deux groupes, qui prirent, l'un la route d'Italie, l'autre la route d'Angleterre; Madrid était l'objectif commun (1).

Le baron de Montalembert (2) et un officier de marine, M. de Suzannet, partirent de Coblentz le 13 juin 1792; ils s'embarquèrent à Gênes, et le 2 juillet ils mouillaient à Barcelone. Ils virent là M. de Sartines, qui, en sa qualité d'ancien ministre de la marine, leur donna d'utiles avis. Les ducs d'Havré et de Lavauguyon les reçurent à merveille, mais il s'agissait d'aborder M. d'Aranda! Un premier mémoire assez timide lui fut remis; il promit de le mettre sous les yeux du Roi, ne parlant pas de réponse « avant d'avoir reçu des nouvelles de la Fédération du 14 juillet ». Les politesses n'engagent à rien : MM. de Montalembert et de Suzannet en furent comblés : ils dînèrent chez le ministre; on les présenta à Leurs Majestés; mais quand, après dix-sept jours passés dans ces atermoiements, ils virent arriver leurs amis venus d'Angleterre, ils n'étaient pas plus avancés qu'à la première heure.

(1) Le récit très détaillé et très piquant de cette double ambassade a été fait par les envoyés eux-mêmes, qui ont dressé un procès-verbal de leur voyage. Il est au « fonds Bourbon ». AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *France*, vol. 588, pièce 28.

(2) Le baron Jean-Charles de Montalembert (1757-1810) était sous-lieutenant des chevau-légers de la garde, puis devint colonel du régiment de Berry-cavalerie.

Le vicomte de Butler et le marquis de La Rochejaquelein avaient fait un crochet sur Londres pour s'entretenir avec MM. de Cormier et de Cougnacq ; ils en firent un second pour voir à Paris « le comité de l'hôtel de Massiac ». Muni de renseignements, de conseils, d'instructions, le vicomte de Butler prit la route de Bayonne, et le 1er août arriva pour prêter main-forte à ses deux compagnons. Un second mémoire plus ferme n'obtint pas meilleur succès ; démarches sur démarches, d'Aranda se dérobait ; à une invitation plus pressante il envoya ce billet au duc d'Havré : « Si ces messieurs qui comptent repartir veulent des passeports pour sortir d'Espagne, faites-le-moi dire, ils seront exactement servis ! » Persuadés de l'inutilité de leurs efforts, recevant les plus mauvaises nouvelles de Saint-Domingue, sentant, la mort au cœur, que cette colonie française allait devenir la proie des Anglais, les envoyés des princes quittèrent Madrid dans la nuit du 15 au 16 août. A Bilbao, ils montèrent sur un bateau qui appareillait pour Plymouth, et le 10 septembre, après avoir traversé Londres et Ostende, ils revenaient à Coblentz annoncer l'insuccès de leur long voyage. Les patriotiques efforts des princes français n'avaient pu réussir, la connivence de d'Aranda facilitait l'insurrection déchaînée à Saint-Domingue par les principes révolutionnaires, et une fois de plus l'Angleterre allait bénéficier de la faiblesse de l'Espagne et de l'imprévoyance de la France (1).

(1) Du moins, M. de Montalembert ne se laissa pas décourager par l'insuccès : il organisa une légion d'émigrés qui porta son nom, et la conduisit à Saint-Domingue ; il s'y distingua contre Toussaint-Louverture. Après la guerre, il resta en Amérique et mourut à la Trinité, le 10 février 1810.

La pensée d'une conflagration générale hantait les Girondins : « Les peuples, avait dit l'un de leurs rhéteurs, s'embrasseront à la face des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait ! » Et leur ambition poussait à une guerre européenne que leur patriotisme aurait dû leur faire éviter (1).

L'Angleterre soufflait sur ce brasier le vent de la discorde; elle s'empressa de profiter des dispositions de l'Espagne pour conclure avec elle un traité d'alliance : « Leurs Majestés Britannique et Catholique ayant résolu, en considération des circonstances présentes de l'Europe, de resserrer leur confiance mutuelle..., etc.,

« Ont nommé à cet effet :

« Lord Allègue, baron de Saint-Hélens... ;

« Don Manuel Godoy...

« Art. 1er. — Les deux rois emploieront toute leur attention et les moyens nécessaires pour rétablir la tranquillité publique...

« Art. 2. — Leurs Majestés ayant trouvé de justes fondements de soupçon et d'inquiétude pour la sûreté de leurs dominations respectives et pour le maintien du système général de l'Europe dans les mesures adoptées depuis quelque temps en France, sont déjà convenues d'établir

(1) « La guerre, en 1792, devait infailliblement renverser le trône, et c'est pour cela que les révolutionnaires la voulaient. Ils pensaient (ainsi que l'un d'eux, Brissot, l'a avoué depuis) que, la guerre une fois engagée, le Roi, étant chargé de la faire et n'ayant pour la faire que les moyens qu'ils voudraient mettre à sa disposition, serait à leur merci, parce que rien ne serait plus facile que de soulever contre lui l'armée et la multitude, en rendant inévitables des revers dont on ferait peser sur lui la responsabilité ; calcul horrible que les événements ont prouvé avoir été fait avec une rare habileté. » Talleyrand, *Mémoires*, t. Ier, p. 221.

entre elles un concert intime et entier dans les moyens d'opposer une barrière suffisante à ces vues dangereuses d'agression et d'agrandissement; et la France ayant déclaré une guerre injuste et agressive contre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté Catholique, Leursdites Majestés s'engagent à faire cause commune dans ladite guerre.

« ART. 3. — Les escadres et vaisseaux de guerre des deux nations convoieront sans distinction.

« ART. 4. — Leurs Majestés s'engagent réciproquement à fermer leurs ports à tous les bâtiments français..., de prendre tous les moyens pour traverser le commerce de France et l'amener ainsi à de justes conditions de paix.

« ART. 5. — Leurs Majestés s'engagent réciproquement, la guerre présente intéressant généralement tout État civilisé, d'unir tous leurs efforts pour empêcher les puissances neutres de donner aucune protection au commerce français.

« ART. 6. — Leurs Majestés Britannique et Catholique promettent réciproquement de ne pas mettre bas les armes, à moins d'un commun consentement, sans avoir obtenu la restitution de tous les domaines, cités, places ayant appartenu à l'une d'elles avant le commencement de la guerre.

« ART. 7. — Les deux hautes parties contractantes s'engagent à se secourir mutuellement.

« ART. 8. — La ratification du traité aura lieu dans les six semaines.

« Fait à Aranjuez, le 25 mai 1793 (1). »

(1) *Espagne*, vol. 636, fol. 213.

Du côté de la France, tout était consommé : d'Urtubize, demeuré en Espagne sans caractère officiel, avait dû quitter Madrid le 17 avril, après avoir fait brûler les minutes de la correspondance diplomatique.

L'espion qui avait dénoncé Bourgoing aux Jacobins, Taschereau, voulut rester afin de remplir le rôle de ministre ; mais il fut poursuivi jusque dans l'hôtel de l'ambassade par la populace et ne put se sauver qu'en sautant par une fenêtre (1).

De part et d'autre, on prenait des mesures de rigueur et de violence.

Le roi d'Espagne donna l'ordre de sortir du royaume dans les quarante-huit heures à tous les Français résidant sur le territoire depuis moins de dix ans, ou n'ayant pas prêté le serment exigé en 1791 ; il n'excepte que ceux qui ont épousé des Espagnoles, qui sont nés en Espagne, les prêtres, les émigrés munis d'un passeport royal (2).

L'exécution fut rigoureuse, et le sort de nos malheureux compatriotes attira la pitié : des Espagnols aidèrent de leur bourse ces pauvres gens sortant de leurs demeures sans ressource et sans gîte (3).

Une cédule du 28 juin nomma une commission pour inventorier, administrer et vendre leurs biens, liquider les comptes, recouvrer les lettres de change (4).

(1) Michaud a donné un très bon article (*Biographie universelle*, t. LXXXIII) sur ce singulier personnage, qui ne mourut qu'en 1832.

(2) Dépêche de d'Urtubize, 28 février 1793, vol. 635, pièce 176.

(3) Vol. 636, fol. 240.

(4) Vol. 636, fol. 240, 271, 276.

La Convention inonda les provinces limitrophes de brochures antiroyalistes, réorganisa les comités révolutionnaires (1) de Perpignan et de Bayonne, pour diriger sa propagande républicaine, et, le 16 août, fit saisir et mettre sous séquestre les biens des Espagnols habitant la France.

C'étaient les prodromes de la marche des armées; les premiers coups de fusil furent tirés le 17 avril 1793.

La guerre eut deux phases successives : électrisés par la grandeur de la cause qu'ils représentaient, les Espagnols remportèrent les premiers succès et occupèrent le Roussillon. Dans la seconde campagne, en 1794, l'intrépide comte de la Union, véritable personnification de l'honneur chrétien et militaire, fut moins heureux (2).

La valeur des soldats français, dirigés par le général Dugommier, ne connut pas d'obstacles; ils rejetèrent l'ennemi derrière les Pyrénées et entrèrent en Catalogne. Exemple de leurs troupes, les deux chefs périrent à la tête de leurs bataillons; la Union et Dugommier tombèrent en soldats, honorés de tous, amis et adversaires.

(1) Sous le nom de Comités « d'instruction publique », le commissaire ou président recevait 800 livres par mois, et les membres 500, plus les frais de déplacement. Nous connaissons leur composition : à *Perpignan*, Comeyras, commissaire; Cailhasson, Morris, Revest, Taschereau, membres. A *Bayonne* : Borel, commissaire; Bennaben, secrétaire; Carles, Camille et Bérenger, membres. *Espagne*, vol. 636, fol. 159.

(2) Un travail des plus complets a été publié sur lui, au cours de l'année 1889, dans les *Études religieuses*, par le R. P. Delbrel, qui a eu entre les mains les papiers manuscrits des ducs de San Carlos, et dépouillé les archives de la guerre à Madrid. C'est une véritable révélation sur notre lutte avec l'Espagne, dont l'histoire était jusqu'ici ou falsifiée ou inconnue.

Une propagande incessante assurait aux victoires des Français toute leur efficacité. Avec une habileté digne d'une meilleure cause, nos soldats, en contact constant avec les populations, se faisaient les zélateurs des idées démocratiques. Sur les ordres de la Convention et par les soins des représentants aux armées, les opuscules, les livres, les discours étaient répandus à profusion; de Paris, on les envoyait par ballots, pour « en joncher les chemins et les clouer à tous les arbres (1) ». L'armée espagnole, peu à peu corrompue par ces manœuvres, voyait beaucoup de ses officiers, imbus déjà des erreurs philosophiques, prêter l'oreille à des suggestions coupables; le ministre de la guerre, Campo Alange, était lui-même franc-maçon; il y eut d'injustifiables paniques, des bataillons lâchèrent pied avant de combattre.

Les émigrés avaient paru tout d'abord un secours utile; ils furent bientôt un véritable embarras (2). Ils formaient le Royal-Roussillon (colonel de Caldaguès) et la légion royale et catholique des Pyrénées (sous les ordres de M. de Pannetier, puis de M. de Clairac); l'indiscipline s'y glissa, le désordre y fut permanent, il fallut les licencier et les fondre dans un nouveau corps, qui prit le nom de régiment de la Reine (août 1794).

Non moins que la propagande révolutionnaire et l'intrépidité de nos soldats, l'indolence de Charles IV, les débauches de Marie-Louise, le faste du favori, avaient peu à peu refroidi l'enthousiasme du peuple espagnol; l'in-

(1) Lettre des représentants au Comité de salut public, 22 mai 1794.

(2) Seule, la légion du Vallespir, commandée par Antoine de Costa, rendit à la Union de signalés services.

différence était venue, puis la lassitude, puis le dégoût, puis l'attente non déguisée de la tranquillité à tout prix. Avant même les derniers revers de l'hiver de 1795, Godoy, poussé par l'instinct de la conservation, avait entamé des pourparlers; mais il montra, par les propositions les plus folles (1), toute la légèreté de son esprit et son inexpérience politique. L'Angleterre voulait la continuation de la guerre, mais les dernières victoires de Moncey dans la Biscaye imposaient la paix. Les prétentions légitimes de Charles IV avaient diminué en proportion des revers de ses troupes; il n'était plus l'heure de proposer, comme en décembre 1794, la formation d'un modeste royaume pyrénéen pour le fils de Louis XVI; la mort du malheureux petit roi venait même de rendre sans objet la demande de le remettre entre les mains de son cousin.

La coalition européenne s'égrenait peu à peu : la paix était faite avec la Toscane (9 février), la Hollande (16 mai). Depuis les premiers jours de 1795, des négociations étaient commencées à Bâle entre la France et la Prusse, elles aboutissaient; c'est par le même intermédiaire de Barthélemy, ambassadeur extraordinaire de la République près des Cantons helvétiques, que l'Espagne résolut de traiter. Elle choisit bien son représentant : don Domingo d'Yriarte, alors ministre plénipotentiaire en Pologne, diplomate très fin, qui avait, dit Barthélemy, « encore plus de droiture, de solidité et d'honneur que de finesse; aimant sa patrie par-dessus tout ».

(1) Il proposait sérieusement à la Convention de mettre sur le trône de France Louis XVII, pendant qu'elle irait fonder, dans les îles d'Amérique, une république que l'Espagne aurait alors reconnue.

Les premiers pourparlers n'eurent aucun caractère officiel (1). M. d'Yriarte présenta ensuite un premier projet dont plusieurs articles, bien dignes d'une monarchie catholique, avaient peu de chance d'être acceptés par le gouvernement français. Ce sont des « choses ridicules », écrivait Barthélemy, qui ne transmettait ces clauses à Paris que « pour faire connaître toute l'étendue de la sottise de l'Espagne ». Elles mentionnaient le rétablissement de la religion catholique en France ; — stipulaient une pension pour les frères, tantes et enfants de Louis XVI ; — l'autorisation de rentrer pour les émigrés ; — la protection de l'autorité assurée aux propriétaires émigrés rentrants.

Une intervention en faveur du Souverain Pontife, dont on se préparait à envahir les États, avait été accueillie avec le plus profond mépris, et le Comité de salut public mandait à Barthélemy :

« Notre intention était d'empêcher qu'on ne parlât de ce pontife dont il nous est impossible d'oublier sitôt la perfidie et les intrigues. Le meurtre de Basseville (2), la persécution exercée contre les patriotes français, les torches du fanatisme si souvent allumées par la cour de Rome, les satellites sanguinaires, les écrits qu'elle ne cesse de vomir sur le territoire français, les correspondances qu'elle entretient dans les principales cours de l'Europe, tout nous porte à considérer le Pape comme

(1) Pour le détail de ces conférences, voir la *Revue historique*, t. XI, XII et XIII (1879-1880). *La diplomatie française et l'Espagne*, par A. Sorel.

(2) Voir, pour l'affaire de Basseville, exagérée à plaisir, l'intéressant volume de M. Masson, *Les diplomates de la Révolution*.

l'ennemi, sinon le plus redoutable, du moins le plus actif de la France régénérée. S'il n'a pas fourni à la coalition des troupes et des escadres, c'est à sa faiblesse qu'il faut s'en prendre, et nous sommes bien loin de lui faire un mérite de n'avoir pu employer contre nous que des poignards ! »

Peut-être le chevalier d'Yriarte ne proposait-il ces clauses que pour avoir quelque chose à céder dans la discussion ; il demandait beaucoup pour obtenir un peu, et son dessein ne manquait pas d'habileté, car lorsque le 22 juillet il apposait sa signature à la convention définitive, la République restituait à l'Espagne toutes les conquêtes faites au cours de la guerre (art. 4). — Charles IV concédait à la France la partie espagnole de Saint-Domingue (art. 9) (1).

(1) Le traité de Bâle comprenait 15 articles patents et 3 articles secrets, qui peuvent se résumer ainsi :

Articles patents. — I. Entre les deux nations, paix et amitié. — II. Cessation des hostilités. — III. L'une des puissances ne pourra accorder le passage de son territoire aux ennemis de l'autre. — IV. Évacuation de l'Espagne par les troupes françaises. — V. Remise des places fortes espagnoles. — VI. Cessation des réquisitions de guerre. — VII. Nomination d'une commission pour la délimitation des frontières. — VIII. Limitation des forces militaires sur les frontières. — IX. Cession à la France de la partie espagnole de Saint-Domingue. — X. Mainlevée des séquestres sur les biens des nationaux des deux pays. — XI. Rétablissement des relations commerciales sur l'ancien pied, en attendant un nouveau traité de commerce. — XII. Remise des prisonniers. — XIII. Échange des prisonniers portugais et français. — XIV. Extension du traité de paix à la Hollande. — XV. Médiation de l'Espagne pour les États d'Italie.

Articles secrets. — I. Droit pour la France d'importer d'Espagne, pendant cinq ans, 50 étalons, 150 juments, 100 mérinos, par an. — II. Promesse de remettre à l'Espagne Madame Royale. — III. L'article XV, précédent, ne s'entend que des États pontificaux.

Barthélemy avait montré une modération digne d'un véritable homme d'État, et l'Espagne sortait à bon compte d'une position critique : Saint-Domingue était loin, et nos troupes tout près.

M. d'Yriarte quittait Bâle très malade et ne rentrait dans sa patrie que pour y mourir, mais il lui avait rendu un suprême service, et les derniers efforts de sa carrière étaient le couronnement d'une vie d'honneur et de patriotisme.

Les deux nations manifestèrent une grande joie à la nouvelle de la paix, et plus que personne les soldats français, exténués qu'ils étaient, mal nourris, mal vêtus, mal payés, ne combattant que pour obtenir le repos (1). Seuls les royalistes pouvaient déplorer l'abandon de leur cause et se plaindre d'une neutralité qui profitait à la stabilité du régime républicain. Sur ce point, ils devaient s'armer de patience, et les monarchies européennes allaient leur montrer que ce n'était pas un principe qui avait armé leurs bras, pas même l'instinct de la conservation, mais le désir de satisfaire leur ambition personnelle à la faveur de la position critique où nos bouleversements intérieurs jetaient notre malheureux pays.

(1) Dépêche de Meillan, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales, au Comité de salut public, 17 thermidor an III. *Espagne*, vol. 637, fol. 303.

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE FRANCO-ESPAGNOLE

1795-1797

Le général Pérignon. — Situation délicate des émigrés en Espagne. — Les prêtres déportés; hospitalité généreuse de l'épiscopat et du clergé espagnols. — Relations des ecclésiastiques français avec leurs paroisses. — Le traité d'Aranjuez. — L'ambassade de Madrid en 1796. — Le secrétaire Mangourit. — La franc-maçonnerie en Espagne. — Malversations à l'ambassade. — Intelligences royalistes entre l'Espagne et la France. — Les émigrés à Madrid. — L'épisode de Jeanne Riflon. — Politique de bascule du prince de la Paix. — Espérances des émigrés et des prêtres déportés. — Rappel de Pérignon.

Les rapports diplomatiques reprirent naturellement. Au mois de septembre 1795, notre consul général à Cadix, M. Dhermand, fut désigné comme chargé d'affaires provisoire.

En France, la Convention, entourée d'horreur et de mépris, avait tenu sa dernière séance : « Quelle heure est-il? » demanda un député au moment où l'on quittait la salle; et une voix répondit : « L'heure de la justice! »

Sans pouvoir promettre beaucoup mieux, l'arrivée d'un pouvoir nouveau faisait présager des jours moins sombres et des procédés moins tragiques. Bien que les Directeurs ne pussent offrir, par leurs antécédents, une grande garantie de moralité, tout changement était accepté avec espérance.

L'Espagne désigna son représentant en Angleterre pour occuper le poste très délicat de Paris.

Le marquis del Campo était fils naturel d'un ancien ambassadeur de Charles III à Londres; il avait été élevé par charité dans une maison d'orphelins. Un jeu de mot lui donna son nom : sa mère s'appelait miss *Field* (champ); on espagnolisa le terme, et l'enfant devint M. *del Campo*.

Entré jeune dans la diplomatie, il y montra de la souplesse; il sut se pousser : l'ambassade de Londres lui fut confiée; mais, sans fortune personnelle, il ne pouvait soutenir le train de représentation qu'elle comportait. Vivre à Paris, auprès d'un gouvernement républicain sans argent et sans cérémonial, sembla moins difficile : il s'y rendit.

Envoyer comme ambassadeur chez une nation le général qui vient précisément de vaincre ses troupes et d'occuper en belligérant ses provinces, peut paraître d'un goût douteux.

Le Directoire ne recula pas devant cette anomalie : Pérignon, dont les récents succès dans la Catalogne avaient mis le nom en honneur, fut donc désigné (1). On

(1) Pérignon avait quarante-huit ans quand, en 1792, il fut nommé chef d'une légion des Pyrénées; son passé militaire était solide, sinon brillant; ses idées politiques sages et douces. A la Législative, où l'avaient envoyé les électeurs de Toulouse, il siégea à droite; bientôt il quittait cette assemblée d'énergumènes pour retourner à l'armée. Général en chef après la mort de Dugommier, il gagna la bataille d'Escola, prit les forts de Figuières et de Rosas. Il refusa le commandement des troupes qui marchaient contre la Vendée, et fut deux ans ambassadeur en Espagne. Sous l'Empire, il devint maréchal, sénateur, grand officier de la Légion d'honneur, comte, gouverneur de Parme et de Plaisance. A

estima même ce choix une idée très ingénieuse, et comme l'écrivait poétiquement le ministre de la guerre Aubert Dubayet à son collègue des relations extérieures : « Il est agréable de voir un guerrier entrer sur un territoire envahi par ses armes, avec une branche d'olivier à la main et une couronne de laurier sur la tête ! »

Sans lui tracer un plan de conduite général, qui n'eût pas été cependant inutile à son inexpérience diplomatique, le Directoire lui donna de minutieuses instructions au sujet de la correspondance qu'il attendait de lui :

Dépêches politiques, sur les négociations et les affaires publiques;

Bulletins, sur les « curiosités » ;

Lettres, concernant les particuliers et nos nationaux;

Notes relatives aux réclamations pécuniaires qui allaient se produire en si grand nombre;

Enfin un *Mémoire* annuel exposant la situation politique et commerciale de l'Espagne.

Armé d'instruments de travail aussi méthodiquement classés, le général Pérignon se mit en route, fort satisfait de quitter la France, où son bon sens voyait la roche Tarpéienne très peu loin du Capitole. Il entra à Madrid le 12 avril 1796 « au son de ces airs chéris qui conduisent toujours nos troupes républicaines à la victoire ». Ses lettres de créance furent présentées au Roi avec solennité et reçues avec politesse.

la Restauration, Louis XVIII le nomma pair de France; aux Cent-jours, Pérignon refusa de servir l'usurpateur. Il mourut le 25 décembre 1818, après avoir été créé marquis et reçu le commandement des troupes de Paris.

Le besoin réciproque de la paix mettait en coquetterie les deux nations et ne leur donnait guère l'envie de soulever des questions irritantes; cependant la nécessité de régler de part et d'autre les intérêts des nationaux lésés par les cédules royales, les décrets de la Convention ou les péripéties de la guerre, créa, dès la première heure, de grosses difficultés. Les papiers de l'ambassade sont remplis de réclamations pécuniaires que l'on traîne en longueur; aux demandes des Français, l'Espagne répond par les demandes des Espagnols, et réciproquement; les reproches s'entre-croisent, mais les solutions n'avancent guère; dès qu'une nouvelle instance est formée, il semble qu'une action reconventionnelle soit la meilleure réponse à lui faire. Les mémoires s'accumulent, les lettres s'amoncellent; ce ne sont qu'examens, enquêtes, procédures. Ce manège dura dix ans.

La situation des émigrés était une complication bien plus grande encore, et dont les conséquences pouvaient être graves.

Côte à côte avec les soldats espagnols, ils venaient de faire campagne pour une cause commune; la Cour de Madrid ne pouvait rompre avec ses alliés de la veille et les traiter en ennemis, pour satisfaire des adversaires, devenus, du jour au lendemain, ses amis forcés. La prudence comme l'honneur s'y opposaient.

Leur désarmement avait été partiel; le régiment de la Reine, éloigné à l'extrémité sud de l'Espagne, était toujours au complet : dans la garnison de Cadix, ses soldats eurent une rixe avec les matelots républicains du capitaine Richery, et le gouvernement espagnol sembla

donner raison aux premiers. Richery lui-même est taxé de faiblesse, de complicité par les farouches secrétaires d'ambassade; sa qualité d' « ex-noble » soulève tous leurs soupçons, et la présence de l'abbé de Richery, son oncle, dans l'hôtel du duc de Crillon à Madrid les porte au comble (1). Après bien des pourparlers, le gouverneur de Cadix, don Joachim Fonsdeviela, fut rappelé..... pour être nommé aussitôt vice-roi de Navarre, et le régiment de la Reine cantonné à Medina Sidonia.

A Barcelone, la maison de la marquise de Saint-Victor et celle d'un sieur Grimaldy, ingénieur, paraissent être le rendez-vous des émigrés (2). Une foule de jeunes gens français se réfugient à Saragosse pour fuir l'enrôlement forcé, si bien que Dhermand les estime, — évaluation probablement fort exagérée, — à cinq ou six mille, préparant sur les frontières une nouvelle Vendée; toutefois il ne perd pas courage et espère « purger entièrement le sol espagnol de ces vampires (3) ». Le Directoire prend peur : la présence de « 6,000 émigrés » à Madrid l'inquiète; il écrit à Pérignon qu'il doit éviter d'aller dans « aucune maison où cette vermine est tolérée (4) ». Prescription qui ne laissait pas que d'être d'une exécution difficile, car nous voyons parmi les convives de

(1) Dépêche de Dhermand, 8 pluviôse an IV. Louis de Berton des Balbes, duc de Crillon, entra, en 1762, au service de l'Espagne, et prit part vingt ans après à l'expédition de Minorque. Capitaine général et grand d'Espagne, il tenait à Madrid un rôle considérable, dont l'importance s'accrut encore pendant l'émigration.

(2) Dépêche de Dhermand, 7 germinal an IV.

(3) Dépêche du 13 ventôse an IV, vol. 639, fol. 158.

(4) Dépêche de Delacroix, 25 germinal an IV, vol. 639, fol. 384.

l'ambassadeur d'Angleterre, à son dîner du 6 avril, les ducs d'Havré, de Luxembourg, de Melfort et de Piennes, MM. de Sérat, de Fondebrune, le baron de Roses, le comte de Marcillac et sa femme, Cabarrus, les comtes de Sabran, de Malvaud, de Caumont, le prince de Bauffremont, le vicomte Duquesne, le capitaine Pelletier, M. Cailhe-Quesne, le marquis de Fontange, le comte de Bruquerive, sa femme et sa fille, le chevalier de Labarthe, le baron de Labarthe et sa femme, le marquis de Fulvy (1).

La présence des prêtres déportés préoccupait encore plus vivement le Directoire; sans vouloir se souvenir que c'étaient les décrets de la Convention qui avaient jeté, malgré eux, chez l'étranger les ecclésiastiques fidèles, il demandait leur extradition et leur internement. En quittant bien à contre-cœur la scène politique, les conventionnels avaient laissé comme testament à leurs successeurs la mise en vigueur des lois de 1792 et de 1793 contre le clergé, tombées relativement en désuétude depuis le 9 thermidor. Les Directeurs n'avaient eu garde de répudier un pareil héritage; une recrudescence de brutalités et de persécution se manifesta en France pendant tout l'hiver de 1795-1796 : les commissions militaires n'avaient que le droit de constater l'identité des prévenus sur le vu de pièces que le Directoire seul pouvait fournir, et, par une périphrase brutale, elles appliquaient « l'article 2 du titre IV de la loi du 25 brumaire an III », ce qui signifiait la mort (2). Merlin était alors

(1) Dépêche de Mangourit au ministre, vol. 639, fol. 347.
(2) Voir Victor Pierre, *La Terreur sous le Directoire*, livre III, chap. Ier.

ministre de la police; Merlin de Douai! et l'on sait comment « cet homme d'un machiavélisme rétréci et dégoûtant (1) », — « humble devant l'ennemi qu'il craint, le parti qu'il redoute, et les personnes dont il espère (2) », entendait l'exécution de ses fonctions.

L'Espagne n'était pas encore en guerre avec la France quand fut rendu le décret de déportation du 26 août 1792 : c'est sur son territoire que le plus grand nombre des prêtres de l'Ouest et du Midi avaient été dirigés. En février 1796, Dhermand évaluait à quatorze ou quinze mille ces « hommes inutiles qui surchargent le sol d'Espagne de leur misère et de leurs remords, payant l'hospitalité que la superstition et la faiblesse s'obstinent imprudemment à leur conserver par des projets sanguinaires de discorde et de vengeance (3) ».

A Orense, 4,000 d'entre eux sont « nourris et entretenus par le fanatique évêque qui prive les pauvres pour fournir au luxe de ces abominables (4) ». Orense était en effet un centre de l'émigration ecclésiastique; l'évêque avait déjà acquis une réputation de bienfaisance et de charité que les événements de la Révolution ont rendue européenne.

Mgr Pierre de Quevedo (5) accueillit les prêtres pro-

(1) Boulay de la Meurthe l'apostrophait ainsi publiquement dans la séance du 11 mai 1798.

(2) C'est le témoignage de son complice La Réveillère.

(3) Dhermand à Delacroix, 22 pluviôse an IV, vol. 639, fol. 49.

(4) Dépêche de Dhermand, 4 juillet 1796, vol. 641, fol. 157.

(5) Les succès les plus brillants comme théologien marquèrent les jeunes années de Mgr de Quevedo. Il fut évêque d'Orense pendant quarante-deux ans et refusa toujours de quitter son cher diocèse; par deux fois, il remercia le Roi qui insistait pour lui faire accepter l'archevêché de

scrits avec un zèle que rien ne lassa. Il écrivait dans les ports de mer, dans les villes de la frontière pour leur offrir un asile et leur assurer des secours. Les évêques de Blois, d'Aire et de la Rochelle étaient logés à ses frais. Le chapitre de Zamora entretenait cinquante ecclésiastiques; l'évêché de Siguenza, cent; l'évêque de Léon faisait habiller cent prêtres et les défrayait de tout; Mgr de Calahorra déclarait « qu'il vendrait sa croix d'argent et son anneau pastoral pour le soulagement des plus nécessiteux ». Ses collègues de Pampelune et d'Osma marchaient sur ses traces, et tous auraient pu, à l'exemple de l'évêque de Valence qui prenait deux cents prêtres français à sa charge, faire graver sur la porte de leur palais cette noble parole : *Oportet episcopum esse hospitalem.*

A Tolède, le meilleur accueil attendait ces malheureux exilés, sans vêtements et sans pain. L'archevêché était le plus riche de toute la catholicité : son titulaire, le cardinal Lorenzana, ne l'oublia pas, et proportionna ses largesses à ses revenus. Bien d'autres prélats espagnols les aidèrent dans cette charitable mission. Partout, chanoines, curés, religieux s'empressèrent : les couvents s'ouvrirent aux déportés; on quêta pour eux, on les logea, on leur

Séville. La dignité de cardinal ne devant pas l'éloigner d'Orense, il accepta le chapeau des mains de Pie VII en 1816. Celui qui avait donné l'hospitalité aux autres fut lui-même atteint par la proscription. Au moment de l'invasion de l'Espagne, en 1809, il se montra aussi bon patriote qu'il était prêtre vertueux. Après avoir défendu son roi, il refusa, en 1812, le serment schismatique réclamé par les Cortès; ses biens furent séquestrés et sa personne menacée. Réfugié en Portugal, il ne revint qu'au retour de Ferdinand VII. Mgr de Quevedo mourut à quatre-vingt-trois ans, le 28 mars 1818.

offrit des postes qui couvraient honorablement l'aumône du voile d'un service récompensé. Cet élan de générosité se manifesta surtout à Séville, à Valladolid, à Burgos, à Ségorbe et à Santander. Il y eut entre toutes les classes une lutte de libéralité bien digne de cette race castillane au sang fier et généreux, dont l'esprit est si catholique et le cœur si plein de noblesse. L'hospitalité accordée à nos prêtres malheureux et proscrits est restée célèbre; c'est une dette de reconnaissance que nous avons eu l'occasion d'acquitter par deux fois auprès des Carlistes cherchant en France un refuge qui leur permît de conserver intactes, à travers les épreuves de la pauvreté et de l'exil, leurs traditions de fidélité. Ces liens entre les deux nations sont honorables, et le souvenir des bienfaits rendus peut réciproquement augmenter la sympathie de peuples unis pendant tant de siècles par la religion et la monarchie.

Plusieurs curés du Roussillon, du comté de Foix et de la Navarre française vivaient, cachés, dans les villages espagnols de la frontière, y recevant leurs anciens paroissiens accourus vers eux : ils veillaient au maintien de la foi catholique, prêchaient, distribuaient les sacrements. Leurs efforts avaient un grand succès, à telles enseignes que la députation des Basses-Pyrénées les dénonça au Directoire, qui les signala à Pérignon pour être l'objet d'une recherche spéciale (1).

La fidélité chrétienne des populations permettait à ces prêtres de se maintenir en relation avec la France; parfois, ils trouvaient un appui dans les consuls espagnols :

(1) Vol. 640, fol. 407. On signalait particulièrement, dans le val de Bastan, MM. Inda, dit Perkain, Oudicola, Etcheverry, Sugarramurdy.

celui de Bayonne, don Juan Calamo, était un intermédiaire sûr pour leur correspondance; une lettre écrite par l'abbé Blanchet, déporté à Burgos, à l'un de ses neveux et indiquant cette voie tomba entre les mains de la police. De pressantes réclamations furent faites au marquis del Campo, qui adressa à son consul de graves remontrances (1). Cochon, qui venait de succéder à Merlin, prit aussitôt des mesures pour violer le secret des lettres :

« Art. Ier. — Dans chaque bureau de poste, des commissaires ouvriront les lettres venant d'Espagne ou d'Italie.

« Art. II. — Ils garderont *toutes* les lettres écrites par des émigrés ou des prêtres « déportés » ou écrites à eux.

« Art. III. — L'expédition en sera faite au ministère de la police (2). »

Le général Pérignon, fort occupé de ces réclamations, trouvait Godoy assez bien disposé à les accueillir : le prince de la Paix, tout entier à l'enivrement de son nouveau titre, le voulait justifier, en se rapprochant de plus en plus de la République. Il s'exprimait avec violence contre les émigrés, appelait dédaigneusement Louis XVIII « le roi de Vérone », donnait l'ordre aux ecclésiastiques français de s'éloigner d'au moins quinze lieues des ports, de dix lieues de Madrid ou des résidences royales, étendait même cette sévérité (22 juillet 1796) aux villes de la frontière, « pour éviter, écrivait-il aux gouverneurs de province (3), les inconvénients qui résulteraient de leur

(1) Vol. 639, fol. 291 et 383.
(2) Arrêté du Directoire du 11 floréal an IV.
(3) 18 août.

conduite sur les susdits lieux ». Enfin, conséquence logique de cette ligne de conduite, il voulait tout à la fois renouer avec la France les anciens liens du Pacte de famille et rompre avec l'Angleterre.

Ces pensées l'occupaient au point de le subjuguer, il préférait suivre ces conceptions que de traiter le maniement des affaires courantes (1); ce en quoi, du reste, il montrait les qualités d'un homme d'État, qu'en les signalant, nos agents n'appréciaient guère, s'il faut en croire cette irrévérencieuse peinture du ministère espagnol faite par Labène : « Les nouveaux ministres sont de véritables bêtes, parents ou créatures du prince de la Paix, et entièrement dévoués à ses ordres : ce sont quatre linottes dirigées par un dindon (2). »

Par suite, ses adversaires se rapprochaient du parti anglais, pour amener un changement ministériel avec une nouvelle orientation politique. La duchesse d'Ossuna, son mari et M. de Penafiel étaient à la tête de cette ligue (3).

Un premier projet d'alliance offensive et défensive : « pacte de garantie réciproque, établi contre les vues ambitieuses de l'Angleterre », fut remis à Pérignon dans le plus grand secret. Le roi d'Espagne s'obligeait à

(1) « C'est un jeune homme avide de gloire, mais qui ne cherche cette gloire que dans les grandes actions d'éclat. Des déclarations de guerre, des traités de paix, des alliances, même des traités de commerce, voilà ce qui l'éblouit. C'est la seule chose qui l'occupe; tout le reste, il le laisse à des subalternes, comme indigne de fixer son attention... » Dépêche de Labène, 4 brumaire an V, vol. 643, fol. 363.

(2) *Idem*, fol. 365.

(3) Mangourit à Delacroix, juin 1796, vol. 640, fol. 327.

mettre à la mer quinze vaisseaux de ligne dans l'espace de trois mois, pour des guerres *ultérieures*, et rétrocédait la Louisiane, cédée par Louis XV en 1762.

La France s'engageait à procurer par tous les moyens possibles la restitution de Gibraltar et à rétablir, comme après la paix d'Utrecht, le règlement des pêcheries de Terre-Neuve. Un traité commercial serait rédigé sans délai (1).

Les Directeurs ne trouvèrent pas les conditions assez favorables; la France, si misérable à l'intérieur, gardait un prestige que lui valaient les succès de ses armées; elle avait le beau rôle, ils voulurent en profiter.

Le traité définitif, indépendamment de l'alliance offensive et défensive pour les guerres ultérieures, comprenait neuf articles secrets :

Aucun émigré français ne sera toléré dans la marine espagnole (art. 5). — Le roi d'Espagne fera la guerre à l'Angleterre dans les quatre mois, si les explications qu'il va demander à ce pays ne le satisfont pas (art. 6). — Quand Gibraltar sera à Sa Majesté Catholique, elle cédera la Louisiane à la France, qui accordera le rétablissement des anciens droits de pêche à Terre-Neuve (2). — Enfin, la puissance requise devra, dans les trois mois, fournir à son alliée quinze vaisseaux, six frégates, quatre corvettes, six mille cavaliers et dix-huit mille fantassins (3).

(1) Vol. 640, fol. 456.
(2) Vol. 641, fol. 96.
(3) Cette clause paraît devoir remplacer la cession possible de la Louisiane.

Le 27 juin 1796, les signatures furent échangées à Aranjuez (1).

Les rapports se tendaient d'autant avec l'Angleterre : depuis le traité de Bâle, il y avait une réserve marquée entre les cabinets de Saint-James et de l'Escurial. A peine l'alliance avec la France fut-elle officielle, que Charles IV fit mettre l'embargo sur tous les vaisseaux anglais mouillés dans les ports espagnols (2). Lord Bute reçut ses passeports ; on publia en grande pompe la déclaration de guerre avec « hérauts d'armes, accompagnés de trompettes et de timbales, suivis d'une nombreuse cavalerie (3) ». Le 25 novembre 1796, une cédule royale ordonnait à tous les Anglais de vider le royaume.

Les Espagnols demeurèrent assez froids à ces nouvelles : ils ne désiraient pas la guerre, et leur bon sens monarchique était froissé par cette alliance, qu'ils comprenaient mal, avec un gouvernement républicain.

Il y eut en France joie et allégresse, avec ce luxe de déclamations patriotiques et sonores dans le goût de l'époque.

L'escadre espagnole, commandée par M. de Langara, étant venue mouiller à Toulon, la municipalité la reçut en grande pompe, prodiguant illuminations, banquets et discours ; au théâtre, la salle entière applaudit avec frénésie le couplet de circonstance sur l'air : « Allons, enfants de la patrie », composé par le citoyen Poupinet, récompensant, sans doute, l'intention plus que le talent :

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, n° IV.
(2) Pérignon à Delacroix, 12 fructidor an IV, vol. 642, fol. 103.
(3) *Idem*, vol. 643, fol. 187.

« Salut, enfants de la Castille,
« A nos voix mêlez vos accents;
« Formons une seule famille
« Aux yeux des Anglais pâlissants (*bis*).
« L'intérêt commun nous éclaire,
« Nos mains porteront désormais
« Pour nous l'olivier de la paix
« Et la foudre pour l'Angleterre.

Chœur.

« Espagnols et Français, nos drapeaux sont unis;
« Jurons, jurons : paix entre nous, guerre à nos ennemis! »

A Paris, on faisait également assaut de politesse : le marquis del Campo, se souvenant davantage de la tache de sa naissance que de la dignité de son rang, répondit à ces flagorneries par des bassesses. On le remarquait à l'Opéra, sans épée et sans ordres, au premier rang de la loge où Mme Tallien se montrait outrageusement décolletée, en robe de mousseline pailletée, avec une écharpe rouge et un ruban d'or dans ses cheveux noirs : « Sa platitude révolte même les gens au pouvoir. Il affecte à tel point l'égalité qu'il fait présider sa table par Mlle Chalté, la grande danseuse de l'Opéra. Mme Monroë, l'ambassadrice d'Amérique, et autres femmes du monde qu'il avait invitées, ayant appris qui elle était, se levèrent et partirent (1). »

Delacroix (2), ministre médiocre et vulgaire, « spa-

(1) Henri SWINBURNE, *Lettres écrites de Paris*, 20 novembre 1796.

(2) Delacroix ou de Lacroix vota la mort du Roi à la Convention. Habile à ne se compromettre auprès d'aucun parti, il échappa successivement aux proscriptions des Girondins, des Jacobins, de thermidor et de vendémiaire. Son austérité de commande ne l'empêchait pas de présider de véritables orgies à Luciennes, dans l'ancienne maison de la du Barry. Il se rallia naturellement à Bonaparte sans la moindre hésitation. Il mourut préfet de Bordeaux en novembre 1808.

dassin politique qui avait laissé en Belgique un renom sinistre (1) », homme dangereux qui, sous des dehors graves et froids, ne dédaignait pas d'habiter un palais de « ci-devant (2) », entretenait avec l'ambassadeur d'Espagne des rapports assez fréquents pour oser lui envoyer, le 21 janvier, une invitation à la fête commémorative de la mort de Louis XVI. Cela passait un peu la mesure : del Campo eut un haut-le-corps et ne répondit pas à cette insolence, mais la bonne entente n'en fut pas troublée.

L'alliance et la déclaration de guerre étaient un double triomphe pour la politique de notre ambassadeur : le général Pérignon justifiait les prévisions flatteuses d'Aubert Dubayet : unissant sur sa tête le rameau d'olivier et la branche de laurier. Il avait besoin de ces satisfactions d'amour-propre, car le personnel de l'ambassade lui donnait peu de contentement. Sa maison était devenue une arène où se querellaient sans repos des « frères ennemis ».

Entrons dans les détails : ces épisodes de mœurs de la diplomatie républicaine méritent d'être rapportés.

En partant pour l'Espagne, Pérignon avait emmené avec lui, comme conseillers et secrétaire intime, trois adjudants généraux, chefs de brigades : Bertrand Clauzel, Grézieux et Borel. Il trouvait à Madrid, déjà installés

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. III, p. 172.

(2) « J'ai été voir Delacroix dans son somptueux hôtel qui appartenait aux Galiffet. Il fut assez poli dans son genre. Il portait une longue redingote fermée; ses cheveux très longs et poudrés étaient sans queue. C'est un homme grand et commun. » Henry Swinburne.

« Il était aussi bien mis que possible. Il paraît avoir cinquante ans; il a l'air très sérieux. Il parle lentement et peu, écoute avec attention et répond correctement. » Lord Malmesbury, *Journal et Correspondance*, t. III, p. 274.

à leurs postes, deux secrétaires d'ambassade : Mangourit et un ancien membre de la Constituante, Champigny-Aubin (1); un consul général, Dhermand, avec son secrétaire, Michel Harismendy; et un sieur J. B. Puyon, « agent de la nation française ». — Les deux éléments militaire et civil étaient en présence; c'était la guerre à courte échéance : après quelques semaines, elle était allumée.

Ce Mangourit, pédant frotté de lettres, est une curieuse figure de coquin : avant 1789, lieutenant criminel au présidial de Rennes, il fut ignominieusement chassé de ses fonctions pour avoir tenté d'abuser d'une jeune fille qu'il interrogeait comme juge d'instruction; quelques pamphlets politiques de sa composition étaient, vers la même époque, brûlés à Nantes par la main du bourreau : après la magistrature, il lui fallut quitter la Bretagne, son pays natal (2). Avec ces antécédents de moralité, et la rancune de l'auteur sifflé, Mangourit possédait les qualités essentielles pour être un chaud partisan de la Révolution. Il ne s'en fit faute : ce fut un des « vainqueurs de la Bastille », — il s'en vantait du moins; — et il reparut à Rennes pour exercer ses vengeances sur l'ancien théâtre de ses exploits. Après la Terreur, Delacroix l'envoya à Madrid comme secrétaire d'ambassade. La présence de ce démocrate auprès d'une Cour si habituée à la

(1) Après avoir passé par l'ambassade de Madrid, Champigny-Aubin fut nommé, en novembre 1797, secrétaire de légation auprès de la République batave. Pendant son séjour en Espagne, estimant que la Reine était la personne la plus influente du royaume, il avait engagé le Directoire à envoyer, pour s'aboucher directement avec elle, un agent secret sous l'apparence d'un orfèvre français offrant des bijoux.

(2) Mangourit était né à Dinan le 21 août 1752.

politesse et aux bonnes façons pourra surprendre, mais, en aucun temps, les Républiques n'ont pu montrer une grande exigence dans le choix de leur personnel diplomatique : récuser les gens sans usages serait *à priori* écarter leurs partisans.

On comprend mal cette voie nouvelle ouverte au talent de Mangourit; mais on saisit toute la portée de ce choix en sachant qu'il était franc-maçon des plus actifs, et qu'il allait ainsi répandre la « bonne nouvelle » dans un pays si profondément corrompu par le « fanatisme » !

Il trouvait le terrain déjà quelque peu préparé : dès le commencement du dix-huitième siècle, l'Espagne, presque en même temps que la France, était contaminée par la propagande de la maçonnerie sous l'influence occulte de l'Angleterre (1). Une loge est créée à Madrid par le duc de Warthon, et, au lendemain de la victoire des ministres de Charles III sur la Compagnie de Jésus, elle se déclare indépendante, devient souveraine, fonde à son tour des loges à Cadix, Barcelone et Valladolid. Son grand maître, c'est d'Aranda, qui dans les temples « fait graver sur un même écusson les noms de Luther, Calvin, Mahomet, William Penn et Jésus-Christ (2) ». Avec

(1) Selon Clavel, en 1726, à Gibraltar, fut fondée une première loge à qui la *Grande Loge* d'Angleterre envoya des constitutions. L'année suivante, Madrid eut aussi son temple qui garda l'obédience anglaise jusqu'en 1779. D'après le *Monde maçonnique* (n° d'août 1875), la loge de Madrid fut le foyer initial de la propagande, en 1728; elle devint souveraine en 1767 et s'installa dans les bâtiments d'un palais du gouvernement où elle tenait encore ses séances en 1848; des escaliers tournants et des corridors obscurs donnaient accès aux initiés, qui entraient par un égout du Prado.

(2) Marquis DE L'ANGLE, *Voyage en Espagne*, t. Ier, p. 127.

Monino, Roda et Campomanès, il avait été, dans le conseil du roi d'Espagne, l'instigateur de la persécution contre les Jésuites, et, grâce aux moyens les plus romanesques, sa fourberie avait su préparer, avec ses complices, les mesures de cette grande iniquité (1). Le duc d'Albe, le marquis de Mora, Villa-Hermosa, prenaient part à toutes ces intrigues; Franklin entretenait avec eux des correspondances, et ils recevaient les félicitations de Voltaire. Les loges étant pour un temps entrées « en sommeil », les succès révolutionnaires des Frères de France les réveillèrent, et elles prenaient, autant qu'elles le pouvaient, le contact avec eux.

Mangourit allait donc retrouver des complices, et son zèle entrevoyait de grandes choses. Il n'était pas fâché de sa mission : la pensée de montrer un vrai républicain à une Cour, et quelle Cour! celle d'un Bourbon, cousin de Louis XVI, ne déplaisait pas à son esprit haineux. Comme il ne manquait pas de moyens, il comptait pouvoir révolutionner l'Espagne; malheureusement l'excès même de ce zèle le perdit. Après quelques tentatives d'un goût discutable, il fut promptement mis à l'écart, et ne demeura plus à même de manifester ses sentiments que dans la correspondance qu'il échangeait avec Delacroix. S'il est vrai que le style, c'est l'homme même, Mangourit est la personnification vivante de M. Prudhomme, et Henry Monnier a dû lire ses lettres pour peindre son immortel bourgeois.

Dès avant l'arrivée de Pérignon, il avait envoyé au

(1) Deschamps, *Les sociétés secrètes*, II, p. 68-69. — Saint-Priest, *Histoire de la chute des Jésuites*, p. 52 et suiv.

cabinet espagnol, — hélas! sans succès, — des notes « timbrées du sceau de l'énergie » où il s'appuyait sur l' « inébranlabilité » des principes républicains. Il ne se laissait pas plus séduire par les pompes du culte catholique que convaincre par les arguments d'une foi surannée, et pour lui, un cardinal espagnol, aussi bien qu'un cardinal italien, n'était qu'un « scélérat rougi de l'imposture papale et du sang français ». L'occupation des États pontificaux l'obsédait; il était heureux en apprenant que le Directoire envoyait cent mille hommes pour « enlever le berceau de Virgile, visiter la patrie des Médicis et arracher à Rome le Jupiter olympien travesti en portier du paradis ». Cette pensée lui faisait supporter plus facilement la mort des généraux sans-culottes « que l'Immortalité recevait des mains glorieuses de la Victoire ». Il attendait beaucoup du succès de nos armes en Italie pour assurer notre influence en Espagne, et il exprimait élégamment, sinon très clairement, cette opinion dans ce style sans prétentions: « C'est notre coutellerie d'Italie qui fait feu sur la meule politique d'Aranjuez, en même temps qu'elle le met, sans doute, aux forêts du Nord et dans nos armées du Septentrion (1). »

Son regard investigateur savait découvrir le pourquoi des choses, et ce n'est pas à lui qu'on eût pu facilement cacher le motif qui laissait la route de Burgos mal pavée, bien qu'elle fût rendue agréable par de fraîches cascades: « les voies royales près de Burgos attestent le souffle dévorateur de la tyrannie, le monstre n'a cependant pas

(1) Dépêche à Delacroix, floréal an IV, vol. 640, fol. 135.

tout détruit : il n'a pu dessécher les fontaines d'eau jaillissantes (1) ».

S'il refusait de prendre part aux fêtes de la Cour, et si on ne le voyait pas, « la castagnette en main, s'essayer aux Saturnales de l'Espagne », en revanche il se rendait fidèlement aux réceptions de l'ambassade de la libre Amérique, où ses yeux se portaient avec satisfaction sur « un grand nombre de très jolies femmes, représentant l'effigie de la République, tandis que les physionomies des agents de la coalition rendaient, trait pour trait, les animaux carnassiers des armoiries de leurs couronnes ». Était-ce pour faire belle figure à ces soirées? Il poursuivit de ses demandes les Directeurs, pendant tout le mois de mai 1796, pour obtenir un costume spécial dont il fournissait complaisamment la description, avec ceinture et ruban tricolores, et boutons d'argent à l'effigie (?) de la République. Son intention de s'en revêtir était, elle aussi, si parfaitement timbrée du « sceau de l'énergie » qu'il le fit faire avant d'être autorisé à le porter; pour payer cette dépense, il sollicita une augmentation d'appointements avec une véritable « inébranlabilité ».

Mangourit manquait toujours de mesure : il prétendit imposer au général Pérignon la présence de sa femme pour présider la table de l'ambassadeur. Pérignon avait d'abord doucement supporté son infatuation; dans une lettre particulière à l'un de ses parents, Mangourit se loue de lui et trace du personnel de l'ambassade un tableau typique :

(1) Dépêche à Delacroix, 12 ventôse an IV, vol. 639, fol. 151.

« Le général est bon, un peu victime par bonté de quelques valets de son armée qu'il sera forcé de chasser. Borel répond aux lettres particulières. Grézieux s'occupe de l'économie domestique. Clauzel, très joli, pense à négocier nos intérêts républicains par le canal féminin (1). Tous veulent faire baisser les yeux aux émigrés. A Champigny, je donne les affaires de commerce, et moi, je broute le thym et la chicorée politiques; Dhermand, qui se prépare à sa métamorphose consulaire, nous donne des idées sages; le général approuve, et c'est vers lui que convergent tous les rayons. Quant à son moral, je ne te dissimulerai pas ce que j'en pense, mais c'est pour toi. P... ne manque pas d'usage du monde; il est très poli; mais il n'a guère qu'une conversation : celle de l'armée des Pyrénées qu'il a commandée. Il voyage en souvenirs, sans cesse de Figuières à Rosas et de Rosas à Figuières : ceux qui l'entourent le parfument de l'encens de la victoire, et ce qui l'enivre immanquablement, c'est la louange de ses talents en tactique (2). »

Ces rapports bénins s'altèrent, la mésintelligence se

(1) Bertrand Clauzel naquit en 1772. Il était capitaine à la légion des Pyrénées; après son séjour à Madrid, il reprit du service actif; général de brigade, il fit toutes les campagnes de l'Empire. Son rôle à Bordeaux, pendant les Cent-jours, le fit condamner à mort; il s'enfuit en Amérique. Rentré en France grâce à M. Decazes, il était nommé député en 1827. En 1830, la monarchie de Juillet l'envoya en Afrique; bien qu'il n'eût obtenu aucun succès, il reçut, au scandale de l'armée et à l'étonnement de tous, le bâton de maréchal; gouverneur général en 1835, ses revers devant Constantine nécessitèrent de nouveau son rappel. Il mourut en 1842.

(2) Lettre de Mangourit à son beau-frère, 14 germinal an IV, vol. 639, fol. 205.

mit à propos de Mme Mangourit (1). La discrétion ne paraît pas avoir été la vertu dominante de ce ménage républicain, non plus que l'économie. A leur arrivée à Madrid, ce démocrate s'était logé à l'auberge en vogue, la « Croix de Malte », et en trente-neuf jours il avait fait une dépense de sept mille six cents francs! Avant même que le général Pérignon vînt occuper ses appartements, Mangourit s'était installé à l'ambassade avec sa femme, ses trois enfants et trois domestiques, « dans l'intention bien prononcée d'y rester, écrivait mélancoliquement Pérignon, et d'y vivre à mes dépens ». Le général patienta quelque temps, puis fit comprendre à son subordonné l'indiscrétion de sa conduite; dès lors, Mangourit fut son ennemi et le manifesta par des dénonciations répétées auprès de Delacroix (2).

Cette correspondance est uniformément divisée en deux parties: il injurie Pérignon et il demande pour lui-même des suppléments d'appointements, réclamant six mille livres pour « frais d'établissement », faisant porter à douze mille francs ses émoluments, alors que son prédécesseur n'en touchait que la moitié, et obtenant, par ses insistances, la somme dont il faisait diminuer le traitement de l'ambassadeur!

(1) « La citoyenne a voulu être traitée chez l'ambassadeur comme sa femme même. Cette dame a eu les plus grands torts, et il est impossible que Mangourit ne les ait pas partagés quelquefois. » Labène à Delacroix, novembre 1796, vol. 643, fol. 362.

(2) Il se peignit lui-même au ministre dans la lettre suivante : « Mangourit travaille toujours hors l'instant de son sommeil, et souvent est-il agité par des vœux patriotiques... Ma femme se trouve sans un vase, sans nourriture, sans lait pour son nourrisson, sans bouillon pour son fils mourant d'une hydropisie... Quand j'ai appris cette insouciance féroce

La maison militaire de Pérignon prit fait et cause pour le général; Mangourit fut obligé de quitter l'hôtel de l'ambassade, mais cet échec ne fit qu'exciter sa colère en lui faisant perdre toute retenue.

Sa conduite politique offrait le même caractère d'extravagance. Le prince de la Paix s'en était plaint à Pérignon : « Vous avez des secrétaires qui sont bien mauvais : Mangourit a tenu des propos scandaleux, entre autres, que le Roi régnant serait le dernier roi d'Espagne; il a vilipendé la Reine dans les lettres qu'il envoie à Paris; il a écrit contre moi et contre vous, Monsieur l'ambassadeur, et contre vos officiers. Je sais qu'il a voulu vous engager à planter l'arbre de la Liberté dans la cour de votre maison, à Madrid, et que votre prudence l'en a empêché (1). »

Le général prévint loyalement Mangourit qu'il demandait son changement et insista pour que la mesure fût prompte.

Le ministre Delacroix, excédé d'un subordonné si remuant, ne put que rappeler ce grotesque à Paris, pour l'envoyer, avec avancement d'ailleurs, à Philadelphie. « C'est un ordre. J'obéis. Je voudrais avoir des ailes, s'écria l'autre; j'irai en poste vous offrir la tête et le cœur d'un vrai républicain! » Et il traduisit sa reconnaissance dans une dépêche dont je copie exactement le texte, mais dont je me déclare incapable de donner le sens :

le lendemain de mon départ, j'en ai mugi, mais je n'ai été entendu de personne, et le temple de la Patrie est l'asile de ma douleur et le sanctuaire de ma vengeance! » Vol. 640, fol. 129.

(1) Lettre inédite de Pérignon à Delacroix (15 juillet 1796), où je trouve ces détails précis, et dont je dois l'obligeante communication à M. le baron de Carayon-Latour.

« La gratitude est l'esclave du temps quand elle écrit « ou qu'elle parle ; mais elle est sa maîtresse quand elle « pense et quand elle sent. En Amérique, j'adresserai ses « chants au bienfaiteur ; et sa consolation d'être séparée « de lui sera l'espoir de le retrouver un jour, heureux de « mes embrassements fraternels. »

Déséquilibré et sectaire, le franc-maçon Mangourit n'avait pas tous les torts (1), et la conduite des adjudants de Pérignon laissait fort à désirer.

Ce fut le second sujet d'embarras de l'ambassadeur.

On ne pouvait guère exiger des agents du Directoire une moralité que les membres du gouvernement étaient loin de professer : c'était l'époque de l'agiotage sur les assignats et les biens nationaux, l'heure des fortunes rapides dans les fournitures d'armée ; l'adjudant Borel fut tenté par l'exemple et fit mentir le mot de Pascal : « Vérité au delà des Pyrénées, erreur en deçà. » A Paris on trafiquait, il organisa la contrebande à Madrid. Ses

(1) Il était laborieux : ses collègues et son successeur lui rendent unanimement ce témoignage. Il poursuivit sa carrière comme il l'avait commencée : en énergumène. Après son séjour en Amérique, il fut mis à la tête de la république du Valais ; là, il brisa les « monuments de la féodalité », mais ne tarda pas à mériter l'exécration générale. Les habitants s'insurgèrent, il fallut de nouveau rappeler Mangourit. La Cour de Naples refusa de l'accepter. A Ancône, où il se rendit ensuite, il fut assiégé avec le général Meunier, en 1799. Cet épisode de sa vie a été l'occasion du seul livre lisible sorti de sa plume. Le premier Consul ne lui confia que des missions de second ordre et policières. Il végéta dans l'oubli et mourut le 17 février 1829, repoussant le prêtre et voulant être porté au cimetière sans cérémonies d'aucun culte. — En 1789, il avait rédigé une sorte de journal, *le Héraut de la Nation, sous les auspices de la patrie*, qui n'eut que soixante-cinq numéros. Il a écrit une foule de petites brochures en faveur de la maçonnerie, qui le soutint partout et qu'il propagea avec acharnement.

collègues montrèrent d'abord une certaine délicatesse, elle ne dura pas longtemps : Clauzel, jeune homme élégant et dissolu, avait besoin d'argent pour satisfaire ses mœurs légères; Grézieux, plus calme et moins frivole, céda « comme le chien qui porte le dîner de son maître (1) ».

Les franchises de l'ambassade à la douane espagnole furent exploitées avec excès. En octobre 1796, s'il faut en croire Dhermand, 570,155 caisses étaient entrées sans payer de droits, sous le couvert du nom de Pérignon, non compris ses propres fourgons et six grandes voitures (2). De fortes remises étaient faites aux adjudants par les marchands de Madrid, qui revendaient encore avec des bénéfices énormes : « C'est du Pérignon, disent les femmes en étalant leurs objets de luxe; voilà du bon tabac, dit l'autre, c'est de la boutique de l'ambassadeur; — madame, disait une petite-maîtresse à une marchande de modes, faites-moi un chapeau qui ressemble à ceux de l'hôtel de France. — Tous ces propos circulent ensuite dans la société et prêtent matière à mille brocards (3). »

Pérignon connaissait-il les trafics de ses subordonnés? Je ne le crois pas; quand il en fut accusé, il s'en défendit énergiquement et répondit au Directoire que le convoi entré en franchise contenait tout simplement ses effets, ceux de ses adjudants et de quatorze domestiques, quarante caisses de vin de Bordeaux, du linge de table, et de la porcelaine d'Angoulême (4).

(1) Dépêche de Labène, 19 ventôse an V, vol. 646, fol. 176.
(2) Dépêche de Dhermand, 24 brumaire an V, vol. 644, fol. 84.
(3) Dépêche de Labène, 24 brumaire an V, vol. 644, fol. 82.
(4) Vol. 634, fol. 32.

Le secrétaire Labène, qui, en novembre 1796, doutait de sa complicité, l'affirmait au mois d'avril 1797 et entrait dans des détails circonstanciés : Pérignon aurait ramassé à Madrid trois ou quatre cent mille livres que son valet de chambre Barège, caché dans la suite du ministre de Danemark, aurait portées en France pour gagner sur le change; dans une première visite au marquis d'Yranda, il lui aurait emprunté soixante-cinq mille livres, se serait servi de cet argent pour trafiquer, en négligeant d'ailleurs de le rendre; il aurait usé de ses relations avec Godoy pour faire accorder des places à des Espagnols assez fins pour acheter son concours : enfin, associé à la compagnie Belvèze et Dubernet, il aurait été mêlé à leurs opérations de banque (1). Mais Labène n'est pas fort digne de créance, et entre son témoignage et celui du général, dont le reste de la vie est à l'abri de tout soupçon de ce genre, je n'hésite pas.

Godoy fermait les yeux et se prêtait à ces manœuvres, tenant par là les coupables à sa discrétion.

Le Directoire fut averti; il demanda des explications; mais que peut faire un gouvernement de concussionnaires contre des agents infidèles? Parler sans agir. On voit mal Barras poursuivant les voleurs. Borel, mandé à Paris pour se disculper, eut avec Pérignon une scène de la dernière violence avant de quitter Madrid (2). Il remit aux directeurs un mémoire « justificatif (3) », et

(1) Dépêche de Labène, germinal an V, vol. 646, fol. 296-424; vol. 647, fol. 19 et 20.

(2) Juillet 1797, vol. 648, fol. 414.

(3) Ce mémoire existe aux Affaires étrangères (vol. 650, fol. 101); il est très vague et ne m'a paru rien « justifier » du tout.

ceux-ci déclarèrent qu'il n'avait pas perdu leur confiance !

Les trafics et les pots-de-vin sont indéniables ; le général Pérignon fut faible, mais non complice; son indulgence envers ses subordonnés fut excessive : une certaine indolence était le fond de son caractère ; on la retrouvera au commencement des Cent-jours, quand, à Toulouse, après avoir loyalement gardé sa fidélité au souverain légitime, il ne sut pas prendre les mesures énergiques qui répondaient à ses propres sentiments et que son devoir lui dictait. A Madrid, il négligea, en soldat qu'il était, les détails domestiques de son ambassade ; son entourage en abusa, et, à son insu, son nom servit de couverture à des indélicatesses (1).

Il payait cher la gloire d'être ambassadeur en Espagne. Qu'était-il venu faire dans cette galère ? D'autres déboires l'y attendaient de la part des émigrés.

Ils étaient nombreux à Madrid ; le rendez-vous quoti-

(1) On peut trouver une justification personnelle dans les « usages » peut-être *larges*, mais du moins constants, qui laissaient de grandes franchises aux ambassadeurs. En voici un exemple qui touche le maréchal Lannes, dont la probité n'a jamais été suspectée : « Un règlement fort ancien donnait à l'ambassadeur français arrivant pour la première fois à Lisbonne le droit de faire entrer, avec franchise de l'impôt des douanes, toutes les marchandises placées sur le navire qui l'amenait. Le général Lannes, suivant l'usage établi, céda ce privilège à des négociants, moyennant 300,000 francs. » (*Mémoires du général de Marbot*, t. II, p. 222.)

Ces droits de douanes étaient fort lourds en Espagne, et beaucoup de gens, grands seigneurs en tête, se faisaient une habitude de les éluder quand ils le pouvaient : en 1774, le comte de Fernan Nunez introduisait, sous le couvert du ministre des finances, M. de Musquiz, pour ne rien payer au fisc espagnol, les cadeaux que son oncle le duc de Rohan envoyait à sa sœur la duchesse de Bijar. — MOREL FATIO, *Études sur l'Espagne*, deuxième série, p. 126.

dien était au café de la *Fontaine d'or* (1), et le soir Mme de Bournazède leur ouvrait sa maison (2). Les lettres passaient en France par l'intermédiaire de deux négociants courageux, les frères Rivat, fixés l'un à Madrid, l'autre à Lyon. De l'île de Majorque, des intelligences étaient nouées avec Marseille par un marchand espagnol marié à une Française, Jacques la Baneglia, qui répandait en Provence, au risque de sa vie, des brochures royalistes. Louis Gazaniol, né à Castres, mais domicilié à Palma dès avant la Révolution, allait régulièrement porter à Nîmes, Montpellier et Toulouse la correspondance des prêtres réfugiés aux Baléares (3). De légères barques, parties de Bilbao, déposaient la nuit, sur les côtes de France, les paquets qui parvenaient ensuite jusqu'à Bayonne et Bordeaux (4).

Un nommé Hussard, de la « section de la halle au blé », demeurant à Paris, 18, rue du Bouloi, très actif contre le Directoire, s'était installé, après le 13 vendémiaire, à Madrid; quand il retourna à Paris, il fut soupçonné par Champigny, qui écrivit pour le faire arrêter, de rapporter des papiers intéressant la cause royaliste (5). Mêmes présomptions contre Mme Barraux, de Bayonne, qui, venue à Madrid au commencement de 1796 pour recueillir la succession de son père, avait reçu dans sa maison, pendant son séjour, des émigrés et des prêtres français; elle doit fomenter des intrigues secrètes, après son retour en France (6).

(1) Vol. 644, fol. 143.
(2) Labène à Delacroix, vol. 647, fol. 380.
(3) Dépêche de Mangourit, août 1796, vol. 641, fol. 300.
(4) Dépêche de Champigny, 21 nivôse an V, vol. 645, fol. 157.
(5 et 6) *Id.*, janvier 1797, vol. 645, fol. 226-227.

Louis XVIII, qui, dès le mois de mai 1795, avait renoué une correspondance avec M. de Lavauguyon (1), envoyait des émissaires au duc d'Havré : en février 1796, c'est M. de Fondebrune, « enfant perdu de la coalition (2) » ; à la fin de juin 1796, c'est l'abbé Bertrand (3); en février 1797, c'est Cazalès, accompagné de six émigrés (4). Celui-ci avait un crédit de huit mille livres sterling sur Jayes et fils, banquiers irlandais (5) ; il toucha trois mille cinq cents louis chez diverses personnes, et par l'intermédiaire de la banque Saint-Charles (6) fit passer une forte somme à Paris. Il fréquentait assidûment l'hôtel du prince de Masserano, trouvait chez Cabarrus et sa femme le meilleur accueil, se montrait partout accompagné de leur neveu, M. Galabert.

Pendant que Louis XVIII et ses fidèles entretenaient des rapports constants avec la Cour d'Espagne, qui lui faisait passer des secours mensuels, ainsi qu'au duc de Berry (7),

(1) Voir aux *Pièces justificatives*, n° V, un « Mémoire secret » au sujet des relations de l'Espagne et des princes.

(2) Dépêches de Dhermand, 28 nivôse an IV, vol. 638, fol. 402.

(3) Vol. 641, fol. 5.

(4) Il logeait dans une chambre garnie, rue *Hortalesa*.

(5) Dépêche de Dhermand, vol. 646, fol. 16.

(6) Dépêche de Labène, vol. 645, fol. 309. — Champigny (dépêche à Talleyrand, 14 vendémiaire an VI, vol. 650, fol. 93) parle d'un ordre donné au trésorier général des finances de compter huit millions de réaux pour un objet secret, « *para un asunto reservado* ». Il estime que cet argent devait passer à Paris.

(7) « C'est l'Espagne qui pourvoit encore à la dépense de Louis XVIII « à Blankenbourg : elle lui fait un traitement chaque mois ; c'est elle qui « paye la maison du duc de Berry à l'armée de Condé ; c'est un fait sin- « gulier que je puis attester. » *Mémoire secret* envoyé par le Directoire à Pérignon, février 1797, vol. 645, fol. 445 à 447

le comte d'Artois et son groupe d'amis, fixés en Angleterre, gardaient de la défiance contre le gouvernement de Charles IV, et appuyaient leurs répugnances sur sa conduite antiroyaliste depuis trois ans (1).

La pensée de trouver les Bourbons d'Espagne favorables à la cause royale était plus logique que justifiée. Cette persuasion conduisit les généraux vendéens à envoyer à Madrid, au mois de novembre 1796, MM. Frétier et Céris, demander un secours pécuniaire et un appui moral pour reprendre efficacement la campagne que la pacification venait de suspendre et non de terminer. Le duc d'Havré fut leur pilote à travers les antichambres ministérielles; ils reçurent quelques bonnes paroles, rien de plus. «Sa Majesté Catholique était sensible à la confiance de l'armée royale», mais ne pouvait la protéger, sous peine de brouiller l'Espagne avec la France. La présence de solliciteurs qu'on éconduit est toujours à charge; quand ils émirent l'idée un peu naïve d'aller demander à Louis XVIII de se rendre de sa personne en Vendée, on applaudit à cette démarche et, afin de faciliter leur départ, on leur fit remettre tout aussitôt quarante mille réaux pour les frais du voyage (2).

Ces démarches des émigrés ne passaient pas inaperçues, le prince de la Paix ne leur était rien moins que favorable,

(1) Refus de l'Espagne de recevoir le régent (comte de Provence), puis de le reconnaître, après la mort de Louis XVII, comme Roi; traité de paix avec la République; déclaration de guerre à l'Angleterre; déportation des princes de la maison d'Orléans.

(2) Dépêche du duc d'Havré à Louis XVIII. *Fonds Bourbon*, vol. 589, fol. 366. D'Havré, dans une longue lettre chiffrée, appuie beaucoup cette démarche auprès du Roi

son alliance avec le Directoire le voulait ainsi. Ils se vengeaient par le dédain, la seule arme qui leur restât, couvrant la République de sarcasmes, et traitant les républicains avec un mépris affecté. A Cadix, le chevalier de Forbin, officier au régiment d'Espagne, rencontrant un aspirant de la flotte de Richery, le raille publiquement et lui refuse une réparation par les armes, parce qu'il « n'est pas fait pour se commettre avec un républicain (1) ». A Malaga, un ouvrier émigré, travaillant à une fabrique de cette ville, Jacques Gastan, né à Nîmes, se montre dans les rues, arborant un brassard blanc brodé de trois fleurs de lis noires, et défiant, sur son passage, les Français qui portent la cocarde tricolore (2). A Madrid, les dédains les plus sensibles sont prodigués au personnel de l'ambassade par les émigrés reçus à la Cour (3). Pérignon se plaint des « regards arrogants de ces perfides, rayés de la liste des vivants ». — « Ma marche franche est gênée à chaque pas par le sifflement de ces vipères; hier encore l'émissaire du roi de Vérone, l'émigré Fondebrune, se promenait insolemment dans le palais et les jardins. Sa misérable clique obstruait de sa présence, et déshonorait par son insolence, ses cordons et son souffle, les lieux que parcouraient Leurs Majestés (4). »

Son exaspération fut portée à son comble, quand le jour de la Saint-Louis, le 25 août 1796, à un grand dîner diplomatique de quatre-vingt-dix-sept couverts, chez le

(1) Vol. 640, fol. 279.
(2) Id., fol. 281.
(3) Spécialement par M. de Rouffignac.
(4) Lettre de Pérignon à Godoy, 1er juin 1796, vol. 640, fol 279.

prince de la Paix, il reconnut, parmi les convives, le représentant de Louis XVIII, le duc d'Havré (1).

A côté de ces bravades qui plaisent toujours à notre caractère, il y avait une situation plus grave à élucider : un grand nombre de gentilshommes français avaient pris du service dans les armées espagnoles. Les verrait-on marcher côte à côte avec nos troupes, devenues les alliées du roi d'Espagne?

Beaucoup appartenaient à la marine, notamment le comte d'Amblimont, commandant une division navale; Charles de Malvaux, capitaine de vaisseau; Marie du Lesmeur, capitaine de frégate; Louis Bragon de Saint-Sauveur, lieutenant de vaisseau. Des émigrés iraient-ils impunément faire escale dans les ports de France?

Aux gardes du corps on rencontrait MM. Ch. Robert (2), Charles Reboul (3), Antoine Zania (4), Onofre et Antoine Gispert (5).

Un mémoire du marquis del Campo, en date du 30 août 1796, demandant leur radiation comme ayant été portés à tort sur les listes des émigrés, nous donne les noms des Français officiers aux gardes wallones. Ce sont MM. Joachim-Joseph de Poule; Joseph de Croéser;

(1) Vol. 642, fol. 106.

(2) Né à Berghes en Flandre; neveu de M. de Caldaguez. Agé de vingt-deux ans; ayant servi avant la Révolution au régiment de Forest, entré aux gardes du corps de Sa Majesté Catholique le 6 juin 1796.

(3) Né à Saint-Andéol, âgé de vingt-cinq ans; a servi trois ans dans la légion des émigrés. Entré aux gardes du corps le 25 juin 1796.

(4) Né à Saint-Laurent près de Perpignan, âgé de dix-huit ans, entré au service le 3 août 1796.

(5) Deux frères de vingt-deux et vingt-quatre ans, volontaires trois ans dans la légion émigrée. Entrés aux gardes du corps le 24 septembre 1796.

Ferdinand Renouard Sainte-Croix ; Alexandre-Joseph Butron Muxica ; Jean Gaspard de Montagu ; Alexandre de Coupigny ; Guillaume-Charles-Marie d'Angeville ; les deux frères Philippe et François de Beaulaincourt ; Viard de Santilly, capitaines ; — Charles-Joseph Malin de Maléret ; Charlemagne Raulin ; trois frères : Julien, Jean et Louis de Bascourt ; Charles Colins, lieutenants ; — Albert de Périgault de Rocheneuve ; François Subirats, sous-lieutenants ; — Louis Estève, chirurgien du régiment ; Victor Jaubert Saint-Pons, aide-major ; Constantin Guiot de Maiche, sous-aide-major ; — le colonel Valentin de Meiran Lacetta ; M. Maximilien de Latre de Feignies, lieutenant-colonel, et M. Charles Briet de Saint-Élier, gouverneur de la place de Puébla de Sanabria (1).

Delacroix avait demandé le licenciement des corps d'émigrés, tout au moins leur dispersion par compagnies, ou leur départ par fractions en Amérique ; leur renvoi de la marine ; l'interdiction de porter la cocarde blanche et la croix de Saint-Louis (2). Ces désirs étaient restés à peu près lettre morte.

La pensée qu'une sorte d'accalmie régnait en France poussait bien des émigrés à ne plus considérer comme impossible leur retour prochain dans la patrie. D'autres revenaient des États-Unis dans la même espérance et trouvaient l'exil moins amer en se rapprochant du pays natal ; c'est à Cadix qu'ils débarquaient pour la plupart, et le con-

(1) Vol. 642, fol. 149. Tous les gentilshommes sont entrés au service de l'Espagne avant 1789, affirme M. Del Campo ; il doit y avoir là un témoignage de complaisance.

(2) Delacroix à Del Campo, 24 prairial an V, vol. 640, fol. 393.

sul de la République, Roquesante, en avertissait le ministre Delacroix (1). Les événements ne tardèrent pas à faire disparaître toute illusion à ce sujet. Au mois de juin, les Jacobins de Paris avaient été écrasés au camp des Sablons; les royalistes, vendus par le chef d'escadrons Malo, échouèrent à leur tour le 9 septembre, au camp de Grenelle. La fortune accordait au Directoire une nouvelle vie; on peut penser qu'il n'en profita pas pour inaugurer une ère d'apaisement. Jusque dans les détails, il s'efforça de briser tout rapport avec les modérés. On affecta de revenir aux formules déjà démodées du style sans-culotte, et Pérignon reçut par plusieurs fois l'ordre formel de n'accepter dans les relations officielles que le titre de « citoyen ». Le prince de la Paix s'en railla devant tout le monde, et avec une feinte naïveté, prévenant gravement l'ambassadeur que la grammaire espagnole ne lui permettait pas de lui donner le pronom *vous* dans ses lettres, il demanda s'il fallait tutoyer fraternellement « Son Excellence (2) ». La Cour et la ville s'amusaient de ces petites nouvelles. L'alliance avec la République n'était point fort au fond du cœur des Espagnols; l'opinion publique n'accepta jamais, à aucun degré de l'échelle sociale, la Révo-

(1) « Observations » de Roquesante, général de brigade, sur quatre Français débarqués de New-York à Cadix, le 6 messidor an IV : Frédéric de la Tour du Pin, trente-sept ans; avec sa femme et un enfant de six ans; fils de l'ancien ministre de la guerre, et neveu de l'archevêque d'Auch qui réside près de Madrid. Raymond Haveau, quarante-quatre ans, officier de la garde constitutionnelle de Louis XVI, a émigré. Bernard Tisserando, trente-sept ans, avec sa femme, a émigré en 1794 en Espagne, est passé en Amérique et en revient. Charles Chambeau, vingt-neuf ans, « dangereux, dissimulé et adroit ». Vol. 641, fol. 53.

(2) Vol. 643, fol. 301.

lution; le journal royaliste *l'Éclair* était lu dans toutes les maisons de Madrid et y faisait autorité (1).

L'époque était aux complots, aux embûches; jamais l'espionnage et la délation ne furent plus universellement pratiqués. Une intrigue où le général Pérignon joue un rôle assez ridicule se nouait à cette époque à l'ambassade de France, par les soins du duc d'Havré.

La société du dix-huitième siècle ne brillait pas par la moralité; depuis 1789, les bouleversements domestiques et l'absence de toute influence religieuse n'avaient pas purifié les mœurs : le libertinage s'étalait sans contrainte, et tout un monde interlope gravitait autour des personnages officiels. Un trop grand nombre de gentilshommes émigrés n'avaient pas abandonné, au milieu de leurs malheurs, leurs habitudes de plaisirs faciles; les soldats républicains traînaient après eux l'immoralité la plus grossière. Des femmes légères se trouvaient en relation avec les deux partis, mêlées non seulement à leurs débauches, mais à leurs projets. C'est ainsi que le duc d'Havré fut mis en rapport avec une intrigante, Jeanne Riflon.

D'où venait-elle ? J'aurais peine à le dire. Quelles étaient ses intentions ? Elles n'ont jamais été bien nettes; sur son compte, les opinions varient et sont peu précises (2). Héroïne d'histoires galantes, elle ne mérite

(1) Dépêche de Champigny, 26 vendémiaire an V, vol. 643, fol. 290.

(2) Le Père Delbrel estime que c'est probablement la même personne qu'une marquise de C... qui tenta auprès de Dugommier le rôle que Jeanne Riflon joua auprès de Pérignon. (*Le comte de la Union*. — *Études religieuses*, novembre 1889). — M. Ernest Daudet trouve en 1800 une madame de Biston-Bonnœuil remplissant, à Saint-Pétersbourg, une fonction identique d'espionnage au moyen de ces procédés ultra-légers;

l'attention que par son rôle momentané dans les dessous de la politique; après, on la peut abandonner, *abeat quo libuerit !*

Elle arriva en Espagne au mois d'août 1796, avec l'ambassadeur de Hollande Valknaër. Un prétexte de passeport à signer lui ouvrit la porte de l'ambassade française :

« Comme cette dame a de la figure, bonne mine, quelques-uns de ces petits charmes de société, et qu'elle se prononça fortement contre les émigrés, à l'auberge où elle descendit, on parla d'elle ; je la vis chez moi le lendemain où elle vint pour faire viser son passeport ; je lui fis honnêteté, je la priai à dîner, elle vint deux jours après ; je l'engageai à venir souvent ; elle répondit à mes instances au point qu'à peu près tous les jours je l'avais à dîner dans les *sitios* où elle se rendit aussi bien qu'à Madrid (1). »

Logée à l'ambassade, Jeanne Riflon ne tarda pas à se montrer dans toutes les fêtes et les réunions publiques au bras de l'ambassadeur, affichant des relations que celui-ci s'efforçait au contraire de dissimuler.

Soit que le duc d'Havré ait eu le tort grave de tendre au général Pérignon cet appeau, soit qu'il ait songé après coup à se créer dans la place des intelligences par l'intermédiaire facile d'une femme de rien, toujours est-il qu'il

mais il ne paraît pas que ce soit la même femme. (*Les Bourbons en Russie pendant la Révolution*, p. 188-225 et 232.) — M. Forneron (*Histoire des émigrés*, t. II, p. 242) dit qu'elle se faisait appeler tantôt madame de Riflon, tantôt madame Niollay. Dans les dépêches et rapports de l'ambassade, je n'ai jamais rencontré ce dernier nom.

(1) Pérignon à Delacroix, 24 messidor an V. vol 648, fol. 422.

ne tarda pas à nouer avec elle un commerce d'espionnage et de galanterie.

La Riflon exagéra sans doute la portée de ses découvertes, d'Havré crut avoir fait un coup de maître et en intruisit Louis XVIII dans plusieurs lettres confidentielles (1). Le bon sens du Roi jugea sainement ce qu'il appelait « une véritable intrigue de bal masqué (2) », et quand cette femme se présenta plus tard à Blankenbourg, où d'Havré avait eu le manque de tact de l'envoyer, il refusa de la recevoir.

Pour que la comédie fût complète, la femme de chambre de la Riflon, Cadette Poyane, devenue la maîtresse de Grézieux, révéla à celui-ci tout le secret (3). Pérignon, averti, sembla de bonne foi dans sa colère; puis, embarrassé de son rôle, il ne tarda pas à calmer l'éclat de ses reproches, et se renferma chez lui, « vivant comme un bourgeois de Paris », écrivaient dédaigneusement ses secrétaires (4).

Jeanne Riflon, partie à Irun et à Saragosse, lui écrivit pour se disculper et se prétendit calomniée : « ..... Après avoir reçu de vous les preuves d'une confiance sans

(1) Ms., vol. 589-590-591.

(2) *Id.*, vol. 591, fol. 141, juin 1797.

(3) Lettre de Grézieux à Cadette, 3 avril 1797, vol. 646, fol. 396. La Riflon avait, paraît-il, à Irun un « entrepôt de correspondance » avec les émigrés d'Espagne et Bordeaux; Cadette remettait les lettres au duc d'Havré. Dépêche de Labène, 1er floréal an V.

(4) Labène se plaignit (lettre du 19 ventôse an V) que l'ambassadeur, toujours renfermé chez lui, ne donnait jamais de grandes réceptions ni même de petites fêtes. Il constatait avec émotion que Pérignon faisait jouer chez lui le corps diplomatique avec des jetons à l'effigie de Louis XVI.

bornes... vous à qui j'ai donné la préférence sur le choix de mes plaisirs, etc. (1). » A son retour, elle loua à Madrid un fort bel appartement; ses toilettes faisaient sensation au Prado, le prince de la Paix lui rendait visite et lui offrait des bijoux (2). Désireux de soutenir son personnage, le duc d'Havré, qui ne paraissait pas en sentir la grossièreté, la présenta au roi et à la reine d'Espagne « pour s'amuser ».

Delacroix avait demandé à Pérignon des explications; celui-ci les fournit avec beaucoup d'embarras. Payant d'audace, la Riflon envoya directement au ministre des affaires étrangères une « déclaration pour être mise sous les yeux du Directoire », prenant le ciel à témoin qu'elle n'avait jamais connu d'émigrés : « Au lieu de me traiter en jolie femme, on me rend les honneurs d'une importance que je n'ai pas..... Je suis venue de Paris à Bordeaux pour vendre des objets de luxe, puis à Bayonne, puis en Espagne. Pérignon m'a offert de me servir à Madrid de mentor et de protecteur zélé (3). » — Elle mit une sorte de point d'honneur à réclamer des « juges »; elle envoyait des pétitions, et quand Delacroix eut quitté le ministère, elle continua à poursuivre son successeur, lui adressant cette lettre qui paraîtra un pur chef-d'œuvre, si l'on songe que le destinataire est Talleyrand :

« Vous étiez fait pour occuper dans tous les temps les places les plus importantes... L'humanité vous devra de la reconnaissance d'avoir bien voulu accepter une place

(1) Lettre à Pérignon, 16 avril 1797, vol. 647, fol. 58.
(2) Vol. 648, fol. 240.
(3) Lettre à Delacroix, 17 prairial an V, vol. 648, fol. 103 à 108.

où vous aurez tant d'occasions de céder au penchant que vous avez pour le bien... Je suis intime avec ceux que vous honorez de votre confiance, et vous ne pouvez pas non plus rejeter *les prières d'un sexe que vous n'avez jamais maltraité* (1). »

Pendant que le duc d'Havré et le général Pérignon couraient ainsi la bagatelle, l'Angleterre armait une flotte, envoyait ses vaisseaux croiser dans les eaux portugaises et, le 14 février 1797, écrasait, au cap Saint-Vincent, les escadres de l'amiral Cordova. Ce désastre retentit douloureusement dans tout le royaume; l'incurie de l'amirauté d'Espagne ne comportait pas de justification; du moins le renom de courage et d'habileté de nos marins français mêlés à l'affaire fut sauf : le comte d'Amblimont fut tué à son bord avec trois ou quatre autres gentilshommes émigrés, au combat de Lagos, après avoir donné l'exemple d'une fermeté qui ne fut pas imitée autant qu'il eût fallu (2).

La victoire des Anglais, qui maintenant bloquaient Cadix, semblait devoir rapprocher Godoy de son alliée la République, pour obtenir d'elle un efficace appui; mais la versatilité de ce politique sans consistance lui inspira une résolution tout opposée : il se prépara à traiter sous main avec le cabinet de Saint-James, sans craindre de se perdre dans l'écheveau fort embrouillé de ses calculs peu délicats.

D'une prévoyante duplicité, il montra une soudaine réserve dans ses rapports avec l'ambassade française, ne

(1) 1er août 1791, vol. 649, fol. 108.

(2) C'est le témoignage non suspect de Pérignon. Dépêche du 19 germinal an V, vol 646, fol. 436.

répondant plus que par des lieux communs ou par la force d'inertie aux affaires qui lui étaient envoyées. Il traita mieux tout aussitôt les émigrés, leur témoignant de la politesse et de la complaisance (1).

En France, les élections pour le renouvellement partiel des Conseils, au printemps de 1797, avaient déplacé la majorité. Le choix des nouveaux députés était significatif. C'était le premier coup de hache sérieusement donné dans l'arbre de la Révolution, car le 9 thermidor n'avait été qu'une rivalité de complices. Nulle part plus qu'auprès des émigrés ces élections n'eurent de retentissement : l'espérance naît facilement chez les malheureux, et l'exilé rêve sans cesse à des jours meilleurs. Sur la frontière, un certain relâchement dans les sévérités républicaines porta la confiance à son comble : les prêtres surtout, sentant l'importance de leur retour dans leurs paroisses, furent prompts à se mettre en route pour regagner la France. « Le jour où l'on a parlé de la paix avec l'Empereur, tous les émigrés ont annoncé leur prochaine rentrée en France ; j'ai vu partir hier trois voitures toutes pleines de prêtres déportés : ils allaient droit à Bayonne (2). » — « Sept prêtres déportés sont partis de

(1) « Les émigrés, les prêtres déportés jouissent partout d'une faveur et d'une protection marquées ; le gouvernement espagnol les protège ouvertement en leur accordant tout ce qu'ils demandent, en refusant à la République tout ce que son ambassadeur réclame contre eux. » Par contre, les républicains « éprouvent moins de considération que dans tous les temps qui ont précédé ; tous les agents de la République, tous les consuls ont à lutter plus que jamais contre les vexations, l'insolence même d'une foule d'agents subalternes ». (Dépêche de Champigny, 2 prairial an V, vol. 647, fol. 372 et 373.)

(2) Dépêche de Labène, 3 prairial an V, vol. 647, fol. 380.

Séville du 10 au 15 floréal an V; ils ont pris trois de leurs collègues à Cordoue. L'archevêque de Toulouse (1) a donné à l'un d'eux le titre de grand vicaire de ce diocèse. Ils disent qu'ils sont appelés par leurs paroissiens (2). »

Cazenove, voiturier domicilié à Bayonne, partait de Madrid et faisait trois cents lieues, dans une méchante carriole, avec quatre prêtres déportés, impatients de retrouver leurs ouailles (3). Santander était le passage habituel des Français regagnant leurs provinces (4). A Santona, le chasse-marée *la Marie-Louise de Rhuis,* de Lorient, partait le 11 juillet, ayant à son bord trente prêtres bretons. Les malheureux allaient débarquer en France le lendemain du 18 fructidor, ne prévoyant pas que leurs vicissitudes étaient loin d'être finies, et que les pontons de l'île de Ré les attendaient.

Ce coup d'État en faveur d'une bande d'agioteurs et d'assassins eut lieu dans la matinée du 4 septembre 1797 : c'était la violation la plus éhontée de ce suffrage populaire que l'on proclamait la loi suprême du juste et du vrai. Nous n'avons pas à en apprécier ici les conséquences; on a trop longtemps jeté un voile sur l'attentat, il est aujourd'hui bien connu; c'était le retour pur et simple à la Terreur (5).

(1) Mgr de Fontanes.

(2) Dépêche de Guinaud, vice-consul à Séville, 10 prairial an V, vol. 648, fol. 39.

(3) Dépêche de Champigny, 2 prairial an V, vol. 647, fol. 376.

(4) Lettre d'Abraham Lacarrière, consul à Santander, 11 messidor an V, vol. 648, fol. 315.

(5) Voir : Victor Pierre, *La Terreur sous le Directoire.*

Le changement de ministère amena le renouvellement complet du personnel de l'ambassade à Madrid. Pérignon avait été le héros de trop d'aventures pour n'être pas sacrifié à la première occasion. Les trafics de ses adjudants, sa duperie par Jeanne Riflon, sa mésintelligence avec le consul Dhermand (1) n'étaient pas des motifs sans valeur, et, quand les prétextes eussent suffi, les raisons n'étaient pas à négliger. Il fut rappelé le 1er octobre, et Labène quinze jours après. Champigny-Aubin ne resta pas beaucoup plus longtemps : il s'en fut accompagner son ancien ministre, Delacroix, nommé ambassadeur auprès de la République batave « pour y « appliquer les moyens de détermination qu'une puis- « sance prépondérante peut employer vis-à-vis d'un État « plus faible, essentiellement lié à son système (2) ».

(1) Des discussions sans fin s'étaient élevées entre eux : le public le savait, et les affaires étaient arrêtées.

(2) Instructions de Talleyrand, 12 frimaire an VI.

CHAPITRE V

LE FIEF DU RÉGICIDE (1)

1798-1799

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. — M. d'Azara à Paris. — L'amiral Truguet, ambassadeur. — Persécutions contre les émigrés et les prêtres déportés. — La duchesse d'Orléans et le prince de Conti à Barcelone. — Saavedra devient ministre. — Agents secrets à Madrid. — Outrecuidance de l'amiral Truguet. — Difficultés entre lui et Perrochel. — Le chevalier d'Urquijo remplace Saavedra. — Guillemardet. — Soulèvements royalistes dans le Midi. — Mort de Pie VI ; lâche politique de l'Espagne ; cynisme de Talleyrand. — La grande maîtrise de Malte. — Reinhart au ministère des relations extérieures. — Le 18 Brumaire.

Il est des politiques d'entre-deux, ne craignant pas de s'appeler eux-mêmes des « habiles », pour qui la réussite tient facilement lieu de morale, dont la sagesse est de la duplicité et la prudence de l'astuce. S'ils arrivent au pouvoir, ils tromperont quelque jour la confiance de ceux qui les y appellent ; ils ont, par avance, pris leurs sûretés. C'est aux heures de trouble qu'ils apparaissent ; les bouleversements sociaux sont leur fait. Dans un État tranquille, avec un gouvernement bien assis, que serait devenu Charles-Maurice de Talleyrand ? Otez les conciliabules, les engagements secrets, les intrigues, le pêle-

(1) Edmond Burke désignait ainsi l'Espagne après son alliance avec la République.

mêle des intérêts compromis, des droits méconnus, des devoirs oubliés, le chaos d'un effondrement sans exemple, et vous n'avez plus devant vous qu'un grand seigneur avili, un prêtre débauché, un évêque marié. Diplomate de talent, dites-vous. Eh! sans doute, il avait le génie des affaires, il savait mieux que personne se tirer d'un mauvais pas, les serments ne lui pesaient guère, et il n'y a que ses sentiments qu'il n'ait jamais trahis. Voudriez-vous acheter la renommée de son nom au prix du discrédit qui l'accompagne?

Avant la Révolution, il ne fut qu'un médiocre agent du clergé tel que le peint Gouverneur Morris : « Homme de haute naissance, d'esprit et de plaisir, généralement décrié par la multitude et la publicité de ses amours, la légèreté de ses discours, son agiotage durant le ministère Calonne (1). » Mais voici que le fleuve est détourné de son cours, le lit s'ensable, l'écume monte à la surface, l'eau est trouble, c'est le moment de jeter le filet; ah! l'habile pêcheur!

Ses débuts dans la diplomatie datent de la fin de l'année 1791 : il eut successivement trois missions secrètes en Angleterre pour soutenir le zèle des amis de la Révolution, arrêter l'activité des royalistes, assurer la neutralité de George III, entraver ses secours en faveur de Louis XVI.

Agissements longtemps mal connus, aujourd'hui le secret de la comédie : ils complétaient le plan maçonnique qui venait d'acheter la retraite de Brunswick à

(1) Lettre de Gouverneur Morris à Washington, 4 février 1792

Valmy, payait les atermoiements de Lauzun à Berlin, et à Turin les lenteurs calculées de Sémonville.

Après un séjour forcé aux États-Unis, Talleyrand revient en France dès l'hiver de 1796; le jeu et l'agio occupent son temps; le salon de Mme de Staël le met en relation avec tout le personnel politique; sa pénétration d'esprit lui a promptement découvert les côtés faibles des gouvernants; il tend sa voile au vent qui souffle, on parle d'utiliser ses talents; au moment où on va lui demander ses services, on s'aperçoit qu'il est déjà installé dans la maison. « Talleyrand vint me voir, — disait plus tard l'incapable La Revellière (1), et il faut l'avouer, je fus sa dupe; lorsque Barras, avec qui, comme je l'ai su depuis, tout cela était arrangé d'avance, eut fait décider le remplacement de Delacroix, je proposai moi-même Talleyrand pour lui succéder. »

Ce n'est pas au lendemain du 18 fructidor qu'il entre au ministère, c'est un mois avant (2), juste à temps pour n'être pas compromis par des relations de longue date avec ceux qui vont tomber du pouvoir, assez pour se faire auprès des vainqueurs le mérite d'avoir ouvert la porte. Deux sûretés d'ailleurs valent mieux qu'une : l'affaire pouvait manquer; dans les coups d'État, le plus habile, c'est encore d'être dans la place : les risques sont moindres, et les profits assurés.

Les vulgarités de la politique intérieure s'effaçaient devant l'intérêt des affaires étrangères. Bonaparte, négociant à Campo-Formio, discutait sans intermédiaire

les articles des traités, comme il gagnait lui-même les batailles. Mais un homme du métier n'était pas inutile derrière lui pour faire manœuvrer en même temps toutes les pièces sur l'échiquier diplomatique de l'Europe. Talleyrand fit merveille (1).

Il avait senti tout ce que l'avenir réservait à ce jeune victorieux à qui la popularité prodiguait ses premiers sourires : il s'attacha aux basques de son habit. Ce fut un tel concert de louanges que cet homme modéré oublia la mesure. Napoléon eût dédaigné une adulation aussi expansive, Bonaparte n'était pas encore blasé sur la qualité de l'encens qu'on lui offrait. « Les expressions, écrivait Talleyrand, manquent pour vous dire tout ce qu'on voudrait en ce moment... Adieu, général pacificateur! Adieu! amitié, admiration, respect, reconnaissance; on ne sait où s'arrêter dans cette énumération. » Et le jour de la présentation solennelle du vainqueur de l'Italie aux Directeurs, il travestissait à plaisir le héros de la fête en berger d'Arcadie que l'on serait un jour obligé d'arracher à sa studieuse retraite pour le solliciter de consacrer ses talents à la patrie.

Talleyrand n'aimait pas les maladresses et n'était pas tendre aux maladroits. Les rapports parfois intéressants, mais toujours filandreux, des secrétaires d'ambassade à Madrid lui étaient insupportables; leurs longueurs lui

(1) « Nous comptons répandre des écrits où il paraîtra clairement que les Cours de Vienne et de Londres étaient d'accord avec la faction qui vient d'être abattue chez nous. » Talleyrand à Bonaparte, 30 fructidor. Consulter les *Mémoires* de Thibaudeau. Voir aux *Pièces justificatives*, n° VI, les instructions de Talleyrand aux agents de la République après le 18 fructidor.

déplaisaient. Aux archives des affaires étrangères, sur les pièces diplomatiques, on remarque sa fine écriture, maigre et chiffonnée, aux jambages indécis, à peine lisible, partant, pouvant à l'occasion prêter à l'équivoque. Il efface les banalités, biffe les tirades, précise la situation, d'une phrase, d'une ligne, d'un mot, et c'est toujours la phrase qui éclaire, la ligne qui porte, le mot qui convient.

Pour expédier les affaires courantes de l'ambassade à Madrid, il fit choix d'un homme qui gardait, comme lui, la tache ineffaçable du prêtre apostat : Henri de Perrochel, ancien chanoine et grand vicaire d'Angers, fort aventuré dans les idées « philosophiques », n'ayant pas attendu les excès de la Révolution pour jeter sa barrette au vent. Il était volontaire à Jemmapes; il reparut, en capitaine de cavalerie, dans la ville où il avait exercé le sacerdoce, marcha contre l'armée royale de Vendée et, par sa liaison avec La Revellière, obtint un poste à l'étranger.

Charles IV songeait à se faire représenter à Paris par Cabarrus, alors à l'apogée de sa situation financière, revenant du congrès de Berne où il avait paru comme ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique. Adroit, habile et ambitieux, Cabarrus était signalé au Directoire comme un homme dangereux, « ni républicain ni royaliste (1) », entretenant des relations avec les émigrés. On excipa de sa naissance à Bayonne pour ne pas lui reconnaître le droit de représenter un pays qui n'était pas le sien. Il est plus vraisemblable de croire que les vainqueurs de Fructidor ne se souciaient guère de

(1) Dépêche de Labène, ventôse an V, vol. 646, fol. 294.

voir près d'eux le père de Mme Tallien dont la fortune et la situation officielle eussent procuré à sa fille un regain d'influence qu'elle n'emploierait pas à les soutenir.

Nicolas d'Azara fut choisi et agréé sans difficulté; il avait dès longtemps donné des gages secrets aux idées révolutionnaires; son goût pour les arts, très vif, très réel et très fin, en le retenant depuis vingt ans en Italie, ne l'occupait pas tout entier : entré dans la carrière au moment où se tramait à Rome la grande iniquité des princes catholiques contre la Compagnie de Jésus, il s'était créé des relations avec toute la société encyclopédiste, et les avait entretenues avec soin. Sa venue à Paris n'effrayait pas les républicains : ils savaient qu'ils trouveraient plus en lui un complice qu'un serviteur dévoué du monarque qui l'accréditait.

L'armée prenait chaque jour un ascendant plus considérable : pour la première fois, c'étaient les troupes qui venaient de faire le coup d'État; les généraux entraient sur la scène politique environnés du prestige de la victoire et de l'importance que donne, en temps de révolution, la seule force organisée. Le ministre de la marine Truguet, « jeune beau, élégant, poli et très causant », demeuré sans fonctions depuis plusieurs mois, après avoir, pendant les deux années que dura son ministère, « fait beaucoup de projets, rédigé beaucoup de proclamations, s'être donné beaucoup de mouvement, mais sans produire absolument rien comme administrateur (1) », Truguet obtint de la faveur de Barras le plus

(1) Léon GUÉRIN, *Histoire de la marine contemporaine*.

important des postes diplomatiques dont la République pût disposer. Moins d'ambition eût profité à sa gloire : il aurait conservé le renom d'un marin distingué sans acquérir la célébrité d'un ambassadeur discourtois ; il n'eût pas joué le rôle toujours peu honorable d'un soldat jeté dans les intrigues.

Avant de quitter Paris, il écrivit à Bonaparte une lettre sans modestie et, par ailleurs, point flatteuse pour le gouvernement qui le nommait. « On a été conséquent en m'éloignant de ce ministère, car l'on sait que j'aurais voulu organiser une puissante marine... J'attendrai en Castille qu'on me croie digne de développer en France, pour la régénération de notre marine, une expérience et des talents acquis par trente années d'étude et de méditation... Je vous en dis assez pour vous convaincre des peines que je porte dans mon sein, laissant dans ma patrie une corruption et une vénalité qui me font horreur ; on veut de l'argent, on veut gagner de l'argent, et voilà la passion qu'on ne déguise pas. »

Il avait été chargé d'une besogne que Pérignon n'eût point acceptée. Nos agents n'avaient pu obtenir de l'Espagne tout ce que le gouvernement révolutionnaire en attendait ; l'alliance était bien un premier pas dans la voie funeste où Godoy avait entraîné Charles IV, mais une dépendance plus complète était le but à atteindre : avoir à sa discrétion les millions et les vaisseaux de la maison de Bourbon semblait un coup de maître ; promesses ou menaces, insolence ou corruption seraient, selon l'occasion, mises en jeu. « Le Directoire entendait faire de l'Espagne à la fois l'alliée et la complice de la République. Son but

était de l'assujettir : il ne parvint qu'à l'exploiter !... La République, d'un trait de plume, se créait une flotte. Le Bourbon d'Espagne se faisait le grand amiral du Directoire (1). » Truguet promit d'amener le roi Charles IV « au niveau des lumières du siècle ». La faiblesse et la bonté du prince se prêtaient à cette campagne impudente. En traitant avec l'Autriche, Bonaparte venait de mettre à la mode l'insolence envers les ennemis vaincus; elle ne devait pas être moins efficace auprès d'alliés sans chefs et sans organisation.

Dès le premier jour, Truguet le sentit, et son audience de réception donnait la note de ses rapports avec le gouvernement espagnol :

« Sire,

« Le Directoire exécutif de la République française, désirant maintenir et continuer de plus en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a choisi pour ambassadeur auprès de Votre Majesté. La garantie de cette alliance repose sur nos intérêts communs autant que sur nos engagements sacrés et solennels. Elle se trouve aussi dans les vertus de Votre Majesté et dans les talents des hommes d'État dont elle a su s'entourer. Après avoir conquis la paix continentale par une suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre. Cet ennemi est le vôtre, Sire, il est celui de l'Europe, dont il n'a cessé de troubler le repos; il est celui de l'humanité entière, dont chaque jour il outrage les lois les plus saintes. C'est aux efforts des deux puissances alliées

(1) A. Sorel, *Revue historique*, t. XIII.

qu'il appartient de punir son affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition. Je ne souillerai pas cette cérémonie auguste en prononçant le nom de ces transfuges, qui vont partout traînant le désespoir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. Je ne vous parlerai point de ces traitres, dont les machinations plus perfides encore ont servi le parti anglais. Le gouverment de la République en a reconnu dans son sein même, il les a chassés et punis. Sans doute aussi Votre Majesté fera justice de tous ceux qui lui seront signalés ; car ils sont les ennemis de son trône aussi bien que de la République. Amitié sincère et dévouement loyal à ses alliés ; valeur généreuse contre ses ennemis armés ; mépris et châtiment pour les traîtres : voilà, Sire, les sentiments du peuple français et de son gouvernement ; il les réclame, il les attend de la part de ses alliés. Le Directoire exécutif ne pouvait choisir pour ambassadeur de la République auprès de Votre Majesté un citoyen français qui fût plus pénétré que moi de respect pour les vertus personnelles de Votre Majesté. »

Les espérances de l'émigration étaient tenaces, puisque le 18 fructidor ne les avait pas éclairées. On trouve aux archives bien des demandes de radiation, directement adressées à Talleyrand, et qui ne devaient jamais être exaucées (1).

(1) En particulier celle de M. de Castellet, chef d'escadre, ancien directeur du port de Toulon, qui sollicite sa réintégration dans ses biens, en rappelant ses quarante ans de service, ses quatorze combats et ses deux blessures. Il expose les mille dangers qu'il a courus à Toulon même, aux débuts de la Révolution, et l'obligation où il a été de se réfugier en Piémont et en Andalousie, où il a vécu avec sa femme et sa fille dans une profonde

D'autres plus pressés ou moins naïfs rentraient avec de faux passeports. Leur nombre était assez considérable pour qu'à leur intention une industrie spéciale se créât à Madrid : un sieur J.-B. Botelet fabriquait couramment ces passeports et en tenait boutique (1).

D'autres enfin demandaient à un coup d'audace ce que la justice leur refusait et ce que les formalités des bureaux ne leur permettaient pas (2).

Les anciens habitués du Palais-Royal, les débris de la « faction d'Orléans » étaient vus d'un meilleur œil; toutefois, pour que la moralité de la tragédie fût complète, après s'être servi de Philippe-Égalité comme d'un « cheval de renfort », les régicides, ayant confisqué ses biens, abandonnaient à « un état d'indigence (3) » sa veuve, sa sœur la duchesse de Bourbon et son cousin le prince de Conti, réfugiés à Barcelone (4).

misère. Lettre à Talleyrand, 1er février 1798, vol. 651, fol. 59. Par sa femme (mademoiselle de Pierrevert), il était le neveu du bailli de Suffren.

(1) Sur la demande de Truguet, le président du Conseil de Castille le fit arrêter. On trouva chez lui des poinçons, des sceaux de la République, etc. Dépêche de Truguet, 30 germinal an VI, vol. 651, fol. 415.

(2) A Saint-Laurent de Cerdans, dans une chapelle dite de Saint-Corneille, des émigrés armés de carabines, sabres et pistolets, se rassemblaient pour entrer ensuite sur le territoire français. Le ministre de la police en prévenait Talleyrand (24 floréal an VI) pour que le gouvernement espagnol détruise ce « repaire ». Vol. 652, fol. 87.

(3) Marquis del Campo à Talleyrand, 11 décembre 1797, vol. 650, fol. 373.

(4) En 1807, Hyde de Neuville, allant s'embarquer pour l'Amérique, le retrouve à Barcelone et en trace ce portrait intéressant :

« M. le prince de Conti était aussi à Barcelone à la même époque que nous; il ne concevait pas qu'on pût s'exposer à un voyage maritime, et c'était là ce qui l'avait décidé à rester toujours en Espagne au lieu de passer en Italie, comme il en avait le désir. Ce bon vieillard était très

Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre avait eu une vie pénible : les mœurs du duc d'Orléans insultaient à tous ses sentiments d'épouse ; comme princesse, sa conduite politique ne pouvait que lui apporter de nouveaux dégoûts. Étrangère aux menées de la Révolution, elle n'échappa point à ses effets. Malgré le crime de son mari, le départ du duc de Chartres, son fils, devint un prétexte pour son arrestation ; arrachée de son asile de Vernon, elle est emprisonnée au Luxembourg jusqu'à la chute de Robespierre. Sa prétendue liberté ne lui donnait pas même la possibilité de vendre ses biens *réputés* non confisqués : ils furent, après le 18 fructidor, mis sous séquestre, et la duchesse reçut l'ordre de sortir de Paris dans la nuit, de la France dans la semaine. Le Directoire lui alloua généreusement, sur les millions du revenu qu'il captait, une pension de cent mille livres ; mais il la payait peu ou mal, si nous en croyons la demande adressée le 19 mars 1799 par cette malheureuse princesse aux « Citoyens Directeurs (1) ».

étranger à la politique et ne s'occupait que de bonnes actions et du théâtre ; c'est là qu'il allait dormir régulièrement tous les soirs. Sa vie était monotone, mais heureuse ; il avait conservé de fidèles amis et d'anciens serviteurs, qui prévenaient ses goûts et jusqu'à ses manies. Il avait par exemple celle de dîner à neuf heures du soir et de passer plusieurs heures de la nuit à table ; il ne fallait pas non plus qu'on fît devant lui la moindre allusion à la mort, dont il avait une appréhension incroyable. Du reste, cet excellent prince employait ses revenus peu considérables à secourir les malheureux, et sa générosité le réduisait à une position très médiocre, sinon gênée. » (*Mémoires et Souvenirs*, t. I, p. 428.)

(1) *Espagne*, vol. 655, fol. 229. L'ancien complice de Philippe-Égalité, Talleyrand, conclut contre sa demande. La duchesse d'Orléans n'était pas, en 1799, au bout de ses traverses : en 1808, il lui fallut fuir l'Espagne ; réfugiée dans les Deux-Siciles, puis à Mahon, elle rentra

La situation de ces femmes jadis si adulées préoccupait peu Truguet et n'aurait d'ailleurs modifié en rien ses projets. Il semble n'être venu en Espagne que pour traquer les émigrés. Dès le mois de décembre 1796, le Directoire ordonnait à son ambassadeur de lui transmettre un relevé analytique de tous les actes publics ou particuliers passés par des Français en Espagne, depuis le 9 mai 1792 (1). L'idée était ingénieuse pour découvrir les émigrés et les atteindre à coup sûr dans leur personne, tout au moins dans leurs biens ou dans leurs proches. Mais ces procédés de savante tyrannie étaient peu applicables. Le travail gigantesque qu'ils exigeaient présentait des difficultés de pratique qui avaient rendu lettre morte le décret directorial.

Éclairé par l'inaction forcée de Pérignon, Truguet ne s'attarda pas dans cette impasse. Il pesa de toutes ses forces sur le ministère espagnol, menaça Godoy, terrorisa Charles IV, et obtint le 23 mars, contre les émigrés, une cédule royale qui traînait honteusement le descendant de Louis XIV à la remorque des assassins de son cousin. Le mot sanglant de Burke devenait une terrible réalité : l'Espagne n'était plus que le *fief du régicide!*

Pour compléter son ouvrage, usant du procédé qui avait déjà si bien réussi, six ans auparavant, en faveur de d'Aranda, Truguet obtint le renvoi du prince de la Paix, encore trop peu complaisant à son gré, et son remplacement par un homme sans scrupule, Saavedra,

en France en 1814, fut dépouillée de nouveau aux Cent-jours. Elle mourut à Paris le 22 juin 1821.

(1) Vol. 644, fol. 385-387.

« ministre philosophe ». Il annihilait ainsi toute velléité de résistance et entrait dans une place livrée à l'avance.

« Ma volonté royale, — disait ce malheureux prince qui n'avait plus ni volonté, ni liberté, ni puissance, — ma volonté royale est que tous les émigrés français sortent de mes États, dans le plus bref délai possible, et pour ne pas leur refuser entièrement l'hospitalité qui leur a été accordée jusqu'à présent, en considération de leur misère, je permettrai que ceux qui le voudront passent dans l'île de Majorque, où ils pourront recevoir les secours de leurs amis ou parents (1). »

Par un dernier scrupule, et croyant, comme tous ceux qui commettent une faiblesse, que gagner du temps, c'est la racheter, Charles IV n'avait fixé aucun délai de départ. C'était ouvrir la porte à mille lenteurs des intéressés et atténuer matériellement l'horreur de l'expulsion sans miséricorde de ces exilés confiants dans la parole d'un Bourbon.

L'exclusion en masse des émigrés était le premier point acquis par Truguet; des sévérités spéciales contre les ecclésiastiques lui parurent, à juste titre, un second résultat; la nomination d'un ministre complaisant fut le troisième; l'exclusion du commerce anglais et la guerre au Portugal devaient couronner son plan.

La pression autoritaire de l'ambassadeur français remporta un nouvel et facile avantage : cinq jours après l'ordre d'expulsion, le lendemain de l'arrivée de Saavedra, une cédule prohibait en Espagne les marchandises de provenance britannique.

(1) Vol. 651, fol. 280.

Truguet n'était pas homme à s'endormir sur ses lauriers. Il avait prévu les retards des émigrés et les complaisances secrètes de l'Espagne. Pour parer le coup, il trouva dans son acharnement une ruse savante : il imposa pour tous les Français établis dans la Péninsule, même les simples voyageurs, l'obligation de se faire inscrire, dans l'espace de trente jours, sur les registres des consulats de France, en produisant les titres qui pourraient justifier leur inscription; les Français ainsi immatriculés devront porter la cocarde tricolore, et seuls seront protégés par l'ambassade ceux qui arboreront les trois couleurs (1).

Craignant que des mesures générales ne fussent pas un filet aux mailles assez serrées, Truguet réclama nominativement la prompte extradition des ducs d'Havré (2), de Piennes et de Saint-Simon. Le premier prétendait échapper en sa qualité de grand d'Espagne; espérance vaine, il reçut un ordre de départ spécial (3). Pour le régiment de Bourbon, composé en majorité de gentilshommes émigrés, l'embarras du ministre espagnol était grand; Truguet tourna la difficulté en proposant de le déporter tout entier aux Baléares (4).

Docile à ses volontés, Saavedra et lui convinrent d'exiler les prêtres à Majorque et de les faire suivre, bientôt après, des principaux chefs militaires émigrés; de cantonner dans les terres ceux qui servaient sur la

(1) 7 germinal an VI, vol. 651, fol. 299.

(2) Lettre à M. de Saavedra, 12 germinal an VI, vol. 651, fol. 332. Truguet ne paraît pas même savoir son nom et l'appelle « M. d'Avray ».

(3) *Id.*, fol. 340.

(4) Lettre à M. de Saavedra, 24 germinal, vol. 651, fol. 384.

flotte ; de répartir tous les autres dans les ports afin de les embarquer par convois pour les Canaries. M. de Saint-Simon, colonel du régiment de Bourbon et capitaine général de la Vieille-Castille (1), serait privé de ses commandements en Espagne (2).

Truguet était sous l'empire d'une fièvre de persécution : il déployait un raffinement de sauvagerie contre les royalistes. Le système de la « guillotine sèche », inventé par le Directoire, portait ses fruits et inspirait son agent. Les déportations dans les contrées pestilentielles lui semblaient, pour se débarrasser de ses adversaires, une invention merveilleuse. « Rendus à leur destination, on avisera aux moyens de tirer de ces individus tout le parti possible, jusqu'à ce qu'on puisse, par un *système de déportation bien organisé,* les éloigner pour toujours d'Europe et les répartir utilement dans les colonies lointaines (3). »

Voilà bien la justification du jugement de Fiévée : « Le

(1) Claude-Anne de Saint-Simon était né en 1743. C'était un officier des plus braves ; il était colonel et brigadier en France quand, en 1780, il passa au service de Sa Majesté Catholique. Rentré dans sa patrie, il fut député de la noblesse d'Angoumois aux États généraux. Revenu en Espagne, maréchal de camp et lieutenant général, il fit des prodiges pendant la campagne des Pyrénées. Après sa disgrâce momentanée, il eut le commandement de la division qui agissait contre le Portugal (mars 1801) et de l'armée de Galice. Charles IV récompensa sa valeur et ses blessures par les plus hautes distinctions. Contre Napoléon, en 1808, il défendit brillamment Madrid. Prisonnier, condamné à mort comme émigré, il resta enfermé dans la citadelle de Besançon jusqu'en 1814. Au retour de Ferdinand VII, il fut nommé capitaine général et colonel des gardes wallones. Vers 1820, il mourut en Espagne.

(2) Dépêche de Truguet, 2 floréal an VI, vol. 652, fol. 7.

(3) *Id.*

Directoire n'a pu mettre historiquement entre la Convention et son règne que la différence qui se trouve entre tuer et faire mourir. »

Malgré cette diligence, cette ardeur, cette *prévoyance,* des difficultés vinrent faire obstacle au zèle de Truguet. Les autorités civiles et militaires, les habitants de Majorque furent justement effrayés à la pensée de voir débarquer dans leur petite île, non ravitaillée pour cela, des centaines de personnes sans ressource, sans vivres et sans argent. Autant valait condamner le pays à la disette. L'évêque de Palma, le capitaine général, l'intendant, la municipalité firent des représentations au Roi « sur les inconvénients et les difficultés qu'ils trouvaient à recevoir et à entretenir dans ladite île tous les émigrés autorisés à s'y rendre (1) ». Saavedra fut obligé d'en prévenir son terrible instigateur. Déception fâcheuse pour l'empressement de Truguet. S'il lui était impossible de changer les événements, il pouvait en dissimuler la signification: par une altération habile dans ses dépêches au Directoire, il travestit les Espagnols en républicains repoussant les royalistes avec horreur : « Le repos et la sûreté du pays, — auraient-ils dit, — vont être détruits par la présence de *cette race déshonorée et incorrigible* qui jettera le désordre partout et peut-être même s'efforcera de livrer l'île aux Anglais (2). »

D'autres traverses l'attendaient encore. L'exagération même de la cédule du 23 mars la rendait peu exécutable, et ne permettait pas d'obtenir tout ce qu'on attendait

(1) Lettre de Saavedra à Truguet, 24 avril 1798, vol. 652, fol. 11.
(2) Dépêche de Truguet à Saavedra, 4 floréal an VI, vol. 652, fol. 7.

d'un ordre si général et d'un plan si bien conçu. La clémence n'en fut pas responsable, et sur ce point le Directoire, son ministre et son ambassadeur n'eurent pas à se faire de reproches (1). Ils purent encore enregistrer d'heureux résultats : à la date du 13 juin 1798, dans le seul port de Barcelone, 315 prêtres étaient embarqués pour Majorque (2), et le régiment de Bourbon, entassé sur trois vaisseaux, mettait à la voile pour la même direction (3).

L'amiral Truguet pressait le cabinet de Madrid de déclarer la guerre au Portugal. Charles IV répugnait naturellement à ouvrir les hostilités contre son gendre. Godoy avait refusé d'entrer dans cette voie, Saavedra parut de plus facile composition.

Le Portugal députait à Madrid un envoyé extraordinaire : don Diego Nanouha, chargé de prendre le vent et de suivre sur place la marche des pourparlers (4).

(1) Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple d'indulgence, c'est en faveur de l'abbé Caffarelli; ses biens lui furent rendus « après sa soumission à la loi ». Talleyrand écrivit lui-même pour qu'il pût conserver le séjour de Barcelone, 15 messidor an VI, vol. 653, fol. 56. Il est vrai que l'abbé Caffarelli avait deux frères généraux au service de la République; l'un, ingénieur de talent, avait eu une jambe coupée au siège de Mayence; c'était un ami et un compagnon d'armes de Bonaparte.

(2) Dépêche de Truguet, vol. 652, fol. 258.

(3) Lettre particulière d'Augereau, commandant la 11e division militaire des Pyrénées, vol. 652, fol. 299. Ces bâtiments furent pris par les Anglais, les deux premiers envoyés au port de Barcelone, le troisième déchargé sur la côte.

(4) Le Portugal, non moins que l'Espagne, avait des intérêts diamétralement opposés à ceux de la République française et nourrissait une défiance légitime contre ses principes : « L'Espagne et le Portugal ont des colonies immenses. Leur système colonial est le plus prohibitif que l'on connaisse; il est aussi fondé sur l'esclavage. Rien ne leur paraît plus redoutable, sous ce double rapport, que l'influence de notre voisinage,

Le Directoire jouait double jeu : il envoyait, en grand secret, à Godoy un agent pour traiter sous main des conditions de paix avec la Cour de Lisbonne, se souvenant de l'entente acceptée par elle au mois de juillet de l'année précédente, entente qui, en lui interdisant de recevoir à la fois plus de six vaisseaux armés des puissances belligérantes, avait fait perdre à l'Angleterre sa précieuse station dans le Tage.

Ces entrevues entre Godoy et Ségui, l'agent français, furent découvertes par Truguet. Assez justement froissé de ce manque de confiance et gêné pour conduire une politique belliqueuse contre une nation que son propre gouvernement entretenait à la même heure d'idées pacifiques, notre ambassadeur jeta feu et flamme avec toute l'impétuosité de son caractère vaniteux. Il entrava violemment la mission secrète et menaça celui qui en était chargé (1).

Déjà Barras avait accrédité auprès de lui un policier pour l'aider dans sa campagne contre les royalistes et lui fournir sur les émigrés en Espagne des renseignements que le misérable transfuge connaissait mieux que personne, puisque c'était le propre fils du duc de Lavauguyon! Ce prince de Carency (2), sans moralité et sans

de nos relations commerciales, de la propagation de nos principes. On n'apprécie pas assez, en France, la force de cette appréhension ; si l'Espagne tient à l'Angleterre par quelque lien, c'est par celui-là, et il est aussi peut-être celui qui enchaîne le mieux la cour de Lisbonne. Cette considération mérite toute l'attention du Directoire. » *Mémoire de Talleyrand au Directoire,* 10 juillet 1798.

(1) Rapport de Ségui au Directoire, 15 germinal an VI, vol. 651, fol. 342.

(2) Le prince de Carency, fils aîné de M. de Lavauguyon et de made-

valeur, s'était bientôt brouillé avec Truguet. Barras en fut mécontent, comme Talleyrand était peu satisfait de ses procédés envers Ségui; le prince de la Paix gardait rancune à celui qui l'avait fait tomber du pouvoir; les liaisons galantes formées à la Cour par l'ambassadeur qui écrivait avec outrecuidance : « J'ai cru m'apercevoir que j'ai fait des progrès sensibles sur le cœur de la princesse (Marie-Louise), qui serviront utilement aux intérêts de la République », augmentaient le nombre de ses adversaires; le Roi supportait avec impatience la présence de cet étranger qui froissait ses sentiments, régentait ses ministres et prétendait diriger son palais. L'orage s'amoncelait sur la tête de Truguet. Il fut rappelé au mois de mai.

Son orgueil était en jeu; condition difficile pour l'amener à composition : il fallut faire le siège de l'ambassade. Talleyrand avait confié au premier secrétaire Perrochel la gestion des affaires pendant l'intervalle qui allait s'écouler entre le départ de l'ambassadeur et l'arrivée de son remplaçant. Mais Truguet tenait à sa place, il refusa net de croire au rappel qui le frappait, puis d'y obéir. Il traita Perrochel comme un laquais, refusant de répondre à ses lettres, de lui donner les cachets de l'ambassade, de lui

moiselle de Pons de Roquefort, avait épousé mademoiselle de Rochechouart-Fodoas. C'est une des figures les plus basses de la Révolution. Il trahit le parti du Roi et les secrets de son père, et fut employé par Barras, son compagnon de débauches, comme *mouton* dans la prison du Temple. Ses orgies dissipèrent promptement l'argent de son infamie. Il fut condamné pour escroqueries sous l'Empire et tomba dans la plus noire misère; à la Restauration, sa famille refusa de le recevoir. Son père lui fit cependant une petite pension en Hollande; mais il revint en France, fut pris dans une affaire de contrebande, mis en prison, et mourut en 1824, à Paris, dans une maison d'aliénés.

confier le chiffre. Celui-ci, au milieu de ses écarts politiques, n'avait pas oublié ses façons de gentilhomme; il fit preuve d'une patience pleine de tact; plus Truguet s'emportait en invectives, plus il lui opposait froidement la netteté des pouvoirs qu'il avait en main. Cette lutte prit fin à la confusion de l'amiral : aux ordres succédèrent les menaces, le Directoire l'inscrivit d'office sur la liste des émigrés. Il fit alors ses paquets à la hâte, quitta Madrid à la dérobée, et louvoya quelque temps encore avant de franchir la frontière. Il s'y décida enfin, fut arrêté, relaxé, exilé en Hollande pour y attendre sa radiation (1).

Soit l'air ambiant de la catholique Espagne, soit une commisération bien naturelle envers des compatriotes malheureux, soit le désir tardif de réparer ses torts et sa défection, éclairé sans doute par les événements, et touchant du doigt les difficultés accumulées par un prédécesseur remuant et brouillon, M. de Perrochel se montra modéré dans l'application des lois contre les émigrés. Il voyait la situation d'un œil juste : si l'on se fût borné à exiger le renvoi des chefs militaires les plus marquants, on l'eût obtenu de la Cour d'Espagne, assez disposée à

(1) Il ne revint qu'après le 18 brumaire. Son caractère difficile et présomptueux le brouilla avec Bonaparte; l'Empire ne lui accorda pas grande faveur; ses belles qualités de marin en firent un conseil utile pour l'amirauté; on prenait ses avis sans accepter sa personne. Il fut cependant chargé de l'organisation maritime de la Hollande. Le républicain farouche, le persécuteur acharné du clergé, accueillit avec empressement la Restauration, qui n'eut pour lui que des sourires. Par la grâce de Louis XVIII, il devint comte, grand cordon de la Légion d'honneur et de Saint-Louis. Le ministère Decazes le nomma pair de France. Louis-Philippe le fit amiral Il mourut au mois de décembre 1839.

acheter la paix par une concession regrettable, mais logique envers un allié. Les Espagnols, tout en témoignant de la sympathie aux émigrés, eussent vu partir sans le moindre regret des personnages comme MM. d'Havré ou de Saint-Simon, grands seigneurs qu'ils ne connaissaient que de nom ou de vue. Mais en frappant indistinctement des prêtres, des femmes, des vieillards, on excita la pitié de tous, on souleva le sentiment religieux, et, sans exception, les émigrés bénéficièrent de cette émotion (1).

Ce n'était pas une maladresse moindre que de vouloir entasser dans deux endroits restreints, Majorque et les Canaries, tant de gens réduits au désespoir et par conséquent prêts à tout tenter pour aider les ennemis du gouvernement qui les persécutait. Les Anglais ne pourraient-ils pas facilement occuper les îles et enlever ces émigrés en leur mettant les armes à la main?

Il n'y avait donc que des obstacles élevés malencontreusement par la présomption de Truguet. Perrochel quitta ces errements; il sembla même en avoir pris le contre-pied : il favorisa indirectement les émigrés, ne réclamant pas contre leur lenteur à partir, fermant les yeux sur les complaisances de ses subordonnés (2) au

(1) Perrochel à Talleyrand, 2 prairial an VI, vol. 652, fol. 134. La logique républicaine a toujours fait fi des moyens pratiques. Comment transporter à travers les mers cette foule condamnée à l'embarquement? Les vaisseaux neutres eux-mêmes refusèrent d'effectuer le transport.

(2) Son secrétaire, nommé La Faille, était favorable aux émigrés. L'un d'eux, J.-B. Maignen, dans une lettre datée de Madrid (8 octobre 1798) et adressée à son frère, homme de loi à Mantes-sur-Seine, demandait des livres et divers objets, parlant de « l'avantage précieux de pouvoir les

point de susciter les plaintes de Talleyrand et de s'exposer à ses reproches (1).

Son intérim ne pouvait durer bien longtemps; il fut nommé plénipotentiaire en Suisse et se rendit sans retard à son poste (2).

Le nouvel ambassadeur français se nommait Guillemardet. Il était absolument sans capacité, et le choix étonne d'un homme aussi expert que Talleyrand.

Eh quoi! Il est de toute nécessité de réparer les exagérations de la dernière année; l'Espagne, notre unique alliée, doit être entraînée dans notre orbite, à l'heure où l'Europe entière arme contre nous (comme le fit bien voir la coalition qui se déclara six mois après), et c'est un sot, un conventionnel, un régicide que l'on fait partir pour Madrid! Tristes qualités pour séduire Charles IV!

Petit médecin à Autun avant la Révolution, Guillemardet en avait accueilli les principes avec ardeur. Député à la Convention, il siégea à la Montagne par peur et vota la mort de Louis XVI. Il se rangea avec empressement parmi les adversaires de Robespierre, après le 9 thermidor. Éternelle histoire des lâches qui, à la suite de Sieyès, achetèrent, par les palinodies les plus méprisables, le droit de vivre en ces jours mauvais. Désigné pour

faire entrer sans difficulté par le secrétaire de Perrochel ». Vol. 654, pièce 285.

(1) Perrochel répondit du « républicanisme » de son secrétaire, et l'affaire tomba.

(2) La révolution du 30 prairial (18 juin 1799) précipitant du pouvoir ses protecteurs : Treilhard, La Revellière, etc., entraîna son rappel. Sa retraite fut dès lors profonde et sa vie obscure; il mourut en 1810, sans que l'on ait dit qu'il se fût réconcilié avec l'Église.

aller « comprimer » les départements de l'Yonne et de la Nièvre, il prononça en cette occasion le seul bon mot de sa vie : à Nevers, il fit comparaître les sans-culottes et leur demanda leur nom : ils s'appelaient Brutus, Manlius, Caton, Scævola... « Gendarmes, s'écria Guillemardet, au nom de la loi, arrêtez tous ces étrangers-là! » — Guillemardet se rallia des premiers au Directoire; des premiers aussi, il applaudit au coup d'État de Fructidor; il devait applaudir plus tard au 18 Brumaire, il se ralliera également à l'Empire qui le nomma préfet (1). De tels antécédents parlaient peu en sa faveur. Son ignorance complète des usages du monde ne pouvait pas mieux disposer une Cour si habituée à l'étiquette et soucieuse du bon ton. Sur le terrain glissant des salons, il ne pouvait que faire des faux pas, prêter à rire au corps diplomatique et perdre du même coup prestige et influence.

Se défiant de son talent (il avait eu quelque peu la main forcée en le nommant), Talleyrand lui donna des instructions assez habiles :

L'Espagne a été, de toutes les puissances européennes, la mieux traitée par la République. Pour resserrer les liens de la paix de Bâle, trois conditions sont nécessaires : faire la guerre à l'Angleterre, rétrocéder la Louisiane à la France, signer un traité de commerce franco-espagnol. — Le premier but seul a été atteint, Pérignon et Truguet ont commencé à toucher les derniers, Guillemardet poursuivra la même politique avec activité. Au reste, l'Espagne est fortement menacée dans ses colonies

(1) Cet homme pratique mourut fou, après une aventure grossière suivie d'un duel non moins scandaleux.

d'Amérique par l'Angleterre et les États-Unis qui, sur ce point, ont des intérêts analogues. L'Espagne ne peut, seule, empêcher ces empiétements; à la République française, victorieuse de la coalition, possédant ainsi le prestige moral nécessaire, la chose sera facile : — occupant la Floride et la Louisiane, elle défendra, contre les États-Unis, l'Espagne par un mur d'airain, et ce sera pour ce royaume une heureuse substitution. Si le Cabinet de l'Escurial montre de la répugnance à cette double rétrocession, au moins qu'il indique nettement ce qu'il veut en compensation, le Directoire lui donnerait très volontiers des droits dans les pêcheries de Terre-Neuve. — Guillemardet étudiera les divers courants de la Cour de Madrid, à propos des frontières des deux pays; il veillera à bien connaître le nombre des troupes espagnoles dans les provinces limitrophes, à faciliter les rapports des commerçants français avec l'Espagne, et la rentrée des Français expulsés après la déclaration de guerre (1).

Et le ministre résumait sa pensée par ces trois mots : « De la persévérance sans importunité, de la fermeté sans aigreur, de la dignité sans orgueil. »

Guillemardet ne pouvait satisfaire cet idéal. Il se perdit tout d'abord dans la question des émigrés.

Un grand nombre de Français, non frappés par les lois révolutionnaires, habitant l'Espagne pour leurs affaires ou leurs plaisirs, ne s'étaient pas fait inscrire sur les registres matricules ouverts dans les consulats. Le gou-

(1) Prairial an VI, vol. 652, fol. 330.

rnement espagnol avait appliqué indistinctement la dule d'internat et d'expulsion obtenue par Truguet. :s réclamations arrivèrent en foule à l'ambassade. Guilmardet parla en leur faveur, les émigrés profitèrent de s démarches pour s'efforcer d'y être compris; il y eut :s malentendus, des doubles emplois, des erreurs; la nfusion était au comble, le représentant du Directoire en pouvait sortir. Quand, par une sévérité nouvelle, il ut avoir enfin obtenu l'éloignement définitif de tous les yalistes, il se trouva face à face, dans une soirée par:ulière, avec le duc de la Force (1).

Tous les événements portaient aux hostilités. La vicire de Nelson à Aboukir avait frappé l'alliance francopagnole d'un coup terrible, l'Espagne étant bien plus teinte par une défaite maritime que par les insuccès des mées de terre. La flotte anglaise venait de prendre ahon (novembre 1798); ses croisières bloquaient non ulement les vaisseaux espagnols à Cadix et à Brest, ais coupaient la route d'Amérique, enlevant les galions :s colonies. Longtemps, elle avait laissé passer les ıvires apportant à la métropole les trésors du Nouveau onde; mais quand les clauses secrètes de l'alliance entre Directoire et Charles IV, — révélées en partie par ›utrecuidance de Truguet, — lui avaient été connues, le avait estimé, non sans raison, que c'était un jeu de ıpe que de permettre le débarquement de richesses qui imentaient de soixante millions par an la guerre que i faisait la France.

(1) Dépêche de Guillemardet, 28 ventôse an VII, vol. 655, fol. 199.

Moitié par imprudence, moitié par nécessité, et non sans une certaine crânerie, le Directoire déclarait la guerre à Naples, à la Sardaigne (décembre 1798), puis à l'Empereur, puis à la Toscane (mars 1799); Bonaparte était en Égypte : c'était la lutte partout.

Entre les deux influences anglaise et française, la Cour de Madrid se partageait; chaque ambition ministérielle s'appuyait, au mieux de ce qu'elle croyait ses intérêts, sur l'un ou l'autre pays. Godoy conservait toujours une grande autorité morale sur le trop aveugle Charles IV; il pensait même à recouvrer la secrétairerie d'État : Saavedra était compromis avec la France républicaine; ses opinions et ses engagements l'y maintenaient, ses adversaires devaient se tourner vers l'Angleterre, espoir des royalistes et soutien des monarchies. Ils avaient pour eux le sentiment non dissimulé de la majorité du pays, et la question religieuse était si naturellement en cause, que cette union fut bientôt désignée sous le nom de *Parti catholique*. A sa tête, avec le prince de la Paix, se trouvaient l'Infant de Parme, le duc d'Ossuna, le général Urrutia, l'archevêque Musquirz (1).

La mauvaise santé de Saavedra accroissait leurs espérances; il allait devoir renoncer à ses fonctions. En effet, il fut remplacé, le 21 février 1799, par le chevalier d'Urquijo.

Mais ce fut une déception : son successeur continua ses errements. Plus adroit, plus instruit, il pouvait se flatter d'une fortune plus longue et asseoir son influence

(1) Vol. 654, pièces 44 et 101.

d'une manière durable. Sa nomination indiquait son habileté : il l'avait obtenue par la volonté de la Reine, en dépit même de Godoy.

Hélas! les garanties qu'il pouvait fournir à la religion et à la royauté n'étaient pas grandes. — Telle était la conséquence pratique de l'expulsion des Jésuites : en Espagne aussi bien qu'en France, la même politique donnait les mêmes résultats. La jeune noblesse, sans éducation chrétienne depuis un quart de siècle, se trouvait éblouie par le mirage des sophismes qu'elle n'était plus suffisamment instruite pour réfuter. Assez intelligente pour constater les vices d'une monarchie en décadence, elle manquait d'expérience pour trouver les remèdes et acceptait les bouleversements comme une amélioration. Sceptique et présomptueuse, elle raillait ses pères des vertus d'un autre âge et de leur immobilité politique. Pour avoir oublié leur rôle de protecteurs-nés de l'Église, les princes catholiques avaient sapé la marche fondamentale de leur trône, car le respect des couronnes n'existe que chez les nations pénétrées de la vérité religieuse, et le principe d'autorité ne résiste pas longtemps aux sarcasmes d'un peuple impie.

Comme les ambitieux de sa génération, d'Urquijo avait donc fréquenté les « philosophes »; un voyage en Angleterre contribua à son engouement pour les formules constitutionnelles; ses traductions des tragédies de Voltaire et des brochures philanthropiques lui créèrent des difficultés avec l'Inquisition. C'était un homme *éclairé,* ce qui ne serait pas le synonyme de vertueux, s'il faut en croire Alquier, qui le trouvait « vain, audacieux, avec des formes

hautaines et hargneuses, vindicatif et surtout extrêmement menteur (1) ».

L'horizon politique, qui paraît toujours ensoleillé aux nouveaux ministres, ne pouvait lui sembler sans nuages. L'Espagne était à peu près mise au ban de l'Europe, et son unique alliée voyait pâlir son étoile.

D'Égypte, où Bonaparte était bloqué depuis le désastre d'Aboukir, les nouvelles étaient mauvaises. En Italie, la campagne de l'hiver de 1799 avait été désastreuse : les Républiques créées par nos armes s'écroulaient les unes après les autres. Le commerce espagnol dépérissait, le transit devenait de plus en plus rare; pas de débouchés, plus de ravitaillement avec les colonies, partant plus de crédit et plus d'or.

L'odieux attentat contre les plénipotentiaires à Rastadt (mai 1799) jeta l'opprobre sur l'Autriche (2); habilement, le Directoire tirait parti de cette violation du droit des gens. Dans ce style simple dont l'ambassade paraissait avoir perdu le secret depuis le départ de Mangourit, Guillemardet s'écria : « Les mânes de nos malheureux collègues appellent partout la vengeance, puissent les lauriers de la victoire s'unir aux cyprès qui couvriront leurs tombes! » Charles IV manifesta publiquement sa très sincère hor-

(1) Dépêche du 14 ventôse an VIII, vol. 658, pièce 29.

(2) Il convient de faire remarquer que l'attentat était exécuté en vertu des principes républicains. Le seul survivant de l'affaire, Jean Debry (il devint plus tard préfet et baron avec majorat), avait précédemment préconisé ces maximes sanguinaires; le 13 octobre 1792, il s'écriait à la Convention : « Je ne conçois pas quel est cet honneur féodal qui consiste à épargner les tyrans qui font la guerre aux peuples. Il faut détruire ces bêtes fauves. J'avais présenté à la Législative un projet contre les tyrans; je le crois dans les principes de la morale universelle. »

teur, et parla de rappeler son ambassadeur à Vienne; son honnêteté personnelle le rapprocha dans cette circonstance de la France; ses répugnances pour le système républicain s'atténuaient en présence de la conduite impunie des hussards autrichiens. Mais l'indignation la plus justifiée ne remplace pas des troupes bien équipées. Or, l'Espagne était sans soldats.

La rupture violente de la Russie (15 juillet 1799) avec la Cour de Madrid, « à qui, disait le Czar, j'ai vainement montré le véritable chemin de l'honneur », acheva de jeter le Roi dans les bras du Directoire; celui-ci en profita pour obtenir de sa faiblesse un acte honteux, à propos des soulèvements occasionnés par la conscription dans le Midi.

Un des premiers bienfaits qu'apporte l'organisation révolutionnaire, c'est l'établissement des armées permanentes. Les combats livrés depuis six ans contre l'Europe entière avaient épuisé nos troupes; la maladie et les désertions doublaient les vides faits dans leurs rangs. En présence de ces cadres sans soldats, on organisa la *conscription* (1). Mesure nouvelle qui, sans faire disparaître la possibilité des levées en masse, appelait tous les Français sous les drapeaux de vingt à vingt-cinq ans et, en temps de guerre, pour une durée illimitée.

Les hommes seulement ne faisaient pas défaut : les caisses étaient vides; on mit en vente 125 millions de biens nationaux, on décréta un emprunt forcé de 100 millions (2). Pour compléter ces mesures révolu-

(1) Loi du 19 fructidor an VI, 5 septembre 1798.
(2) Juin 1799.

tionnaires, le Directoire, « épuré » depuis la journée du 30 prairial (1), fit adopter la *loi des otages* (2). Dans chaque commune, les parents et alliés des émigrés, les ascendants des personnes faisant partie des rassemblements sont réputés civilement et personnellement responsables; ils doivent être mis sans délai en prison, et, pour la mort d'un républicain, quatre otages seront aussitôt déportés. C'était le pendant de la loi des suspects. Le Comité de salut public n'eût pas mieux inventé (3).

On conçoit facilement les difficultés d'application de pareilles mesures : la première levée de 200,000 conscrits s'exécuta fort lentement; les municipalités fermaient volontairement les yeux sur la fuite soudaine des habitants; des rassemblements de déserteurs se formaient partout, les frontières en étaient encombrées. Ce fut bien autre chose quand le Directoire appela en bloc les cinq classes qui devaient être convoquées en cinq années successives : les jeunes gens de l'Ariège passèrent par bandes en Espagne pendant le mois de juillet 1799 (4). Aux conscrits réfractaires se joignirent les royalistes traqués par la loi des otages (5). La maladresse et la violence

(1) Goyer, Roger-Ducos et Moulin avaient remplacé Treilhard, La Revcillère et Merlin, chassés par leurs anciens complices.

(2) 10 juillet 1799.

(3) « La France gémissait sous le poids de l'arbitraire de son gouvernement. Le Directoire était sans crédit ni considération; il s'était rendu odieux par l'affreuse loi des otages et les emprunts forcés. » Maréchal Macdonald, *Souvenirs*.

(4) Ministre de l'intérieur au ministre des relations extérieures, 2 thermidor an VII, vol. 658, fol. 252.

(5) « Les scélérats qui ont égaré le peuple lui avaient promis, au nom du Roi, qu'il ne payerait plus de contributions, que les conscrits ne

des administrateurs de la Haute-Garonne aggravèrent la situation. Toulouse était alors régentée par un sieur Barreau, jadis cordonnier, et un nommé Desbarreaux, ancien comédien qui avait « joué les valets », souillé de tous les crimes de la Terreur, avili par le mépris que ses administrés lui témoignaient publiquement (1).

Royalistes et conscrits avaient des armes, les soulèvements de la Vendée et de la Bretagne allaient recommencer dans les Pyrénéés. Ils mirent à leur tête le comte de Paulo et le général Rougé, tous deux pleins d'enthousiasme et d'inexpérience. Leurs premières tentatives eurent du succès : ils enlevèrent successivement Lanta, Martres et Saint-Martory ; mais les bataillons républicains accoururent, ils se trouvaient fort supérieurs en nombre quand on vint les attaquer, dans la plaine de Saint-Gaudens et de Montrejau ; les royalistes furent écrasés (août 1799) (2).

16,000 insurgés de la Haute-Garonne et des six dépar-

partiraient pas, qu'il aurait à sa disposition les prêtres qu'il voudrait. » — Lettre de Lamagdelaine, commissaire du Directoire, 3 fructidor an VII.

(1) « Il fut forcé de demander pardon, sur la scène et à genoux, des discours incendiaires prononcés dans le temple décadaire. » Dépêche d'Alquier, 28 pluviôse an VIII, vol. 657, pièce 353. On le chassa du théâtre, mais il continua à cumuler ses fonctions d'administrateur de Toulouse et de caissier des comédiens.

(2) Une dépêche de l'administration de l'Ariège à Talleyrand (10 fructidor an VII) annonce 2,000 « brigands royaux » tués ou blessés, 1,000 prisonniers, les autres en fuite, la cavalerie réfugiée dans la vallée d'Aran (vol. 656, fol. 418). Alquier (dépêche au premier Consul, 18 pluviôse an VIII) donne exactement les mêmes chiffres. — Les administrateurs du département de la Haute-Garonne disent que l'insurrection a « fait périr 3,000 cultivateurs ».

tements voisins, avaient arboré le drapeau blanc; tel canton, celui de Cadour, « s'était levé presque entier »; Muret avait donné tous ses hommes valides. Ils avaient pénétré jusqu'aux faubourgs de Toulouse, et il avait fallu plusieurs combats, une bataille rangée, pour les réduire; les paysans s'étaient battus avec fureur, « avec une fureur « qui tenait du délire; on en avait vu faire entendre jus- « qu'au dernier soupir le cri de : Vive le Roi! et se faire « hacher plutôt que de crier : Vive la République (1). »!

Beaucoup rentrèrent secrètement dans leurs villages, un grand nombre se réfugia en Espagne, ne doutant pas d'y trouver la sécurité et la vie. Le Directoire osa demander leur extradition. Charles IV y consentit et, buvant toute honte, dans une proclamation dictée par Guillemardet, parla des « bandits royalistes » qu'il faisait mettre en prison pour les remettre au gouvernement français (2)!

Rien ne vint effacer cette lâcheté. Livrer des proscrits qui se confient à vous est une tache indélébile, et la mollesse avec laquelle les soldats espagnols s'acquittèrent

(1) Voir : TAINE, *Le régime moderne*, t. Ier, p. 134. — LAVIGNE, *Histoire de l'insurrection royaliste de l'an VII*. — *Archives*. F^7. 3218.

(2) Deux dépêches de Guillemardet nous donnent le nom de quelques-uns de ces malheureux livrés aux commissions militaires : Nicolas Marti, François Berreau, Jean Safforce, Jean et Victor Dulbuig étaient détenus à Urgel. A Puycerda, se trouvait Philippe Fucharet, cordonnier, « un des chefs de la révolte ». Vol. 657, pièce 147. D'autres, arrêtés en Aragon, sont remis au capitaine de gendarmerie du canton d'Arcos, « le citoyen Minvielle ». Ce sont : Joseph Le Gardeur, Joseph Baron, Jacques Picot, Augustin d'Aguien, Bernard, Saturnin Boutonier, Jean Vigoroux, Jean Bendol de Gondeville, Joseph Durand, François Labache, Jean-Marie Comporusi. Vol. 657, pièce 31.

volontairement de leur indigne besogne ne saurait atténuer les torts de leur roi (1).

Au reste, le cabinet de Madrid glissait sur la pente des faiblesses coupables; on ne s'associe pas impunément avec un gouvernement comme le Directoire : d'allié on devient promptement complice.

Au milieu des bouleversements de l'Europe, un grand événement, sur lequel on affectait de faire le silence, venait d'avoir lieu : le pape Pie VI rendait le dernier soupir le 29 août 1799. Cette mort marquait le terme des outrages dont on l'abreuvait depuis trois ans. Il avait vu ses États démembrés, sa ville envahie, son palais pillé; on avait été jusqu'à lui arracher l'anneau qu'il portait au doigt; poussé hors de son appartement sur le chemin de l'exil, sa santé n'avait pu arrêter ses persécuteurs. « On meurt partout », lui avait répondu cyniquement le protestant Haller! Une longue agonie commençait pour ce malheureux pontife, si patient et si doux. Sienne et Florence en furent les premières étapes.

Depuis longtemps les affaires religieuses préoccupaient le gouvernement français. L'Espagne, l'alliée de la République et la seule nation catholique avec qui elle entretînt des relations, recevait les confidences périodiques du Directoire à ce sujet. Dès le mois de juin 1797, Delacroix communiquait à Pérignon le plan que Bonaparte lui envoyait d'Italie : la maladie du Pape allait créer des embarras; que l'Espagne dirige 5 ou 6,000 hommes sur le duché de Parme pour appuyer son candidat au con-

(1) Le comte de Paulo put s'échapper; il rentra en France après le 18 brumaire.

clave, le général français encadrera ces troupes avec les siennes (1). — Afin d'obtenir les bonnes grâces du prince de la Paix, Bonaparte imaginait de lui offrir la grande maîtrise de l'Ordre de Malte (2). Le grand maître (Rohan) étant également aux portes du tombeau, il ne fallait pas que l'île passât aux mains de la cour de Naples et sous l'influence anglaise. — Pressez, pressez, disait-il, il y a là une excellente combinaison : notre allié occupera une station navale de premier ordre dans la Méditerranée, ses troupes nous aideront en Italie, le nouveau pape sera à sa discrétion, et nos adversaires (Angleterre, Autriche et Naples) demeureront battus et confondus sur tous les terrains.

Cette politique semblait d'autant plus urgente à Bonaparte qu'un troisième larron apparaissait déjà pour saisir la proie : c'était la Russie.

Nombre de chevaliers de Malte, réfugiés en Allemagne, demandaient au nouvel empereur Paul Ier de créer des commanderies dans la Pologne. Le Czar était séduit par la pensée de restaurer l'Ordre et d'en être le chef; il ne négligeait rien pour acquérir la possession de l'île qui aurait singulièrement facilité son rêve. Le gouvernement français, montrant à cet égard une profonde répugnance, avait donné l'éveil au cabinet de Madrid (3).

Sur toutes ces questions, Pérignon fit les ouvertures nécessaires. Charles IV se montrait peu soucieux d'envoyer des régiments en Italie et moins encore de s'im-

(1) Vol. 648, fol. 149, 150.
(2) Lettre de Bonaparte au Directoire, 2 prairial an V.
(3) Delacroix à Pérignon, prairial an IV, vol. 640, fol. 303.

miscer dans les affaires du prochain conclave. Godoy fut tenté par l'offre de la grande maîtrise; sans vouloir l'avouer, cette pensée le charma. Il eut l'habileté de répondre par des phrases évasives (1), demandant un supplément d'informations, mettant à son acceptation des conditions extravagantes : « sans quitter l'Espagne, sans abandonner son ministère, sans contracter le vœu solennel de continence, sans renoncer au mariage »; en outre, la charge serait héréditaire pour ses enfants (2).

Un rapport, où les prétentions du prince de la Paix étaient examinées l'une après l'autre, fut rédigé par Talleyrand (3). La morale de l'ancien évêque d'Autun ne s'embarrassait guère du vœu de continence, et, plaidant par avance sa propre cause, il concluait lestement au mariage des chevaliers de Malte, justifié selon lui par « la raison et les exemples de l'histoire ». Quand on dispose du bien d'autrui, les concessions ne coûtent point; à ces exigences le Directoire ne soulevait pas d'objections.

Sur l'occupation éventuelle par les troupes espagnoles, concurremment avec les troupes françaises, des États pontificaux, Godoy savait devoir se heurter à des difficultés plus grandes. Peut-être gardait-il au fond de l'âme ce reste de pudeur d'un homme, né catholique, qui spoliait le chef de la chrétienté. Les sentiments du Roi et de l'Espagne entière lui étaient connus; il hésitait, il avait peur; cette infamie lui pesait; en lui agréant, les bénéfices immé-

(1) Lettre du 22 juin 1797, vol. 648, fol. 306. Dépêche de Pérignon, 24 ventôse an V, vol. 646, fol. 232.

(2) Vol. 649, fol. 212.

(3) Fructidor an VI, vol. 649, fol. 212.

diats ne lui plaisaient pas pleinement : « Ministre du Roi Catholique, je suis obligé de ménager l'opinion religieuse du peuple espagnol, et je ne puis tout d'un coup me mettre trop en évidence dans le projet de détourner le domaine attaché à la Chaire de Pierre; mais la chose étant bien conçue, j'en seconderai l'exécution avec la meilleure bonne foi (1). »

Pérignon fut chargé de tenir en haleine le prince de la Paix; dans l'intervalle de ses démarches, le grand maître mourut et fut remplacé, suivant les règles, par Hompesch, le premier Allemand appelé à cette suprême dignité. On sait comment périt entre ses mains l'antique renommée de l'Ordre : le Français de Bosredon et l'Espagnol de Bardonnenche préparèrent de longue main la trahison; quand Bonaparte se présenta devant le port, au mois de juin 1798, les moyens de défense étaient par avance paralysés. Hompesch, embarqué pour Trieste, abdiqua peu après en faveur de Paul I[er] et mourut obscur et misérable en 1803, réclamant vainement le payement de la pension stipulée dans la capitulation. L'île fut mise à sac, et les chevaliers conduits à Malaga ; les Anglais vinrent bientôt bloquer Malte et l'occupèrent en 1801. Faiblesse, duplicité, incapacité et perfidie avaient donc été prodiguées en pure perte : la France avait fait tirer par l'Espagne les marrons du feu, et c'était l'Angleterre qui les croquait.

En Toscane aussi bien qu'à Rome, un pape prisonnier est, pour ses ennemis, un captif embarrassant. Le grand-duc, faible et sans troupes, souhaitait de voir Pie VI hors

(1) Dépêche de Pérignon, 10 messidor an V, vol. 648, fol. 311.

de ses États. Le Directoire songea à l'Espagne. Talleyrand eut un long entretien à ce sujet avec l'ambassadeur de Toscane à Paris (1). Le roi d'Espagne ne se souciait pas davantage d'offrir l'hospitalité au Souverain Pontife : il eut cent objections dont plusieurs étaient fondées ; il en ajouta d'autres qui témoignaient de son manque de courage. Il refusait de prendre à sa charge l'entretien de la modeste suite du Saint-Père, il parlait de la fermentation que causerait, dans tout le royaume, la présence du chef de la chrétienté, de l'empressement de ses sujets à l'aller voir, pour le plaindre et implorer sa bénédiction (2). Ce serait bien gratuitement entourer d'une auréole le vieux pontife.

Truguet comprenait ce « danger » et traduisait sa pensée en langage sans-culotte : « On va rendre aux factieux *leur idole,* leur apporter l'autel sur lequel ils vont de nouveau aiguiser leurs poignards, et jurer une Saint-Barthélemy contre tous les républicains (3). »

La santé du Pape simplifia toutes ces combinaisons. Émouvoir la pitié de ses bourreaux n'était pas vraisemblable, mettre en cause leurs intérêts était plus habile ; or il n'y a pas d'avantage à tuer un pape quand il est en prison, infirme et âgé. Sans doute Talleyrand, avec la rage d'un renégat, écrivait à notre ambassadeur près du Saint-Siège : « Encouragez l'élan que le peuple de Rome paraît prendre pour la liberté. Il faut aider les bonnes dispositions de ceux qui pensent qu'il est temps que *le*

(1) Dépêche du 12 prairial, vol. 652, fol. 67.
(2) Dépêche du chevalier d'Azara, 5 juin 1798, vol. 652, fol. 214.
(3) Dépêche du 23 prairial an VI, vol. 652, fol. 260.

règne des papes finisse. » Mais il aurait manqué à sa modération habituelle s'il avait employé des moyens violents. D'Azara insista sur l'horreur dont on allait se couvrir en traînant en mer un vieillard qui avait déjà un pied dans la tombe, tout en ayant soin de remarquer que de bonnes précautions étaient prises contre lui : « Ce serait l'exposer à une mort évidente et *même un peu scandaleuse*... Il est hors d'état de se mêler ni même d'entendre aucune affaire, outre que le gouvernement de Toscane a pris toutes les précautions imaginables pour que personne ne l'approche sans sa permission, le tenant ainsi absolument isolé (1). »

Les prisons changèrent, mais non pas les traitements. Pendant un an, Pie VI fut promené de Parme à Plaisance, à Turin, à Briançon, à Grenoble, enfin à Valence, où il expira un mois après son arrivée.

Il est extraordinaire combien les fastes de l'Église sont mal connus de ses adversaires; cette ignorance leur cause de grandes déceptions. Une très petite science de l'histoire religieuse eût fourni au Directoire des exemples répétés de pontifes romains morts en exil, à qui des successeurs étaient donnés par l'Église en deuil, mais toujours vivante. Talleyrand est inexcusable de n'avoir pas mis au service de ses supérieurs illettrés les connaissances que son passage au séminaire avait pu lui donner sur ce point. D'assez bonne foi ils croyaient, sur la parole de Voltaire, en avoir fini avec la Papauté. Réveil amer au lendemain de l'élection de Pie VII, mais nou-

(1) Lettre de d'Azara à Talleyrand, 5 août 1798, vol. 653, fol. 215.

velle leçon perdue jusqu'au jour plus explicite de la signature du Concordat.

Urquijo se souvenait de ses démêlés avec l'Inquisition; la mort du Souverain Pontife lui parut une occasion vraiment providentielle pour se venger de ses anciens déboires. Charles IV voulait toujours ce que voulaient ses ministres; il signa, le 5 septembre 1799, un décret qui « faisait jouir les archevêques et évêques espagnols des facultés de l'ancienne discipline de l'Église (1) ». Cette mesure ne paraît ni bien cruelle ni fort grave; mais il faut toujours lire entre les lignes de ces sortes de déclarations, et les persécuteurs sont fort experts dans la science de couvrir de mots sonores leurs attentats contre la liberté ecclésiastique.

Il s'agissait, en réalité, d'abolir les droits de la Curie romaine pour les dispenses matrimoniales et les consécrations; le Roi s'arrogeait un plein pouvoir pour l'aliénation des biens religieux, supprimait les redevances payées à Rome, interdisait aux nonces toute autorité spirituelle dans ses États. Il promettait de déterminer de son plein droit « ce qui serait convenable ». Garantie trop équivoque pour que les catholiques pussent se déclarer satisfaits. Aussi bien, une vive opposition s'éleva contre le décret royal. Par contre, les « jansénistes » (2), c'est-à-dire quelques membres ambitieux du jeune clergé, applaudirent avec enthousiasme à des mesures qui rappelaient dans ses principes le gallicanisme et le joséphisme dans ses conséquences.

(1) Vol. 656, fol. 458.
(2) Dépêche de Guillemardet, 23 fructidor an VII, vol. 656, fol. 459.

Nos représentants furent également très satisfaits; Guillemardet en fit à qui de droit ses compliments, et son successeur suivit, quelques mois après, la même conduite quand Urquijo osa bien proposer au nouveau pape la ratification de ces empiétements. « La série de ces « demandes, qui m'a été communiquée avec beaucoup « d'empressement par M. d'Urquijo, est écrite en entier « de la main du Roi, et c'est de cette pièce originale que « j'ai extrait les différents chefs de propositions que je « viens d'énoncer.

« M. d'Urquijo, dont les vues sur les libertés de « l'Église d'Espagne et sur l'abus de l'extension de l'au« torité papale sont infiniment sages, a mis beaucoup de « réflexion dans l'opération qu'il veut faire, et il décon« certera les efforts de ses ennemis par la précaution « qu'il a prise de déterminer le Roi à écrire de sa main « le plan des réformes à faire (1). »

Les affaires intérieures de la France se compliquaient gravement : on attendait quelque chose sans prévoir quand éclaterait la catastrophe et d'où viendrait le sauveur. Les derniers bulletins de l'armée d'Égypte faisaient néanmoins apercevoir une étoile nouvelle qui se levait à l'Orient.

Talleyrand n'était point homme à s'attarder dans une maison qui se lézardait; dès le mois de juin, il passa la main à un protestant wurtembergeois, sorte de doublure qui jouait les utilités avec une feinte bonhomie. Ce comparse, Reinhard, — dont on aurait oublié le nom si son

(1) Dépêche d'Alquier, 9 germinal an VIII, vol. 658, pièce 219.

protecteur, en prononçant son éloge funèbre à l'Institut (1), n'avait donné à son occasion une véritable comédie, — n'avait d'autre emploi que de garder la place du grand rôle. Il le rendit à l'heure voulue, quatre mois après.

Dans l'intervalle, des choses importantes s'étaient passées. Accompagné, comme il le disait lui-même, « du dieu de la fortune et du dieu de la guerre », Bonaparte, soutenu par une immense popularité, avait jeté les Conseils en bas de leur chaise curule et prenait un pouvoir qu'il feignait encore de partager.

On pense bien que Guillemardet n'attendit pas pour applaudir à un changement politique couronné de succès; à peine la nouvelle reçue, il envoya, par un courrier spécial, son adhésion au 18 Brumaire, y ajoutant des remarques assez sensées sur l'impression produite à Madrid par un événement dont on ne pouvait cependant apprécier encore toute la portée.

« Cette nouvelle époque de notre Révolution a causé ici de vives sensations. Elle donne lieu à autant de conjectures, d'espérances ou de craintes qu'il y a de manières de voir ou de sentir.

« A la Cour et dans le ministère, on a exprimé beaucoup de satisfaction; peut-être y pense-t-on que cet événement tient à l'exécution de l'ensemble d'un plan qui doit décider de la tranquillité de l'Europe; car ici on éprouve le besoin le plus impérieux de la paix.

« Les ennemis de notre République témoignent aussi

(1) Séance du 3 mars 1838, six semaines avant la mort de Talleyrand.

de la joie, parce que tout ce qui est mouvement chez nous leur fait concevoir des espérances coupables et conformes à la haine qu'ils nous portent.

« Des patriotes inquiets et chaleureux redoutent des changements contraires aux principes conservateurs de la liberté et créateurs de la République. D'autres pensent qu'une révolution qui est secondée par le génie de Bonaparte ne peut que placer la liberté sur les bases de la prospérité publique; ils se persuadent qu'un homme ne peut vouloir déposer en un jour tant de jours de gloire, et se rassurent d'ailleurs sur cette justice qui a toujours atteint les ambitieux et les traîtres. Ils attendent des résultats conformes à leurs vœux, et leurs espérances ne seront pas vaines; car elles sont autant motivées sur le dévouement, le courage et l'énergie des fondateurs et des défenseurs de la République, que sur la volonté fortement exprimée du peuple français (1). »

Sans qu'il le prévît, son adhésion avait été sa dernière dépêche : il fut rappelé et revint après avoir signé, ainsi que tout le personnel de l'ambassade, le nouveau serment exigé des fonctionnaires : « Je jure fidélité à la République fondée sur les trois grandes bases de la liberté, de l'égalité et du système représentatif. » Formule vague à plaisir, qui ouvrait toute grande la porte des « retours » et laissait l'avenir libre à l'ambition.

(1) Dépêche du 30 brumaire an VIII, vol. 637, pièce 158.

CHAPITRE VI

LE PRESTIGE DU PREMIER CONSUL

1800

Alquier ; ses antécédents, sa nomination à Madrid. — L'influence française grandit en Espagne. — Les finances espagnoles à la fin du dix-huitième siècle. — Échange de cadeaux princiers. — Les chevaux offerts par Charles IV. — Peinture de la Cour : le Roi, la Reine, la famille royale, le prince de la Paix. — Charles IV abandonne Louis XVIII. — Retour des émigrés en France.

Qui a parcouru les pièces diplomatiques des démêlés de Pie VII et de Napoléon Ier est édifié sur le ministre Alquier : la courtoisie est absente de ses dépêches, les railleries vulgaires n'y sont point épargnées ; vis-à-vis du Pontife désarmé, il affecte des procédés dédaigneux et hautains ; il le veut du moins persuader au tout-puissant et très irritable Empereur dont il poursuit les bonnes grâces. Jamais serviteur plus empressé. C'est tout ensemble un manque de tact, une faiblesse de caractère et une méchante action.

Ces allures dataient de loin ; en les analysant, on en découvre bien vite le mobile peu glorieux. Alquier saluait le soleil levant, moins pour obtenir des faveurs que pour éviter les étrivières. La peur l'avait étreint à la gorge dès son entrée dans la vie publique : c'est la peur qui, en 1789, le fit asseoir du côté gauche, lorsqu'il fut député

aux États généraux; la peur qui lui faisait porter contre le clergé, à la tribune de la Constituante, des motions trouvées prématurées par Robespierre lui-même; la peur encore qui paralysait son désir, d'accord avec son devoir de magistrat, de sauver les prisonniers de Versailles, massacrés sans jugement en 1792 (1); toujours la peur qui lui fit voter la mort de Louis XVI; la peur surtout qui, pendant trente mois, le cloua à son banc de la Convention pour approuver en silence les mesures les plus jacobines, effrayé du moindre regard d'un montagnard et ne prenant la parole qu'une seule fois pour demander la suppression pure et simple du clergé de Belgique.

Cet homme sans caractère avait un esprit élégant et des façons aimables; en dépit du stigmate du régicide, il gardait de la gaieté et de l'entrain, et il enleva, d'une main légère, cette robe de Nessus en se rendant, comme ambassadeur, auprès du cousin du roi de France. Aussi bien, la tradition s'implantait de diplomates français marqués au front par leur rôle sous la Terreur (2), sorte de bravade du pouvoir consulaire : il retenait ainsi l'irritation des républicains, leur offrant de vaines satisfactions de formes, se réservant la puissance effective, et les conduisant, sans grand effort d'ailleurs, échelon par échelon,

(1) Ce souvenir lui pesait, et le lui rappeler n'eût point été lui faire sa cour. A l'article *Danton*, dans la BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, au t. X, publié en 1813, alors qu'Alquier, ambassadeur à Copenhague, était en faveur auprès de l'Empereur, le rédacteur Beaulieu a eu la complaisance de n'indiquer son nom que par l'initiale A... (p. 531).

(2) Dès 1798, on trouvait cinq régicides accrédités auprès des Cours d'Europe : Sieyès à Berlin, Lacombe-Saint-Michel à Naples, Treilhard, Jean Debry, Bonnier à Rastadt.

aux courbettes et aux pensions de la cour impériale (1).

Après son passage au conseil des Anciens, Alquier sut remplir, et non sans talent, les fonctions de plénipotentiaire en Bavière. Il avait gardé l'usage du monde, l'esprit d'observation, le style relativement simple pour cette époque déclamatoire; les détails curieux et souvent justes de sa correspondance marquent une différence heureuse avec les rapports sans couleur et sans vie de Guillemardet.

Talleyrand, rentré au ministère le 25 novembre, l'envoyait aussitôt à Madrid.

Sans être exempte d'embarras, la situation offrait des facilités nouvelles; des rapports excellents pouvaient s'établir entre les deux pays. L'Espagne sentait l'urgent

(1) Après son ambassade d'Espagne, Alquier fut envoyé à Florence (1801), à Naples (1802), à Rome (1806), en Suède (1810), en Danemark (1811). Rappelé en 1814 et exilé en 1816 comme régicide, il obtint deux ans plus tard la permission de rentrer en France; il y mourut le 4 février 1826. Né près des Sables-d'Olonne le 13 octobre 1752, il fit ses études chez les Oratoriens; il avait débuté au barreau et était avocat du Roi au Présidial de la Rochelle, quand les électeurs de cette ville l'envoyèrent aux États généraux. Après le 18 Brumaire, Regnault de Saint-Jean d'Angély, chargé par Bonaparte de désigner plusieurs candidats à la préfecture de police, nommait Alquier et ajoutait ce curieux commentaire : « Il est difficile d'avoir plus d'esprit, un tact plus fin, plus de tenue et d'aménité. Il connaît beaucoup les hommes et les choses de la Révolution; il connaît Paris; il faisait la police sous Cochon, dont il était l'ami et l'inséparable conseil. On lui reproche une grande poltronnerie et beaucoup de paresse; le travail lui fait peur, mais il sait faire travailler. Sa conception facile et son coup d'œil juste le dispensent d'une occupation longue. Un rien lui fait peur, et dans le moment du danger je doute qu'il garde toute sa tête... Alquier est patriote, mais il se voile dans les salons, et quelquefois il semble y demander excuse de la part qu'il a prise à la Révolution, dont il aime les vrais principes et le beau caractère. » (?)

besoin de s'appuyer sur le gouvernement français, son unique allié (1); ses finances délabrées lui imposaient de grandes complaisances en retour des faveurs qu'elle réclamait pour les mettre sur un meilleur pied. Il lui fut permis d'acheter à bas prix en France de la poudre pour ses arsenaux et du bois pour ses navires; mais c'était la goutte d'eau dans la mer : son trésor était vide et nul son crédit. Dès l'hiver de 1789, une émission de 200 millions de francs de billets royaux n'avait pas comblé le déficit. En peu de temps, ces papiers, sorte d'assignats (on les appelait des *valès*), perdirent jusqu'à 45 pour 100 de leur valeur primitive; les remboursements ne purent avoir lieu aux époques fixées, la débâcle augmenta : ce fut un désastre; les commerçants français refusèrent d'accepter ces billets, dont la valeur variait entre deux échéances, et qui cependant, par delà les Pyrénées, gardaient un cours forcé. Les cartons de l'ambassade sont remplis de réclamations sur ce point.

(1) Dans un *Rapport* au Directoire (mars 1799), Talleyrand constatait la sincérité de l'Espagne dans son alliance : « Si l'on juge d'après tous les renseignements et les apparences extérieures, tout annonce que l'Espagne est bien disposée pour les intérêts de son alliée, et qu'elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour concourir au succès des opérations du gouvernement français. Nous ne pouvons nous dissimuler que ses agents ne soient très zélés pour tout ce qui intéresse la République dans les Cours; ils nous ont rendu les services les plus signalés. C'est du ministre d'Espagne à Vienne que l'on est parvenu à connaître le plan de campagne de la nouvelle coalition; notre ambassadeur à Berlin a souvent recours au ministre espagnol auprès de cette Cour pour lui servir d'intermédiaire; il se loue beaucoup de son zèle et de son attachement au gouvernement français... Ces petites considérations ne laissent pas d'ajouter un nouveau poids à ce que nous mandent les divers agents de la République sur les apparences de loyauté que témoigne la Cour de Madrid pour les intérêts de la République »

Au mois de décembre, le Roi autorisa une loterie de 400 millions de réaux. Mauvais expédient pour relever les finances d'un pays!

Le total des revenus de l'Espagne était alors de 737 et ses dépenses de 907 millions; à ce déficit annuel de 170 millions, il faut ajouter une dette préexistante de 3 milliards 832 millions, dont les intérêts montaient à 156,462,000 (1). C'était trop pour une nation sans industrie.

Elle avait fait des efforts pour relever son commerce et se créer des débouchés; si le succès n'avait pas répondu à sa bonne volonté, la faute en était surtout à la France, qui, malgré son propre intérêt à régulariser par une convention spéciale les rapports marchands des deux pays, traînait les choses en longueur et n'envoyait que des réponses évasives. Talleyrand l'avouait en le regrettant :

« Nous n'avons mis aucun empressement à accueillir plusieurs demandes qui nous ont été faites par le gouvernement espagnol. Nous avons refusé l'introduction des sucres de la raffinerie de Saint-Ander; nous avons refusé des sauf-conduits pour des bois de construction qu'il attendait du Nord. Il désirait une exportation de maïs pour la Biscaye, qui en éprouve le plus grand besoin, et il se montre très affecté de ce qu'on n'y a pas consenti (2). »

(1) On trouve ces chiffres dans un très curieux et long mémoire rédigé par M. Broval, ancien employé du ministère des finances sous Necker, et envoyé à Paris par Alquier en août 1800. Vol. 659, fol. 408 et 412 à 416.

(2) *Mémoire* présenté au Directoire sur les rapports de la République française avec les autres puissances, 31 messidor an VI.

Le besoin de l'alliance française, la persuasion déjà établie de la force de Bonaparte valurent à Alquier, avec la politesse de ses manières, un excellent accueil à la Cour d'Espagne. Homme intelligent, il avait compris que les sentences républicaines et les axiomes jacobins n'étaient pas de mise, et, maintenant que tout danger lui semblait avoir disparu, il s'abandonnait aisément à des mœurs plus policées. Il prend si vite ce ton que, dès le 30 mars 1800, il se demande s'il ne suivra pas les autres ambassadeurs en illuminant son hôtel et en se rendant au gala de trois jours ordonné par Charles IV pour l'élection de Pie VII.

Quels changements dans les rapports diplomatiques! Ce ne sont plus ces rustres envoyés par la Convention, hésitant à accorder la qualification de *Majesté* au roi d'Espagne et se refusant à l'appeler *Sire*. Notre ambassadeur adresse au premier ministre des billets où il le traite de « mon cher chevalier »; Urquijo répond à « son cher Alquier » et invoque, pour que nous concédions à l'Infant de Parme de plus vastes possessions en Italie, « la galanterie du premier Consul » vis-à-vis de la Reine, « le prince de Parme étant de sa maison (1) ».

L'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. de Musquiz, reçoit à son tour l'ordre d'offrir une fête parée à madame Bonaparte (2). Enfin, il y a un envoi de cadeaux qui mérite d'être rapporté en détail comme trait caractéristique et aussi parce qu'il absorbe les soins des deux ambassades pendant de longs mois.

L'échange de présents a toujours été une marque sen-

(1) 5 avril 1800, vol. 658, pièce 141.
(2) Mai 1800, vol. 658, pièce 276.

sible de courtoisie entre les princes. Les démocrates de la Convention répudièrent d'autant plus facilement ces usages qu'ils étaient en guerre avec presque tous les peuples civilisés. « Aujourd'hui que notre politique sera aussi franche que peu compliquée, disait ingénument Lebrun; aujourd'hui que nous n'avons plus de présents à offrir aux peuples que justice et liberté, que nous n'avons à en exiger pour nous-mêmes que paix et justice, la Convention nationale jugera sans doute que ces richesses frivoles peuvent être employées plus utilement en les échangeant contre du fer, ce métal de la liberté (1)! » Souillées de sang, les mains du Comité de salut public du moins n'étaient pas chargées d'or, et ce ne fut que plus tard que leurs survivants acceptèrent avec abnégation donations et traitements. Au commencement du siècle, le pouvoir nouveau s'incarnait dans un seul homme, personnification vivante de son pays, agissant même en souverain. La mode des présents diplomatiques parut à Bonaparte utile à faire revivre.

Soit nécessité de s'attacher plus étroitement Godoy, soit témoignage gracieux pour ses services passés, soit encouragement à de bons offices futurs, le gouvernement consulaire fit offrir au favori une armure damasquinée. Ce fut la nouvelle de Madrid; on s'entretint dans les salons du privilège de ce cadeau et de la richesse des ornements. Le Roi parut souhaiter pour lui-même quelques produits de notre manufacture d'armes de Versailles; Alquier questionna discrètement et fut bientôt à même de savoir que

(1) Rapport à la Convention, le 23 septembre 1792.

des fusils de chasse feraient le plus grand plaisir à Charles IV. La porte était ouverte, M. d'Urquijo ne pouvait être oublié : il fit choix d'une *Bible* et d'un *Virgile* imprimés chez Didot; on y joignit une fort belle boîte de pistolets. La Reine demanda « si le premier Consul ne lui enverrait rien », et arrêta ses désirs sur un « déjeuner de porcelaine de forme nouvelle » et sur des robes de mousseline brodées « très légères et très claires (1) ». Aussitôt, les bonnes faiseuses de Paris furent mises à réquisition pour la préparation de cet envoi, qui devait apporter à la reine d'Espagne, extrêmement coquette et élégante, les plus brillants échantillons des modes parisiennes.

Charles IV manifestait une impatience d'enfant en attendant ces présents, et, généreux par nature, il se fit un point d'honneur de répondre royalement à la gracieuseté consulaire. Seize chevaux de son haras d'Aranjuez, bêtes splendides, d'une valeur de cinq à six mille francs, d'une beauté rare, furent envoyés à Bonaparte sous la conduite d'un adjudant de la grande écurie, de vingt-deux palefreniers et d'un « artiste vétérinaire ».

« Le Roi a réglé lui-même l'ordre de marche, et il est descendu dans tous les détails avec la plus scrupuleuse exactitude. Les palefreniers, ainsi que les chevaux, ont tous été nommés et choisis par le prince. Après avoir indiqué aux conducteurs les précautions qu'ils devront prendre, il a terminé ainsi sa recommandation : — Ceux d'entre vous qui oseraient monter pendant une minute

(1) Vol. 658, pièces 256-267.

seulement, un de ces chevaux-là, me seront nommés par l'adjudant, et à leur retour je les ferai pendre.

« ... Il faut que vous sachiez que le Roi ne s'occupe depuis un mois que du départ et du voyage des chevaux. Des seize qu'il envoie à Paris, six ont été montés par lui, et j'ai ouï dire que l'Espagne n'en avait pas de plus beaux. Leur âge, leur race, leur qualité, leur nom, l'adjudant dira tout cela au premier Consul.

« Les conducteurs seront vêtus, pendant la route, d'un habit bleu uni; ils porteront un chapeau brodé en or, avec la cocarde espagnole. Mais il a été impossible de faire retirer au Roi l'ordre qu'il a donné de prendre les livrées (1) depuis l'hôtel de son ambassadeur jusqu'au palais consulaire, le jour de la présentation. M. d'Urquijo a fait, à ce sujet, des représentations très fortes; le Roi a répondu d'une manière assurément curieuse : — Crois-tu que mes livrées déshonoreront le général Bonaparte? Si quelqu'un insultait, en Espagne, la cocarde française, je le ferais pendre à l'instant; que le général Bonaparte en fasse autant, si quelqu'un outrage les hommes revêtus de mes couleurs. Enfin, il tient tellement à cette résolution, qu'il a ordonné des livrées neuves qui suivront dans un chariot et qui ne devront servir que le jour seulement de la présentation... Charles IV attache à cette affaire une importance qu'il n'a peut-être jamais donnée à aucune autre. »

A la frontière, Charles IV le désirait ainsi, un détache-

(1) Ces livrées, étant celles de la famille de Bourbon, se trouvaient identiques à celles de la maison du Roi avant la Révolution; on craignait cette première réapparition des fleurs de lis dans les rues de Paris.

ment de cavaliers français devait escorter le convoi jusqu'à Paris.

« Il faudra surtout, ajoutait Alquier, que les soldats de l'escorte soient infiniment sages, et qu'ils ne plaisantent pas trop haut sur la gravité et la dévotion des conducteurs espagnols. Une chose qui n'est pas peu importante pour l'idée qu'elle peut donner au Roi de ce qui se passe en France, *c'est que le commandant de l'escorte facilite aux palefreniers du Roi le moyen d'entendre la messe les jours de fête*. J'ai de bonnes raisons pour recommander ce genre d'attention, et je suis certain que ce sera un des points sur lesquels porteront les questions nombreuses que le Roi fera au retour de ses gens.

« M. de Musquiz est chargé de demander à David un portrait en pied et de grandeur naturelle du général Bonaparte dans son costume de premier Consul; il a ordre de donner à David tout ce qu'il demandera.

« Le Roi m'a fait prévenir ce matin qu'il voulait me montrer les chevaux qui partent demain pour Paris. Je me suis rendu au manège, j'y ai trouvé Leurs Majestés; il n'y a pas de termes pour vous rendre tout ce qu'elles m'ont dit de flatteur et d'honorable pour le premier Consul. « Voilà celui de mes chevaux que j'aime le plus et que « je monte avec le plus de plaisir; c'est pour cela que je « l'envoie au général Bonaparte. »

Dans son désir de ne pas contrarier un prince si bien disposé, notre ambassadeur prit sur lui d'affirmer que des ordres étaient donnés pour assurer aux Espagnols le service religieux. Le Roi en parut satisfait :

« Je reconnais là le général Bonaparte, je sais qu'il

est catholique comme moi, et je suis bien aise que nous ayons la même religion. »

« Le Roi a dit que le portrait du premier Consul sera placé à Madrid, dans la pièce de ses appartements nommée le « Salon des grands capitaines ».

« Depuis son départ d'Aranjuez, le Roi délibère tous les matins sur les précautions à prendre pendant la route; il a dit à l'adjudant (don Nicolas Cheli) : « Songe bien que « toute l'Europe va savoir que j'envoie des chevaux au « général Bonaparte; mon honneur est intéressé à ce « qu'ils arrivent en bon état; je te donne ainsi la mission « la plus importante que tu puisses jamais avoir (1). »

C'était bien un présent digne d'un soldat, et d'un soldat victorieux. Bonaparte donna à sa réception tout l'éclat désirable; il plaisait à sa vanité de montrer quels rapports se nouaient entre le roi d'Espagne et le premier Consul; il était de l'intérêt de sa politique d'établir, aux yeux de toute l'Europe, la netteté et la qualité des alliances du nouveau gouvernement.

L'effet produit par ces cérémonies extérieures parut suffire à Bonaparte, qui ne se piqua pas de beaucoup d'empressement dans la réciprocité : nous ne voyons arriver en Espagne le fameux présent d'armes attendu par Charles IV que le 10 mai 1802. Il fut remis par le chef de brigade de la garde consulaire Ordener, qui devait acquérir dans l'affaire du duc d'Enghien une si triste célébrité (2).

(1) Dépêche d'Alquier, 19 thermidor an VIII, vol. 659, fol. 251 et suivants.

(2) Vol. 662, fol. 432.

Entré dans l'intimité de la cour d'Espagne par tous ces petits côtés de son rôle d'ambassadeur, Alquier portait sur chacun des jugements dont l'impartialité n'est pas absolue, mais qui ont de la couleur et de la vie. Ses dépêches sont piquantes et instructives; elles nous donnent de la famille royale une physionomie qui paraît exacte et restent la peinture la plus complète de cette société disparue.

Voulez-vous connaître l'emploi du temps de Charles IV? Ce n'est pas tout à fait le pendant de cette journée de Louis XIV que retrace Saint-Simon.

Levé à cinq heures du matin en toutes saisons, il entendait aussitôt deux messes; après la lecture d'ouvrages de piété ou de livres sérieux, il se rendait à ses ateliers de menuiserie et d'armurerie, où il travaillait manuellement, habit bas et manches retroussées; il était, au reste, très versé dans la mécanique et donnait d'excellents conseils à ses ouvriers. Une visite aux écuries et une très courte réception des membres de sa famille terminaient la matinée.

Il déjeunait toujours seul et de fort grand appétit. Par tous les temps et tous les jours de l'année (sauf pendant la semaine sainte, où il suivait des processions), il partait immédiatement pour la chasse, où il se montrait tireur adroit et infatigable; six voitures, douze gardes et deux exempts l'accompagnaient. Bien qu'il ne suivît jamais de chasses à courre, qui ne l'intéressaient pas, les escortes et les relais de ses chasses à tir mettaient journellement en mouvement sept cents hommes et cinq cents chevaux. A la nuit, il revenait au palais et rencontrait la Reine à la promenade.

Il n'y avait jamais de réunion de conseil; chaque ministre travaillait isolément avec le Roi, la Reine toujours présente, suivant une coutume suivie depuis Isabelle la Catholique.

Fort amateur de musique, jouant même assez bien du violon, le Roi assistait à un concert dans sa chambre, où il lui arrivait souvent de faire venir des musiciens dès sept heures du matin; il avait, au reste, des goûts artistiques : connaisseur éclairé de tableaux, il possédait une très belle collection, dont il faisait intelligemment les honneurs.

« Après le concert, le Roi fait une partie d'hombre avec deux vieux seigneurs qui, depuis quinze ans, sont assujettis à cette ennuyeuse assiduité; il en vient quatre ou cinq autres qui causent entre eux. Le Roi, fatigué de la chasse, s'endort régulièrement les cartes à la main. Presque tous les joueurs de la galerie font de même, et cette société ne se réveille qu'au moment où le maître d'hôtel vient annoncer au Roi qu'il est servi. Après le souper, il donne l'ordre pour le lendemain; le coucher est à onze heures (1). »

Nature ouverte et pleine de franchise, honnête homme, fidèle à sa parole, extrêmement chaste, n'ayant jamais eu la moindre intrigue, Charles IV n'avait malheureusement aucun caractère et ne sut jamais prendre une résolution.

Sa bonhomie l'empêchait même de connaître la conduite scandaleuse de la Reine, qui était notoire. Il ne soupçonna jamais sa femme ; par piété, il ne pensait pas mal d'autrui.

(1) Dépêche d'Alquier à Talleyrand, 26 vendémiaire an IX, vol. 660, fol. 73.

Fidèle et rigide observateur des lois de la religion, il ne voulait user d'aucune dispense pour les jeûnes prescrits; il méprisait les incrédules qui lui faisaient horreur; il montrait un grand respect pour les membres du clergé, les seuls de ses sujets qu'il ne tutoyât pas. Il n'avait cependant pas de confesseur en titre; il s'adressait généralement à un Père Capucin, rarement le même deux fois. Son caractère violent ne lui avait pas fait d'amis; la Reine, parvenue à l'isoler complètement, ne lui laissait pas la possibilité d'avoir de confidents. D'ailleurs, il ne tenait aucun compte des distinctions de la naissance et parlait sur le même ton aux grands d'Espagne ou aux valets de ses écuries; cette simplicité le rendait populaire, et les Espagnols acclamaient toujours à son passage le monarque qui, familier et affable, recevait de sa main tous les placets qu'on lui présentait.

Prince faible, et par suite roi médiocre, les événements difficiles de son temps dépassaient de beaucoup sa valeur intellectuelle et ne le trouvèrent préparé à rien de ferme. Son indolence native paralysait ses qualités privées; mais Beurnonville brodait quand il écrivait de lui : « C'est un honnête homme; toutefois je ne puis lui accorder d'autres notions que celles d'un bon garde-chasse qui sait piquer son lièvre, faire une omelette et quelquefois du boudin. Sortez-le de là, il ne sait pas dire un mot; il est sans instruction absolument et ne se mêle jamais des affaires d'État (1). » Lucien Bonaparte avait mieux compris cette nature faite de rudesse et de

(1) Lettre privée à Talleyrand, cinquième jour complémentaire an XI, vol. 663, fol. 525.

naïveté. « C'est une fleur d'antique probité castillane, religieux, généreux, confiant, trop confiant, parce qu'il juge les autres d'après lui-même (1). »

Une femme aussi dissimulée que Marie-Louise de Parme n'aurait pu souhaiter un époux plus facile et moins clairvoyant : elle en abusa toute sa vie.

Cette cécité morale qui poussa, au siècle dernier, les princes de la maison de Bourbon à couper, de leurs propres mains, l'amarre qui retenait encore leur barque au rivage, fit choisir pour l'éducation de son frère et la sienne le rêveur Condillac. Ce fut vraiment une éducation « philosophique » ; elle sortit de là sans foi et sans principes, vaine, ambitieuse, corrompue.

Voici le portrait qu'en trace Alquier (2) : « La nécessité de cacher, depuis trente ans, aux yeux du Roi le dérèglement de sa vie, lui a donné l'habitude d'une dissimulation profonde. Nulle femme ne ment avec plus d'assurance et n'a une perfidie plus concentrée. *Antidévote et même incrédule,* mais faible et timide à l'excès, l'apparence du moindre danger lui fait éprouver toutes les terreurs de la superstition, et on la voit se couvrir de chapelets et de reliques lorsque le tonnerre se fait entendre. Tous les jours elle écrit au prince de la Paix ; on l'informe en échange des aventures de tous genres qui arrivent à Madrid. Pendant que le Roi dîne, le premier secrétaire d'État a régulièrement une conversation d'à peu près une heure avec elle. Cette déférence est de rigueur. Le ministre ne tiendrait pas vingt-quatre heures s'il voulait

(1) Lucien BONAPARTE, *Mémoires.*

(2) Dépêche du 8 frimaire an IX, vol. 660, fol. 227.

s'y soustraire... A cinquante ans, elle a des prétentions et une coquetterie qu'on pardonnerait à peine à une femme jeune et jolie... Ses dépenses en bijoux et parures sont énormes, et il est rare qu'un courrier expédié par l'ambassadeur arrive sans apporter deux ou trois robes...

« Personne ne dit mieux les inutilités d'usage dans une audience. Elle met une grâce et une obligeance parfaites dans ses questions à ceux à qui elle adresse la parole. Il est difficile de réunir plus de noblesse et d'aisance.

« C'est elle qui règne... les observations qu'elle fait, le consentement ou le refus qu'elle exprime font irrévocablement la loi... Sacrifiant toujours les intérêts les plus précieux de la monarchie à la bizarrerie de ses goûts et aux fantaisies les plus scandaleuses, elle avilit et rend odieux le règne de Charles IV, le meilleur des hommes et le plus faible des rois... Sans autre talent que celui d'agiter sans cesse, par les plus misérables intrigues, les personnes qui l'approchent, elle n'est propre qu'à régner sur des valets.

« Elle n'aime rien, pas même ses amants; battue et insultée par Godoy, volée par les autres. »

Ses sentiments pour ses enfants n'étaient pas moins déplorables; elle haïssait particulièrement l'aîné, le prince des Asturies, et cette aversion devait plus tard conduire à des scènes tragiques qui eurent les plus graves conséquences pour le trône d'Espagne; elle se montrait plus qu'indifférente pour les autres (1).

(1) Don Francisco de Paula et la princesse Isabelle avaient une origine

Don Antonio, le frère du Roi, vivait sans crédit, sans soucis et sans intelligence, absorbé par les occupations les plus vulgaires. La princesse de Parme, aimable, de mœurs très pures; son mari, studieux et instruit, n'avaient ni l'âge, ni la possibilité de prendre une part quelconque aux choses du gouvernement. Ce jeune ménage royal, timide et embarrassé de son rang, vivait assez renfermé dans une Cour d'ailleurs sans fêtes et sans entrain. Une froide étiquette y réglait tous les rapports; nulle vie intellectuelle, nulle expansion.

Le grand distributeur des faveurs était le prince de la Paix. On sait l'origine de son influence, c'est assez dire quels moyens de parvenir étaient autorisés près de lui. Les jugements ne diffèrent pas beaucoup sur son compte : on lui accorde généralement des capacités au-dessous de sa fortune, des mœurs détestables, plus d'avidité que d'ambition, de l'indolence. Cette sévérité n'est pas excessive, toutefois quelques côtés de son caractère demeurent justifiables.

Pour garder si longtemps une autorité sans limites dans les affaires de son pays, même après avoir quitté la première place, il ne faut pas être si ignorant de la science du gouvernement; cette ténacité est une habileté comme une autre, et les circonstances seules ne font pas les ministères durables. Sa vie privée appartient à l'histoire : rien ne la défend. La duplicité n'est pas l'indice d'un cœur ferme, et ses vices personnels lui enlevaient le sens de l'honnêteté politique; du moins ses intentions ne furent

très connue. « La ressemblance du petit Infant avec le prince de la Paix est à faire rougir », écrivait Alquier

pas effrontées : corrompu lui-même, il n'érigea jamais la corruption en principe et sut appuyer (parfois de mauvais moyens) des causes justes. Plusieurs de ses prédécesseurs avaient systématiquement orienté leur conduite dans la voie de l'athéisme; s'il n'eut pas le courage de remonter cette pente, si son exemple fut délétère, ses desseins ne furent pas cyniques : il respectait des croyances qu'il ne professait pas.

« Ce jeune ministre a quelque sens et de bonnes intentions, disait Bourgoing, qui le connut au matin de sa prospérité; — mais son extrême inexpérience, son inaptitude aux affaires ne peuvent échapper... Il cherche à faire personnellement aussi peu de mécontents qu'il lui est possible. Il donne plusieurs preuves d'humanité et de bonté, il répare plusieurs injustices... *Le favori inspire en général plus de jalousie que de haine* (1). »

Et Lucien corroborait ce jugement dix ans plus tard :

« Le nombre des ennemis que lui a faits sa faveur extraordinaire auprès des souverains ne m'empêchera pas de dire que le prince de la Paix fut toujours, à mes yeux, aimable, obligeant, sincère, compatissant, d'humeur noblement galante avec les dames, brave de sa personne, beaucoup plus instruit qu'il ne plaît à ses détracteurs de le dire, et qu'enfin j'avais autant d'amitié pour lui qu'il voulut bien m'en témoigner en toute occasion (2). »

La passion de la Reine, l'aveuglement du Roi avaient porté son crédit au plus haut point : les titres, les hon-

(1) Dépêche de Bourgoing, 31 décembre 1792, vol. 634, pièce 186.
(2) Lucien Bonaparte, *Mémoires*.

neurs, les richesses dont ils l'accablèrent rendaient presque invulnérable sa position et lui créaient une importance que la défaveur royale ne pouvait plus atteindre. Il ne se lassait pas de recevoir : il possédait près de cent millions et gardait, entassés chez lui, jusqu'à douze millions en or.

Sa cupidité étant connue, il ne fut plus question que de mettre le prix à ses services; la première, la Cour de Portugal entra dans cette voie en détachant de la couronne les États d'Alvarès et de Faria pour en faire présent à Godoy, qui en toucha longtemps l'immense revenu, en tenant le don secret (1).

Mais voici tout ensemble le comble de sa puissance et du scandale : il se fit accorder la main de la fille aînée de don Louis de Bourbon, oncle de Charles IV, Marie-Thérèse de Vallabriga (2); sa vanité fut alors poussée à l'extrême : il prétendit faire rendre à la princesse de la Paix des honneurs royaux et les obtint (3); son audace s'accrut au point de se jouer publiquement de l'incurable aveuglement du Roi (4). Avec une semblable omnipotence, les

(1) Dépêche de Labène, 24 prairial an V.

(2) Elle ne portait que le nom de sa mère, sans pouvoir prendre celui de « Bourbon », son père ayant bien contracté un mariage légitime, mais non avec une princesse de sang royal.

(3) Une très longue dépêche d'Alquier (20 thermidor an VIII) relate tous les détails et les péripéties de ces incroyables prétentions, vol. 659, fol. 272 à 279.

(4) La Reine avait un amant nommé Mallo, d'ailleurs absolument nul, jeune fat sans intelligence. Au dernier voyage de Saint-Ildefonse, Godoy alla faire sa cour : « Manuel, lui dit le Roi, qu'est-ce donc que ce Mallo?
« Je lui vois tous les jours des voitures et des chevaux neufs : où prend-il
« tant d'argent? — Sire, Mallo ne possède rien au monde; mais on sait
« qu'il est entretenu par une femme laide et vieille qui vole son mari

flatteurs ne lui manquèrent pas, et dix-huit ans les intrigues de Cour pivotèrent autour de lui.

Au moment où Alquier était à Madrid, de nombreuses combinaisons s'efforçaient de ramener Godoy au pouvoir; les marquises de Solis, de Villa Lopez, de Casarès et de San Yago s'y employaient activement (1); les deux partis anglais et français rivalisaient pour mettre dans leur jeu son influence. Un coup de tonnerre venu d'Italie ruina les espérances des premiers. La bataille de Marengo (14 juin 1800) produisit à l'Escurial un effet magique; un enthousiasme sincère pour le consul victorieux anima Charles IV. Il est pénible à dire que cette admiration fort naturelle s'est traduite par des lâchetés vis-à-vis de son cousin Louis XVIII. Il ne lui fit plus donner que le titre de « comte de Provence », et le duc de Coigny (ambassadeur du prétendant auprès du Portugal) ayant transmis le désir de son maître de voir reporter sur la tête du duc d'Angoulême la pension de 35,000 piastres fortes dont avait joui Madame Adélaïde, Charles IV fit répondre assez brutalement qu'il la supprimait (2).

Tempora si fuerint nubilia, solus eris.

Tout souriait au premier Consul. Pour qui a étudié sa vie, malgré les pompes du couronnement, les prodigieux

« pour payer son amant. » Le Roi a ri aux éclats et dit à la Reine, qui était présente : « Louise, que penses-tu de cela? — Eh! Charles, ne sais-tu « pas que Manuel est toujours plaisant? » Dépêche d'Alquier, 29 ventôse an VIII, vol. 658, pièce 75.

(1) Dépêche d'Alquier, 14 ventôse an VIII, vol. 658, pièce 29.

(2) Id., 18 prairial an VIII, vol. 659, fol. 14. — Madame Adélaïde de France, fille aînée de Louis XV, mourut à Trieste à la fin de 1799.

succès d'Austerlitz, d'Iéna ou de Wagram, les enivrements de Tilsitt ou de l'alliance avec une archiduchesse, — Marengo est le moment le plus brillant de cette existence qui tient de la féerie, le plus beau à coup sûr et le plus noble : la violence n'y marque pas encore une empreinte de sang, l'ambition n'a pas dévoré les forces vives de la France, la crainte n'a pas flétri les consciences, l'hypocrisie n'a pas abaissé les cœurs.

Cette puissance, affermie sur de tels succès, ruinait l'espoir des royalistes ; la gloire était encore le meilleur attrait qu'on pût offrir à leur adhésion : leur patrie victorieuse et conquérante n'était plus cette France souillée de crimes et rendue inhabitable par une poignée de scélérats. La vie nomade, précaire, épineuse, qu'ils menaient depuis dix ans et plus leur était à charge. L'exil, qu'on avait supporté sans argent, devenait intolérable sans espérance ; quand l'heure du découragement sonna, il y avait longtemps que celle de la lassitude était venue.

L'empressement est général pour franchir les Pyrénées et obtenir sa radiation de la liste des émigrés : le duc d'Esclignac, grand d'Espagne, « sorti de France à la fin de 1788, ne peut croire qu'il puisse être porté sur la liste » ; il demande en conséquence un acte de non-émigration (1). François-Charles-Gabriel vicomte de Gand, grand d'Espagne dès 1786, qui a servi en France en 1791 et qui, passé en Espagne peu après, a reçu de Louis XVI l'autorisation d'y accepter le grade de lieutenant général, sollicite sa radiation, ainsi que

(1) En mai 1801, vol. 661, fol. 266.

celle de son frère (1). Il en est de même de M. Guyot de Maiche, lieutenant-colonel (2); d'Alexandre Butron, capitaine de grenadiers aux gardes wallones, qui réclame contre son inscription par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. Adrien d'Anglade, officier dans l'escadre espagnole embossée à Brest, demande sa radiation, en faisant remarquer qu'il avait treize ans lors de l'émigration de ses parents qui viennent de mourir dans l'épidémie de Cadix, et que son frère cadet a été tué le 14 février 1797, en combattant les Anglais (3). M. de Chauveron, ancien gouverneur d'Angoulême, mort en Espagne en août 1799, a laissé à Saragosse un fils dans la plus profonde misère; M. Paul de Chefdebien signale cette détresse à l'« humanité de Talleyrand (4) ». Il n'y a pas jusqu'à Mme de Lavauguyon qui expose que, malade et infirme, elle a dû rester en Espagne quand son mari a cessé ses fonctions (5).

Le prince de Conti, réfugié en Catalogne, demande un passeport pour traverser la France, car il se rend en Allemagne (6). Il est à supposer qu'il s'arrêtera en chemin sans aller jusqu'au bout de son voyage. D'autres excipent d'une naturalisation espagnole assez problématique qui les ferait échapper aux lois portées contre les émigrés;

(1) Avril 1802, vol. 662, fol. 385.

(2) Janvier 1803, vol. 663, fol. 188. D'Azara écrivit personnellement au grand juge Régnier pour obtenir la levée du séquestre sur ses biens, en décembre 1802; Bonaparte ayant rejeté sa demande, d'Azara la renouvela en juin 1803.

(3) Juin 1801, vol. 661, fol. 289.

(4) 8 février 1800, vol. 657, pièce 357.

(5) Octobre 1802, vol. 663, fol. 30.

(6) Juin 1802, vol. 662, fol. 471.

tels M. de Sabran, maréchal de camp, et M. de Carondelet, lieutenant-colonel au service de Sa Majesté Catholique, qui se prétend naturalisé depuis trente ans.

Le premier Consul apporte parfois certains adoucissements au sort de gentilshommes qui lui sont particulièrement recommandés ; il prie le gouvernement espagnol de placer dans l'armée, avec son ancien grade, le marquis de Beauharnais, beau-frère de Mme Bonaparte (1). M. de Bassecourt, brigadier des armées de Sa Majesté Catholique, arrêté à Paris dans les bureaux mêmes de la préfecture de police, où il est venu chercher, avec le certificat de l'ambassadeur d'Espagne, une carte de sûreté, conduit à Sainte-Pélagie, a beau protester d'avoir servi à l'étranger sans interruption depuis un demi-siècle, inscrit sur la liste des émigrés, il va subir le sort commun ; sur l'ordre du premier Consul, il est mis en liberté, et reçoit un passeport pour Hesdin (2).

D'autres enfin viennent en foule « très poliment » demander au consul français de Barcelone des passeports pour rentrer (3). Devant la nécessité de prêter le serment, ils se retirent, mais annoncent leur intention de revenir en France sans aucune formalité.

« Vingt-six prêtres déportés sont partis ensemble il y a huit ou dix jours, écrit, en novembre 1800,

(1) Mai 1801, vol. 661, fol. 272.

(2) Mars et avril 1802, vol. 662, fol. 314 et 343. M. Jean de Bassecourt avait alors soixante-quatorze ans et comptait cinquante-quatre ans de service militaire.

(3) Dépêche de Dannery, consul à Barcelone, 24 brumaire an IX, vol. 660, fol. 171.

Dannery; invités à rentrer par des lettres de leurs anciens paroissiens, ils ont grand espoir et pas du tout le désir de désarmer contre les révolutionnaires. » La même dépêche nous apprend que, dans cette ville, les « émigrés » se réunissent sur une promenade adoptée par eux; leurs illusions sont tenaces, car « ils en sont au même point qu'au 15 juillet 1789 » : mais la misère n'a pas flétri leur patriotisme, et s'ils veulent rentrer en France, c'est pour combattre ses ennemis : « dès qu'on aura réuni les anciens officiers de la marine, on tombera sur l'Angleterre; il faut venger sur ses insulaires leur indigne conduite envers le roi Louis XVIII ». Chimères dans ces beaux projets, mais sentiment désintéressé de l'honneur; il est bien vrai, comme l'a dit l'un des plus chevaleresques d'entre eux : « Les émigrés combattaient pour tout ce qu'il y a de plus cher au cœur de l'homme : leur foi, leur vie, leurs biens, leurs familles et la patrie elle-même, qu'ils ne séparaient pas de sa plus haute personnification : le Roi et le drapeau (1). »

(1) Baron de Guilhermy, *Papiers d'un émigré*, p. 38

CHAPITRE VII

LA POLITIQUE DE BONAPARTE

1801-1802

Le plan de Bonaparte. — Le royaume d'Étrurie. — La rétrocession de la Louisiane. — Lucien Bonaparte nommé ambassadeur. — Mœurs faciles et diplomatie joyeuse. — Le premier projet de divorce. — Le comte de Livourne à Paris. — Guerre hispano-portugaise. — Les troupes françaises en Espagne. — Traité de Badajoz. — Colère du premier Consul. — La fortune de Lucien Bonaparte. — Dépêches de Talleyrand. — Gouvion Saint-Cyr. — Paix d'Amiens.

Le premier Consul pouvait bien se montrer sensible aux présents du roi d'Espagne, et trouver une certaine satisfaction d'amour-propre dans cet échange de cadeaux princiers; mais il n'était pas homme à se laisser absorber par des bagatelles ou des formalités d'étiquette. L'alliance espagnole lui plaisait pour en tirer, et sans retard, le meilleur parti possible.

Chasser les Anglais de la Méditerranée et permettre de la sorte le ravitaillement de l'armée d'Égypte, — retrouver dans les colonies, pour la guerre maritime, et plus tard pour notre commerce, un point d'appui qui nous échappait, maintenant que leurs flottes nous barraient l'Océan; — détruire leur influence en Portugal, tel était le triple objet du concours spécial que Bonaparte réclamait de l'Espagne contre le cabinet de Saint-James.

En mettant à sa disposition une partie de la haute Italie, la victoire de Marengo lui permettait de tenter son alliée par des avantages dont la France ne fournirait pas le prix; un double projet naquit de cette pensée : agrandir les anciens États du vieux duc de Parme, le faire abdiquer en faveur de son fils, gendre et neveu de Charles IV, et tailler à ce dernier un royaume dans les dépouilles de la Toscane; obtenir par contre de la cour de Madrid la rétrocession de la Louisiane, notre ancienne colonie, cédée depuis le malheureux traité de 1763.

L'envoi de vaisseaux espagnols, concurremment avec une escadre française, pour débloquer nos troupes d'Égypte, devait être la conséquence immédiate de cette entente (1).

Des ouvertures furent faites à l'Espagne dès le mois de juillet 1800 (2). On reprenait des idées très répandues dans les chancelleries françaises bien avant 1789; le Comité de salut public avait songé, lui aussi, à obtenir cette restitution de la Louisiane, mais par des motifs bien différents de la gloire ou de l'avantage colonial de la patrie; il voulait avoir une terre éloignée, lieu d'exil tout prêt pour y recevoir les adversaires politiques qu'il comptait déporter; il était disposé à acheter ce qu'il

(1) Il y avait longtemps qu'une action commune entre les marines espagnole et française était à l'étude pour ravitailler l'armée expéditionnaire d'Égypte; la question s'était imposée pendant que Bonaparte y commandait encore. Un travail des plus complets a été publié à ce sujet par M. Boulay de la Meurthe, *Le Directoire et l'expédition d'Égypte*. « étude sur les tentatives du Directoire pour communiquer avec Bonaparte, le secourir et le ramener », 1 vol. in-18, 1885. Je ne puis qu'y renvoyer.

(2) Vol. 659, fol. 180.

appelait avec cynisme « un exutoire nécessaire (1) » !

Le général Berthier partit en envoyé extraordinaire (2) ; son voyage devait lui permettre, en même temps, d'examiner l'état des ports espagnols et de juger la valeur de leurs armements.

Malgré les triomphes d'Italie et les succès que nous allions remporter en Allemagne, au point de vue particulier qui intéressait les deux nations espagnole et française, la situation était assez critique : Malte venait de se rendre; blessés, malades, en petit nombre, nos soldats gardaient péniblement les dernières places de l'Égypte; Berthier avait pu être effrayé de la pénurie des forces navales de notre alliée et trouvait la peste, venue du Maroc, ravageant Cadix, Séville, se répandant dans l'Andalousie, faisant dans la Péninsule quatre-vingt mille victimes en trois mois (3). Ces côtés fâcheux de la question n'impressionnèrent peut-être que plus favorablement le cabinet de l'Escurial pour accepter des propositions dont les avantages moraux séduisirent l'amour-propre de la Reine. Il lui sembla d'une combinaison excellente de donner un royaume à sa fille et d'élever sa propre maison. A ces projets de démembrements d'États et de remaniements de territoires, Godoy vit luire devant ses yeux la possibilité de se tailler quelque principauté, rêve qu'il caressait depuis longtemps sans trop savoir où il le réaliserait : une guerre avec le Portugal allait peut-être lui fournir cette occasion; sans formuler de promesse,

(1) A. Sorel, *Revue historique*, t. XII, p. 308 et 310.
(2) Vol. 659, fol. 201.
(3) Vol. 660, fol. 234.

Talleyrand eut soin de faire briller cet appeau : Charles IV, subjugué par la gloire du premier Consul, était prêt à tout approuver de bonne foi.

Des projets de paix générale prenaient de la consistance : à Lunéville s'ouvraient des négociations. Alquier, dont les talents n'étaient pas méconnus, était appelé à y prendre part (octobre 1800), sans que son absence arrêtât à Madrid les progrès de la diplomatie française; la victoire d'Hohenlinden (3 décembre) allait, au reste, la fortifier d'une tout autre, mais non moins efficace façon.

Un ambassadeur jeune et novice, dont le nom toutefois était déjà une force, Lucien Bonaparte, fut chargé de couronner cette campagne heureuse. Un événement imprévu vint aider la politique de son frère : la disgrâce d'Urquijo. Ce ministre, d'un caractère bizarre et sans franchise, inclinait, d'une manière étonnante pour un Espagnol de ce temps, vers les idées révolutionnaires. Il était même lié avec beaucoup de démagogues français et partageait leur aversion pour l'auteur du 18 Brumaire (1). Sans être fort attaché à l'alliance anglaise, il n'aimait pas la France, et, en faisant marche commune avec elle, il craignait pour son pays l'application de la fable du *Pot de terre et du Pot de fer*. Il ne dissimula pas son antipathie pour la rétrocession de la Louisiane, montra une froideur défiante pour les nouvelles grandeurs offertes à l'infant de Parme, accentuant d'autant plus son désaveu que l'accord était encore secret.

La Reine fut blessée; le prince de la Paix jugea venu

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II, liv. VI

le moment de reconquérir toute son influence ; un de ses parents, le marquis de Cevallos, d'ailleurs homme laborieux et diplomate de mérite, fut nommé premier secrétaire d'État; on parla de renvoyer Urquijo dans son ambassade de Hollande, en réalité il fut enlevé nuitamment et resta deux années emprisonné au fond d'une province. Ce coup de théâtre eut lieu pendant le mois de décembre de l'année 1800.

Le terrain était débarrassé; plus d'obstacles aux projets de Bonaparte. Le nouvel ambassadeur venu pour cueillir des lauriers arrivait au lendemain d'un changement qui simplifiait singulièrement sa tâche. La Reine, et par suite la Cour, lui firent fête; les princes de Parme ne pouvaient que se montrer gracieux envers le plénipotentiaire qui leur apportait une couronne. Lucien fut promptement séduit par ces prévenances intéressées ou légitimes, la tête lui tourna, et il a laissé échapper sa satisfaction et son ravissement de parvenu dans maintes dépêches de cette époque : « Ici, je suis comblé de faveurs ; j'ai rompu la barrière de l'étiquette. Je suis reçu quand il me plaît et en particulier ; je parle affaires avec le Roi et la Reine. Le prince de la Paix, loin de s'en alarmer, s'en réjouit (1). »

Grisé de tant de politesses, il se crut affranchi de toute retenue, et cent aventures vulgaires marquèrent son séjour à Madrid. Il est vrai qu'il s'était entouré à l'ambassade d'un personnel qui ne pouvait donner à sa vie ordinaire un ton élégant ni un cachet distingué : il avait

(1) Lettre du 24 pluviôse an IX.

amené du ministère de l'intérieur, comme son premier secrétaire, Félix Desportes (1), marié à une Espagnole jolie, légère et brouillée avec lui; elle n'en présidait pas moins les réceptions de l'ambassade. Le second secrétaire était Félix Bacciochi, époux d'Élisa Bonaparte; ce diplomate improvisé passait ses journées à jouer du violon. Les autres secrétaires étaient : Sapey, ex-directeur de la correspondance de Corse et ancien fournisseur de l'armée du Midi; Arnault, autrefois chef de division à l'instruction publique; Thibaud (2), fils d'un limonadier de Montpellier, qui avait épousé une riche Écossaise. Le personnel était complété par un maître d'hôtel du nom de Tessard et un médecin, le docteur Paroisse, sorte de « Mercure galant ». En usages diplomatiques et mondains tout ce monde était novice.

Est-ce à cette ignorance qu'il faut attribuer l'étrange idée qui germa dans la tête de Lucien? La Reine, comme il l'a prétendu, lui fit-elle des avances au sujet d'un projet dont il entretint secrètement son frère? Godoy voulait-il acheter, par sa complaisance d'intermédiaire, les bonnes grâces du premier Consul? Quoi qu'il en soit de ces trois hypothèses, au mois d'avril 1801, notre ambassadeur rapportait à Bonaparte une ouverture très confidentielle du prince de la Paix sur l'infante Isabelle : on engageait Bonaparte à répudier Joséphine pour être aussitôt fiancé

(1) Il avait été maire de Montmartre en 1789 et chargé, en 1792, d'une mission en Suisse par de Lessart, son ancien ami; il fut préfet du Haut-Rhin sous l'Empire.

(2) Thibaud suivit plus tard Joseph Bonaparte à Naples, puis en Espagne. Il mourut assassiné en 1814.

à cette jeune princesse de treize ans (1). Il n'existe, bien entendu, aucune trace de ces projets aux archives des Affaires étrangères; Bonaparte ne paraît même pas avoir répondu à la proposition dont son frère voulut sans doute se donner le mérite. Il est contestable que la Cour d'Espagne ait recherché cette alliance bizarre; il faudrait même démontrer, en supposant la réalité de cette démarche, qu'elle ait été faite sérieusement (2). Mais il est curieux de constater les débuts de la campagne menée dans l'entourage de Napoléon pour le conduire au divorce. Lucien fut certainement un des premiers à en viser la possibilité; sa proposition de 1801 est un ballon d'essai, symptôme caractéristique de cette jalousie que se portaient mutuellement les Beauharnais et les Bonaparte, jalousie voisine de la haine, dont les éclats furent souvent voilés, comme dans le cas présent, de la part des frères de l'Empereur, sous une habile et perfide stratégie.

Lucien considérait son séjour en Espagne comme un temps de vacances et de liberté accordé à ses vingt-six ans. Il prétendait bien ne pas sacrifier ses plaisirs personnels aux affaires d'État, et, promptement oublieux de ses devoirs, en dépit des ordres très positifs de Bonaparte (3),

(1) Voir sur ce point les *Mémoires* de LUCIEN BONAPARTE, t. II, p. 67 et 206, et ceux de MIOT DE MÉLITO, t. I, p. 316.

(2) « Lucien eut aussi à cette époque le projet de marier Bonaparte à une infante d'Espagne; mais celui-ci, soit par affection pour sa femme, soit dans la crainte de se rendre suspect aux républicains qu'il ménageait encore, repoussa l'idée de ce mariage, qu'on eût conclu au moyen du prince de la Paix... » Madame DE RÉMUSAT, *Mémoires*, t. I, p. 134.

(3) « Le citoyen Talleyrand vous aura écrit pour que vous fassiez passer sur-le-champ des bâtiments en Égypte... Le gouvernement a deux objets en vue : faire passer deux fois par mois des nouvelles d'Europe,

il mit tant de négligence, pendant qne les Espagnols mettaient volontairement une égale lenteur, dans l'envoi des secours en Égypte (1), que notre conquête était perdue avant que les débris de l'armée pussent être ravitaillés. La défaite d'Algésiras acheva, sur ce point, de ruiner toute espérance.

Le double traité concernant la Louisiane et le royaume d'Étrurie fut plus heureusement conduit à terme. La Reine y mettait toute sa persévérance. Il fut signé à Aranjuez le 21 mars 1801 (2); et le dimanche 12 avril, Charles IV saluait officiellement devant toute la Cour le roi d'Étrurie de ce titre nouveau (3).

Sous le nom de *comte de Livourne,* ce premier monarque fait de la main de Bonaparte se rendit avec sa femme et une suite nombreuse à Paris, pour porter sa reconnaissance à un protecteur qui se transformait déjà en maître exigeant. S'il faut écouter Bourienne, ces princes furent timides, embarrassés et gauches; ils firent « partout très bonne impression », à en croire les rapports diplomatiques, et « la classe seule des incorrigibles de l'aristocratie » ne se serait pas lassée de les dénigrer (4). Ils durent fort probablement montrer de la défiance et de l'ennui : le rôle qu'on leur donnait à

des fusils, des boulets, des médicaments, faire passer plusieurs gros bâtiments..... Servez-vous des corsaires. » Instructions du premier Consul à Lucien Bonaparte, 1er nivôse an IX.

(1) Il s'agissait d'appareiller sept vaisseaux de guerre espagnols.

(2) J'ignore pourquoi M. Thiers (*Histoire du Consulat*, t. II, liv. VI) fait signer ce traité par Berthier dès le mois d'août 1800.

(3) Vol. 661, fol. 175.

(4) Vol. 661, fol. 275.

jouer était délicat, leur conscience même se trouvait mal à l'aise par ce trafic de trônes; dès la première heure, ils faisaient un rude apprentissage de leur métier de roi.

Les ministres eurent l'ordre de leur offrir des réceptions brillantes. Talleyrand ouvrit la série le 8 juin par une grande fête parée à Neuilly, avec concert, embrasement des bosquets et feu d'artifice; Esménard vint lire des vers en l'honneur des jeunes souverains.

Quatre jours après, ce fut le ministre de l'intérieur qui les invita dans son hôtel; il y eut : vaudeville, musiciens italiens, divertissements champêtres, distribution de fleurs, jardins illuminés; et la muse d'Esménard mise de nouveau à contribution:

> La France, fière des vertus
> Que vous portez à l'Étrurie,
> Veut qu'à ces peuples éperdus
> Vous rendiez cette paix chérie
> Dont les charmes étaient perdus...

Par une heureuse coïncidence, le 14 juin ramenait l'anniversaire de Marengo; le ministre de la guerre, Berthier, était désigné pour recevoir ce jour-là les princes. Sa réception enthousiasma les froids gazetiers du *Moniteur*, qui, dans un style de pastorales, célébrèrent les charmes des femmes qui se pressaient dans les salons pour applaudir les jeux militaires et les exercices de l'aéronaute Garnier : « La plupart d'entre elles s'étaient déjà trouvées aux fêtes données par les ministres des relations et de l'intérieur; mais tel est le goût exquis dont l'art de plaire semble avoir doué particulièrement

les Françaises, que, lors même que leur beauté renommée est déjà l'objet d'une sorte de culte public, leurs grâces semblent chaque jour se développer sous une forme nouvelle (1). » Un banquet termina cette fête, banquet où l'on vit « l'élite des beautés que cette cité possède servie par l'élite des chefs de nos guerriers ».

Plus sobre, et déjà avare de ses faveurs, le premier Consul se contenta de donner aux Tuileries un dîner d'apparat, et le 1er juillet le roi et la reine d'Étrurie quittaient Paris.

En voyant ces jeunes souverains partir pour un royaume de création nouvelle, à peu près imposés à des peuples qui ne les connaissaient pas; quand on sait surtout que bien peu d'années après le Roi sera mort, sa veuve dépouillée de la régence, son fils traîné en exil, tous deux promenés misérablement et sans ressource de prison en prison; en présence de ces désastres, si proches d'une prospérité inattendue, une comparaison s'impose à l'esprit. On ne peut s'abstenir d'un rapprochement avec l'infortuné Maximilien partant, un demi-siècle plus tard, de ce même Paris, de ce même palais, au milieu de fêtes identiques, dans le mirage des mêmes illusions, avec une jeune princesse non moins belle et ardente que Louise de Bourbon, pour aller chercher, lui aussi, une couronne, sous un ciel qui ne l'avait pas vu naître; abandonné par Napoléon III comme l'infant de Parme fut trompé par Bonaparte, enveloppant les siens dans une catastrophe qui permet de confondre les gran-

(1) *Moniteur* du 27 prairial an IX.

deurs éphémères du royaume d'Étrurie et de l'empire du Mexique.

Aucun des deux pays ne devait conserver les avantages qui semblaient lui être faits réciproquement : le royaume d'Étrurie, sans utilité à l'Espagne, fut pour la famille royale une source de mécomptes, de tristesses et de déchirements. Nous ne retirâmes pas plus de profit de notre colonie nouvelle ; son étendue même en rendait l'occupation impossible en temps de guerre, si loin de la métropole ; et le territoire où, sous Louis XIV, nous avions tenté les premiers essais de colonisation, qui aurait pu, en des jours plus calmes, devenir pour la France un levier dans le nouveau monde, fut vendu misérablement, deux ans après, aux États-Unis, presque sous le manteau, comme une marchandise dont se défait un prodigue entre les mains d'un usurier (1).

Vagues à dessein dans leur forme, les instructions données à Lucien étaient fort nettes dans leur esprit : poursuivre l'Angleterre sur tous les terrains et lier le cabinet espagnol à cette campagne, principalement à Lisbonne, où la prépondérance de nos adversaires était avérée. Le point spécial était fort délicat, le régent du Portugal étant le gendre du roi d'Espagne. Lucien y mit tous ses soins ; l'ambition du prince de la Paix fut son meilleur auxiliaire. Tous deux étaient tenus en haleine par les ordres pressants de Bonaparte, qui, tranquille du

(1) Les 80 millions, réduits bientôt à 60, sous prétexte d'indemnité au commerce américain, tombèrent à 54 quand on eut déduit des « frais de négociations ». Une maison de banque hollandaise liquida le payement par deux annuités de 27 millions nets.

côté de l'Autriche depuis le traité de Lunéville, voulait rejeter définitivement hors du continent les alliés de l'Angleterre.

Charles IV, après une résistance sincère, consentit à tout, sous la réserve expresse qu'aucun partie du territoire portugais ne serait enlevée; faire passer ce royaume de l'alliance anglaise à l'alliance française serait le seul but poursuivi. Godoy, qui songeait plus que jamais à une principauté, ne put obtenir davantage; il fut du moins nommé généralissime de l'armée espagnole, avec le commandement éventuel des troupes françaises qui viendraient appuyer la marche en avant. Le régent rejeta nettement les propositions qu'il trouvait humiliantes.

Dans la prévision de cette solution, le premier Consul avait envoyé en Espagne, dès le mois de février 1801, le général Gouvion Saint-Cyr et l'amiral Dumanoir pour étudier, l'un les régiments, l'autre la flotte de notre alliée, et concerter tous deux un plan d'opération dans le cas d'une expédition commune contre le Portugal (1).

(1) Talleyrand au général Gouvion Saint-Cyr :

« Paris, 16 pluviôse an IX.

« GÉNÉRAL,

« Le premier Consul a chargé le citoyen Lucien Bonaparte, ambassadeur de la République à Madrid, de donner tous ses soins, soit à pacifier le Portugal par la voie d'une négociation prompte, soit à déterminer la cour d'Espagne à nous seconder avec vigueur dans l'entreprise d'une expédition contre ce royaume. Il y a tout lieu de croire que dans ce moment la cour de Lisbonne intimidée a envoyé à Madrid un négociateur pour conjurer l'orage qui la menace.

« Le premier Consul a pensé que rien ne serait plus capable d'ajouter aux impressions qui ont déterminé cette mesure, de la part d'une puis-

L'armée espagnole était, au reste, dans la plus grande détresse; Alquier ne l'avait pas laissé ignorer : il signalait, le 28 août précédent, un désordre absolu dans l'armement, et donnait pour exemple les volontaires attachés au service de la Cour, dont il fallut désarmer un escadron sur deux afin de donner un nombre suffisant de pistolets et de sabres à celui qui devait partir à la frontière; ce régiment, caserné à Madrid, faisait partie de la garde; que

sance qui jusqu'ici a opposé la plus grande obstination à toutes les offres de pacification, que la présence à Madrid d'un général français. Il devait le choisir dans le nombre de ceux dont le nom ne rappelle que des victoires, dont le génie sait unir à la sagesse, qui conçoit des plans hardis, la vigueur et la fermeté qui les exécutent, et c'est vous, général, qu'il a chargé de cette mission.

« Mais comme, en même temps, il se pourrait que l'opiniâtreté de la cour de Lisbonne résistât à l'appareil de l'entreprise qui doit être dirigée contre ses États, le premier Consul a voulu que le général qui sera chargé d'arrêter les plans qui doivent être exécutés de concert avec les Espagnols, eût dans son caractère tout ce qui peut inspirer la confiance, épargner l'orgueil et prévenir la jalousie, et ces motifs ont encore déterminé le premier Consul à vous choisir.

« Le premier Consul m'a chargé de vous faire connaître ses intentions relativement à cette importante mission. Elle a deux objets : le premier, de persuader, par votre présence, aux négociateurs portugais que les mesures arrêtées contre leur pays ne se borneront pas, comme par le passé, à de vaines démonstrations, et que, sur leur refus d'accéder aux termes qui leur seront proposés, il sera donné une habile et énergique impulsion aux forces qui seront dirigées contre le Portugal.

« Le deuxième, d'arrêter un plan de campagne et de le faire agréer au prince de la Paix. Je n'ai pas besoin de vous dire que sur ce point il importe à la fois au succès de votre mission et à celui de l'entreprise dirigée contre le Portugal, que la fierté castillane soit ménagée. Vous saurez sûrement triompher de cette susceptibilité, en tempérant par l'insinuation l'empire que donnent les grands talents, et en employant tous ces ménagements qui ne coûtent qu'aux hommes qui n'ont pas le sentiment de leur supériorité. »

(*Mémoires de* Gouvion Saint-Cyr, t. I, p. xliii.)

l'on juge de l'état de la cavalerie des provinces (1)!

Se défier des talents de Godoy comme tacticien était assez prudent. A la première nouvelle de la rupture, un mouvement de troupes françaises s'opéra pour se rapprocher des Pyrénées. A Bordeaux, le général Leclerc prit le commandement de cette armée d'observation, forte d'un peu plus de vingt mille hommes (2).

On avait obtenu une déclaration de guerre du cabinet de l'Escurial, mais on sent combien il devait mettre de lenteurs dans l'exécution. Lucien entretenait des pourparlers sans fin pour presser l'armement et le départ des troupes, peine à peu près perdue. Au mois de mai, Godoy commença enfin les opérations; il y portait une grande ignorance des choses militaires, mais n'avait pas devant lui des soldats beaucoup plus aguerris. S'ils avaient eu le temps d'arriver en contact, les émigrés français, sous les ordres du duc de Coigny, n'auraient probablement pas présenté un spectacle beaucoup plus guerrier, ni des qualités plus héroïques (3), bien que les officiers fussent résolus à faire chèrement payer aux Espagnols ce qu'ils appelaient la défection de leur roi. Mais, en une semaine, les bataillons portugais avaient évacué sans coup férir

(1) Dépêche d'Alquier, 10 fructidor an VIII, vol. 659, fol. 365.

(2) Vol. 661, fol. 5.

(3) Il y avait au Portugal trois corps d'émigrés français : les régiments de Castries, de Mortemart et de la Châtre; leurs cadres étaient excellents, mais leur composition plus que défectueuse : ils étaient en partie recrutés de prisonniers de guerre français, faits par les Anglais et forcés de s'enrôler; un grand nombre désertèrent, et, au mois d'août 1800, Alquier signalait la présence de beaucoup d'entre eux à Madrid. Dépêche du 24 thermidor an VIII, vol. 659, fol. 294.

leurs positions au delà du Tage; les avant-postes espagnols s'avancèrent jusque sur les rives du fleuve; la province d'Alentejo était en leur possession. Sur l'ordre du premier Consul, le *Moniteur* emboucha la trompette pour célébrer ces modestes succès, et un article fort élogieux des talents militaires du prince de la Paix se terminait par ces phrases dithyrambiques : « La France « demande à ses amis du courage et leur promet la « gloire; l'Angleterre demande aux siens de l'or et « leur apporte l'esclavage et la pauvreté (1)! »

A l'affût des occasions qui le sortiraient des camps, le combat d'Algésiras sembla au prince de la Paix un excellent prétexte pour arrêter court la campagne. Il résigna ses fonctions de généralissime, s'installa royalement dans sa ville natale de Badajoz, où Charles IV et Marie-Louise vinrent le rejoindre, et remit à Lucien le soin d'étudier des conditions de paix que le régent faisait offrir (juillet 1801). L'Espagne, annonçant sa résolution de terminer la guerre, n'autorisait plus qu'un corps de quinze mille Français à franchir les Pyrénées. Elle estimait atteint le but qui lui avait fait prendre les armes; il ne restait donc plus, selon elle, qu'à négocier, et Lucien ne paraissait pas opposé à cette conclusion. Le désir d'en finir promptement ne rendait pas difficile sur les conditions à exiger; vingt millions à la France, et l'exclusion du pavillon anglais des eaux portugaises, furent toutes les concessions faites par le régent. Charles IV les ratifia aussitôt, et Lucien contresignait ce traité le 29 septembre (7 vendémiaire an X).

(1) *Moniteur* du 16 prairial an IX (5 juin 1801).

La brièveté de l'expédition avait déplu au premier Consul ; l'imprévu du traité de Badajoz porta au comble sa colère ; c'était l'inverse de la marche qu'il voulait suivre : brusquer la campagne, mais faire traîner les négociations qui en seraient la suite.

Les avantages concédés lui paraissaient dérisoires. Il manifesta son irritation à son frère dans les lettres les plus acerbes. Des nuages s'amoncelaient sur toute cette diplomatie sans franchise ; les rapports se tendaient peu à peu entre Madrid et Paris ; la présence de nos troupes en Espagne effrayait la Cour et indisposait la fierté castillane. Tout d'abord on avait accueilli nos soldats en amis, et ils avaient été enchantés de leur réception. « La position de Français était on ne peut plus agréable en Espagne et entièrement opposée à ce qu'elle fut depuis. En effet, en 1801, nous étions alliés aux Espagnols. Nous venions combattre pour eux contre les Portugais et les Anglais ; aussi nous traitaient-ils en *amis*. Les officiers français étaient logés chez les habitants les plus riches ; c'était à qui en aurait ; on les recevait partout, on les accablait d'invitations (1). »

Des imprudences, des rodomontades et des déprédations avaient malheureusement changé ces bons rapports en une défiance trop légitime. Le chevalier d'Azara transmettait journellement le récit de violences que nos soldats auraient commises sur leur passage, et les plaintes de son gouvernement sur son obligation de nourrir un plus grand nombre d'hommes que ne

(1) Général de Marbot (alors à Salamanque), *Mémoires*, t. I, p. 138.

le stipulait le traité d'alliance. Talleyrand répondit de haut à ses diverses réclamations, mais les fins de non-recevoir ne dissipent pas une aigreur réciproque.

Lucien ne paraissait pas d'humeur moins difficile et réclamait, chaque jour, son rappel avec des formes de plus en plus impérieuses. Piqué des reproches de son frère, il voulait s'y soustraire ; sa position d'ailleurs était assez embarrassante vis-à-vis de la Cour, placé qu'il était entre le souvenir de ses complaisances pour elle et les récriminations de son propre gouvernement. Il avait hâte surtout de mettre en lieu sûr la fortune que sa participation au traité de Badajoz lui avait valu.

Vingt tableaux de la galerie du Retiro et cent mille écus de diamants montés avaient été le « souvenir » qu'il gardait de la création du royaume d'Étrurie. Pour la paix avec le Portugal, pareille somme lui fut donnée, et il écrivit à son frère les détails de la munificence royale. Charles IV lui offrit la Toison, la grandesse et cent mille francs de pension. S'il admire une montre enrichie de pierreries que porte la Reine, celle-ci l'oblige à l'accepter. Sa fille, la nourrice qui l'accompagne ne sont pas oubliées. Son secrétaire pas davantage. Son beau-frère, le général Leclerc, lui témoigne ses propres espérances (1). On fit remettre au jeune ambassadeur plusieurs petits sacs remplis de diamants bruts, et quand il fut à la veille de quitter l'Espagne, le Roi lui envoya son portrait ; bien qu'amateur de peinture, Lucien apprécia plus encore le

(1) Le général lui écrivait le 27 thermidor an IX : « N'oublie pas que tu prends mes camées et que tu fais un cadeau à Paulette, si tu fais la paix, non compris celui que tu me feras avoir et dont j'ai grand besoin. »

cadre que la toile : un bourrelet de papier de soie qui l'entourait renfermait cinq millions en diamants (1).

Un plénipotentiaire qui reçoit de telles épingles d'un gouvernement allié est-il à l'abri de tout soupçon ? L'affirmer serait excessif. On ne saurait dire toutefois que Lucien ait vendu les intérêts de sa patrie, car, en ces circonstances, la politique de son frère fut si variable, si embrouillée à plaisir, si peu explicite, que son ambassadeur a pu hésiter et finalement conclure dans un sens qui lui semblait commode et lucratif pour lui-même.

Il voulait reconnaître ces largesses par des cadeaux offerts aux ministres espagnols : le prince de la Paix et M. de Cevallos. Mais Bonaparte se montra intraitable sur ce point; il répondit dédaigneusement au bas de la dépêche de son frère : « Le gouvernement français ne donne de présents que pour les traités de paix ou d'alliance. — Aucun des traités ci-dessus n'est dans ce cas. Pour la paix de Portugal, on fera les présents d'usage. — Rien de ce qui se fait n'est au hasard; le rôle d'un ambassadeur, lorsqu'il remplit ses instructions, aide par là le développement des plans généraux. Je n'enverrai jamais mon portrait à un homme qui tient son prédécesseur au cachot et qui emploie les moyens de l'Inquisition. Je puis m'en servir; mais je ne lui dois que du mépris (2). » Ce dernier compliment s'adressait à Godoy.

Lucien envoyait dépêche sur dépêche pour demander ses lettres de recréance; nulle réponse à ses pressantes objur-

(1) *Le prince Lucien Bonaparte et sa famille.*
(2) 11 germinal an IX, Aff. Étrang. *France*, vol. 1772, fol. 90

gations, ou bien des incidentes sévères et des reproches (1). Il prétexta le mauvais état de sa santé et déclara qu'il partirait coûte que coûte, en fixant un maximum de dix jours à l'envoi de sa démission. « Cet éclat retombera sur l'injustice d'un gouvernement que j'ai assez bien servi pour n'avoir pas dû m'attendre à sa défaveur. Je suis ici sans équipages, tout est parti, mes relais sont placés, je vais rouler vers Paris. Cette nouvelle brouillerie entre mon frère et moi fera plaisir à bien du monde, je m'en doute; mais la brouillerie de mon frère est un mal moindre que le dépérissement de ma santé et l'exil de ma patrie et de ma famille.

« Je vous embrasse.

« L. B. (2). »

Le 10 décembre, il quitta officiellement Madrid, mais ne fut pleinement rassuré sur le sort des richesses qu'il emportait qu'après avoir traversé la frontière (3).

(1) « Quant à ce qui vous est personnel, il faut que vous restiez en « Espagne. Félix Desportes ne fait que bavarder à Madrid avec tous les « ambassadeurs, qui écrivent à leurs Cours un tas de sottises, qui me « reviennent. Il écrit aussi beaucoup trop à des journalistes de Bayonne. » Vol. 1772, fol. 142.

(2) Lettre autographe de Lucien Bonaparte à Talleyrand. Madrid, 2 brumaire an X, vol. 662, fol. 74.

(3) Sa fortune était évaluée, en 1804, par son secrétaire, de la façon suivante :

80,000 francs de pensions (comme sénateur et membre de l'Institut) ; 200,000 francs de rentes diverses ; 500,000 francs placés en Amérique ; 500,000 francs placés en Espagne ;

Des propriétés considérables en France (la terre de Saint-Chamant et l'hôtel de Brienne) ; et en Italie : Bassano, Tusculum, les palais Nuguez et Lancelotti, la principauté de Canino.

Bonaparte demanda des explications sur l'origine de cette opulence, sans en pouvoir jamais obtenir de fort claires; des griefs réciproques envenimèrent leurs relations (1), des motifs politiques accentuèrent cette brouille, que des raisons d'ordre privé devaient accuser plus encore.

Talleyrand n'avait pas jugé opportun d'être présent à la première entrevue des deux frères; une indisposition l'obligea fort à propos de se rendre aux eaux de Bourbon-l'Archambault.

Le général Gouvion Saint-Cyr était depuis huit mois au courant des affaires d'Espagne; ses qualités sans doute étaient plus militaires que diplomatiques, mais le premier Consul estima que les conseils de son ministre des relations extérieures suppléeraient à ce qui lui manquait sur ce point : il le nomma ambassadeur au mois de novembre.

Talleyrand lui résuma la situation dans une longue dépêche et y joignit une instruction détaillée sur la marche à suivre :

Les demandes réitérées pour remettre la Louisiane aux mains de la France sont restées inefficaces sous le prétexte que la Toscane (royaume d'Étrurie) n'est pas encore reconnue par *toutes* les puissances. — Pendant plus d'un mois, M. de Cevallos a refusé de laisser prendre la mer à

(1) « Lucien devint partout un objet d'ombrage pour le premier Consul. Bonaparte n'aimait guère le souvenir des services rendus, et Lucien avait coutume de les rappeler avec humeur dans leurs fréquentes altercations... En récompense du traité de Badajoz, il avait reçu des sommes considérables soit en argent, soit en diamants, que l'on a portées jusqu'à 50 millions. » Madame DE RÉMUSAT, *Mémoires*, t. I, p. 134.

cinq vaisseaux en rade de Brest; aussi l'expédition à laquelle ils devaient concourir a-t-elle manqué. — Même lenteur à propos de la coopération promise pour réprimer la révolte de Saint-Domingue. — Incessantes et futiles réclamations de la part du gouvernement de Sa Majesté Catholique au sujet de la guerre commune soutenue en Portugal (1).

C'est le caractère ambitieux du prince de la Paix qui soulève ces difficultés. Depuis le traité de Badajoz, tout est confusion et animosité contre la France. Godoy a écrit plusieurs fois avec acrimonie à Lucien Bonaparte ; la maladie de Charles IV, survenue alors, a seule empêché le premier Consul de se plaindre directement au Roi. Godoy voudrait traiter seul avec l'Angleterre, et par suite il s'efforce de rompre peu à peu ses liens avec la France.

Une entrevue avec la Reine peut aplanir ces difficultés, car son esprit est éclairé. La fortune de Godoy est un scandale, l'Espagne verrait sa chute avec allégresse (2).

Le général Gouvion Saint-Cyr insistera donc sur la sortie très prochaine des vaisseaux en rade de Brest, sur la cession immédiate de la Louisiane, sur le choix de M. d'Azara comme plénipotentiaire d'Espagne pour les négociations ouvertes à Amiens (3).

Les difficultés de détails ne furent pas épargnées au

(1) Dépêche de Talleyrand à Gouvion Saint-Cyr, 15 frimaire an X, vol. 662, fol. 203.

(2) Instruction de Talleyrand au même, 16 frimaire an X, vol. 662, fol. 206.

(3) Instruction de Talleyrand à Gouvion Saint-Cyr, 17 frimaire an X, vol. 662, fol. 211.

nouvel ambassadeur, mais de plus grands incidents les firent oublier; les seuls préliminaires de la paix générale avaient causé en Espagne un enthousiasme universel; la paix d'Amiens, signée le 26 mars 1802 par Joseph Bonaparte et lord Cornwallis, fut le signal de grandes réjouissances populaires.

Rien ne marque le séjour de Gouvion Saint-Cyr à Madrid : l'expédition des affaires courantes semble absorber tout son temps; sa correspondance est incolore, toujours laconique, il ne paraît pas avoir pris une part directe aux moindres événements de l'Espagne, sa présence n'est signalée qu'au double mariage des enfants de Charles IV, le 6 juillet 1802. Le prince des Asturies épousait Marie-Antoinette de Naples, et sa sœur l'infante doña Marie-Isabelle, le prince héréditaire des Deux-Siciles. Notre ambassadeur accompagna la Cour à Barcelone pour cette cérémonie qui occupa le royaume tout entier. Aussitôt après, il sollicita un congé pour revenir en France; Bonaparte l'accorda, ne désirant pas le garder dans un poste qui ne convenait pas à son genre de talent.

Le général, confiant l'ambassade au premier secrétaire de légation Herrman (1), quitta l'Espagne le 28 août. Il

(1) Il avait débuté sous le maréchal de Castries, qui l'envoya à Londres comme consul général. Pendant la Révolution, le comte de Provence lui confia plusieurs missions délicates. Herrman, qui appartenait à une famille distinguée d'Alsace et qui s'était allié à une maison considérable d'Écosse, s'en acquitta en homme du monde. Rentré en France, en 1801, il fut nommé premier secrétaire d'ambassade à Madrid, puis consul général à Lisbonne. Napoléon le désigna, en 1808, comme administrateur général du Portugal; son intégrité fut remarquée. A la Restauration, il demeura dans l'ombre; en 1822, Mathieu de Montmorency le prit comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. Quand le

n'y reviendra que sept ans plus tard et recueillera des lauriers mieux faits pour plaire à la gravité de son esprit et plus conformes à ses qualités militaires.

ministre donna sa démission, dans les conditions honorables que l'on sait, Herrman mit son point d'honneur à le suivre dans sa retraite; exemple rare de dignité. Louis XVIII le fit conseiller d'État en service extraordinaire. Il mourut à Paris le 29 septembre 1837.

CHAPITRE VIII

BATAILLES DIPLOMATIQUES

1802-1803

Les griefs de l'Europe après la paix d'Amiens. — Beurnonville. — Nécessité de l'alliance espagnole pour la France au moment où elle va rompre avec l'Angleterre. — Madrid est le champ de bataille diplomatique des deux adversaires. — Arrivée des galions d'Amérique. — Dilemme du premier Consul : des subsides ou la guerre. — Conversations orageuses de Beurnonville et de Godoy. — L'Espagne transporte à Paris les négociations. — La mission d'Herrman. — Subterfuges du prince de la Paix. — La lettre autographe de Bonaparte. — Ruse de Godoy; l'audience royale du 11 octobre. — Convention signée par d'Azara le 19 octobre, à Paris. — Lettres de Talleyrand à Beurnonville. — Situation intérieure de l'Espagne. — L'ambassadeur d'Angleterre menace de rompre avec le cabinet de l'Escurial. — Les subsides. — Attitude équivoque de d'Azara. — Sa disgrâce.

La diplomatie, non moins que la politique, est l'art de faire les choses possibles en se rapprochant des choses désirables. Cette méthode, on le comprend, ne peut toujours atteindre l'idéal. Les traités engendrent des difficultés, bien moins dans l'exécution de leurs clauses que par l'omission volontaire de questions embarrassantes; cette habileté ne peut avoir qu'un temps : passer les difficultés sous silence n'est pas les résoudre.

Telles étaient les conséquences du traité d'Amiens. — Les préliminaires de paix avaient soulevé un enthousiasme général : on était las de la guerre, on en sentait toutes

les misères, l'anxiété des deux nations pesait indirectement sur les plénipotentiaires de France et d'Angleterre, l'opinion publique réclamait une solution : ils firent vite et arrêtèrent les grandes lignes, n'osant entrer dans des détails qui eussent amené des longueurs. Côtoyant les points délicats, ils s'en rapportèrent à l'avenir d'une manière assez bénévole.

Les premières fumées de la joie dissipées, on toucha bientôt du doigt le périlleux d'un semblable silence. Au commencement de l'année 1802, la situation était tendue à se briser, et l'Europe entière offrait le singulier spectacle de nations universellement mécontentes et aigries.

En homme qui n'estime rien de fait tant qu'il lui reste quelque chose à obtenir, le premier Consul ne voyait que l'évacuation différée de Malte et d'Alexandrie, la présence des émigrés à Londres, et surtout l'impunité des journalistes anglais criblant sa politique de sarcasmes et sa personne d'épigrammes ; il ne tarissait pas sur ces trois points. Notre intervention armée dans les cantons suisses et l'annexion subite du Valais fournissaient un motif de réciprocité dans les reproches de l'Angleterre, déjà fort irritée de voir son commerce paralysé en Italie par l'occupation prolongée de nos régiments. L'Autriche partageait ce dernier mécontentement et y ajoutait une défiance bien légitime en présence des sécularisations de l'Allemagne. Elle nourrissait l'ambition de venger ses dernières défaites, et la Prusse le désir immodéré d'étendre sa récente influence.

Dépossédée du Hanovre, la maison d'Orange regardait avec quelque raison comme une compensation dérisoire

l'offre d'un évêché. La Bavière, les pays de Bade et de Wurtemberg, les duchés de Hesse et de Nassau étaient troublés par des remaniements de territoire. La longue affaire des Neutres avait à peu près détruit tout trafic dans les petits États du Nord : la Suède et le Danemark en ressentaient toujours le contre-coup. Donner plusieurs millions à la France, livrer Olivença à Charles IV, était pour le Portugal une humiliation profondément ressentie ; interdire ses ports aux marchandises anglaises, c'était fermer ses débouchés ordinaires ; triple motif d'un mécontentement patriotique et d'une pénurie de numéraire qui allait grandissant. L'Espagne avait d'autres griefs : on lui avait promis de lui rendre la Trinité, et nous laissions cette île aux Anglais ; la reconnaissance du royaume d'Étrurie avait été garantie, et le cabinet de Saint-James continuait à différer son acquiescement ; la Louisiane avait été rétrocédée, et le premier Consul la vendait à beaux deniers comptants à la puissance qui pouvait être le plus dangereux voisin des possessions espagnoles d'Amérique. L'Italie paraissait surtout la pomme de discorde : depuis cent ans elle était le grand marché des royaumes ; les anomalies les plus criantes avaient présidé à l'érection de ses diverses principautés, nos conquêtes compliquaient encore sa situation incertaine. Nous occupions « transitoirement » le duché de Parme contre toute justice, et une partie de la Toscane contre nos propres stipulations ; le Piémont et l'île d'Elbe étaient réunis à la France, le patrimoine de saint Pierre était spolié, le royaume de Naples démembré, le roi de Sardaigne dépossédé, et son allié, l'empereur de Russie, champion de ses réclamations, en

faisait l'objet constant, mais infructueux, de ses plaintes.

Le « concert » européen manquait visiblement d'unisson. Les ressources de la diplomatie demeurent impuissantes quand des maladies aussi graves sont proposées à ses traitements. Notre nouvel ambassadeur à Madrid n'était pas d'ailleurs un praticien bien émérite, ni fort rompu dans le métier.

Pierre de Beurnonville était soldat à quinze ans, il servit dans le régiment colonial de l'ile de France et fit trois campagnes sous Suffren. La Révolution le trouva mécontent de ses chefs et fort disposé à accepter les nouveautés politiques; il fut en quelques mois promu colonel, maréchal de camp et divisionnaire; sa vigueur, sa haute taille lui valurent de Dumouriez le surnom prétentieux de l'*Ajax français*. On se payait de mots et on aimait les comparaisons à l'antique en cette époque déclamatoire; Beurnonville, qui recherchait « la fanfare et la popularité (1) », suivit la mode, la dépassa même et fut publiquement chansonné sur ses gasconnades, après un rapport où il annonçait des pertes considérables pour les Autrichiens, alors que nous en avions été quittes « pour le petit doigt d'un chasseur ».

« Quand d'ennemis tués on compte plus de mille,
« Nous ne perdons qu'un doigt, encore le plus petit.
« Holà! monsieur de Beurnonville,
« Le petit doigt n'a pas tout dit! »

Sa mauvaise chance voulut qu'il entrât au ministère de la guerre en pleine Terreur, huit jours après le supplice

(1) Camille ROUSSET, *Les volontaires de 1792*.

de Louis XVI; sa bonne étoile permit qu'il en sortît peu après d'une singulière façon : il accompagna les commissaires de la Convention chargés d'arrêter Dumouriez, ce fut Dumouriez qui les arrêta et remit ces naïfs matamores entre les mains des Autrichiens :

> Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui,
> Qui souvent s'engeigne lui-même.

Pour assez ridicule que fût son rôle et malgré l'apparence d'ingratitude qu'il lui donnait envers son ancien protecteur, Beurnonville échappa de la sorte à l'échafaud; la prison d'Olmutz lui parut dure, et plus tard il prit soin d'en rappeler souvent les rigueurs (1) : il y trouva en réalité le salut. L'échange accordé de Madame Royale le fit rentrer en France.

Malgré le commandement momentané de l'armée de Sambre-et-Meuse, il était sans influence et cherchait sa voie : il se rapprocha de Pichegru et du club de Clichy, les abandonna prestement dès le lendemain du 18 Fructidor, se montra assidu auprès de Bonaparte, applaudit au 18 Brumaire et en fut récompensé par l'ambassade de Berlin. La Prusse était alors le pivot de la diplomatie révolutionnaire, Talleyrand caressait fort cette alliance; Beurnonville se montra complaisant, obtint en retour l'enlèvement de quelques royalistes confiants dans l'hospitalité allemande; il apporta lui-même à Paris les papiers

(1) Ambassadeur à Madrid, il appuyait, en avril 1804, ses demandes de congé pour aller aux eaux de Barèges du prétexte de « rhumatismes contractés dans les cachots autrichiens ».

saisis à Bareuth (1), et, nouveau salaire de ses nouveaux services, fut nommé à Madrid.

Il y arriva le 4 janvier 1803 (2), et s'installa pendant que la Cour était encore à Aranjuez. Il avait amené ses aides de camp : le chef de brigade Belair (3) et le capitaine Vandeul, mais gardé les secrétaires de légation : Herrman et Thiébault.

Ses allures furent assez brillantes. La maison occupée par son prédécesseur ne lui parut pas convenir à la dignité de l'ambassadeur français, et il loua, rue d'Alcala, le vaste hôtel du comte de Campo Alange (4). Il demanda à pouvoir accepter le titre d' « Excellence », s'enquit soigneusement des préséances et du pas que les Nonces pouvaient prendre sur lui. Talleyrand lui répondit avec aisance et aplomb

(1) Bonaparte en fit publier une partie sous le titre : « Papiers saisis à Bareuth et à Mende ». Un vol. in-8°, à l'Imprimerie nationale. Une foule de personnes furent compromises à la suite de ces révélations.

(2) Le 14 nivôse an XI ; sa nomination était du mois d'octobre. M. Thiers se trompe donc doublement et se contredit sans s'en apercevoir (*Consulat et Empire*, t. IV, p. 23) en le faisant entrer en Espagne au mois d'août 1802 et en signalant sa présence aux fêtes de Barcelone qui avaient eu lieu le 6 juillet précédent.

(3) Il ne faut pas le confondre avec Julienne de Belair, général de division sous Dumouriez, dont la vie agitée (1740-1819) fut consacrée plus encore à des essais philanthropiques et agricoles qu'à des travaux militaires.

(4) Ancien ambassadeur d'Espagne à Vienne. Bernadotte le dépeignait comme « un vieillard allant tous les jours à la messe et se confessant tous les dimanches ». Ses sentiments religieux et monarchiques étaient assez connus pour que Bonaparte refusât de l'accepter comme plénipotentiaire à Amiens. (Lettre de d'Azara à Talleyrand, 28 octobre 1802, vol. 663, fol. 174.) Toutefois ses prévenances pour les Français l'avaient fait remarquer de Talleyrand dès 1798 ; c'est lui qui nous avait fait connaître le plan de la nouvelle coalition contre la France.

sur ce sujet (1); le vent tournait, du reste, au cérémonial des anciennes Cours, et le premier Consul jouait déjà au souverain : annonçant officiellement la mort de son beau-frère, le général Leclerc, au roi d'Espagne, faisant prendre le deuil à tous les agents diplomatiques de la République (2). On prétendait faire revivre les prérogatives des « ambassadeurs de famille » (3), et Talleyrand écrivait à Beurnonville pour que l'hôpital Saint-Louis de Madrid reprît son ancienne forme d'administration et que les

(1) « La préséance réclamée par le Nonce du Pape dans les Cours catholiques est consacrée par un usage immémorial qui en a fait un droit universellement reconnu. On ne le conteste nulle part, pas même en Russie, où le Nonce, depuis cardinal, Archelli prenait en 1784 le pas sur l'ambassadeur même de l'empereur Joseph II. C'est l'exemple le plus fort qu'il soit possible de citer sur cette question, puisque la Cour de Pétersbourg étant schismatique, on aurait pu incidenter sur cette circonstance, et croire que le privilège des Nonces ne s'étendait pas jusque-là. Mais l'ambassadeur (alors comte Louis Cobenzl) n'éleva aucune difficulté, soit qu'il eût une instruction expresse sur ce point, soit qu'il s'y crût amené naturellement par la force de l'analogie. C'est simplement un honneur que les Cours catholiques croient devoir rendre aux chefs de la religion catholique, dans la personne de leurs Nonces. Ceux-ci ont rang d'ambassadeur et sont *primi inter pares*. Cette déférence serait d'une bien plus étroite obligation s'il était question d'un Légat *à latere* qui représente plus intimement le Saint-Père, dont, en certaines occasions, il remplit les fonctions. » Talleyrand à Beurnonville, 7 ventôse an XI, vol. 663, fol. 388.

(2) 12 février 1803, vol. 663, fol. 345.

(3) « La Cour n'est visible pour le corps diplomatique réuni que deux fois par semaine, et comme c'est un usage de pure représentation, on n'y parle jamais que de choses indifférentes; il serait même impossible d'y traiter une question importante avec le mystère qu'elle serait susceptible d'exiger. Mais, après le dîner du Roi, les ambassadeurs de famille, seulement, entrent dans les appartements, et souvent ils trouvent l'occasion d'accélérer les affaires de leur Cour, quelquefois même de les gérer avec plus d'avantage, en éludant les refus ou les lenteurs du ministère. » — Beurnonville à Talleyrand, 24 prairial an XI, vol. 664, fol. 75.

Français y pussent trouver des secours comme au temps où il était doté par la maison de Bourbon (1).

Charles IV ne ménageait pas ses prévenances pour la France, la Reine moins encore, car elle suivait son plan, et, dans ses conversations avec Beurnonville, « elle revenait avec empressement à son objet de prédilection » : l'agrandissement de l'Étrurie par les États de Parme (2).

Notre ambassadeur avait promptement compris l'importance du rôle de Godoy, et s'attachait avec persistance à sa personne. Il étudia la Cour et en particulier le jeune ménage des héritiers de la Couronne (3).

Il signala les rapports tendus du prince de la Paix et du prince des Asturies : les détails d'étiquette envenimant leurs relations; Godoy entrant chez l'Infant sans se faire annoncer, la consigne donnée de ne le plus recevoir, les efforts de réconciliation du favori offrant de magnifiques

(1) Il voulait qu'il en fût de même pour l'ancien hôpital des Flamands ; la Belgique « étant devenue terre française ».

(2) Beurnonville à Talleyrand, 16 germinal an XI, vol. 663, fol. 524.

(3) « Je tiens du duc de Saint-Théodore, qui, dans l'occasion, s'en est expliqué avec moi plus par suffisance que par franchise, que la jeune princesse des Asturies a fait quelques premières tentatives pour acquérir de l'influence à la Cour et pour jouer un rôle moins passif dans la vie domestique de la famille royale. La Reine n'a point vu avec plaisir le motif d'un semblable essai, et elle a fait enjoindre secrètement à la jeune Infante de ne point s'écarter des devoirs d'une princesse des Asturies, et de se conformer strictement à l'exemple qui lui en avait été donné par la Reine elle-même avant son avènement au trône... Il est certain que toute démarche de la part de la jeune princesse napolitaine lui est prescrite dans ce moment par la Reine, sa mère, et il n'est pas indifférent de savoir de quel esprit pourra être animée, par la suite, une Infante appelée à devenir un jour reine d'Espagne et dirigée dès aujourd'hui par les conseils de la Cour de Sicile. » — Beurnonville à Talleyrand, 23 ventôse an XI, vol. 663, fol. 428

attelages andalous, le refus habile de Ferdinand motivé sur ce que « le Roi, son père, n'avait pas eu de chevaux en propriété avant d'être sur le trône ». Beurnonville devinait les conséquences graves de cette antipathie et, avec prévoyance, en tirait des conclusions : « Quoique au fond ces particularités n'aient rien d'important pour le moment actuel, il est nécessaire d'en être instruit et de les mettre en ligne de compte pour l'avenir (1). » Ce lui était un motif de plus pour se rapprocher de Godoy, d'autant mieux que mille difficultés de détail surgissaient avec M. de Cevallos.

Ces embarras étaient d'ordre particulier, mais ces coups d'épingle répétés tendaient à déchirer les liens des deux nations. Une cédule royale, en date du 20 septembre 1802, prohibait l'entrée des cotons filés étrangers ; le commerce français protesta, et des réclamations nombreuses furent transmises à l'ambassade. Pas plus que pour le règlement des affaires maritimes, Beurnonville ne pouvait obtenir de réponse catégorique. On l'entend se plaindre sans relâche de ce qu'il appelle le « système négatif » de l'Espagne. De là des rapports très froids avec le premier secrétaire d'État et M. de Soler, ministre des finances ; la meilleure ressource était de se tourner vers Godoy : il lui remit un mémoire sur les difficultés pendantes (2) ; le prince de la Paix redoubla ses prévenances sans se compromettre.

« Il met toute l'amabilité possible dans nos rapports

(1) Beurnonville à Talleyrand, 1er floréal an XI, vol. 663, fol. 581.

(2) 10 germinal an XI, vol. 663, fol. 495. Voir aux *Pièces justificatives*, n° VII.

sociaux, mais j'en suis assez mécontent sous les rapports politiques; il affecte avec moi la plus grande franchise, sans doute pour cacher la fausseté dont je le soupçonne. Toutes les fois que je veux parler des vexations que notre commerce éprouve, il prétend que ces détails lui sont étrangers, et qu'il se borne à exercer son influence sur les grandes affaires politiques. Alors il me répète la leçon que lui ont faite les demi-savants qui l'entourent. Il a la prétention de passer pour un grand homme; cependant quand on a causé deux fois avec lui et qu'on s'est ainsi convaincu de son peu d'instruction, on est bien étonné de voir toute l'Espagne à ses pieds. Mais il mène tout, et il faut ou l'avoir dans nos intérêts ou le renverser (1). »

Talleyrand encourageait Beurnonville dans ses relations semi-diplomatiques : « Vous avez pleinement répondu à la confiance du premier Consul et à la mienne (2). » Et il envoyait cent caresses au prince de la Paix, qui, flatté de ces correspondances directes, promettait plus de célérité dans les affaires, taxait d'incapacité le ministère de son propre pays, se dégageait cavalièrement des lenteurs reprochées et nommait tout franc M. de Soler « un imbécile ». Talleyrand tenait ainsi le vaniteux favori, toujours avide de dignités et de richesses, et qui, en présence de la pénurie du Trésor, était assez d'avis de vendre les biens monastiques à la même heure où il ajoutait un traitement de cinquante mille écus à des fonctions nouvelles qu'il se faisait attribuer (3).

(1) 27 nivôse an XI, vol. 663, fol. 211.
(2) Lettre du 17 ventôse an XI, vol. 663, fol. 404.
(3) « Non content d'être généralissime, le prince de la Paix vient

D'autres objets plus graves sollicitaient l'attention de notre ambassadeur.

Il y avait nécessité pour la France à voir l'alliance espagnole donner tout son effet, car la rupture avec l'Angleterre était proche : les règlements du traité d'Amiens offraient une source de mutuelles récriminations; sans grand regret, Bonaparte sentait la guerre imminente; le parti que prendrait Charles IV ne lui était pas indifférent, il fallait garder ses bonnes grâces pour que le cabinet de Londres ne s'en servît pas. Talleyrand conseillait donc une extrême réserve : « Ne cherchez pas à sonner l'alarme (1), mais du moins à faire adopter les mesures de prudence que commandent les circonstances actuelles (2). » — « Je vous recommande particulièrement de ne rien écrire sur ce qui est relatif à l'Angleterre. Vous devez sentir combien le sujet est délicat, et qu'il importe d'en borner la discussion aux conversations avec le prince de la Paix (3). »

Plus impatient que son ministre, et fort soucieux de l'appui matériel que l'Espagne pouvait lui fournir, le

d'ajouter à ce titre celui de chef de l'artillerie et du génie. Ce nouveau grade emporte un traitement de 50,000 écus, et achève de mettre à sa disposition toutes les forces de l'Espagne. L'indécence d'une pareille avidité signale l'ambition progressive de ce prince et refroidit tous les cœurs. En succédant dans ces fonctions nouvelles au vieux général Urutia, mort depuis quelques jours, le prince dépouille d'une récompense qui leur était due les généraux qui ont d'anciens services à faire valoir. » — Beurnonville à Talleyrand, 23 ventôse an XI, vol. 663, fol. 430.

(1) Dans le brouillon original, il y a à cet endroit : « Les probabilités sont pour la guerre. » Talleyrand a effacé ces mots.

(2) Talleyrand à Beurnonvillle, 16 ventôse an XI, vol. 663, fol. 406.

(3) Talleyrand à Beurnonville, 20 ventôse an XI, vol. 663, fol. 424.

premier Consul fit partir, avec une lettre autographe pour Charles IV, le général la Planche Mortière, adjudant supérieur du palais. Arrivé à Aranjuez le 29 mars, il fut reçu par le Roi et présenté au prince de la Paix. Avec ce dernier, il s'entretint longuement des forces militaires de la Péninsule, et insista sur l'armement immédiat des îles Baléares; Godoy se retrancha sur le délabrement des arsenaux et en vint à avouer que la solde des officiers de la flotte était impayée depuis deux ans, et que leurs matelots désertaient.

La Planche Mortière quitta Madrid le 7 avril, porteur de trois pièces importantes : une lettre du Roi pour Bonaparte, une autre de Godoy pour Talleyrand, un rapport de Beurnonville pour le ministre de la marine, avec l'état vérifié des forces navales de l'Espagne (1).

Madrid devenait un champ de bataille diplomatique où la France et l'Angleterre tentaient une dernière partie : les subsides futurs de l'Espagne formaient l'enjeu, Beurnonville et M. Frère tenaient les cartes. Leurs instructions communes étaient de voir venir l'adversaire. Ils se recevaient mutuellement sans sortir des banalités de salon (2); tous deux affectaient la plus grande ignorance sur les affaires pendantes entre leurs pays.

Une première dépêche de Paris (3) demandait à l'Espagne la reconnaissance publique de son alliance avec nous, en exécutant les lois prohibitives contre les

(1) Vol. 663, fol. 515.

(2) Beurnonville offre un grand dîner à M. Frère le 29 mars et en accepte un de lui le 20 avril.

(3) 16 mars 1803, vol. 663, fol. 438.

marchandises anglaises. M. de Cevallos se refusa à prévoir l'éventualité d'une nouvelle guerre et assura d'ailleurs la France des bonnes intentions de Charles IV (1).

Beurnonville comprit l'insignifiance pratique de ces promesses, il brûla pour ainsi dire ses vaisseaux en remettant au ministre un long mémoire sur les différents litiges entre leurs nationaux; il entama une négociation parallèle avec le titulaire de la secrétairerie d'État et le favori sans portefeuille. Cette action en partie double est assez curieuse, et elle domine les événements postérieurs. Officiellement, on vit M. de Cevallos tenir, avec toute la souplesse dont il était capable, la balance égale entre la France et l'Angleterre, usant, abusant des politesses dilatoires; officieusement, le prince de la Paix, sans vouloir brusquer le cabinet de Saint-James, penchait pour la France : le texte des traités l'y engageait, la puissance et la gloire du premier Consul l'entraînaient; mais il avait très judicieusement compris le danger que faisaient courir à une monarchie telle que l'Espagne les hommes de la Révolution, il sentait le côté épineux de cette alliance, le point faible du gouvernement consulaire, et s'en ouvrait dans une conversation avec l'ambassadeur français.

« Je ne doute pas que l'Europe ne finisse par devoir son repos à ce grand homme, et que le génie de l'Angleterre ne fléchisse tôt ou tard devant le sien; mais, quoique essentiellement réorganisateur, votre gouvernement actuel est encore obligé de ménager, d'employer même des individus dont les principes appartiennent à des

(1) 25 mars 1803, vol., 663, fol. 480.

temps moins heureux et à des gouvernements moins sages. »

L'anomalie d'une semblable situation n'était pas inhérente à notre alliance avec l'Espagne; les monarchies européennes ne pouvaient qu'être hostiles et défiantes vis-à-vis de la République française ; en quelques années, le vieux renom de notre pays était tombé dans le discrédit; on nous craignait, mais on évitait tout rapport avec nous. Les bons esprits ne se méprenaient pas sur les causes d'un isolement que la crainte de la Révolution avait fait naître, qu'entretenaient nos victoires elles-mêmes, que devait porter à son comble la puissance dévastatrice de Napoléon et auquel le retour de la Monarchie légitime put seule mettre fin.

Dès 1798, Talleyrand signalait au Directoire cette vérité politique qui créait une position si contraire à nos traditions et à nos mœurs nationales : « Par nos succès nous avons étonné l'Univers ; mais par nos principes, nous avons effrayé tous ceux dont la puissance est fondée sur une base qui leur est contraire. Quiconque a cessé d'être notre ennemi mettra tout son soin à ne plus le devenir; mais peu désirent notre amitié. Nous avons imprimé de la crainte et du respect, ce qui exclut la confiance. Nous avons beaucoup de gloire, ce qui produit l'admiration; mais ce qu'on appelait en politique de la considération, nous ne l'avons point encore obtenu, parce que notre gouvernement est nouveau, parce que les rois de l'Europe ont toujours au fond du cœur la pensée qu'il pourrait être détruit, parce qu'ils nous croient sans autre système que de marcher sans cesse à la propagation de nos principes;

j'établis comme certain que si le gouvernement français pouvait détruire à Berlin, à Madrid, chez le plus puissant comme chez le plus petit prince de l'Europe, et cet espoir secret, et cette constante inquiétude, au lieu d'alliés timides, involontaires, et qui portent la précaution jusqu'à la mauvaise foi, nous aurions aussitôt des amis zélés, des coopérateurs ardents dans ceux que des intérêts évidemment semblables doivent unir à notre système. »

C'est ce défaut de la cuirasse qu'apercevait nettement l'Angleterre, et elle ne manquait pas de le faire sans cesse toucher du doigt à l'Espagne. Ses intérêts et ses convictions étaient d'accord dans cette lutte; les événements n'avaient pas dissipé ses craintes, déplacé son but, ni changé son plan. Là est l'explication de sa persistance, de son acharnement contre la France pendant si longtemps.

« Tant que la Révolution ne prétendit qu'à établir en France la liberté politique et à détruire l'ancien régime, elle laissa les Anglais indifférents; mais lorsqu'elle prétendit réformer la société et supprimer la religion, elle leur parut subversive de leurs institutions et de leurs croyances, et ils la réprouvèrent. Lorsque enfin elle dégénéra en propagande armée, puis en conquête, ils la jugèrent funeste à leurs intérêts et ils la combattirent. Ils y apportèrent d'autant plus d'acharnement que les intérêts en jeu n'étaient pas seulement, comme dans les guerres précédentes, des intérêts de lucre et de puissance. Les motifs les plus élevés qui puissent armer les nations se joignaient à ceux-là. La rivalité séculaire des deux peuples se poursuivit jusque dans la conception même

qu'ils avaient du droit et de la liberté. C'est pour ces idées, tout autant que pour la domination du monde, qu'ils entreprirent cette guerre de vingt-trois ans (1). »

Comme Beurnonville, M. Frère savait bien à quelle porte il lui fallait frapper; il ravivait toutes les craintes de Godoy: ses raisons étaient habiles : l'omnipotence du premier Consul présentait un danger permanent pour l'Europe; sa médiation en Suisse, sa présidence des Républiques italiennes, sa toute-puissance sur la République batave révélaient ses projets; son alliance était éphémère, car tôt ou tard il périrait « par le fer ou le poison de ses innombrables ennemis »; l'expédition d'Égypte était un acheminement à la conquête des Indes et à l'accaparement des transactions avec le Levant, l'invasion de la Morée en était une preuve péremptoire. En cas de neutralité, le Cabinet anglais se faisait fort de terminer à l'avantage de l'Espagne les clauses du traité de Badajoz (2).

Les difficultés diplomatiques seraient-elles aplanies, la personne de Bonaparte rendait toute paix impossible. « Il n'est pas indifférent que vous sachiez que si nous sommes forcés de recommencer la guerre, ce ne sera ni pour la non-évacuation de Malte, ni pour l'inexécution d'aucune des clauses du traité d'Amiens. Cette guerre sera personnelle au premier Consul, et n'aura d'autre cause que l'extension indéfinie de ses projets (3). »

Le mieux serait pour l'Espagne de demeurer neutre

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution*, t. I, p. 355.

(2) Beurnonville à Talleyrand, 10 et 13 germinal an XI, vol. 663, fol. 497, 501 et 511.

(3) Beurnonville à Talleyrand, 15 floréal an XI, vol. 663, fol. 610.

dans la querelle entre les deux grands adversaires. Impressionner Charles IV était le but de M. Frère ; il ajoutait donc quelques arguments frappants à ces considérations d'ordre général, et donnait à entendre que les galions du Mexique ne trouveraient pas la mer libre si l'alliance hispano-française était maintenue.

La France sentait la Cour de Madrid faible et hésitante, elle ne dédaignait pas les mêmes moyens d'intimidation, et, à propos de l'île de Malte, où flottait toujours le drapeau britannique, Talleyrand ne manquait pas de représenter que « tous les gouvernements devaient voir là, de la part de l'Angleterre, un système de domination commerciale, déguisé sous les dehors d'une prétention circonscrite à un seul objet (1). »

Le palais du prince de la Paix entendait successivement ces raisonnements, ces propositions, ces doléances ; rien de plus naturel. Ce qui l'était moins, c'était l'indiscrétion de Godoy rapportant à l'ambassadeur français les confidences de l'ambassadeur d'Angleterre ; procédé au moins singulier, certainement malhonnête, et qui laisse planer des doutes sur la véracité des réponses que le favori se vante d'avoir faites à M. Frère : l'Espagne ne restera pas neutre ; l'Angleterre a tort de compter sur l'appui de l'Autriche, à qui sa politique a déjà coûté tant d'hommes et d'argent ; la Russie, sans doute, et son jeune Empereur, lui sont unis par la reconnaissance et la crainte, mais les puissances du Nord ne la suivront pas, et l'Allemagne est fatiguée de la guerre (2).

(1) Talleyrand à Beurnonville, 29 floréal an XI, vol. 663, fol. 662
(2) Beurnonville à Talleyrand, 10 germinal an XI, vol. 663, fol. 502. —

On sait que la rupture prévue eut lieu au commencement du mois de mai; le 17, lord Whitworth arrivait à Calais à la même heure où le général Andréossy parvenait à Douvres; la visite de courtoisie échangée par les deux ambassadeurs était solennelle, c'était le salut des armes avant le combat. La paix d'Amiens n'avait été qu'un armistice dans la lutte gigantesque qui dura un quart de siècle.

Cevallos tenta de louvoyer. Il avait une inclination marquée pour l'alliance anglaise. Godoy lui-même, notre partisan dans les conseils du roi d'Espagne, se montrait, au dire de Beurnonville, « pusillanime et borné ». Le cabinet de Madrid trouva un expédient naïf qui lui parut admirable pour gagner du temps et ne se pas compromettre : il parla d'offrir sa médiation pour arrêter les hostilités.

Bonaparte connaissait fort bien les ressources militaires et navales de son allié; les rapports confiés à la Planche Mortière avaient été complétés par les renseignements qu'envoyait Beurnonville. Sur le papier, les effectifs étaient de cent trente mille hommes, en y comprenant les garnisons des colonies; en réalité, la moitié à peine de ce chiffre pouvait être atteinte en cas de guerre; ces troupes seraient commandées, il est vrai, par un état-major de cinq cent trente-six généraux, ce qui donnait une moyenne de cent trente soldats à chacun (1)! Les

M. Frère eut avec Godoy quatre entretiens successifs (mars et avril 1803); Beurnonville, un plus grand nombre encore. Vol. 663, fol. 551 et 609. Voir aux *Pièces justificatives*, n° VIII.

(1) Beurnonville à Talleyrand, 10 fructidor an XI, vol. 664, fol. 384. Infanterie : 38 régiments de ligne, 76,000 hommes; 6 régiments suis-

escadres, déchues de leur antique splendeur, offraient un complet délabrement. Dans l'éventualité d'une expédition navale, on venait bien de nommer le lieutenant général Gil Lemos directeur de la marine (avril 1803); mais cette mesure était tardive, et les éléments de reconstitution lui manquaient (1).

S'il savait à merveille ne pouvoir compter sur ces forces désorganisées, le premier Consul prétendait cependant tirer parti pour la France de l'alliance espagnole. Godoy n'ignorait pas cette pénurie militaire, volontiers même il l'eût exagérée pour faire tomber Cevallos dont il accusait la torpeur (2), et pour éviter de fournir le contingent que nous allions réclamer, le traité de Saint-Ildefonse à la main. Cette double persuasion devait conduire à un compromis accepté à l'avance : des subsides pécuniaires remplaçant le concours militaire.

Ce n'est pas que les finances fussent brillantes : les impôts rentraient mal, et on en était aux expédients. La proie facile de la confiscation des biens ecclésiastiques

ses, 12,000 hommes; 12 bataillons infanterie légère, 12,000 hommes; 5 régiments d'artillerie, 5,000 hommes; 2 bataillons de sapeurs, 2,000 hommes; total : 107,000 fantassins.

Cavalerie : 12 régiments de cavalerie, 8,400 hommes; 6 régiments de chasseurs, 4,200 hommes; 6 régiments de hussards, 4,200 hommes; total : 16,800 cavaliers.

Maison du Roi : 4 compagnies de gardes du corps; 6 bataillons des gardes espagnoles et wallones; total : 6,800 hommes.

On comptait un généralissime, 7 capitaines généraux, 104 lieutenants généraux, 162 maréchaux de camp, 262 brigadiers.

(1) Le Roi ordonna la réforme de 6 bataillons des gardes wallones et destina à la marine, pour en faire une pépinière d'aspirants, les cadets de ces régiments.

(2) Cevallos, ministre de la justice, l'était en même temps de la guerre

attirait ces gens sans scrupules. « Il est question plus que jamais de profiter des privilèges accordés par la Cour de Rome et de supprimer une grande partie des congrégations religieuses. L'opinion du prince de la Paix est pour une aliénation générale du produit, afin de satisfaire, dit-on, aux besoins de la Couronne. Mais, — ajoute avec mélancolie Beurnonville, transmettant cette nouvelle à Talleyrand, qui put faire un retour sur sa propre conduite (1), — n'a-t-on pas déjà vendu un grand nombre de fondations pieuses, et les sommes qui en sont provenues n'ont-elles pas alimenté le pillage ? »

L'espérance suprême résidait dans les richesses coloniales : on attendait sept vaisseaux chargés de 7,550,000 piastres pour le compte du Roi, et de 8,350,000 piastres pour les particuliers (2). Bonaparte était au courant de cette circonstance qui pouvait lui fournir le nerf de la guerre; il imposait donc à l'impatience de son caractère; car si, à la faveur de ces premières hésitations, les Anglais n'attaquaient pas les bâtiments marchands partis du Mexique, les galions allaient pouvoir se mettre à l'abri des dangers d'une prise. Il fallait leur donner le change en entretenant, jusqu'à la dernière minute, l'espérance de la neutralité de l'Espagne et différer de réclamer l'exécution publique du traité d'alliance. On se contenta de la promesse secrète de

par intérim. Au mois de juin 1803, Charles IV fut sollicité par Godoy de remplacer son premier secrétaire d'État; mais le Roi répondit par des banalités et garda Cevallos. — Beurnonville à Talleyrand, 1er messidor an XI, vol. 664, fol. 95.

(1) 23 ventôse an XI, vol. 663, fol. 429.

(2) Beurnonville à Talleyrand, 13 germinal an XI, vol. 663, fol. 514.

l'armement de seize vaisseaux et des forts du littoral (1). Mais à peine connut-on l'arrivée, dans les eaux de Cadix, des vaisseaux partis de la Vera-Cruz, que le ministre des relations extérieures requit du gouvernement de Sa Majesté Catholique la mise en pratique des articles 3, 5, 7 et 9 du traité (2).

Cevallos répondit dans le sens de l'affirmative le 7 juillet; toutefois, en fournissant des subsides à la France, il émit la singulière opinion de rester neutre. Bien plus, si l'Espagne arma quelques régiments de milice (environ huit mille hommes), ce fut pour les concentrer autour de Valladolid et de Burgos; et, afin que l'anomalie parût complète, elle négligea systématiquement tout travail dans ses ports (3).

Ces manœuvres dilatoires, presque incompréhensibles, en tout cas maladroites, et le bruit d'une défection achetée par l'Angleterre (4), portèrent au comble l'irrita-

(1) Instructions transmises, de la part du premier Consul, par Talleyrand à Beurnonville, 3 messidor an XI, vol. 664, fol. 102.

(2) 22 juin 1803.

(3) Les rapports des commissaires commerciaux de France (vol. 664, fol. 537; vol. 665, fol. 18 et 20) nous apprennent qu'en septembre 1803, à Cadix, les travaux de l'arsenal languissent et les ouvriers manquent; qu'une escadre anglaise de dix voiles continue à croiser devant le Ferrol et la Corogne, où l'on arme très lentement cinq vaisseaux espagnols et où l'on fait à grand'peine une levée de grenadiers provinciaux. A Santander, on prend les vagabonds pour recruter les troupes de ligne, et les Anglais laissent passer les bâtiments espagnols qui continuent le commerce de la ville avec la Havane. A Alicante et à Malaga, nuls préparatifs pour la défense des côtes. Le cuivre manque pour les travaux de l'arsenal de Carthagène. Enfin à Barcelone les navires anglais viennent s'approvisionner en plein jour.

(4) Elle aurait envoyé en Espagne 50,000 livres sterling. Dépêche de Beurnonville, 18 messidor an XI, vol 664, fol. 168.

tion, d'ailleurs facile, de Bonaparte. Sur son ordre, Beurnonville alla trouver Godoy pour lui déclarer que si un seul bataillon paraissait prendre une attitude hostile envers la France, l'ambassadeur, aussitôt rappelé, serait remplacé par cent mille hommes.

Cette conversation fut violente. Beurnonville s'y révéla cassant, hautain; le prince de la Paix, surpris ou feignant de l'être, se montra souple et conciliant (1).

Quelques jours après, une dépêche de Talleyrand précisa mieux encore les exigences françaises : point de levée de troupes; six millions par mois; si cet argent ne peut être fourni, le renvoi de l'ambassadeur d'Angleterre; aucune demi-mesure : ni vingt-cinq mille hommes, ni quinze vaisseaux, — des subsides, pas autre chose (2).

Pendant ce temps, les armements du camp de Boulogne continuaient, et l'on parlait plus que jamais d'une descente en Angleterre.

Ses flottes bloquaient les ports de l'Océan, de l'Escaut à Gibraltar; les corsaires se donnaient la chasse, on ne rêvait que représailles; c'était une sorte de guerre au couteau (3).

L'Espagne, bien que ses vaisseaux, non plus que les nôtres, ne pussent prendre la mer, affectait de rester

(1) Dépêche de Beurnonville, 18 messidor an XI, vol. 664, fol, 168.

(2) Talleyrand à Beurnonville, 4 thermidor an XI, vol. 664, fol. 210 à 213. Voir aux *Pièces justificatives*, n° IX.

(3) Beurnonville proposait de faire occuper sans préambule le Brésil par nos troupes de Saint-Domingue : « J'avoue, disait-il, que ces idées ne sont pas très analogues à la loyauté de notre politique, encore moins aux principes de la pure philanthropie; mais aussi les Anglais ne sont-ils pas des ennemis comme d'autres. » Dépêche chiffrée à Talleyrand, 29 floréal an XI, vol. 663, fol. 660.

indifférente. Deux navires français, le *Prudent* et le *Timoléon,* furent enlevés par les Anglais, sous les feux des batteries du fort de Caruero, sans que le gouverneur espagnol allumât une mèche pour les protéger. Incurie voisine de la complicité, qui eut un grand retentissement en France et qu'expliquaient, sans les justifier, les tâtonnements de la politique espagnole (1). Ces oscillations devaient donner au premier Consul le prétexte de crier à la duplicité, voire même à la trahison.

Au point de vue de la fermeté des principes, ces fluctuations sont peu défendables ; toutefois elles s'expliquent par l'embarras de mettre d'accord les exigences légitimes du gouvernement français et la répugnance marquée de suivre sa politique.

Une république victorieuse peut bien attacher à son char un royaume affaibli ; elle ne saurait prétendre à lui faire oublier ses maximes, mépriser ses traditions, porter de bon cœur des coups contre ses alliées naturelles : les monarchies voisines. La propagande révolutionnaire, qui menaçait toutes les couronnes d'Europe, atteignait autant ses alliés du moment que ses adversaires déclarés.

L'ascendant personnel de Bonaparte peut griser Charles IV (il le conduira un jour jusqu'aux extrémités de l'abaissement), il ne saurait aveugler ses conseillers ; s'ils se plient aux ordres consulaires, ce n'est qu'à leur

(1) « Le désordre le plus complet règne dans les avis : le Roi tient bon pour la France, le prince de la Paix penche pour le système opposé, la Reine ménage tous les deux, et M. de Cevallos est celui dont les conseils influent le plus sur l'opinion du monarque. » Beurnonville à Talleyrand, 8 thermidor an XI, vol. 664, fol. 256.

corps défendant ; ils résistent aussi longtemps qu'ils le peuvent, et, comme ce sont, en fin de compte, de pauvres politiques et des caractères médiocres, ils emploient des armes à leur taille : la réticence, la lenteur et l'inertie. Ce sont, selon le mot de Talleyrand, des « alliés timides, involontaires, qui portent la précaution jusqu'à la mauvaise foi (1) ».

L'Angleterre faisait vibrer cette corde, et pas d'autre, pour paralyser les effets de l'alliance ; l'Espagne ne se montrait pas insensible à de tels raisonnements. Quand la Russie (2) mettra en avant l'idée d'une neutralité armée entre les cours du Sud (Madrid et Lisbonne) calquée sur la neutralité des cours du Nord (Russie, Suède et Danemark), le Cabinet de l'Escurial sera loin de repousser ce plan et paraîtra même s'y complaire. C'était pour lui du temps gagné.

Beurnonville pressait Godoy ; celui-ci, mis au pied du mur, hésitait encore ; il déclara renoncer à la politique et vouloir se fixer dans son rôle de soldat (?). Au commencement d'août, la Cour partit pour Saint-Ildefonse. Avant de s'éloigner, Charles IV envoya au prince de la Paix un billet destiné à être lu à Beurnonville.

(1) « Mémoire au Directoire sur la situation de la République dans ses rapports avec les autres puissances. » 22 messidor an VI, 10 juillet 1798.

(2) En septembre 1803. Dépêche de Beurnonville, vol. 664, fol. 529. Beurnonville essaya de faire parler l'ambassadeur de Russie, qui demeura impénétrable. Il trace de M. de Moravieff un curieux portrait : petit-maître élégant, ne pouvant soutenir ses grandes dépenses ; désigné pour être l'agent de l'Angleterre quand la rupture officielle avec le gouvernement de Sa Majesté Catholique aura eu lieu — Dépêche chiffrée à Talleyrand, vol. 663, fol. 643.

« Mon ami Emmanuel,

« Je ne veux point me brouiller avec le premier Consul, et je suis décidé à faire tous les sacrifices que me permettront ma dignité, mes moyens et les intérêts de mon peuple, pour éviter la guerre avec la France. Puisque l'ambassadeur Beurnonville est autorisé à signer secrètement la renonciation aux secours que nous devons fournir, concerte-toi avec lui, fais-lui connaître notre situation et dis-lui enfin que je m'abandonne à l'amitié bienveillante du premier Consul. En bon allié, il n'exigera rien que de juste, et son intention ne saurait être de me faire manquer à ma parole d'honneur. J'approuve, mon cher Emmanuel, ce que tu as écrit à d'Azara, et je m'en rapporte à ton zèle sur tout le reste, car je suis persuadé que tu auras en vue mon repos et la prospérité de l'Espagne (1). »

Beurnonville était disposé à se montrer satisfait, mais Bonaparte était plus exigeant. « C'est une ruse de courtisan ! » s'écria-t-il, et son emportement n'eut plus de bornes en apprenant que le gouvernement espagnol osait bien offrir deux millions et demi par mois au lieu de six. Il traita les pourparlers de faiblesse, de fable ; il donna des ordres sévères et prescrivit d'enfermer l'Espagne dans ce dilemme impitoyable : des subsides à la France, ou la guerre avec elle.

Il fixait le 7 septembre comme date extrême où M. Frère recevrait ses passeports.

« Si le 15 fructidor il y a un homme de guerre à

(1) Vol. 664, fol 302.

Valladolid et à Burgos, si les frontières de Biscaye et de Catalogne ne sont pas entièrement dégarnies de troupes, sauf celles que d'usage immémorial on y tient en garnison, si les choses ne sont pas mises à cet égard sur le pied où elles étaient au 1er vendémiaire an XI, ce sera dans les derniers jours de fructidor que l'armée française se mettra en marche pour tirer raison d'une semblable injure (1). »

Le 1er septembre, notre ambassadeur se rendit chez le prince de la Paix et lui transmit ses instructions. « C'est donc un ordre? dit Godoy; je vous déclare que Sa Majesté Catholique n'en peut recevoir de personne, et je n'accepte pas votre note. — Mon intention n'est pas de vous faire violence, prince, mais prenez garde, il y a cinq cents personnes (*sic*) dans votre salon; acceptez, ou bien je les prends toutes à témoin que je vous laisse une pièce importante dont la communication au Roi est mise sous votre responsabilité personnelle. » Quoique à regret, embarrassé, Godoy garda cette redoutable note entre ses mains, et Beurnonville put ajouter : « Sa Majesté est et sera à l'abri de toute critique. C'est vous, mon prince, sur lequel pèsera l'animadversion du peuple espagnol; c'est vous que l'on rendra responsable de toutes les calamités dans lesquelles vous n'aurez pas craint d'entraîner votre patrie; c'est vous, enfin, qui serez, aux yeux de l'Europe, la cause volontaire et coupable de la guerre.— On veut donc me dépopulariser? — Méfiez-vous, prince, de l'adulation et d'une popularité factice. De tous les courtisans qui viennent vous demander des grâces, il

(1) Instructions envoyées à Beurnonville, vol. 664, fol. 354.

n'en est pas un seul sur l'affection duquel vous deviez compter, et qui ne soit l'instrument de l'indignation publique le jour où le premier Consul, en désabusant le Roi, vous fera perdre sa confiance. » A ce moment, les larmes gagnèrent le prince de la Paix, et Beurnonville reprit : « Je viendrai vous revoir dans quarante-huit heures, vous aurez transmis au Roi la note dont je vous laisse dépositaire. Sa Majesté se sera déterminée d'après vos conseils, et je présume assez bien de votre caractère comme de votre discernement pour espérer que vous aurez à me donner des nouvelles satisfaisantes (1). »

Quand, le 3 septembre, l'ambassadeur français se rendit chez le prince, celui-ci avait la réponse du Roi :

« J'ai lu, mon cher Emmanuel, l'office que tu as reçu de l'ambassadeur de France. Dis au général Beurnonville que j'ai déjà expédié ma réponse au premier Consul, et que je n'y puis rien changer. Mes finances ne me permettent pas de faire le sacrifice qu'on me demande, et je suis décidé à ne pas contracter d'engagement que je ne puisse remplir. Au terme du traité d'alliance, l'ambassadeur a requis la prestation de secours ; elle sera fournie, et six de mes vaisseaux peuvent déjà prendre la mer. Toute autre disposition, qui tendrait à me mettre en guerre avec qui que ce soit, est contre mon vœu et contre les intérêts de mon peuple. Les récoltes ont manqué cette année dans toute l'Espagne ; j'attends des blés d'Afrique, des farines d'Amérique, et si je déclarais dès à présent la guerre à l'Angleterre, j'exposerais l'Espagne aux horreurs de la

(1) Dépêche du 13 fructidor an XI, vol. 664, fol. 407 et suivants.

famine (1). D'ailleurs, le premier Consul sera instruit de ce que j'ai mandé à d'Azara, et je n'attends rien que de juste de sa part (2). »

Godoy paraissait résolu : « Je ne connais que mon devoir. Les volontés du Roi seront ma règle de conduite, et je ne puis ni ne dois rien ajouter à l'expression que vous venez d'en lire. » Insistance, persuasion, Beurnonville mit tout en œuvre ; il fit parler la gloire, l'intérêt personnel, la crainte. « Je dépouille ici pour un moment mon caractère politique, je vous considère comme dépouillé du vôtre, et voici ce que Beurnonville prend sur lui de communiquer à Emmanuel, ce qu'il n'était pas rigoureusement autorisé à faire voir au prince de la Paix. Voici le paragraphe de la lettre de M. de Talleyrand où il est dit en propres termes : J'espère apprendre que sous quinze jours vous aurez dessillé les yeux du prince, qui ne doit pas ignorer plus longtemps que Bonaparte est l'homme le plus immuable comme le plus irrésistible que Dieu ait créé. — Prince, puisqu'il en est temps, abandonnez un système qui sera la cause de votre perte. Le premier Consul rendra hommage à la pureté des sentiments de Charles IV, mais

(1) Le Roi n'exagérait en rien la situation lamentable de son royaume : les pluies avaient pourri les moissons, l'empereur du Maroc refusait d'envoyer des grains, la fièvre jaune rendait très circonspect pour l'importation des blés d'Amérique. « La disette est telle, écrivait Beurnonville, que nous sommes au moment d'être taxés pour le pain, dans la capitale même. » (28 août 1803, vol. 664, fol. 387.) A Madrid, M. d'Urbina, nommé, à l'applaudissement général, corrégidor, faisait de grands préparatifs pour les approvisionnements, mais se trouvait fort embarrassé pour empêcher l'importation des céréales de la Manche et des deux Castilles, dévastées par les fièvres. (Dépêche du 28 novembre 1803.)

(2) Dépêche de Beurnonville, 16 fructidor an XI, vol. 664, fol. 419.

il appellera la vengeance du peuple français sur le favori de ce Roi. Hâtez-vous de la prévenir. La nation espagnole est dévouée à son prince, mais elle s'indigne des malversations du favori dont on assure que la fortune s'élève au niveau de la dette nationale. Vous m'avez quelquefois parlé de votre amitié, je viens de vous donner une preuve de la mienne. Il dépend de vous maintenant d'en rejeter les conseils, mais vous en éprouverez peut-être un jour d'inutiles regrets et vous n'aurez pas de reproches à me faire. »

D'Azara avait tout pouvoir et des ordres précis; Charles IV insista sur cette pensée dans une lettre adressée le 5 septembre à notre ambassadeur :

« Dites au premier Consul que puisque le roi d'Angleterre a déclaré la guerre à la France après avoir refusé d'accomplir le traité d'Amiens, auquel j'ai pris part, je ferai cause commune avec la République; ayant à cœur de prévenir la calamité publique, omettant, à cette considération, toute discussion relative au sens du traité d'alliance que j'ai conclu avec la France en 1796, aussitôt que j'aurai reçu la réponse du roi d'Angleterre à l'intimation que je lui ai faite par un courrier extraordinaire, ainsi que l'exigeaient la justice et l'éclat de ma couronne, je procéderai à la rupture et aux hostilités, s'il persiste dans ses prétentions. Ce cas une fois arrivé, je combinerai avec le premier Consul les moyens de faire redouter nos forces respectives, et je ferai en sorte que mes escadres ne laissent pas la victoire indécise; mais sachant que les troupes françaises occupent le camp de Bayonne et qu'on prépare de nouveaux renforts, je dois espérer quelque éclaircissement sur des objets de si grande importance,

quand je ne puis prévoir les causes d'un tel rassemblement, et que moins encore ai-je pourvu mes places d'articles de guerre qui pussent mériter à ma conduite l'offense de la seule idée du soupçon...

« CARLOS.

« Saint-Ildefonse, 5 septembre 1803 (1). »

Il y revint encore dans l'audience que notre plénipotentiaire obtint de lui. La Reine et Cevallos étaient présents. Le Roi exigea absolument que, dans une matière aussi grave, tout fût traité dans les formes diplomatiques et par écrit; son aisance et son ton d'autorité en imposèrent à Beurnonville, venu pour brusquer le dénouement. S'il fit remarquer que le terme fixé par Bonaparte expirait dans cinq jours, il lui fallut s'incliner devant la résolution du monarque et rentrer fort mécontent à Madrid, battu par la diplomatie espagnole et dépité contre Godoy, « cette âme de boue! »

Afin de manifester son irritation, il consigna sa porte, affecta de ne plus se montrer en public, cessa les rapports d'affaires avec le ministère et attendit les événements. Il attendit vingt-neuf jours. Godoy lui adressa une lettre vague et embrouillée, en le priant de le venir voir. Beurnonville fut surpris de l'accueil empressé qui lui était fait, plus encore des condescendances que le prince lui prodiguait; il accordait toutes les demandes de la France : remplacement des ministres hostiles à l'alliance; destitution des gouverneurs qui avaient laissé attaquer le pavillon français; ravitaillement de notre

(1) Vol. 664, fol. 431.

escadre embossée à la Corogne; déclaration de guerre à l'Angleterre. Il proposait même de faire vérifier, dans chaque régiment, par des commissaires *français,* la levée des milices, pour bien prouver que les effectifs n'étaient pas augmentés (1). Beurnonville se perdait en conjectures sur ces concessions multipliées, après tant de lenteurs pour en éluder le seul examen. Le mot du secret qui lui échappait était à Paris.

Là, d'Azara, armé d'instructions directes de son maître, entamait des pourparlers avec Talleyrand. Le premier Consul intervenait en personne par une note sévère où il exigeait une décision très prompte du Roi, « dans une circonstance aussi importante pour ses États, pour sa couronne et pour sa maison (2) ». C'était ouvrir toute grande la porte des menaces, mais l'embarras n'en diminuait pas. Les nouvelles étaient attendues avec impatience, les décisions n'étaient pas fermes : on trouve aux Archives plusieurs projets de notes à Beurnonville, à d'Azara, de lettres à Charles IV qui n'ont jamais été envoyées; la forme varie, les prétentions restent conditionnelles, on tâtonne, on cherche le mieux en craignant de rencontrer le pire, on laisse des *blancs* pour les dates du délai extrême qui rompra les relations. Enfin Bonaparte prit le parti de désigner un nouveau plénipotentiaire. Il avait précisément sous la main Herrman, le premier secrétaire de l'ambassade de Madrid, en congé en France; il le fit repartir à franc étrier, si bien qu'il entra à Madrid le dimanche 2 octobre.

(1) Vol. 665, fol. 47.
(2) 27 brumaire an XI, vol. 664, fol. 456.

Ses instructions étaient précises. Toutefois sa mission, à côté de celle de l'ambassadeur, donnait à ses démarches une apparence délicate. Talleyrand lui avait remis une note exacte des conditions imposées par la France, et le détail minutieux de la marche à suivre pour arriver à une solution sans blesser Beurnonville, que l'on ne désavouait pas.

Nous exigions :

1° La destitution, dans les vingt-quatre heures, des gouverneurs de Cadix, de Malaga et d'Algésiras;

2° Le payement de la valeur des bâtiments français pris à Algésiras par les Anglais;

3° Le licenciement immédiat des milices;

4° L'entrée, pour nos escadres, du bassin du Ferrol;

5° La mise en état de défense du Ferrol;

6° Le choix formel, dans l'espace de huit jours, entre la guerre avec l'Angleterre ou un subside à la France de six millions par mois (1).

Herrman aurait avec le prince de la Paix une entrevue définitive, et toute relation serait brisée avec lui si l'on n'obtenait pas la signature des conditions précédentes. La mission de l'envoyé extraordinaire cesserait alors, et l'ambassadeur reparaîtrait sur la scène. Ce dernier irait remettre en mains propres à Charles IV une lettre autographe et secrète du premier Consul qu'apportait Herrman.

Beurnonville attendrait la réponse trois jours, et, s'il n'avait pas satisfaction de Sa Majesté Catholique, il sollici-

(1) Vol. 664, fol. 519. Voir aux *Pièces justificatives*, n° X.

terait une dernière audience pour exiger le renvoi officiel du prince de la Paix et prévenir de la marche prochaine de nos troupes ; il repartirait immédiatement pour Bayonne, où, en arrivant, il donnerait à Augereau (1) l'ordre d'entrer le jour même sur le territoire espagnol (2).

De point en point ces instructions furent suivies.

Le 3 octobre, Herrman partait pour l'Escurial. Il montra à Godoy sa ruine prochaine, sa présence comme l'obstacle à l'union des deux pays, la terrible responsabilité qu'il assumait. Émou et troublé, le favori conserva assez de présence d'esprit pour discuter un à un les articles imposés. Herrman refusa de se payer de mots, et sa fermeté laissa son interlocuteur fort abattu.

Le lendemain, nouvelle entrevue.

En homme habitué à conjurer les orages, Godoy biaisa ; il déclara qu'il allait quitter ses places, abandonner ses honneurs, vivre désormais dans le silence. Herrman le prévint qu'une retraite simulée aggraverait sa situation, et remit l'entretien sur les clauses examinées la veille : le prince voulait-il les signer, oui ou non?

Les instructions royales envoyées à d'Azara apparurent à Godoy comme la planche de salut. Il se retrancha derrière elles et ne s'en départit plus. Herrman demeurait embarrassé : le prince lui affirmait bien que d'Azara avait pleins pouvoirs pour souscrire aux conditions du premier Consul, mais il ne signait pas la note qui les résumait.

(1) Vol. 664, fol. 509 à 512.

(2) Augereau avait été nommé commandant du sixième corps de l'armée d'Angleterre ; on y avait adjoint le corps de troupes cantonné dans les Pyrénées-Orientales.

L'envoyé de Bonaparte revint à Madrid le 5 octobre; Beurnonville lui sut mauvais gré de ses démarches, estimant qu'il avait manqué l'objet de sa mission. Pour lui, prétendant obtenir la signature de Godoy dans les vingt-quatre heures, il se mettait en route le lendemain.

Herrman était un serviteur de la carrière, intelligent et honnête, ayant l'usage des cours, possédant les traditions et rompu dès longtemps aux habitudes de son métier; il ne résista pas aux brusqueries de son chef direct, lui remit, après en avoir reçu l'ordre écrit, la lettre destinée au Roi, mais se prépara, après quelques jours de repos nécessaire, à retourner en France (1).

En présence d'un nouvel interlocuteur, le prince de la Paix épilogua à son aise. Il prétendit avoir voulu se débarrasser d'Herrman, le considérant comme un subalterne, et remit la solution au lendemain (2). Retards inutiles. Il fallut bien conclure : le 7 octobre, il promettait tout. Puis, perdant la tête au milieu des embarras qui surgissaient de toutes parts, il écrivit deux heures après à l'ambassadeur français que le Roi ne s'engageait décidément qu'à fournir des subsides, et que les autres conditions étaient incompatibles avec l'honneur de la couronne. Outré de ces délais, irrité des réticences, sentant que le premier Consul le trouvait faible et timoré, Beurnonville, à ce dernier coup, éclata. Il courut chez Godoy, força sa porte, l'accabla des expressions de son mépris, et, après une apostrophe plus virulente que les autres, sortit sans même le

(1) Herrman à Talleyrand, 12 vendémiaire an XII, vol. 665, fol. 95.

(2) Beurnonville à Talleyrand, 14 vendémiaire an XII, vol. 665, fol. 104.

saluer, pour se rendre chez M. de Cevallos. Il était dix heures du soir. Il déclara au ministre que, le prince de la Paix ayant manqué à sa parole d'honneur, il lui communiquait directement et la note de Talleyrand et la lettre du premier Consul. Cevallos fut atterré et voulut entrer en explications : « Le terme en est passé, dit sèchement Beurnonville, et il ne m'est plus permis que d'exécuter les ordres de mon gouvernement (1). » Il exigeait une audience du Roi. Elle fut promise pour le surlendemain 11 octobre à onze heures un quart du matin. Cevallos comprenait que le temps des atermoiements était loin, et il était effrayé de la décision à prendre; mais quand il connut les termes de la lettre secrète du premier Consul, son effroi se changea en épouvante.

En exigeant la disgrâce immédiate du prince de la Paix et en faisant prévoir la guerre si le subside complet n'était pas accordé, Bonaparte, pour faire accepter son alternative, employait des moyens inattendus. Révélant au Roi les misères de son palais, entrant dans les détails les plus explicites sur la conduite privée de la Reine et les motifs de l'élévation de Godoy, il trafiquait de la honte de la couronne d'Espagne pour obtenir la mise en pratique du traité qui liait les deux nations. Sans doute, il pouvait atteindre son but, et des scènes violentes à la Cour de Madrid eussent mis à son entière disposition les personnages qu'il visait; mais un chef d'État qui table sur de pareils moyens, qui escompte de tels scandales, s'abaisse lui-même en flétrissant les autres; son rôle de dénoncia-

(1) Beurnonville à Talleyrand, vol. 665, fol. 125.

teur est à la fois cynique et ridicule; spéculer sur l'irritation d'un mari outragé est une ruse de valet de comédie, en politique tout aussi bien qu'au théâtre.

La bassesse même d'un pareil procédé plaçait le premier Consul au niveau du prince de la Paix; en portant au favori un coup de bretteur, on lui donnait le droit de parer à l'italienne; c'était secouer son indolence, exciter son désespoir, aiguiser sa ruse, partant, lui offrir beau jeu. Il chercha une manœuvre, et là où sa diplomatie eût été en défaut, son industrie lui fournit un expédient : à cette fourberie il répondit par une gasconnade.

Il alla trouver le Roi : « L'ambassadeur de France, lui dit-il, va remettre à Votre Majesté une lettre du premier Consul. J'ai pu en connaître les termes : c'est un ultimatum violent. L'alternative est également fâcheuse si Votre Majesté en prend connaissance : rejeter les demandes de Bonaparte, c'est perdre l'Espagne; les accepter, c'est humilier la Couronne. Sire, recevez cette lettre, mais ne la lisez pas. En ne l'ouvrant pas, vous évitez de répondre aux exigences qui vous sont formulées, et les conférences de M. d'Azara à Paris suivront leur cours, sans que cette communication directe puisse rien aggraver. » La Reine appuya de toutes ses forces cette tactique, Charles IV fut convaincu et trouva fort plaisant ce tour, plus habile encore qu'il ne le croyait, du favori.

Le 11 octobre, Beurnonville se rendit au palais, assez ému de la gravité du message dont il était porteur, embarrassé plus encore de la nature des révélations qu'il contenait. Quand on l'eut introduit, avec tout le cérémonial d'usage, il aperçut M. de Cevallos derrière le Roi, et la Reine

debout à ses côtés. La présence de Marie-Louise augmenta le malaise de notre plénipotentiaire, il exposa les ordres de Bonaparte et présenta sa lettre autographe à Charles IV; le Roi la prit, répondit par quelques politesses et coupa court à toute explication par l'éloge... du prince de la Paix. « Monsieur l'ambassadeur, dites au premier Consul que j'ai pour lui autant d'attachement que d'estime, que j'aime la France beaucoup plus que l'Angleterre, et que je donnerai tout ce qu'il me sera possible de donner. J'imposerai mon clergé, mes sujets, je m'imposerai moi-même, mais je ne consentirai pas à l'éloignement d'Emmanuel, parce qu'on ne peut pas s'opposer à ce que j'aime un homme qui se conduit bien et de la société duquel je me suis fait un besoin (1). » Affirmant que tout s'arrangerait, que ses ordres directs ou indirects tendraient à ce but, le monarque accepta par politesse la lettre du premier Consul sans vouloir l'ouvrir, « tant il était persuadé que M. d'Azara terminerait lui-même heureusement l'affaire ».

Sans trouver dans son ébahissement une parole à répondre, Beurnonville perdait toute présence d'esprit : l'air d'autorité du Roi lui imposait; il était stupéfait de l'audace de la Reine et confondu de la tournure de l'entretien. Ce ton banal donné à une démarche grave, délicate, presque terrible, détruisait tous ses arguments; il était venu, avec émotion, apporter un message qui devait soulever des orages, et l'audience se terminait par des plaisanteries

(1) « J'ai mis en français le jargon de ce prince »! écrit Beurnonville en transmettant ce discours. Dépêche du 18 vendémiaire an XII, vol. 665, fol 138.

et des bagatelles (1). Le drame se changeait en farce de la foire. Quand il fallut enfin prendre congé, les règles de l'étiquette fermèrent la bouche de notre ambassadeur, et des révérences remplacèrent les explications. Caché dans la coulisse, Godoy pouvait s'applaudir du jeu des acteurs : de tous les personnages, Charles IV avait le mieux rempli son rôle, pour ne l'avoir pas appris.

A Paris se traitait sérieusement cette grave affaire. Après bien des indécisions (2), une convention fut signée par d'Azara et Talleyrand le 19 octobre 1803. Elle comprenait huit articles (3) :

ARTICLE Ier : Destitution des gouverneurs de Malaga, d'Algésiras et de Cadix.

ART. II : Sûreté des vaisseaux français dans les ports espagnols.

ART. III : Obligations de l'Espagne converties en un subside mensuel de six millions, payables depuis l'ouverture des hostilités jusqu'à la fin de la présente guerre.

ART. IV : Versement par chaque mois de quatre de ces six millions ; les deux autres, retenus par Sa Majesté Catholique, demeureront en dépôt pour le payement de ce que la France peut devoir à l'Espagne.

ART. V : Règlement matériel des échéances du subside.

ART. VI : Neutralité de l'Espagne.

(1) Beurnonville s'indignait du *sans-façon* du roi d'Espagne, qui lui disait, paraît-il : « Votre premier Consul est un peu vif. »

(2) On peut lire aux Archives des Affaires étrangères (*Espagne*, vol. 665) non seulement des lettres adressées à Beurnonville, mais des dépêches écrites et déjà signées, non envoyées, et où Talleyrand a biffé lui-même sa signature.

(3) Vol. 665, fol. 163.

Art. VII : Sa Majesté Catholique s'engage à faire fournir par le Portugal un million par mois comme rachat de sa propre neutralité.

Art. VIII : Sa Majesté Catholique accorde le transit et l'exemption de droits pour les produits des manufactures françaises envoyés en Portugal. Une convention sera faite pour faciliter le commerce espagnol et français.

Beurnonville s'offensait de ces négociations ouvertes loin de Madrid; la mission d'Herrman l'avait déjà mal disposé; dans une lettre particulière à Talleyrand (1), tout en rendant justice à l'esprit et au savoir-faire de l'envoyé particulier du premier Consul, il se plaignait, non sans quelque raison, d'avoir été mis sous les ordres de son subordonné.

D'autre part, on n'était pas satisfait, à Paris, de ses lenteurs, on le trouvait naïf et facile à berner ; le 16 octobre, le ministre des relations extérieures lui écrivit deux lettres : la première, dans les formes diplomatiques, le féliciiait de sa vigilance à servir les intérêts de la France ; la seconde justifiait l'envoi d'Herrman en termes secs et hautains. La semaine suivante, nouvelle missive où Talleyrand accentuait ses reproches en blâmant les procédés employés vis-à-vis du gouvernement espagnol (2), et ce même jour, billet particulier, plus courtois, pour faire accepter la sévérité du message officiel (3).

Tout ceci ne pouvait que déplaire à Beurnonville. Une longue apologie de sa conduite répondit à ces observa-

(1) 16 vendémiaire an XII, vol. 665, fol. 132.
(2) Vol. 665, fol. 181.
(3) Vol. 665, fol. 187.

tions (1); elle arriva à Paris à une heure où tous ces griefs étaient oubliés et alors que la pensée du gouvernement était déjà loin des circonstances préparatoires. En effet, les courriers de Cabinet avaient apporté à franc étrier, en Espagne, le texte des conventions signées par d'Azara. Un conseil présidé par le prince de la Paix eut lieu le jour même, lundi 24 octobre; il dura cinq heures; dans la nuit, des messagers furent expédiés dans toutes les directions : à Paris, pour confirmer; à Lisbonne, pour avertir; dans les ports, pour activer les préparatifs d'armements. Godoy et Cevallos promirent l'un et l'autre à Beurnonville leur bonne volonté pour l'exécution immédiate des clauses de la convention; il y eut tout aussitôt une détente dans les rapports : la fameuse lettre de Bonaparte avait disparu, on taisait les anciennes plaintes, l'entente paraissait assurée.

Maintenir cette cordialité, surveiller la mise en pratique des promesses, rappeler au besoin les engagements, devint le rôle de l'ambassadeur français. Il employa ses loisirs à étudier la situation intérieure du gouvernement espagnol et à faire l'examen de ses ressorts secrets. Il tenait en piètre estime le Cabinet, et ses rapports le peignent sous les plus noires couleurs : M. de Cevallos était un entêté; le ministre des finances, don Miguel Cayetano Soler, « un douanier parvenu, entendant son métier, ami de l'Angleterre, satisfaisant aux fantaisies de la Reine, au risque de ruiner l'Espagne »; si don Antonio Cavallero, ministre de grâce et de justice et, par intérim, de la

(1) 18 brumaire an XII, vol. 665, fol. 230 à 250.

guerre, était instruit, il était, par contre, « malintentionné » ; pour le ministre de la marine, Juan de Gadellana, il ne possède rien dans les magasins, les arsenaux et les chantiers, et « c'est cela qu'il gère (1) ».

Animé de cet esprit de prosélytisme révolutionnaire qui compromit si longtemps le retour de la paix entre la France et l'Europe, appartenant déjà à la franc-maçonnerie, dont il sera plus tard grand maître, Beurnonville nouait des intrigues avec les « frères .·. » que Mangourit, on s'en souvient, avait mis tant de zèle à enrôler çà et là; à l'affût des nouvelles, pressentant une révolution ministérielle, disposé à l'occasion à y prêter la main, il rédigeait des notes parfois curieuses sur les hommes et les choses; il allait jusqu'à dresser une liste des personnes désignées par l'opinion publique (on sait ce que ce mot veut dire dans la langue des sociétés secrètes) pour être mises à la tête des conseils et remplir des emplois importants (2).

(1) Note de Beurnonville, vendémiaire an XII, vol. 665, fol. 58.

(2) Id., fol. 59 et suiv. :

Premier secrétaire d'État et ministre des affaires étrangères : don Joseph d'Aranza; secrétaire d'ambassade dans les cours du Nord, après avoir été intendant de Burgos, ministre de la guerre, vice-roi de Mexique, « sage et modéré »; — ou bien le duc del Parque.

Ministre de la justice : don Emmanuel de Cambronera, jadis avocat, secrétaire général de la présidence du conseil de Castille. « Beaucoup de connaissances. »

Ministre des finances : don Emmanuel Sixte Espinosa. Conseiller des finances. « Homme ferme et probe. »

Guerre : lieutenant général O'Farill, inspecteur général d'infanterie, ministre plénipotentiaire à Berlin. « Élève de Sorèze; aime la France; idées libérales. »

Marine : général Valdès, ancien ministre. « Probe, mais paresseux. »

S'il exagérait la corruption de la cour, la faiblesse des chefs de l'État sans politique ferme et sans autorité, il comprenait mieux la situation même de la nation espagnole, en devinant quelle vigueur patriotique ce peuple, aux allures chevaleresques, pourrait déployer à l'heure où il sentirait son indépendance menacée. Talleyrand fut sans doute impressionné par le témoignage de ce Français placé pour bien voir, et il forma ses convictions en conséquence ; le premier Consul, moins maître de lui parce qu'il n'aimait pas reconnaître d'obstacles à sa volonté, traita assez dédaigneusement les rapports qu'on lui plaçait sous les yeux ; sa fortune eût été meilleure, s'il se fût rappelé,

Président du conseil de Castille : comte Espelcta, lieutenant général, membre du Conseil d'État.

Officiers généraux : lieutenant général Solano ; duc de l'Infantado, « n'a jamais voulu voir Godoy » ; marquis d'Amarillos ; Escalente ; marquis de Castelar ; duc de Frias ; Castanos (tous lieutenants généraux). — Pardo ; de la Buria ; Gerk (maréchaux de camp). — Le colonel d'Areizaga.

Officiers généraux de marine : Mazaredo ; duc de Gravina ; Malespina (lieutenants généraux) ; Escano ; Galiano ; Espinosa ; Churuça ; Navarette (chef d'escadre).

Intendant du Ferrol : don Louis Salazar.

Directeur des mines et monnaies : don Angulo.

Président fiscal du conseil de Castille : D. Romero, membre du conseil de Castille ; Jovallanos et Saavedra, anciens ministres ; don Argumosa ; don Ybarra.

Gouverneur de l'audience de Séville : don Carroy Calvo, « ami des Français ».

Directeur du cabinet d'histoire naturelle : don Izquierdo.

Directeur du jardin botanique : l'abbé de Cavanillès.

Évêque de Salamanque : Tavina. « Ami des Français. »

Confesseur du Roi : le Père Fernandez.

Président de l'Inquisition : don Isquierdo, chanoine de Saragosse. « C'est un fléau à détruire absolument, c'est le tribunal le plus contraire « à la librairie française et aux progrès de la science. »

avant d'entreprendre la désastreuse campagne de 1808, es prévoyantes paroles de Beurnonville :

« Si les Espagnols s'apercevaient que nous fussions ennemis de leur existence politique, comme nation, ou bien avides de leurs propriétés, c'est alors qu'ils nous susciteraient de grands obstacles, et peut-être la résistance dont ils sont capables nous entraînerait-elle, relativement au reste de l'Europe, au delà du but dans lequel nous serions originairement entrés sur leur territoire (1). »

La prospérité matérielle, dit-on, énerve une nation; les Espagnols n'avaient pas à craindre ce motif de décadence. La misère se faisait sentir dans toutes les classes, le pain manquait, les santés délabrées ne pouvaient résister à la maladie : la fièvre jaune s'étant déclarée tout à coup à Malaga, elle étendit facilement ses ravages dans les villes et les campagnes de l'Andalousie. On comptait quatre-vingts morts par jour. Les souffrances fomentèrent la révolte ; chaque matin, des placards injurieux contre Godoy se trouvaient affichés dans les rues de Madrid; les menaces violentes lui étaient prodiguées; le jour où il revint de Saint-Ildefonse, une populace en guenilles entoura sa voiture en criant : La paix et du pain! Il lui fallut doubler sa garde, tripler les patrouilles de police, faire distribuer à la foule la dîme nouvellement perçue par l'archevêque de Tolède (son beau-frère : Louis de Bourbon). Au reste, la capitale était infestée de voleurs, les environs devenaient inhabitables, et les grandes routes restaient à la discrétion des brigands (2).

(1) 3 vendémiaire an XII, 25 septembre 1803, vol. 665, fol. 14.
(2) Beurnonville à Talleyrand, 15 septembre 1803, vol. 664, fol. 464.

Dans la crainte d'une émeute, Charles IV résolut de ne pas s'installer de l'hiver à Madrid, mesure à la fois impopulaire et maladroite, car elle privait le commerce des dépenses toujours larges de la Cour. Il partit le 19 décembre pour le château de Velada, chez le grand écuyer comte d'Altamira; le 6 janvier 1804, il était à Tolède; le 10, il revenait à Aranjuez. Déplacements coûteux et sans charmes dont on attribuait la faute au favori. A Madrid, le peuple souffrait; la bourgeoisie et la noblesse, sans revenus, ne pouvaient adoucir ces doléances, se trouvant privées elles-mêmes de leur confort habituel; les espèces monnayées devinrent si rares que notre ambassadeur manqua littéralement d'argent pour payer ses fournisseurs (1).

La situation extérieure n'était pas plus brillante.

L'Angleterre n'allait pas rester indifférente à l'alliance resserrée entre son adversaire et l'Espagne; elle demanda des explications catégoriques sur la nouvelle convention du mois d'octobre; elle exigeait le texte de ses clauses; M. Frère déclara, avec colère, à Godoy, que si un soldat français mettait le pied dans le royaume (et la formation du sixième corps à Bayonne était une menace patente), c'était la guerre immédiate avec l'Angleterre qui irait s'emparer des colonies d'Amérique (2). A accepter la neutralité de l'Espagne le cabinet britannique mettait deux conditions : Charles IV n'armerait pas ses flottes et n'autoriserait pas dans ses ports la vente des prises anglaises.

(1) Janvier 1804.
(2) Vol. 665, fol. 338.

Une seconde entrevue, où M. Frère renouvela son *ultimatum,* fut encore plus orageuse (1).

Le prince de la Paix, disposé à se faire un mérite de l'alliance française, alla rapporter ces entretiens à Beurnonville. Beurnonville, comme c'était son devoir, transcrivit cette confidence et en envoya les termes à Paris; Talleyrand la fit connaître à Bonaparte, dont le premier soin fut d'en ordonner l'insertion au *Moniteur* (numéro du 4 germinal, 25 mars 1804), avec cette note : « Dans « le moment où l'Angleterre se servait du comte d'Artois « comme sicaire, un des individus de sa maison périssait, « en réparation du crime, sous le glaive des lois. Infâme « ancien évêque d'Arras, voilà le résultat de vos conseils ! »

A cette indiscrétion, dont la faute initiale retombait sur le seul prince de la Paix, une polémique très vive s'engagea entre M. Frère et son interlocuteur. Les membres les plus importants du corps diplomatique à Madrid prirent parti pour le représentant de l'Angleterre : les relations n'étaient plus sûres avec un homme d'État qui allait rapporter des paroles confidentielles à ceux-là mêmes qui faisaient l'objet de l'entretien. Le comte d'Eltz, ambassadeur d'Autriche; les ministres de Russie et de Danemark : MM. de Moravieff et de Barke; le représentant de la Suède, se plaignirent d'un semblable procédé. Les autres diplomates n'osèrent se prononcer, et Beurnonville nota avec satisfaction leur attitude : l'ambassadeur de Portugal est « sage et ne se compromet pas » ; celui de Naples observe une neutralité absolue dans les formes; celui de Prusse

(1) Mars 1804, vol. 666, fol. 100.

est favorable à la France; ceux de la Ligurie et de la République batave, naturellement plus encore (1).

Le payement des subsides n'avait pas été sans difficultés, ni surtout sans retard : à la fin de novembre 1803, le premier versement ne se trouvait pas encore effectué, et Talleyrand en dut faire l'objet d'une réclamation officielle (2). Ce fut le dernier office qu'il transmit à d'Azara.

Celui-ci remplissait singulièrement son rôle d'ambassadeur : très lié de longue date avec les hommes de la Révolution, ayant entretenu à Paris les relations qu'il cultivait jadis à Rome avec les « philosophes », il vivait dans l'intimité de la maison de Talleyrand (3). Ses billets au rusé ministre couraient les salons, et la cour de Madrid ne s'y trouvait point épargnée (4). A ce degré, « l'impartialité » chez un ambassadeur côtoie la perfidie. Il était assez naturel que la conduite qui lui valait les bonnes grâces des adversaires plus ou moins avérés de son pays n'inspirât, par réciprocité, aucune confiance à Charles IV. Le prince de la Paix n'ignorait pas qu'il critiquait publiquement la conduite du ministère espagnol, par des moqueries d'autant plus dangereuses que son esprit était fin et délié. « Il ne prévoit jamais les choses et ne les annonce que lorsqu'elles sont arrivées, — disait Godoy à Beurnon-

(1) 2 floréal an XII, vol. 666, fol. 207.

(2) 30 brumaire an XII, vol. 665, fol. 289.

(3) « Hier, madame Grand a dîné avec moi, avec Nassau, Sainte-Foix, etc. Nous avons médit beaucoup du prochain. En Espagne, tout y est à l'ordinaire, c'est-à-dire à la folie, et moi, je m'en embarrasse fort peu... Votre inaltérable, d'Azara. » Lettre à Talleyrand, 27 octobre 1802. Le lendemain, autre lettre signée : « Votre indissolublement attaché », etc., vol. 663, fol. 172 et suiv.

(4) Vol. 664, fol. 190.

ville (1). — Autant vaudrait que nous n'eussions pas d'ambassadeur à Paris; d'Azara n'aime pas l'Espagne. »

Seule, la volonté du premier Consul soutenait sa position; mais, ne pouvant changer un représentant qui agréait si bien à un *allié* irritable, on voulut du moins rendre son action insignifiante : « Qu'il dépense ses appointements, et qu'il se tienne tranquille (2) » : voilà tout le but assigné.

La seconde partie de ces instructions lui parut difficile à exécuter. Ses complaisances continuèrent, et ses sarcasmes ne s'arrêtèrent pas; il multiplia, comme à plaisir, les irrévérences envers son gouvernement et envoyait à Talleyrand les dépêches de M. de Cevallos avec des apostilles de ce genre : « Le traducteur avoue qu'il n'entend pas un mot à tout ce *galimatias* de prologue, ni à quoi il se rapporte; mais il le traduit mot à mot (3). » Lui faire discuter les clauses d'une convention avec la France était pour l'Espagne courir à un marché de dupe; cependant, quand Cevallos et le prince de la Paix se virent acculés à l'alternative imposée par Bonaparte, ils estimèrent un coup de fortune de pouvoir se décharger, sur ce diplomate *persona grata,* de l'embarras de la négociation. Agréé, pour des motifs opposés, par les deux parties, et muni des pleins pouvoirs de Charles IV, d'Azara signa la convention du 19 octobre; mais son rôle était terminé. Une première fois, Bonaparte avait imposé son maintien (4); sur les ordres réitérés de sa cour, il

(1) Mai 1803, vol. 664, fol. 14.

(2) Vol. 664, fol. 304, 10 août 1803.

(3) 28 août 1803.

(4) Août 1803, vol. 664, fol. 324. A ce moment (16 août), d'Azara adressait au premier Consul un *Mémoire* pour lui annoncer qu'il envoyait

envoya sa démission; elle fut acceptée le 30 novembre 1803 (1).

Un chargé d'affaires fut désigné : c'était M. d'Hervaz (2), ancien banquier, alors consul à Paris et depuis longtemps le correspondant du prince de la Paix.

Le choix d'un successeur en titre était plus grave. Pressenti sur ce point, le premier Consul n'accepta pas le général O'Farill, ambassadeur d'Espagne à Berlin, « parce qu'il était Irlandais (3), » et ce ne fut que le

volontiers sa démission, sachant qu'il emportait l'estime du premier Consul, « la seule chose qu'il ambitionnât au monde ».

(1) D'Azara resta à Paris, sans fonctions officielles. Il mourut deux mois après, d'une chute dans un escalier, le 26 janvier 1804. Son frère, Frédéric d'Azara, osa bien demander au gouvernement français le cadeau d'usage qu'il aurait reçu s'il n'était pas mort subitement! (Vol. 665, fol. 164.) Je ne sais ce qu'il advint de cette inconvenante réclamation.

(2) Sa situation personnelle était fort prospère; il menait grand train dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, qui avait appartenu au duc de l'Infantado, où la Banque de Saint-Charles fut installée et qui devint plus tard la demeure de Talleyrand. Charles IV venait de le créer marquis d'Almenara, et sa fille, en épousant un favori du premier Consul, le général Duroc, était destinée à être duchesse de Frioul. Il est vrai que deux ans après, il fera une banqueroute de 40 millions! La faveur du roi d'Espagne ne l'abandonna pas : il fut nommé ambassadeur à Constantinople, puis conseiller d'État. Ministre sous Joseph, banni sous Ferdinand VII, il fut rappelé en Espagne quelques années plus tard. Hervaz était né en 1760; il mourut en 1830. Il a écrit plusieurs brochures pour justifier sa conduite politique et celle de son fils.

(3) C'était ridicule en soi et d'ailleurs parfaitement inexact, le général O'Farill étant né à la Havane; il avait même fait ses études en France, à l'école de Sorèze; mais Napoléon trouvait cette raison si bonne qu'il la mit en avant une seconde fois, en 1808, lorsqu'il s'agit de former à son frère Joseph un ministère. O'Farill était un officier d'infanterie de réelle valeur; il s'était distingué en Cerdagne, à la fin de la guerre de 1795. Ambassadeur à Berlin, en 1800, il revenait de ce poste quand son nom fut prononcé pour celui de Paris. Depuis, il commanda les troupes espagnoles en Étrurie et montra un grand dévouement à la couronne lors

25 mars 1804 que fut agréé le nouveau titulaire : l'amiral duc de Gravina, lieutenant général et gentilhomme de la chambre du Roi.

des premières tentatives de l'Empereur contre les Bourbons d'Espagne. Rallié toutefois à Joseph, au point d'accepter le portefeuille de la guerre pendant tout son règne, il encourut la colère des Espagnols patriotes et la disgrâce de Ferdinand VII, sans que son renom de probité et de courage souffrît néanmoins de son erreur politique. Après 1814, l'exil le fixa en France ; il avait retrouvé ses honneurs et ses grades, quand il mourut à Paris le 19 juillet 1831. Une *Notice sur don Gonzalo O'Farill* a été publiée en 1831, par don Andrès Muriel. (In-8° de 82 pages.)

CHAPITRE IX

LES PRODROMES DE L'EMPIRE

1804

Agitation royaliste. — Les évêques français réfugiés en Espagne. — Obscurités et hésitations à propos du Concordat. — MM. de la Tour du Pin Montauban, de Coucy, de Montaignac et de Thémines. — Le premier Consul poursuit les trois derniers. — Madame de Clermont et Talleyrand. — Terreur à Paris pendant l'hiver de 1804. — Conduite honteuse de l'Espagne en face de la mort du duc d'Enghien. — Louis XVIII renvoie la Toison d'or. — Proclamation de l'Empire. — Félicitations de la Cour de Madrid. — Moreau traverse l'Espagne pour passer aux États-Unis.

L'Angleterre ne fixait pas exclusivement les préoccupations de Bonaparte; les mouvements royalistes troublaient aussi sa quiétude. Les émigrés non rentrés faisaient l'objet des précautions les plus minutieuses, on peut dire les plus étroites, toujours les plus sévères. Une police spéciale était organisée pour surveiller leurs actions, et quand on signalait pour l'un d'eux son rapprochement de la frontière, des ordres péremptoires s'apprêtaient à saisir le malheureux à son premier pas sur le sol français. C'était à Londres et en Allemagne que les royalistes militants étaient groupés; l'Espagne n'en possédait guère, et l'on ne trouve qu'une seule dépêche de Beurnonville relative à leur présence; elle concerne Forestier, héroïque soldat de la Vendée que les chouans

surnommèrent *Achille*, et qui, à dix-huit ans, avait commandé une division de la « grande armée royale et catholique (1) ». Quinze jours avant que Cadoudal escaladât la falaise de Biville, Forestier débarquait à Lisbonne; le général Lannes en prévenait la police française, et le 18 août 1803 Beurnonville signalait le passage à Madrid de cet « agent secret de Georges, l'un de plus actifs suppôts de l'Angleterre (2) »; il allait à Bayonne. Talleyrand porta cette dépêche à Bonaparte, qui, d'une main crispée, écrivit en marge : « Le premier Consul envoie cette lettre au grand juge afin qu'il prenne toutes les mesures pour que ce misérable n'échappe pas. » Il échappa.

Les seuls émigrés vivant encore au delà des Pyrénées étaient des ecclésiastiques, principalement quelques évêques, n'ayant pas reçu de siège en France lors des attributions du récent Concordat. La constance de leurs sentiments n'était pas un mystère, leurs préférences politiques non plus; à ce double titre, Bonaparte ne pouvait que les tenir en suspicion. Pour eux, ils se regardaient comme ayant toujours charge d'âmes, et estimaient l'un des devoirs de leur ministère la correspondance avec leurs anciens diocésains.

(1) Henri Forestier était fils d'un pauvre cordonnier de village. Il se signala en cent rencontres, et toujours victorieusement, contre les républicains. Après la pacification, il vint à Paris. Mêlé de très près aux projets de Georges, il était chargé du soulèvement de la Guyenne. C'est à ce moment que sa présence fut signalée en Portugal et en Espagne. Arrivé en France, il put échapper à toutes les recherches, grâce à la famille de La Rochejaquelein et à madame de Saluces. Après la mort de Cadoudal, il revint en Angleterre, en passant par l'Espagne. Il mourut à Londres le 14 septembre 1806, de ses fatigues et de ses blessures.

(2) Vol. 664, fol. 343.

Bien des perplexités avaient surgi dans les consciences
ι moment des négociations entre le Saint-Siège et le
ιuvernement républicain ; beaucoup refusaient à ce
rnier la qualité de pouvoir stipuler validement pour la
ance. On était, en 1803, au plus fort des discussions
ie ces graves questions soulevaient parmi les survivants
ι clergé. La conduite à tenir, qui nous semble aujourd'hui fort nette, le paraissait infiniment moins aux connporains, dans toute l'effervescence des événements.
s obscurités, les espérances, les souvenirs, le passé
s négociateurs, les commotions que l'on venait de
ιverser, les serments multiples imposés aux ecclésiasues, les manœuvres des « constitutionnels », permetent ces hésitations. Pour plusieurs, le Concordat, dénaré, au reste, par les articles organiques, ne paraissait pas
. acte fort différent de ceux qu'ils repoussaient avec
ergie depuis quinze ans. L'esprit gallican prêtait à ces
sistances, et il n'y avait pas jusqu'à la fidélité de la veille
i ne fournit une équivoque pour la défiance présente.
s diocèses n'étaient point réorganisés, plusieurs possé-ient deux titulaires, sans parler des « intrus » d'autant
us remuants que, par politique, Bonaparte avait affecté
les prendre au sérieux ; de là méfiances, erreurs, conts. Les brochures pour ou contre s'imprimaient et cirlaient sous le manteau Ces premières années de resıration religieuse virent un grand désarroi.

Plusieurs évêques, réfugiés en Espagne, avaient, même
loin, soutenu l'orthodoxie de leurs diocésains contre
schisme, pendant la tourmente révolutionnaire. Au
ımbre des plus marquants, on pouvait signaler MM. de

Coucy, de Montaignac et de Thémines, évêques de la Rochelle, de Tarbes et de Blois. Beaucoup de points les rapprochaient, et dès longtemps : les deux premiers avaient été vicaires généraux de Reims ; les deux derniers, aumôniers du Roi ; tous trois avaient su résister aux empiétements de la Constituante dans le domaine de la foi et dû émigrer pour protéger leur vie ; à tous trois, l'Espagne offrit un refuge (1).

M. de Montaignac brava tout danger, au mois de mars 1791, pour démasquer les « intrus » ; revenu secrètement dans sa ville épiscopale, il monta le jour même dans la chaire de la cathédrale pour protester contre la constitution civile, en motivant son refus du serment. Tout près de la frontière, dans le val d'Aran, il continua d'administrer son diocèse, grâce à des émissaires courageux et zélés. Il était soutenu dans cette tâche délicate par son métropolitain, compagnon de son exil, l'archevêque d'Auch, Mgr de la Tour du Pin Montauban. Des femmes d'un courage et d'un dévouement peu communs se chargeaient de faire passer les instructions des deux prélats et rapportaient des nouvelles de France (2). Quand les succès de nos troupes eurent mis un obstacle absolu à cet échange habituel entre les persécutés et les exilés, au fond du monastère de Montserrat, en Catalogne, puis

(1) Sachant que son « successeur », Grégoire, menaçait d'entraver son départ, M. de Thémines fit mettre publiquement des chevaux à sa chaise de poste et, en plein jour, revêtu de ses insignes, alla gagner sa voiture ; personne n'osa l'arrêter. Il partit pour la Savoie ; peu après, il rejoignit, à Saint-Sébastien, l'évêque de Dax, Mgr de la Neufville.

(2) Madame la comtesse de Chabrillan, née de la Tour du Pin Montauban, m'a fait l'honneur de me fournir ces détails.

à Luco, en Italie, et enfin à Lisbonne, où il trouva des asiles successifs, Mgr de Montaignac envoya encore des mandements aux « fidèles », deux fois dignes de ce nom.

Au moment du Concordat de 1801, pendant que MM. de Coucy et de Thémines prenaient une voie, MM. de la Tour du Pin et de Montaignac en suivaient une autre. On a gardé une admirable lettre de l'archevêque d'Auch à un de ses suffragants; elle mérite d'être citée, parce qu'elle témoigne de la modestie et de l'abnégation du saint prélat.

« 14 décembre 1801.

« MONSEIGNEUR,

« Nos liens extérieurs vont, dit-on, être rompus (1); mais le souvenir de leur existence ne s'effacera jamais de mon cœur, et l'Église qui les avait formés étant toujours la même et conservant la même foi, c'est dans l'unité de cette foi et dans celle de l'épiscopat que nous serons unis de cœur et d'âme. On m'apprend que vous avez envoyé votre démission à M. l'archevêque de Corinthe (Mgr Spina, délégué du Saint-Siège pour les négociations), et c'est effectivement le meilleur parti qu'il y eût à prendre; j'ai regretté de n'avoir pas eu la même pensée. N'êtes-vous pas bien étonné, Monseigneur, que quelques-uns de nos confrères aient cru pouvoir désobéir au Pape dans cette occasion si belle et si favorable pour être enfin tous réunis après tant de divisions, dans les liens de la confiance et de la soumission au Sou-

(1) Mgr de la Tour du Pin Montauban, évêque de Nancy en 1778, archevêque d'Auch en 1783, accepta le siège de Troyes en 1802. Né en 1744, il mourut en 1807.

verain Pontife? Qu'il eût été consolant de nous voir tous rassemblés autour du Saint-Siège apostolique, dépositaire de tous nos intérêts et devenu le restaurateur de la religion en France, par une disposition imprévue de la Providence! Enfin, Dieu a permis cette déplorable bigarrure de conduite. Il saura en tirer sa gloire et notre avantage...

« ... Si la religion finit par être rétablie en France, ce triomphe sera le sien tout seul; car il n'y a rien, dans tout ce qui se prépare, pour la vanité des individus, et tant mieux! Nous devons être contents du retour de la religion, et il n'y a pas de mal que nos personnes soient humiliées et même sacrifiées; nous retrouverons notre gloire dans celle de Dieu et de l'Église (1). »

Cette page si apostolique ne porte pas le nom du destinataire; je crois qu'elle était adressée à l'évêque de Tarbes, longtemps le confident et l'ami de Mgr de la Tour du Pin; Mgr de Montaignac était digne de la recevoir, et c'était le même devoir qu'il avait compris, quand il donnait, de son côté, son opinion sur les événements:

« ... J'ai bien du regret de ne pas être du même avis que l'évêque d'Uzès (2) et mes autres collègues qui ont cru ne pas devoir adhérer à la demande du Pape; mais j'ai suivi le sentiment *intime* et *pressant* de ma conscience... Je n'ai pas voulu avoir à me reprocher d'avoir mis obstacle au rétablissement de la religion en France... Je crois que le Pape est investi de tous les droits qui le rendent seul juge de cette grande affaire... Si, à l'exemple de l'Angleterre, de la Russie et de tous les pays où les

(1) Ce document a été publié, en 1864, dans la *Revue de Gascogne*.
(2) Mgr de Béthisy.

gouvernements ont fait des schismes, celui de la France veut en faire un, qui est-ce qui l'en empêchera?... On ne risque jamais de s'égarer quand on se tient attaché au centre de l'unité catholique... Je n'ai voulu plaire qu'à Dieu; si la Providence me laisse dans la misère où je suis, je saurai, en me résignant, m'honorer de ma détresse. On ne me verra jamais mendier des secours aux pieds du crime (1). »

Mgr de Montaignac s'inclinait donc devant la décision de Rome; M. de Coucy résista longtemps (2); Mgr de Thémines presque jusqu'à sa mort (3). Malgré ces divergences, ils furent confondus dans les mêmes poursuites du gouvernement français.

Au mois de mai 1803, Talleyrand écrivait à d'Azara : « Le premier Consul a appris avec peine que MM. Coucy

(1) Cette lettre, adressée à M. de Guilhermy, est du 8 octobre 1801; elle a été insérée dans les *Papiers d'un émigré*, p. 93.

(2) Il ne revint en France qu'en 1814 et, à cette époque, adressa une lettre de soumission à Pie VII. Désigné pour l'archevêché de Reims en 1817, et ayant pris possession en 1821, il mourut en 1826, le dernier d'une race illustre.

(3) Ce fut le chef de la « Petite Église », tout au moins son plus obstiné partisan. Esprit tourmenté et mal pondéré, il donna le spectacle de contradictions nombreuses. Le 21 octobre 1801, il avait envoyé sa démission à Pie VII; il revint sur sa détermination après quelques mois. Royaliste très prononcé, il se rallia tout à coup et bruyamment à l'Empire, en 1811, en publiant cinq lettres qui firent alors grand bruit : à Napoléon, à Talleyrand, au Pape, au Concile national et à son ancien clergé. Il prétendait administrer le diocèse de Paris comme « évêque aulique » (?). Il resta à Londres lors de la Restauration. A quatre-vingt-sept ans, il passa la mer pour se fixer à Bruxelles. Un prêtre zélé fut assez heureux pour lui faire comprendre la gravité de son état de conscience. Mgr de Thémines, en présence du Nonce, rétracta son erreur et les multiples publications qu'il avait fait paraître contre l'autorité du Saint-Siège. Il mourut quelques jours après, le 3 novembre 1829.

(*sic*), ancien évêque de la Rochelle; de Thémines, ancien évêque de Blois, et Gain de Montaignac, ancien évêque de Tarbes, aient pu se permettre d'abuser impunément de l'asile qu'ils ont obtenu en Espagne, en cherchant à troubler leur ancienne patrie par des mandements séditieux.

« Le premier Consul désire que tous trois soient arrêtés et retenus au secret dans les couvents d'Espagne les plus éloignés de France. Le Concordat conclu entre la République et Sa Sainteté ne leur laissait aucun prétexte à des provocations de ce genre. Les circonstances actuelles, qui commandent un plus grand concert d'opinions, leur faisaient un devoir de respecter davantage la tranquillité intérieure de leur pays, et s'ils ont renoncé au titre de Français et aux obligations qu'il impose, du moins, la France doit avoir une garantie de leur conduite dans l'amitié et la justice de la puissance chez laquelle ils se sont réfugiés. — Veuillez, Monsieur l'ambassadeur, appuyer auprès de votre gouvernement la demande que le général Beurnonville est chargé de lui faire de leur arrestation et de leur détention (1)... »

Une seconde injonction, encore plus formelle, parut nécessaire à Bonaparte, qui dirigea l'activité de son ministre en lançant, du même coup, ses foudres sur d'autres têtes; dans un billet confidentiel, il exigeait l'emprisonnement : « Demandez également, ajoutait-il, que M. de Sabran, ancien évêque de Laon, qui est à Vienne, soit envoyé au fond de la Hongrie, et que MM. de

(1) 1er prairial an XI, 21 mai 1803, vol. 664, fol. 3.

Montmorency, ancien évêque de Metz, qui est à Munster, et d'Assalines, qui est à Hildesheim, ancien évêque de Boulogne, soient envoyés en Pologne, en leur faisant prescrire par le roi de Prusse de ne point se mêler de faire des mandements, s'ils veulent avoir refuge dans ses États.

« BONAPARTE (1). »

Talleyrand se donna garde de présenter la moindre objection, sans se souvenir d'avoir été le collègue de ces prélats (dès longtemps, il est vrai, il avait perdu toute bienséance sur ce point), alors que leurs parents espéraient, au contraire, trouver chez lui des sentiments plus conformes à son premier état. L'ancien évêque d'Autun se raillait de ce qu'il appelait des naïvetés, et ne tarissait pas en fines moqueries à la réception de lettres comme celle-ci :

« Paris, ce 5 juin 1803.

« Mlle de Coucy, mariée depuis peu à M. de Clermont, espère que M. de Taillerand (*sic*), ministre des relations extérieures, a conservé quelques souvenirs de M. son oncle, abbé de Coucy, qui a été depuis évêque de la Rochelle. Il est en Espagne, dans la situation la plus malheureuse, avec des moines insociables, dans le pays le plus malsain; il a la fièvre depuis huit mois, et redoute en ce moment les approches de la fièvre jaune qui le mettrait en prison au milieu de la contagion. Ainsi il serait urgent qu'il quitte cet affreux climat avant les chaleurs qui ramènent

(1) 18 prairial an XI, 7 juin 1803. Autographe du premier Consul, vol. 664, fol. 52.

l'épidémie. C'est donc de la promptitude que voudra bien y mettre M. de Taillerand, que dépend la vie de M. de Coucy, et c'est en lui que Mme de Clermont, sa nièce, met toute sa confiance. Elle prie donc M. de Taillerand, avec les plus vives instances, de vouloir bien indiquer que M. de Coucy « soit transféré promptement dans la partie septentrionale de l'archevêché de Tolède, sous la seule surveillance du gouvernement d'Espagne, avec la liberté nécessaire pour rétablir sa santé, et donner de ses nouvelles à ses parents et amis, s'interdisant tout autre genre quelconque de correspondance ».

« M. de Bournonville (*sic*), ambassadeur de France en Espagne, est très favorablement disposé pour cette affaire et ne trouve aucune difficulté de la part de l'Espagne. L'intérêt de M. de Taillerand ne laisserait plus aucun doute de succès.

« Mme de Clermont réclame son souvenir pour toute sa famille, son humanité même, et n'a pas besoin de lui parler de l'honneur qu'elle a de lui appartenir; M. de Taillerand d'un mot peut sauver la vie à M. de Coucy qui est dans le malheur. Cette idée seule donne la plus grande confiance à Mme de Clermont, sa nièce.

« Elle a l'honneur d'être, de Monsieur de Taillerand, la très humble et obéissante servante,

« COUCY DE CLERMONT (1). »

Mme de Clermont prenait bien son temps, et l'heure était choisie! L'Espagne condescendait à toute demande

(1) *Espagne*, vol. 664, fol. 46.

du premier Consul. Beurnonville l'annonçait en rapportant la réponse textuelle de Cevallos :

« Sa Majesté Catholique, toujours empressée de complaire au premier Consul, a donné sur-le-champ les ordres nécessaires pour reléguer lesdits prélats dans des couvents très éloignés de la frontière de France, où, sans manquer à leur dignité et aux égards dus à leur caractère, on fera en sorte qu'ils ne retombent point dans le délit dont les accuse le gouvernement français (1). » Et d'Azara constatait le succès avec un scepticisme où perçait une pointe d'ironie : « Sa Majesté Catholique se flatte que cet empressement pour seconder les intentions du premier Consul sera rangé par celui-ci au nombre *des complaisances infinies* que Sa Majesté n'a cessé d'avoir pour lui (2)... »

Il est vrai qu'entre la promesse et l'exécution, Cevallos mettait du temps; la lassitude de ses correspondants était son arme favorite, il espérait qu'on le tiendrait quitte du rôle qu'en principe il consentait à jouer. Mais il garda l'odieux de sa faiblesse sans en avoir le profit : Bonaparte n'oubliait pas facilement ses vengeances; une nouvelle demande, plus instante et aussi plus grave, fut faite par son ordre au mois de décembre : il voulait que Mgr de Coucy, arrêté immédiatement, fût remis à Bayonne entre les mains des autorités françaises; des « mandements incendiaires qui soulevaient la Vendée (3) » étaient le prétexte allégué.

(1) Beurnonville à Talleyrand, 21 messidor an XI, vol. 664, fol. 178.

(2) D'Azara à Talleyrand, 18 juillet 1803, vol. 664, fol. 193.

(3) Il est exact que Mgr de Coucy avait accordé, en 1798, des lettres de

Croire que Charles IV consentirait à l'arrestation publique d'un évêque, c'eût été méconnaître ses sentiments personnels et se montrer très ignorant des dispositions du peuple espagnol, si fort respectueux du caractère ecclésiastique. Aussi fut-il recommandé à Beurnonville d'agir « verbalement et en secret (1) ». Pour ces besognes louches, les moyens détournés sont préférables. Même avec ces tempéraments, le Roi se montra très hostile à une semblable proposition; il se borna à déléguer l'archevêque de Tolède pour adresser des « observations » à Mgr de Coucy (2), qui recevait alors du Trésor espagnol une pension de deux mille ducats, bien qu'interné à trois lieues de Séville, au couvent des Observants (3). Le cardinal de Bourbon l'alla voir et se porta garant de ses bonnes intentions. Ces demi-mesures furent jugées insuffisantes par Bonaparte, qui renouvela sa demande d'arrestation (4); son impatience lui fit réitérer, et pour la cinquième fois, cette démarche, dès le surlendemain : il fallait saisir les papiers des évêques de la Rochelle, de Blois et de Tarbes, et Talleyrand, qui tenait la plume, ajoutait qu'à ce prix le premier Consul *consentait* à ce qu'ils fussent simplement envoyés dans les présides

vicaire général de son diocèse de la Rochelle à l'abbé Bernier, si mêlé alors aux mouvements vendéens; mais, en 1803, Bernier était devenu évêque d'Orléans et fort loin, à tous égards, de l'Ouest. Cette allusion de Talleyrand à la Vendée, par rapport à Mgr de Coucy, ne paraît donc pas justifiée et semble simplement une tirade oratoire.

(1) Talleyrand à Beurnonville, 21 frimaire an XII, vol. 665, fol. 337.

(2) 12 janvier 1804, vol. 665, fol. 407 et 408.

(3) 12 janvier 1804, fol. 410.

(4) Vol. 666, fol. 48.

d'Afrique (1) ! La répugnance de Charles IV ne diminuait pas devant ces instances ; il continua à user de moyens dilatoires et attendit que l'attention du premier Consul fût attirée sur un autre objet (2).

Les événements intérieurs de France étaient bien faits pour détourner ses yeux d'un monastère perdu au fond de l'Andalousie. Ces quatre mois d'hiver qui précédèrent la proclamation de l'Empire comptent sans doute parmi les plus anxieux de la vie de cet homme extraordinaire, qui touche du doigt la réalisation de son rêve et veut, par une aberration étrange, arroser de sang le chemin qui le conduit au trône. Son esprit, ordinairement si lucide, est obscurci par la colère, et il accumule fautes sur crimes avec un emportement fébrile.

Depuis le commencement de janvier, un silence de plomb pesait sur Paris, la Terreur semblait revenue, les barrières étaient fermées, les listes de proscription dressées, le prix des trahisons affiché, la mort suspendue sur toutes les têtes : des agents de police surveillaient jour et nuit les carrefours; les passants étaient fouillés; sur les boulevards extérieurs, des sentinelles, placées de cinquante en cinquante pas, fusillaient les imprudents qui s'offraient à leur vue (3). Moreau était emprisonné depuis

(1) Talleyrand à Beurnonville, 22 pluviôse an XII, 12 février 1804, vol. 666, fol. 50-51.

(2) Les évêques incriminés restèrent dans des couvents sous une sorte de détention. Il y eut cependant, un peu plus tard, une détente. Dans une pièce classée en 1803 (vol. 664, fol. 541), mais qui doit être de l'année 1804 ou 1805, puisqu'il est parlé de « l'Empereur », Napoléon, en raison de la fièvre jaune, prie la Cour d'Espagne de permettre à Mgr de Coucy de quitter le monastère malsain où il résidait.

(3) Le témoignage de Bonaparte lui-même ne sera pas récusé : il écri-

le 15 février; le 9 mars, la tragique arrestation de Cadoudal excitait l'ardeur de Bonaparte; six jours après, on enlevait le duc d'Enghien pour le conduire au fossé de Vincennes; le 28 mars, pour 100,000 francs, un de ses anciens officiers livrait Pichegru, qui, la semaine suivante, était trouvé étranglé dans son cachot.

L'effroi qui glaçait la France et arrêtait toute parole d'indignation se transformait en stupeur pour l'Europe. On comprend l'anxiété qui régnait dans les chancelleries à la réception de nouvelles si graves; nos agents diplomatiques, sauf peut-être Chateaubriand, dont le courage, au reste, a été embelli, baissèrent la tête; l'heure n'était pas aux résistances courageuses. A Madrid, Beurnonville, qui avait servi avec Moreau sous Dumouriez, après Jemmapes, et s'était montré des familiers de Pichegru avant le 18 fructidor, Beurnonville applaudit en des termes dithyrambiques aux mesures qui frappaient ses anciens compagnons d'armes :

« ...M. le prince de la Paix m'a envoyé ce matin deux numéros du *Journal des Débats;* j'y ai lu l'ordre du gouverneur de Paris, le rapport fait au Tribunat et au Corps législatif. J'ai frémi d'horreur à ce tableau des dangers qui menaçaient la République, et j'ai peine à contenir l'indignation qui me maîtrise encore pour me livrer au sentiment qui lui succède.

« ...Gloire à la France, gloire au génie bienfaisant qui la gouverne; puisse le triomphe qu'il vient d'obtenir

vait à Davoust, le 18 ventôse : « Les barrières sont investies de sentinelles à cinquante pas de distance. Des « brigands » s'y sont présentés, ont été pris et fusillés. » (*Correspondance,* IX, 351.)

hâter l'époque où toutes les conspirations seront anéanties, l'époque où l'orgueil britannique sera forcé enfin de s'abaisser devant un héros que la gloire, la justice et l'amour de trente millions de Français rendent invulnérable !

« J'espère que vous voudrez bien continuer à m'informer des suites du grand procès qui va s'instruire.

« Tous, tant que nous sommes de Français dans cette ville, nous éprouvons un même sentiment d'amour pour le premier Consul; mais — ce n'est pas assez pour le patriotisme qui nous anime de divulguer hautement cette noble affection, il faut encore que vous veuillez bien *m'éclairer des notions et des conseils à l'aide desquels je dois électriser le gouvernement espagnol,* de ces principes que la loyauté et l'humanité commanderont bientôt à tous les peuples de l'Europe, sans en excepter les Anglais (1). »

« Plus je réfléchis à la conduite de Pichegru et de Moreau, plus le rapprochement de ces deux hommes me paraît incompréhensible, car, suivant les lois de l'honneur, ils ne pouvaient se voir que pour se brûler la cervelle (2). »

« ...L'arrestation de Georges a produit sur ce fanatique ministre, — c'est M. Frère, — une consternation qu'il n'a pas même songé à déguiser (3). »

Justifier l'assassinat du duc d'Enghien était plus embar-

(1) Dépêche de Beurnonville à Talleyrand, 7 ventôse an XII, 27 février 1804, vol. 666, fol. 79.

(2) Lettre particulière de Beurnonville à Talleyrand, 14 ventôse, 5 mars 1804, vol. 666, fol. 96.

(3) Dépêche de Beurnonville à Talleyrand, 1er germinal, 22 mars 1804, vol. 666, fol. 141

rassant. La situation même de la famille royale, parente de la victime, augmentait cette difficulté. Beurnonville fit des efforts pour remplir ce rôle véritablement ingrat si ceux à qui il s'adressait n'y eussent mis la plus lâche complaisance.

On ne trouve dans les archives des affaires étrangères, au fonds d'Espagne, aucune note qui concerne cette tragédie. En doit-on conclure que cet « incident » n'occupa point l'esprit de Talleyrand, et qu'il a négligé de faire part à notre ambassadeur d'un événement d'aussi mince importance? Non pas. On sait quelle hécatombe de papiers fut pratiquée aux archives, en 1814, pendant le court passage du prince de Bénévent à la tête du « Gouvernement provisoire ». Là est la clef du mystère. Quelles étaient donc ces instructions, pour que toute trace en ait été si soigneusement effacée? Elles existaient, puisque Beurnonville *y répond*. En un style qui décèle son trouble, il envoya des condoléances diffuses :

« L'arrestation du duc d'Enghien a pu causer le sentiment pénible attaché aux châtiments qui suivent les grands crimes, surtout quand le coupable porte un nom célèbre ; mais je n'ai pas ouï dire que les personnages les plus illustres de cette Cour en aient été remarquablement affectés. Les anglomanes ont clabaudé, ils se sont récriés sur les rigueurs d'un jugement militaire, ils ont tenté de faire de la violation prétendue du territoire de *Baden* un crime de nature à effacer l'affreux complot. J'ai même distingué avec déplaisir que le ministre de Russie fit cause commune avec cette classe impuissante d'obscurs mécontents, mais, dans le fond, les hommes

qui ont une patrie n'ont vu que le coupable pris en armes contre la sienne, et le prestige du nom ne les a pas éblouis. Le Roi, dit-on, a témoigné qu'il aurait désiré que le ci-devant prince ne se fût point compromis ainsi, et le prince de la Paix m'a rajeuni à ce sujet le mot déjà usé *que lorsqu'on a du mauvais sang, il faut bien s'en défaire.*

« Il est clair, d'après cela, Citoyen ministre, que la Cour d'Espagne a envisagé cet événement sous le jour où *votre instruction m'aurait fait un devoir de le lui présenter,* si, prévenue ou mal instruite, il eût fallu rectifier son opinion au lieu de l'hommage que je viens de lui rendre. En attendant que les tribunaux livrent les coupables à l'indignation publique et les circonstances du procès à l'opinion des hommes purs, je continuerai de donner à la croyance du gouvernement espagnol et des personnes influentes à Madrid *la direction que vous avez vous-même, et dans cette intention, donnée à la mienne.* Je m'attacherai à publier les dangers que le continent aurait courus si, par un effet de la vigueur et de la sagesse des mesures ordonnées par le premier Consul, le fil d'une trame ourdie contre sa personne n'avait été rompu. Enfin, je chercherai à atteindre le but dans lequel *vous avez jugé à propos de me munir d'éclaircissements aussi précieux,* et je divulguerai la complicité honteuse du ministère britannique et des ci-devant princes français avec d'infâmes assassins, dans l'exécution d'un complot fait pour plonger la France dans le deuil et l'Europe dans les calamités d'une nouvelle anarchie (1). »

(1) Beurnonville à Talleyrand, 22 germinal an XII, 12 avril 1804. Vol. 666, fol. 181.

Beurnonville ne fera plus d'autre allusion à cette mort et ne parlera pas de la réprobation des Espagnols. Mais est-il vraisemblable que ce peuple, si profondément monarchique, ait été moins impressionné que les Russes et les Prussiens? L'ambassadeur s'est tu pour ne pas irriter le premier Consul; il savait son métier de courtisan, et c'est pour avoir montré une franchise plus grande que M. Laforest, ministre de France à Berlin, fut durement réprimandé.

Il est bon, toutefois, pour les despotes, d'être renseignés sur les sentiments de ceux qu'ils oppriment. Cette lâcheté officielle servit à tromper Bonaparte sur la valeur morale de l'Espagne; il crut la bien connaître à travers ces apparences de servilité, et il conclut que la nation était prête au joug, tandis que le Roi seul était faible, la Reine dégradée, les ministres incapables et la Cour avilie. Il n'avait pas compris la nature de l'Espagnol, pauvre, mais fier, calme, mais tenace, soumis à ses princes, mais passionné d'orgueil national; il ne soupçonnait pas ce qu'un peuple de mœurs simples et de foi catholique peut amasser de force de résistance et de patriotisme contre l'usurpateur, d'où qu'il vienne; contre la tyrannie, sous quelque masque qu'elle se cache.

On sait quelle attitude honteuse, à l'exception du Saint-Siège, de la Russie et de la Suède, l'Europe garda en cette occurrence (1). Nous venons de voir l'abaissement du roi d'Espagne et l'ignoble propos de Godoy. L'Électeur de Bade s'était fait complice; l'Autriche biaisa, la Prusse

(1) Voir la brochure de M. Welschinger, *L'Europe et l'exécution du duc d'Enghien*, 1890.

feignit d'ignorer, la cour de Naples se soumit, la Saxe se tut, on s'inclina à Munich, à Stuttgard on plia. Il fallut à Louis XVIII attendre six mois avant de pouvoir matériellement protester contre l'assassinat de son neveu. Rien ne lui fut plus sensible que l'attitude dégradée de Charles IV, un prince de son propre sang, de sa maison ! Il lui renvoya la Toison d'or, ne voulant plus porter les insignes d'un ordre flétri depuis que Bonaparte en était revêtu.

« MON COUSIN,

« C'est avec regret que je vous envoie les *insignia* de l'ordre de la Toison d'or que Sa Majesté votre père, de glorieuse mémoire, m'avait confiés. Il ne peut y avoir rien de commun entre moi et le grand criminel que son audace et la fortune ont placé sur mon trône, qu'il a eu la barbarie de teindre du sang pur d'un Bourbon. La religion peut m'engager à pardonner à un assassin, mais le tyran de mon peuple doit toujours être mon ennemi. Dans le siècle présent, il est plus glorieux de mériter un sceptre que de le porter. La Providence, par des motifs incompréhensibles, peut me condamner à finir mes jours dans l'exil; mais ni la postérité, ni mes contemporains ne pourront dire que, dans l'adversité, je me suis montré indigne d'occuper, jusqu'au dernier soupir, le trône de mes ancêtres.

« LOUIS. »

Jamais leçon de dignité plus fièrement donnée, et ce ton royal d'un proscrit relève l'honneur des couronnes.

Il le faut avouer : le côté atroce du crime de Vincennes n'était pas le seul qui dût toucher les monarchies d'Eu-

rope. Il y avait là une violation du droit des gens qui les tint en émoi plus encore que la profanation d'un sang royal et l'innocence du condamné, parce qu'elle révélait l'ambition sans mesure du premier Consul, mettant sa volonté au-dessus de toute loi. Bonaparte voulut détourner ce coup par une manœuvre épisodique, et noyer les récriminations dans des phrases de chancellerie. Talleyrand s'y employa de son mieux. Deux espions, Méhée de Latouche et le capitaine Rosey, en se faisant passer pour des affidés royalistes, avaient pu lui procurer les papiers de deux commissaires anglais, Spencer Smith et Francis Drake, fixés à Stuttgard et à Munich. Que ces agents, joués par la police consulaire, eussent tenté de soudoyer des adversaires contre le pays en guerre avec le leur, rien de plus véritable et de plus naturel. On prétendit faire de leurs intrigues un vaste complot dont le duc d'Enghien aurait été l'âme, et, avec fracas, un rapport du grand Juge « révéla » ces découvertes. C'est à profusion que ces pièces furent répandues en France et dans les ambassades. Pour sa part, Beurnonville les communiqua à Godoy, à qui il parut convenable de s'indigner. Aux gens ombrageux, cette publication devait donner le change : le premier Consul s'était trouvé en état de légitime défense. La contre-mine avait réussi. — « Ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force », dit quelque part Pascal. Ce mot ne s'applique-t-il pas ici?

Bonaparte venait de montrer aux plus aveugles « ce dont la Révolution était capable (1) ». Chose étrange,

(1) Ce sont ses propres paroles à M. de Fontanes.

après un mouvement d'horreur, la crainte l'emporta sur l'indignation, et la servilité sur la crainte. Les étrangers le constataient : « Cette terreur rend plus souples tous ceux de la part desquels le premier Consul exige quelque service ou quelque complaisance, et les fonctionnaires publics et les corps constitutionnels n'en sont que plus esclaves de ses volontés (1). »

L'Empire était proche; mais, sans doute pour bien montrer au monde que la légitimité des couronnes ne se périme pas, et pour laisser aux consciences fidèles l'espérance d'une justice future, la Providence permettait que le nouveau pouvoir, que tant de réels services auraient recommandé à la France, deux ans plus tôt, fût souillé dans son origine, et que la dernière étape qui conduisait Bonaparte à l'hérédité fît oublier la gloire de ses débuts.

Le 14 mai, une circulaire officielle apprenait à Beurnonville ce grand événement.

« Je m'empresse, Monsieur l'ambassadeur, de vous informer des mesures qui viennent d'être prises pour donner plus de stabilité au gouvernement, plus de tranquillité à l'État et plus de garantie aux puissances étrangères sur la solidité de leurs rapports avec la France. Le Tribunat a voté, à l'exception d'un seul membre dont une foule de souvenirs discréditent assez l'opinion, que Bonaparte fût proclamé Empereur, et que sa nouvelle dignité devînt héréditaire dans sa famille. Ce vote, exprimé de la manière la plus solennelle et la plus honorable pour le premier Consul, a été porté aujourd'hui au Sénat par

(1) Cobenzl à Colloredo, 31 mars 1804.

une députation du Tribunat, et le Sénat, en l'adoptant, vient de consacrer un changement qui était appelé par les vœux de toute la nation et dont l'expérience de plusieurs siècles, celle surtout des dix dernières années, avaient fait sentir la nécessité (1)... »

Il ne mit point de retard dans l'envoi de son adhésion.

« ...Conférer au premier Consul la dignité impériale, c'est décorer du titre le plus propre à faire chérir au dehors la magistrature suprême et effective qu'il a exercée depuis le 18 brumaire avec autant d'éclat que de gloire... Nous avions besoin d'une garantie contre les malheurs attachés à l'instabilité de notre régime, et la nation appelait par ses vœux le bienfait d'une monarchie, trop proclamé par huit années de dissensions intestines...

« Puisse la destinée de l'Empire français reposer entre ses mains assez longtemps pour accomplir le grand œuvre du bonheur national et pour que la mémoire d'un règne illustre, en planant sur la nouvelle dynastie, la maintienne plusieurs siècles dans l'éclat et dans la grandeur où elle est déjà placée (2)! »

« Je vous prie de vouloir bien faire part à Sa Majesté l'Empereur des sentiments de respect que je porte à son auguste caractère, de mes vœux pour l'éclat de son règne et de mon dévouement illimité pour sa personne (3). »

L'Espagne avait accueilli trop de changements pour ne

(1) Talleyrand à Beurnonville, 14 floréal an XII, 4 mai 1804, vol. 666, fol. 231.

(2) 24 floréal an XII, 14 mai 1804, vol. 666, fol. 247.

(3) 8 prairial an XII, 28 mai 1804, vol. 666, fol. 274.

pas applaudir à celui qui ne modifiait pas en soi la réalité des choses.

Le 29 mai, Cevallos écrivait à Beurnonville :

« ...Votre Excellence comprendra facilement la satisfaction avec laquelle le Roi, mon maître, a reçu cette nouvelle... Sa Majesté n'a pu qu'être agréablement affectée d'apprendre que la nation française a épanché sa reconnaissance et son amour par le choix qu'elle a fait de Napoléon Bonaparte pour son Empereur. Aucune récompense ne peut excéder le mérite d'avoir délivré la France des ravages et de la désolation des factions, d'avoir associé à ses étendards la victoire que le désordre et l'anarchie en avaient éloignée (1)... »

De nouvelles lettres de créance, conformes à l'étiquette des Cours, furent adressées à Beurnonville le 18 juin ; le 24, il remettait à Sa Majesté Catholique une lettre particulière de l'Empereur des Français, et, le dimanche suivant, il était reçu dans une audience solennelle dont il rapporte ainsi les détails :

« Ma réception s'est faite suivant le cérémonial accoutumé, et j'ai été introduit successivement chez Leurs Majestés Catholiques, chez Leurs Altesses Royales le prince et la princesse des Asturies et chez les Infants. Sa Majesté Catholique a répondu au compliment d'usage que j'ai cru devoir lui adresser, qu'Elle ne cesserait d'être animée pour l'Empereur des sentiments qu'Elle lui avait personnellement voués depuis longtemps, et qu'Elle désirait que Sa Majesté Impériale lui continuât, en retour,

(1) Vol. 666, fol. 276.

l'intérêt et les dispositions favorables qu'Elle lui avait témoignés comme premier Consul.

« ...La Reine et les autres personnes royales m'ont aussi donné, dans cette occasion, les preuves d'un intérêt senti pour Sa Majesté Impériale, de manière que je puis assurer Votre Excellence de n'avoir été accrédité et accueilli tout à la fois par la cour d'Espagne, que dans les formes les plus convenables et les plus obligeantes (1). »

Napoléon n'avait pas rencontré chez Beurnonville, subalterne docile, la vigilance qu'il souhaitait; il le taxait de mollesse, comme diplomate, et d'incapacité, comme soldat. (Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène,* il dit qu'il n'était pas en état de *remuer* un bataillon.) Les changements politiques furent le prétexte de son rappel. Bien qu'il eût commandé en chef, l'ambassadeur ne se vit pas nommer maréchal; déjà, il se trouvait « absorbé » dans le Sénat (2); la plaque de la Légion d'honneur parut une petite, mais suffisante satisfaction accordée à ses mérites.

Le ministre l'autorisa à prendre un congé de repos pour se rendre aux eaux de Bagnères. Il quitta Madrid le 18 juillet (3), laissant la gestion des affaires à son secré-

(1) Beurnonville à Talleyrand, 13 messidor an XII, vol. 666, fol. 336.

(2) Il avait reçu cette dignité dès l'année 1803, après l'avoir sollicitée (lettre à Talleyrand, vol. 664, fol. 5) pour « se rassurer sur l'avenir, augmenter ses revenus et donner à sa situation diplomatique un éclat nouveau ».

(3) Pendant tout l'Empire, Beurnonville fut laissé à l'écart; ses relations avec Talleyrand le firent comprendre, en 1814, dans le Gouvernement provisoire ; il s'y retrouva avec MM. de Dalberg et de Jaucourt; la franc-maçonnerie voyait ainsi ses membres les plus adroits placés à la

taire Vandeul (1). A Paris, Napoléon s'efforçait de frapper les imaginations par l'étalage de sa puissance et l'éclat des fêtes. Il voulut recevoir le corps diplomatique avec un apparat inaccoutumé. Dans une même audience, le dimanche 8 juillet, vingt ambassadeurs lui remirent leurs lettres de créance au milieu d'un déploiement de pompes militaires qui pouvait être à la fois un honneur et un avertissement.

L'amiral Gravina (2) figura, au nom de l'Espagne, dans ce cortège, et l'on remarqua les quatre chevaux de prix et le carrosse de gala dont l'Empereur lui avait fait don le matin même (3).

tête des affaires à une heure où les bouleversements politiques permettaient de tout tenter. Cette rencontre a été peu remarquée; elle est caractéristique cependant et mériterait d'être mise en lumière, autant que la lumière peut être faite sur ces agissements ténébreux. Beurnonville fut créé pair de France et, après les Cent-jours, commandeur de Saint-Louis, marquis et maréchal! En 1816, par une anomalie quasi scandaleuse, — qui ne fut pas la seule du ministère Decazes, — on nomma l'ex-ministre de la Convention président de la Commission chargée d'examiner les titres des anciens officiers de l'armée de Condé! Il mourut dans ces prospérités en 1821. Il était grand maître de la franc-maçonnerie, et celle-ci lui prodigua, avec ostentation, des honneurs funèbres.

(1) Vandeul était second secrétaire d'ambassade. Beurnonville, qui l'avait amené avec lui de Berlin, en faisait le plus grand éloge.

(2) Le duc Charles de Gravina passait pour être fils de Charles III. Il naquit à Naples et fut amené à l'Escurial quand ce prince fut appelé au trône d'Espagne. Ses campagnes contre les Barbaresques et ses manœuvres heureuses contre nos troupes en 1793 avaient établi sa réputation. C'était, en effet, le meilleur amiral de l'Espagne, et quand, en 1805, il commanda en chef les escadres du royaume, Villeneuve eut tort de rejeter ses conseils. Au désastre de Trafalgar, il fut mortellement blessé d'un coup de mousquet dans le même temps qu'une balle tuait Nelson à son bord. Il était extrêmement grand seigneur, généreux et brave. Il rehaussait ses charges et ses dignités par l'aménité de son caractère.

(3) Vol. 666, fol 342.

Contraste frappant : à la même heure, les dépêches de Madrid signalaient le passage de Moreau, amoindri, sombre, irrité, se dirigeant à petites journées vers Cadix, où il devait s'embarquer pour le Nouveau Monde. De Paris on prévenait l'ambassadeur en lui traçant sa conduite :

« Il convient que son passage ne soit marqué par aucune démonstration qui puisse blesser le gouvernement français et qui aille au delà des bornes de l'hospitalité. Les vicissitudes de la fortune du général et le contraste politique que présentent ses services avec les liaisons qu'il avait formées, l'ont amené à une situation où, ne tenant plus par ses dispositions au nouvel ordre de choses, il doit lui-même désirer se tenir à l'écart... L'opinion se composera sur son compte de toutes les époques de sa vie, mais sa conduite ultérieure servira beaucoup à en déterminer les nuances, et comme son éloignement le dérobera aux intrigues de l'étranger et de l'intérêt, il sera placé moins dangereusement pour lui-même et pour l'État, et il lui sera plus facile d'affaiblir, dans l'opinion publique, le genre de souvenir qui doit être le plus pénible pour lui ! »

A ce pathos officiel, Talleyrand ajoutait de sa main ces quelques lignes précises et nerveuses : « Tout se réduit à un principe : le général Moreau, en entrant à l'étranger sous la défaveur d'un jugement légal porté contre lui, ne doit être l'objet d'aucun des honneurs que lui aurait attirés la considération de ses anciens services ; mais le général Moreau est Français et a droit, en toutes circonstances, à la protection des agents du gouvernement (1). »

(1) Talleyrand à Beurnonville, 21 messidor an XII, 10 juillet 1804, vol. 666, fol. 347.

Dans le même ordre d'idées, Godoy prescrivait aux gouverneurs espagnols les égards « dus au malheur et à un homme de cette réputation ». Mélange de précautions, de flagorneries et d'insolence qui rendait embarrassée la situation de chacun. Moreau le sentait bien, et quand il écrit à Beurnonville pour lui demander en quelque sorte l'autorisation de passer par Madrid, « attendant son opinion à cet égard », il laisse percer le dépit de n'être plus considéré que comme un ennemi sans importance.

Qui, en effet, aurait songé alors à établir un parallèle entre le vainqueur d'Hohenlinden et celui de Marengo? Ces deux hommes, trop ambitieux pour ne pas se laisser troubler par leurs passions, se retrouveront pourtant, onze ans plus tard, dans les plaines de Dresde; leur mutuelle jalousie n'aura pas désarmé, peut-être même sera-t-elle accrue, au moment où l'un perdra la vie et où l'autre verra pâlir son étoile.

Mais, en cette année 1804, l'enivrement ne permettait pas de prévoir la catastrophe, le succès couvrait tout, et la roue de la fortune semblait fixée en faveur de celui qui devenait le maître de la France, selon le mot si juste de madame de Rémusat, « pour notre malheur et pour notre gloire ».

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

LIVRES PROHIBÉS PAR LES INQUISITEURS APOSTOLIQUES.
(DÉCEMBRE 1789)

1. *De l'importance des opinions religieuses*, par M. Necker; in-8°, Londres, 1788.

2. *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de la Révolution de* 1789, *en France;* 2 vol. in-8°. Anonyme.

3. *Très sérieuses remontrances des filles du Palais-Royal et lieux circonvoisins à MM. de la Noblesse*. Anonyme.

4. *Cahier de doléances, instructions et griefs présenté à nos frères les électeurs des* 60 *districts*, par Joseph Charron, citoyen de Paris.

5. *Aperçu rapide et impartial d'un gentilhomme sur la grande question qui agite les esprits français et qui paraît diviser les grands et le peuple, le clergé, la noblesse réunis d'une part, et le tiers état de l'autre, au sujet du nombre de représentants que celui-ci doit fournir aux États généraux*. Anonyme.

6. *Instructions ampliatives et succinctes sur les délibérations à prendre par les trois ordres des citoyens députés aux États généraux, adressées à nos très chers et magnanimes concitoyens de la province du Dauphiné*. Anonyme.

7. *Le diable dans l'eau bénite, ou l'iniquité retombant sur elle-même*. Anonyme.

8. *Lettre au Roi,* 1789.

9. *La mine éventée, ou dialogue entre M. Tranquille, curé congruiste, et M. de la Fuë, cadet de Gascogne, etc.*, par un patriote, à Heracleum, 1789.

10. *Histoire des États généraux de Versailles*, 1789.

11. *Suite de la Revue des ouvrages les plus connus sur les États généraux*. Anonyme.

12. *Avis important à messieurs les députés du tiers état du royaume aux États généraux*. 1789.

13. *Procès-verbal des conférences sur la vérification des pouvoirs, tenues par MM. les commissaires du clergé, de la noblesse et des communes, tant en la salle du comité des États généraux qu'en présence de MM. les commissaires du Roi, conformément au désir de Sa Majesté*. Paris.

14. Le journal *le Courrier patriotique*, nos 57, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77.

15. *Des droits et des devoirs du citoyen*, par l'abbé de Mably, à Kell, 1789.

16. *Mes loisirs sur le vaisseau-amiral, ou lettre aux États généraux sur une nouvelle constitution du gouvernement de la France*, par le chevalier de Sade, 1789.

17. *Mémoire sur les États généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*. Anonyme.

18. *Délibération des trois ordres de la ville de Marseille, présidée par MM. les Échevins*. Anonyme.

19. *Réflexion d'un citoyen de Dax sur l'état actuel des choses en France*. 1789.

20. *Cahier général des plaintes, doléances et remontrances du tiers état de la province de Roussillon*. Anonyme.

21. *Lettre à MM. les officiers municipaux et électeurs des provinces de France*.

22. *Trop fameuse journée du mardi 14, ou relation de la prise de la Bastille*.

23. *Entrée mémorable du Roi dans sa bonne ville de Paris, le 17 juillet, à trois heures du soir*.

24. *Délibération des trois ordres de la ville de Nîmes et adresse à l'Assemblée nationale*.

25. Le journal *le Courrier de Versailles à Paris et de Paris à Versailles*.

26. *Le Journal ecclésiastique*. Juillet 1789.

27. *Cahier du tiers état de la sénéchaussée de Lyon et observations des députés du tiers état de la ville de Lyon, depuis le dimanche 29 mars 1789, et l'arrondissement de l'Arbresle*.

28. Le journal *les États généraux*. Bayonne, 1789.

29. Le journal *l'Assemblée nationale.*

30. *Opinion de M. Rabaut de Saint-Étienne sur la motion suivante de M. le comte de Castellane : Nul homme ne peut être inquiété pour ses opinions, ni troublé dans l'exercice de sa religion.*

31. *Discurso sobre la libertad Francesa, pronunciado el miercoles 5 de Agosto de este año de* 1789 *en la Inglesia Paroquial de Santiago, y de los Santos Inocentes en la festividad consagrada a la memoria de los Ciudadanos que murieron en la torno de la Bastilla en defensa de la patria,* par M. l'abbé Fauchet. Manuscrit.

32. *Catecismo francès para la gente del campo.* Manuscrit.

33. *Landines, diputado de Sorez, refuto la opinion precedente, diciendo por la voz Sancion, etc.* Manuscrit.

34. *Nos los representantes de la nacion francesa, etc.* Manuscrit.

35. *Discurso que hizo sobre los bienes del clero M. Alexandro Lamet, en la Assemblea nacional.* Manuscrit.

36. Le journal *Révolutions de Paris dédiées à la nation*, sur le sujet « Les Grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux ; levons-nous ! »

37. *Procès-verbal des Assemblées particulières de l'ordre de la noblesse des comtés de Roussillon, Conflent et Cerdagne.* Perpignan, 1789.

38. *Abolition libre des privilèges de tous les ordres.* Anonyme.

39. *Délibération des citoyens de la ville de Grenoble.* Anonyme.

Affaires étrangères, *Espagne,* vol. 627, fol. 409-410.

II

L'ESPAGNE EN 1791. — INTRIGUES DIPLOMATIQUES DE L'ANGLETERRE.

D'Urtubize à Montmorin.

« Aranjuez, 16 juin 1791.

« MONSEIGNEUR,

« J'ignore si vous avez été informé des véritables motifs du dernier armement de l'Espagne, des vues qu'ambitionnait alors cette puissance et des raisons qui l'ont obligée ensuite d'accéder aux conditions des Anglais. Pour suivre le fil de tous ces événements, je vais remonter à la source.

« L'année dernière, un jeune Américain, nommé *Little Pèche*, vint à Madrid avec une lettre du roi de Pologne, au service duquel il est attaché. Ce jeune homme avait été chargé précédemment de plusieurs négociations à Londres et à Berlin, il venait de servir plusieurs mois à l'armée de Potemkin où il avait été envoyé pour sonder les dispositions de ce général sur le dessein qu'on lui supposait alors de se faire élire roi de Pologne... »

M. Little Pèche vint ensuite à Vienne, où il vit M. de Kautnitz, et à Rome, où il laissa entrevoir qu'il allait en Espagne pour des affaires de conséquence.

« Tout le but de sa mission était d'engager Sa Majesté Catholique à recevoir à Madrid un ministre du roi de Pologne, et c'est lui qui a fait consentir Sa Majesté à recevoir M. de Mowsky qui y réside actuellement. A son arrivée à Madrid, M. de Florida Blanca accueillit parfaitement M. Little Pèche qui lui remit une lettre du roi de Pologne; quelques jours après, il fut présenté à Leurs Majestés. M. de Florida Blanca s'empressa de lui faire des ouvertures sur les affaires du Nord, et pour savoir si les deux Cours impériales voulaient recevoir la médiation de l'Espagne à la place de celle de la Prusse et de l'Angleterre. L'autre répondit qu'il était nécessaire de sonder les dispositions des deux Cours, et que le moyen de lui donner plus de poids serait d'armer une escadre un peu considérable; l'Angleterre n'en prendrait pas ombrage, le système de M. Pitt étant porté pour la paix. Ce fut alors qu'il lui montra des lettres de M. Wilbeforce, l'ami intime de M. Pitt, dans lesquelles il

lui donnait une idée du plan de ce ministre, dont tout le but était de maintenir l'Angleterre en paix, se débarrasser de l'alliance de la Prusse qui lui était fort à charge et de chercher les moyens à éteindre le plus promptement les dettes de l'Angleterre. M. del Campo eut ordre à Londres de s'informer si les dispositions de M. Pitt étaient telles qu'on lui avait dit. Sur l'assertion que cet ambassadeur en donna, M. de Florida Blanca fit aussitôt commander un armement de vingt vaisseaux de ligne, sous prétexte, disait-on, qu'il y avait des troubles en Amérique et qu'on y voulait faire passer des troupes...

« Dans le même moment, l'Angleterre eut connaissance de l'affaire de Nootka; elle s'imagina que l'Espagne avait des vues hostiles contre elle. Le chargé d'affaires à Madrid eut ordre de demander raison de l'armement de l'Espagne et satisfaction de l'insulte faite au pavillon britannique. M. de Florida Blanca répondit que le gouvernement anglais ne devait pas s'alarmer. Sur les demandes qui en furent faites à M. del Campo, cet ambassadeur répondit qu'il n'avait pas la moindre instruction à ce sujet. Le cabinet britannique, ne sachant que penser d'une pareille conduite de la part de l'Espagne, commanda aussitôt un armement égal à celui de cette puissance et envoya M. Fitz Herbert à Madrid.

« Dans ces circonstances, le gouvernement espagnol, au lieu de chercher à calmer l'Angleterre, prit un ton impérieux avec elle et ordonna l'augmentation de sa flotte. L'Angleterre ne doutant plus des projets hostiles de l'Espagne fit forcer les armements dans tous ses ports et demanda une explication positive. Alors M. de Florida Blanca, sentant la faiblesse de son moyen, fit sonder les intentions des deux Cours impériales, pour savoir si elles consentiraient à réunir leurs forces à celles de l'Espagne, dans le cas où elle serait attaquée par l'Angleterre. Les deux Cours ne prirent aucun engagement positif, mais l'Impératrice offrit de renouer avec elle l'ancien traité, qui n'avait pu se conclure alors, et qu'elle soutiendrait l'Espagne de ses forces maritimes, si cette puissance y accédait. Le gouvernement espagnol, ne se fiant pas assez dans ce secours, et ne voulant prendre aucun engagement avec cette puissance, avait fait demander à la France l'exécution du Pacte de famille plutôt pour intimider l'Angleterre que dans l'intention d'en faire usage. Le ministère espagnol était résolu à ne pas réunir ses flottes avec celles des Français, dans la crainte que les idées de liberté ne pénétrassent dans celles d'Espagne.

« Le ministère anglais, voyant les mouvements que se donnait alors l'Espagne pour faire une diversion, la fit presser d'une telle manière, que M. Fitz Herbert articula à M. Florida Blanca, le 23 octobre, que si le 24 la convention n'était pas signée il avait ordre de se retirer. M. de Florida Blanca refusa le matin de la signer, et l'ambassadeur se retirait, quand il le pria de repasser le soir, et ce fut dans cette séance qu'elle fut acceptée et non pas signée, parce qu'on voulait attendre la résolution de la Junte, qui fut assemblée le 24, pour avoir l'air de délibérer sur son avis avant de tout terminer.

« Cette Junte fut composée de différents membres des tribunaux du royaume, on leur demanda de donner leur avis par écrit; la majorité fut pour la guerre. M. de Campomanès, alors président de Castille, par le tableau qu'il présenta de l'état actuel de la monarchie, démontrait que l'Espagne, en restant sur la défensive, résisterait assez aux forces de l'Angleterre pour ne pas éprouver l'humiliation d'une pareille convention : d'abord, disait-il, tous les ports d'Amérique sont fermés. La Havane est hors de toute insulte, et le commerce étant suspendu, les Anglais ne peuvent plus faire aucune prise sur mer; ils seront obligés d'attaquer la flotte espagnole et de courir les hasards d'un combat. En cas de défaite, les Espagnols se retireront dans leurs forts, et les Anglais auront toujours essuyé une perte quelconque. Il ajoutait : Le secours des Français, si faible qu'il puisse être, embarrassera toujours assez les Anglais pour faire une forte diversion.

« Il s'éleva aussitôt une rumeur dans l'Assemblée : plusieurs membres, du parti de M. Florida Blanca, s'écrièrent qu'il vaudrait mieux recevoir les Anglais dans leurs ports que la flotte française avec les principes nouveaux dont elle était imbue.

« M. de Campomanès demandait en outre que le ministre des finances fût obligé de donner un état de la situation actuelle du trésor royal, des ressources que l'on pouvait avoir pour la campagne, enfin de tous les moyens nécessaires de s'assurer des fonds pour la guerre. On ne voulut point répondre à ces propositions, et ce fut alors qu'il apprit que la convention était acceptée et qu'un courrier était parti pour Londres; M. de Florida Blanca, croyant que le comité serait de son avis, fut fort surpris de son opposition, et c'est ce qui contribua en plus grande partie au renvoi de ce président du Conseil de Castille, qui témoigna son mécontentement de ce que les propositions étaient acceptées avant même que le Comité fût

convoqué. On prétexta dans le public, pour renvoyer M. de Campomanès, qu'il avait abusé des ordres qu'on lui avait donnés pour faire arrêter différents particuliers. Et comme les plaintes venaient de tous côtés, on le sacrifia au cri public, quoiqu'il ne fût que l'instrument de la persécution actuelle et qu'il employât tous les moyens d'adoucir la rigueur des ordres qu'il recevait... M. de Cisuentès n'a été nommé à la place du président de Castille que parce que l'on sait que son caractère faible ne le fera résister à aucun des ordres qui lui seront envoyés.

« ...J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointes, Monseigneur, plusieurs copies des pièces originales qui ont servi à la négociation de l'affaire de Nootka...

« D'URTUBIZE. »

Espagne, vol. 630, fol. 290 à 295.

III

« EXPLICATIONS » SUR LE 10 AOUT.

« Je dois vous armer contre la malveillance et la prévention par un précis exact des faits. Vous ne verrez rien qui ne constate une grande conjuration tramée contre la liberté française, et vous apprécierez les efforts d'un peuple qui se lasse d'être joué et trahi.

« Dans la nuit du 9 au 10, la garde nationale arrêta dans les Champs-Élysées une fausse patrouille de vingt-sept hommes. La défiance était déjà extrême. Cet événement y mit le comble. Un tribunal se forma dans la cour des Feuillants, et les prisonniers furent jugés, condamnés et exécutés dans la matinée.

« ...Tous les indices annonçaient qu'il se préparait une grande explosion. Les Suisses étaient suspects... Depuis longtemps on était instruit que des émissaires adroits cherchaient à diviser la garde nationale, et plusieurs faits prouvaient qu'on n'y avait que trop réussi... Cependant le château était devenu une espèce de fort. Les portes étaient fermées; il y avait un commandant; depuis plusieurs jours il se remplissait d'hommes armés, et de tous côtés étaient des lits destinés pour eux. Cette nuit même ils s'y étaient rendus en foule. Les Suisses étaient restés sous les armes, et le Roy les avait passés en revue. Ce fait est attesté par trop de témoins pour qu'il puisse être révoqué en doute. Le jardin avait retenti des cris de *Vive le Roy!* Le maire de Paris, attiré dans l'endroit le plus obscur, avait vu le poignard levé sur sa tête, et un décret seul de l'Assemblée, informée du danger qu'il courait, avait pu l'arracher à ses assassins. »

Suit un tableau fort arrangé du 10 août : Le peuple se promène tranquillement sous les fenêtres du palais; tout à coup un feu terrible part des fenêtres! Intrépidité étonnante des « Marseillais ».

« Ce qui reste de Suisses devient la victime de la première fougue du peuple »; le Roi se réfugie « avant l'action dans le sein de l'Assemblée », il est conduit au Temple; « où il restera jusqu'à la Convention nationale convoquée pour le 1er octobre ».

« ...Si vous êtes obligé de vous éloigner, vous demanderez à

M. d'Aranda à laisser M. d'Urtubize dans la même qualité de chargé d'affaires ; si ce ministre refuse, vous vous bornerez à requérir qu'on laisse à Madrid nos agens pour les relations commerciales. »

Dépêche de Lebrun à Bourgoing, 21 août 1792.

Espagne, vol. 633, fol. 297 à 300.

IV

TRAITÉ D'ARANJUEZ.

(27 *juin* 1796 — 9 *messidor an IV*.)

I. Alliance à perpétuité, offensive et défensive, entre la République et le Roi d'Espagne.

II. Alliance garantie par tous les territoires que possèdent ou posséderont les deux parties. Promesse de défendre l'autre attaqué, même de déclarer la guerre à l'agresseur.

Pendant la guerre actuelle l'Espagne demeurera neutre.

III. La puissance requise, dans l'espace de trois mois à compter de la réquisition, met à la disposition de l'autre : 15 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 4 corvettes, tout équipés, armés, approvisionnés pour six mois, appareillés pour un an.

IV, V, VI, VII. Conditions de l'exécution de ces clauses ; la puissance requérante peut s'en assurer.

VIII. La puissance requérante n'aura pas à justifier la guerre qu'elle soutient et n'aura pas à prouver le besoin qu'elle a du secours de la puissance requise.

IX. Les troupes et navires demandés resteront à la disposition de la puissance requérante pendant toute la guerre, sans être à sa charge. La puissance requise les entretiendra partout où la puissance requérante les fera agir.

X. La puissance requérante fera promptement remplacer ou réparer les navires perdus (accidents de guerre et de mer) ou détériorés.

XI. Si ces secours devenaient insuffisants, les deux puissances s'occuperont sans retard de réunir les plus grandes forces possibles ; elles les combineront, n'agissant séparément que suivant un plan général convenu.

XII. Ces clauses existent pour toutes les guerres, même celles où l'une des deux puissances ne serait pas directement engagée.

XIII. Si les deux puissances déclarent concurremment la guerre, les restrictions des articles précédents tombent.

La totalité des forces des deux puissances sera réunie.

Elles ne traiteront de la paix que d'un commun accord.

XIV. La puissance seule engagée peut traiter seule de la paix, mais sans que la puissance auxiliaire en puisse souffrir.

XV. Il sera conclu incessamment un traité de commerce entre les deux puissances; avantages égaux pour les nationaux.

Clause de la nation la plus favorisée.

XVI. Une convention particulière réglera la situation des consuls.

XVII. On réglera sans retard l'application de l'article 7 du traité de Bâle concernant les frontières.

Articles secrets.

I. La République Batave participera à l'alliance.

II. Le Directoire prendra les mesures les plus promptes pour faire accéder à l'alliance la Porte ottomane.

III. Id. Suède et Danemark.

IV, V. Aucun émigré français ne sera souffert sur aucun bâtiment ni dans aucun corps militaire d'Espagne appelés à être combinés avec les troupes de la République. Le roi d'Espagne a proposé de son propre mouvement cet article IV.

VI. Dans l'espace de quatre mois, si les explications demandées à l'Angleterre par le roi d'Espagne ne sont pas satisfaisantes, Sa Majesté Catholique déclarera la guerre à l'Angleterre.

VII. Sa Majesté Catholique cédera la Louisiane à la France quand Sa Majesté Catholique aura obtenu la restitution de Gibraltar, et obtiendra le rétablissement des pêcheries de Terre-Neuve sur le pied où les avait mises le traité d'Utrecht.

VIII. Sa Majesté Catholique usera de son influence pour fermer aux Anglais les ports du Portugal. Le Directoire promet toutes les forces nécessaires pour arriver à ce but.

IX. Dans le cas d'une guerre commune, les vaisseaux français et espagnols pourront se ravitailler et vendre leurs prises à Cuba, la Trinité, Porto-Rico, Saint-Augustin, les Antilles françaises.

Espagne, vol. 641, fol. 85 à 97.

V

RELATIONS DE L'ESPAGNE ET DES PRINCES FRANÇAIS.

(*Extrait d'un Mémoire secret.*)

« Le but politique de l'Angleterre n'est pas de permettre le rétablissement d'aucune espèce de gouvernement en France, mais de désoler son sol et de vouer sa population aux horreurs d'une longue anarchie. Il ne faut pas que le Directoire se méprenne sur le coup d'œil et les espérances de l'Espagne essentiellement monarchique, et attachée aux Bourbons. L'affection que l'Angleterre leur témoigna dans leur détresse ne pouvait être que mensongère, tandis que l'indifférence, l'abandon apparent de l'Espagne doit sembler une preuve de son adroite circonspection et la conséquence d'un plan très vaste qui serait conduit par les hommes célèbres et marquants que je présume l'avoir conçu.

« Le duc de Lavauguyon avait négligé pendant six ans, c'est-à-dire depuis la chute de Florida Blanca avec lequel il agissait précédemment, de s'occuper des intérêts des princes français. Son âme forte et énergique n'abandonna pas son ami dans le malheur, et l'on sait que c'est pendant le temps même que Florida Blanca était enfermé que l'on intercepta une lettre du duc de Lavauguyon qui lui disait qu'il n'y avait encore rien de désespéré pour lui, qu'il lui restait des amis en grand nombre, que de concert il travaillait avec eux et qu'un jour il le reverrait à la tête des affaires de l'État. Cette lettre fut cause d'abord de l'exil rigoureux du duc de Lavauguyon à Cadix. Sa femme, pleine d'esprit et de vertus, qui était et est encore l'intime amie de la reine d'Espagne, fit si bien que, malgré ce terrible échec, le duc se rétablit insensiblement à la Cour, et il est à observer qu'ensuite la disgrâce de Florida Blanca a cessé peu à peu d'être aussi accablante pour lui. Ses biens, sa liberté lui ont été tout à coup rendus. Les princes alors ont entretenu des agents que je connais près de Las Casas. Le frère de Louis XVI renoua, de Vérone, une correspondance suivie avec le duc de Lavauguyon; ce fut vers l'époque du mois de mai 1795. Dès le commencement de l'émigration du comte d'Artois, cet ancien ambassadeur voulait qu'il remît à l'Espagne les intérêts d'une cause qui lui était commune et lui éviter la faute que M. de Calonne faisait commettre

en politique, de venir se confier à l'Autriche, ennemie naturelle de sa maison. Il est certain, comme je l'observai il y a plus de six mois au citoyen Reinhart, que dès que le duc de Lavauguyon acceptait l'invitation que lui faisait Louis Stanislas de venir près de sa personne, c'était une démarche concertée, et il ne s'y rendait qu'avec des projets étendus. Le prince de Carenci son fils, jeune homme plein de feu et très actif, n'a pu cacher à cette époque qu'il allait voyager pour les plus grands intérêts. Il est en ce moment à Madrid, du moins il y était il y a peu de temps.

« On a pris des tournures palliatives pour faire rester les corps d'émigrés à la solde d'Espagne. Les anciens officiers de la marine royale montent les vaisseaux de cette puissance et les commandent dans la rade des ports de la République.

« M. Bourgoin, qui doit sa fortune et ses connaissances au duc de Lavauguyon, M. Bourgoin qui disait hautement dans le palais Royal à quelqu'un de mes amis, en 1791 : « Il n'y a que le duc de Lavauguyon qui puisse fixer un jour le sort de la France ébranlée », M. Bourgoin est à Paris sur le rang des personnages qui prétendent au ministère.

« C'est l'Espagne qui pourvoit encore dans ce moment à la dépense de Louis XVIII à Blackenbourg, elle lui fait un traitement tous les mois; c'est elle qui paye la maison du duc de Berry à l'armée de Condé ; c'est un fait singulier que je puis attester.

« M. Le Cormier me confia cet été que M. del Campo serait plus utile aux Bourbons qu'à la République en allant résider à Paris. M. de Las Casas, qui reste à Bath, sous prétexte de mauvaise santé, voit secrètement tous leurs hommes de confiance.

« M. d'Yriarte, qui n'aimait pas plus le nouveau gouvernement français que presque tous les ministres espagnols, décrivit une singulière route pour venir traiter la paix à Basle. Il quittait Berlin, il se rendit d'abord à Venise par Vérone; il eut plusieurs conférences dans le premier endroit avec M. d'Entraigues.

« Le chevalier de Nava, habitant à Hambourg, intermédiaire d'une correspondance secrète dans le Nord pour l'Espagne dont il est l'agent, royaliste, ce qui est très naturel, mais vouant une haine profonde à la République, eut ordre quelques mois avant le traité de Basle d'aller résider près de Louis XVIII; et j'ai des raisons pour augurer que ce sont des motifs très cachés, mais relatifs à ce dernier, qui le retiennent dans cette partie de l'Allemagne, bien plus que sa correspondance secrète.

« Il y a un parti tellement disposé à servir l'Espagne en France, qu'un M. Brémont, qui vint à Bâle au mois de mars 1795, y fut envoyé pour soumettre à différentes personnes un projet de Constitution dont j'ai encore en partie les bases dans mon portefeuille, lut ce plan chez le baron d'Erlach; M. Mallet du Pan y était, ainsi que le chevalier de Caumans, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique près les cantons helvétiques. M. Brémont lui dit que ses commettants voulaient être sûrs que tout ce qui était médité conviendrait à l'Espagne.

« Copié par le citoyen Campy pour le Directoire le 26 pluviôse an V.

« Envoyé copie au général Pérignon le 30 pluviôse an V — 18 février 1797. »

Espagne. Vol. 645, fol. 445 à 447.

VI

INSTRUCTIONS DE TALLEYRAND AUX AGENTS DE LA RÉPUBLIQUE APRÈS LE 18 FRUCTIDOR.

« Un grand événement vient de se passer... Comme la perfidie pourrait chercher à le dénaturer par des récits infidèles, je dois fixer dès ce moment vos idées en vous transmettant les principaux détails, ainsi que les proclamations du Directoire.

« Une conspiration véritable et toute au profit de la royauté se tramait depuis longtemps contre la Constitution de l'an III, déjà même elle ne se déguisait plus. Le mot *patriote* était devenu une injure, toutes les institutions républicaines étaient avilies : les ennemis les plus irréconciliables de la France accourus en foule dans son sein y étaient accueillis, honorés; *un fanatisme hypocrite nous avait transportés tout à coup au seizième siècle;* les héros de nos armées n'étaient que des brigands...

« ...Tout était prêt pour dissoudre la Constitution, lorsque le Directoire, par une de ces mesures rigoureuses que commandait le salut de la patrie, ...considérant qu'au moment où une conspiration armée allait éclater et où les points de rassemblement étaient dans les salles mêmes du Corps législatif, ...a fait saisir des individus *qui osaient se dire députés.*

« Cette conduite ferme a reçu l'assentiment général ; aucune résistance ne l'a laissée un instant douteuse ; aucun désordre ne l'a souillée ; les gardes du Corps législatif ont obéi à la voix d'Augereau, ...les patriotes n'ont pas laissé égarer leur enthousiasme ; aucun cri de vengeance ne s'est fait entendre ; la confiance dans le gouvernement est unanime, le peuple est satisfait et tranquille.

« ...Éclairés par le Directoire, les députés ont rendu plusieurs décrets fermes et rassurants que vous connaissez ; mais, ennemis de tout ce qui pouvait rappeler le règne affreux de la Terreur, ils ont voulu que le sang même le plus coupable ne fût pas répandu, que toute la punition pour ceux qui avaient voulu déchirer la République fût de ne pas vivre dans son sein ; c'est ce qui distinguera dans l'histoire cette époque mémorable de la Révolution. Les opérations de 49 assemblées électorales ont été annulées : 2 Direc-

teurs, 54 députés et 10 individus ont été déportés, *non par un jugement qui eût été impossible,* mais par une mesure extraordinaire du Corps législatif que les circonstances ont nécessitée.

« On vous dira que la Constitution a été violée, et ce reproche vous sera fait surtout par ceux qui regrettent le plus qu'elle n'ait pas été entièrement détruite. — Voici la réponse : La Constitution était presque renversée, dès lors il a fallu de toute nécessité se saisir des seuls moyens de la relever et de la raffermir, *pour s'y renfermer ensuite et pour toujours; aussi l'instant d'après a-t-elle été plus que jamais religieusement respectée* (1)... Toutes les délibérations ont été parfaitement libres, et aucun murmure des tribunes ne les a même interrompues ; ...une mort prompte a été prononcée contre quiconque rappellerait la Royauté, la Constitution de 93 ou d'Orléans ; et c'est ainsi que la Constitution de l'an III *s'est refortifiée dans cette secousse même*, et dégagée maintenant de ses ennemis, se trouve entourée de plus de moyens de défense qu'elle n'en eut jamais.

« *Voilà ce que vous direz.* Vous ajouterez que le Directoire, par son courage, l'étendue de ses vues et le secret impénétrable qui en a préparé le succès, a montré au plus haut degré qu'il possédait l'art de gouverner dans les moments les plus difficiles..., etc.

« 20 fructidor an V (6 septembre 1797). »

(1) Cette phraséologie est un pur chef-d'œuvre.

VII

GRIEFS DE LA FRANCE VIS-A-VIS DE L'ESPAGNE.

(*Mars* 1803.)

Extraits d'un Mémoire de Beurnonville.

Privilèges pour les agents de la République.

1° L'ambassadeur demande que les commissaires ne communiquent avec les gouverneurs que par office, que leur maison, leur personne soient respectées, qu'ils soient appellés et présents dans toutes les affaires et pour toutes les recherches qui intéressent les Français.

Privilèges des Français domiciliés et voyageurs.

2° Que les Français domiciliés et voyageurs soient traités conformément aux conventions et comme les Espagnols le sont en France.

Serment prêté par les Français à l'Espagne.

3° Que le serment ne puisse être opposé quand les Français seront reconnus par l'ambassadeur.

Culte religieux des Français.

4° Que le passeport français exempte de toute autre recherche.

Cédule sur les certificats.

5° Que cette cédule soit modiffiée de manière à concilier les avantages du commerce français avec les lois d'Espagne sur les douanes.

Certificats des consuls espagnols pour l'admission des bâtiments.

6° Que cette cédule soit retirée au moins pour ce qui concerne les bâtiments français.

Cédule sur les cotons.

7° Que cette cédule ne soit point appliquée au commerce de France.

Droits sur les bâtiments français.

8° Que ces droits soient modérés et réglés sur les anciens tarifs.

Visite des bâtiments dans les ports.

9° Que les bâtiments français ne soient visités que conformément aux traités et comme les bâtiments espagnols le sont en France.

Non-visite à la mer. 10° Que les bâtiments français ne puissent être arrêtés ni visités à la mer.

Affaires devant les tribunaux. 11° Qu'il soit donné des ordres pour que les procès des Français soient expédiés promptement.

Hôpital de Madrid. 12° Que l'établissement de l'hôpital français à Madrid soit rendu à sa première destination.

Extraction des piastres. 13° Que quelques extractions de piastres pour le service des colonies et en payant les droits ne soient plus refusées.

Remboursement du prix d'assurances. 14° Que le prix des assurances séquestrées pendant la guerre soit rendu aux Français assurés.

Remboursement du prix des prises. 15° Que le prix des prises séquestrées dans les ports d'Espagne et d'Amérique soit rendu aux armateurs.

Succession Demazière. 16° Que l'enfant et la succession du citoyen Demazière, négociant français d'Alicante, soient remis à la mère de ce négociant.

Le brick le Favori. 17° Que le brick *le Favori* soit rendu au capitaine qui, ainsi que son équipage et ses passagers, obtiendra une réparation et des indemnités convenables.

La barque l'Heureuse. 18° Que les 8,000 piastres enlevées sur la barque *l'Heureuse*, soient rendues au capitaine, qu'il lui soit payé une indemnité et l'alcade d'Irun destitué.

Payement de l'adjudant général Gautier. 19° Que le don fait par le Roi à l'adjudant général Gautier soit enfin payé par le trésorier général.

Le brick anglais la Sophie. 20° La levée du séquestre mis à Carthagène sur le prix du brick anglais *la Sophie*, capturé par le corsaire français *l'Intrépide*.

Les frères Lavigne. 21° Que les citoyens Lavigne étant Français, on restitue les objets pris chez eux, qu'on leur accorde une indemnité et une réparation.

Le citoyen Cossin de Nantes.

22° Que d'après le jugement produit, on rende au citoyen Cossin les sucres et le bâtiment qui appartenaient à M. Lohmann et qui sont séquestrés à Rivades et à la Corogne.

Les héritiers d'Arboré, les citoyens Dumas et Champanhet.

23° Qu'il soit rendu de promptes décisions sur les affaires que les Français ont devant les tribunaux, particulièrement sur les réclamations des héritiers du comte d'Arboré, du citoyen Dumas et du citoyen Champanhet.

Prisonniers de guerre assassinés à Valence et autres détenus aux présides.

24° Que l'on mette en liberté 14 prisonniers de guerre français, échappés au massacre de Valence et détenus aux présides d'Espagne, ainsi que les autres Français qui n'ont pas commis de délits que les lois punissent de cette peine.

Prisonniers d'Oran.

25° Que l'on rachette 60 Français reste des 200 qui étaient dans les bagnes d'Alger et promis par le Roi.

République italienne.

26° Que les demandes faites pour les Italiens par l'ambassadeur soient accueillies comme celles qu'il fait pour les Français.

NOTA. — Je me suis réservé de demander la punition de tous les agens et ministres qui sont coupables envers la France, mais cette demande sera verbale, mesurée sur les circonstances. Elle sera faite de manière à n'en pas compromettre le succès.

Madrid, le 10 germinal an XI°.

Le Gal BEURNONVILLE.

Espagne, vol. 663, fol. 495.

VIII

ENTRETIENS DE M. FRÈRE ET DU PRINCE DE LA PAIX.

« N° 47. — *Madrid, le 24 germinal an XI.*

« *Le général Beurnonville, ambassadeur de la République en Espagne, au citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures.*

« CITOYEN MINISTRE,

« Indépendamment des raisons pour lesquelles votre lettre du 7 de ce mois me faisait désirer de voir le prince de la Paix, le plus tôt possible, j'y mettais encore un intérêt d'autant plus grand que M. Frère ne s'était pas montré moins empressé que moi et que j'étais instruit qu'il avait fait demander au prince un rendez-vous, au premier moment de loisir dont il disposerait à Madrid. Ma curiosité s'est trouvée satisfaite par une communication franche et spontanée du prince; il n'a pas même su que j'étais informé de sa conférence avec le ministre anglais; il m'a évité toute question à ce sujet, et sans qu'il m'ait été même possible de lui demander s'il était vrai que M. Frère se fût rendu à Aranjuez, qu'il eût donné quelques dîners aux employés et couru aux informations sur le motif du voyage que je venais d'y faire, le prince m'a mis au courant de tout et m'a raconté les détails de sa conversation avec le ministre anglais. Par la naïveté et le ton de brusquerie qui y règnent, elle pourra vous faire apprécier le caractère d'enthousiasme et d'exaspération qui est propre à M. Frère. La réponse du prince est sage, mesurée et en même temps ferme. Avec un tel langage il est malheureux qu'on ne montre pas un peu plus l'énergie de conduite, nous serions alors plus sûrs du gouvernement espagnol, et la possibilité d'une rupture ne serait pas aussi alarmante.

« M. Frère, m'a dit le prince, aborde son monde d'une manière « bien extraordinaire; dès que nous avons été seuls : « Eh bien, « m'a-t-il demandé avec le ton anglais que vous lui connaissez, « que fera l'Espagne si nous déclarons la guerre à la France? Par « quelle politique sera-t-elle dirigée? Suivra-t-elle les destins et

« les mouvements de son alliée? » A cette question qui n'était précédée d'aucun détour, le prince m'assure avoir répondu « que « l'Espagne saurait se décider de la manière le plus conforme à « ses intérêts et à sa gloire, quand l'Angleterre aurait pris un « parti; que c'était du moins son opinion particulière, mais que si « M. Frère désirait la solution officielle de ce problème, il « s'adressât au ministre d'État, l'interprète ordinaire du gouverne- « ment. — Mais le général Beurnonville travaille sans intermédiaire « avec vous ; pourquoi ne m'accorderiez-vous pas le même avantage? « — Il est très vrai que nous sommes assez liés l'un et l'autre pour « traiter quelquefois les intérêts de nos gouvernements dans la « conversation; mais il n'en faut induire aucune conséquence à « votre préjudice comme ministre du roi d'Angleterre. C'est au « général Beurnonville, en sa qualité de militaire français, que je « m'adresse, en ma qualité de militaire espagnol; il me paye de « retour; mais toutes les fois qu'il s'agit entre nous d'une affaire « importante, et de questions surtout aussi délicates que celle que « vous venez de me faire, le ministère est l'organe auquel nous « nous adressons l'un et l'autre, quand c'est au nom de nos gou- « vernements que nous voulons nous consulter et nous instruire. « Au surplus, la France est notre alliée, et vous n'êtes pas dans le « cas de réclamer au même titre des exceptions ou des préférences « qu'il serait libre à nous d'avoir pour elle. — Eh bien donc, « puisque ce n'est pas de vous que je puis obtenir l'intention de la « Cour d'Espagne, du moins puis-je vous demander quelle est « votre opinion individuelle sur la guerre, si elle a lieu. — « Puisque vous tenez à le connaître, je suis trop franc pour ne « pas vous dire que la conduite de l'Angleterre est un manque de « bonne foi insigne, non-seulement envers la France, mais envers « toutes les puissances qui ont participé au traité d'Amiens; qu'un « procédé aussi inique achèvera d'aliéner de vous le peu d'amis « qui peuvent vous rester sur le continent, et que vous ne trouverez « bientôt plus aucune porte ouverte en Europe. Pour mon propre « compte, je n'aurai rien de plus à cœur que de marcher droit à « Lisbonne à la tête d'une armée espagnole; l'expérience nous a « éclairés sur l'usage que vous avez su faire constamment du Portu- « gal, et il nous sera aussi facile de nous en emparer que funeste à « l'Angleterre de le perdre. En vous adressant à M. de Cevallos, « vous saurez, monsieur, si la Cour d'Espagne est dans les mêmes « intentions. Vous paraissiez bien aise de savoir sous quel point

« de vue j'envisageais personnellement la conduite du cabinet de « Londres, et je crois m'en être expliqué de manière à ne vous « laisser aucun doute. »

« Après cette sortie, M. Frère (m'a dit encore le prince de la Paix) s'est efforcé de justifier les démarches de son gouvernement, et à la chaleur des expressions qu'il choisissait, j'ai pu m'apercevoir qu'il était lui-même imbu de principes hostiles; mais comme son zèle, en le trahissant, ne pouvait d'ailleurs qu'échouer contre moi, il a quitté la partie, et je n'ai pas été fâché d'en être débarrassé.

« Général BEURNONVILLE. »

Espagne, vol. 663, fol. 551 à 558.

« N° 56. — *Aranjuez*, 15 *floréal an XI.*

« *Le général Beurnonville, ambassadeur de la République en Espagne, au citoyen Talleyrand, ministre des relations extérieures.*

« CITOYEN MINISTRE,

« Je manque de communications nécessaires pour vous assurer mon opinion relativement à l'issue des grandes contestations qui se sont élevées en dernier lieu entre la France et l'Angleterre; mais je me suis convaincu, par l'observation, que M. Frère, soit par l'impulsion de son caractère, soit pour se conformer aux instructions de son gouvernement, redouble ici d'assiduités et d'efforts et cherche à se procurer, par tous les moyens possibles, la connaissance du véritable système de l'Espagne, la guerre venant à se rallumer. Je ne puis m'empêcher de conjecturer, d'après cela, que l'Angleterre ne considère cette hypothèse ni comme très éloignée, ni comme impossible, et qu'elle charge d'avance ses ministres de pourvoir à tout, de l'éclairer sur tout.

« M. Frère ne s'est pas tenu pour battu après l'explication qu'il eut avec le prince de la Paix et de laquelle j'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans mon n° 47, il est revenu à la charge pendant le dernier séjour du prince à Madrid; mais cette seconde tentative ne paraît pas lui avoir beaucoup mieux réussi que la première, et je crois d'autant plus à ce qui m'a été redit à ce sujet par le prince lui-même, qu'il est aisé de reconnaître, dans le dialogue, sa manière et celle du très indiscret ministre.

« Fatigué de ses questions également brusques et pressantes, le prince m'a assuré s'être exprimé avec lui de la manière suivante : « Avez-vous, monsieur, des ordres de la Cour de Londres « pour négocier quelques arrangements avec la nôtre? Si vous « n'avez aucune proposition à me faire, relativement aux débats « actuels de la France et de la Grande-Bretagne, tout ce que vous « me faites l'honneur de me dire ne peut que déceler votre pen- « chant particulier pour la guerre, et vous ne prétendez pas sans « doute que je me fasse un devoir de satisfaire votre curiosité « personnelle? Je vous le répète : l'Espagne ne déviera en rien de « ce qui lui est prescrit par sa gloire aussi bien que par ses intérêts. « Si vous avez après cela quelque communication officielle à nous « faire, le ministre d'État est prêt à écouter tout ce que vous vou- « drez bien lui dire, et quand le Roi en aura été instruit, il vous « sera répondu par la voie habituelle des explications diplomatiques.

« Ce ne sont point des propositions que j'ai à vous faire, a « répliqué M. Frère, mais seulement des éclaircissements qu'il « m'est ordonné de vous transmettre. Il n'est peut-être pas indif- « férent que vous sachiez que si nous sommes forcés de recom- « mencer la guerre, ce ne sera ni pour la non-évacuation de Malte, « ni pour l'inexécution d'aucune des clauses du traité d'Amiens; « cette guerre sera personnelle au premier Consul et n'aura d'autre « cause que l'extension indéfinie de ses projets. » — « Il vous sera « peut-être facile, a répondu le prince, de colorer vos véritables « intentions de ce prétexte et même d'en faire l'objet d'un manifeste « éblouissant; mais vous persuaderez difficilement à l'Europe que « la personne du premier Consul puisse être un objet d'inimitié « pour la famille royale d'Angleterre, quand cette même Europe « admire la modération et la réserve avec lesquelles il a été enjoint « aux journalistes français de s'abstenir de toute réflexion sur « Sa Majesté Britannique. Je doute que la Cour de Londres puisse « faire un reproche fondé au gouvernement français, dont la poli- « tique n'a jamais été plus loyale; mais vous feriez une satire « bien amère de vos souverains si vous divulguiez qu'ils ne par- « tagent pas l'estime générale que le premier Consul a su se captiver « de la part des ennemis mêmes de la République française. »

« D'après une telle diversité entre l'opinion de M. Frère et les moyens dont le prince a fait usage pour la réfuter, il était difficile que l'entretien se soutînt plus longtemps sur le même sujet; aussi n'a-t-il point eu d'autres suites, et l'on a brisé là de part et d'autre.

« Je ne vous aurais pas informé, Citoyen Ministre, avec tant de scrupule des détails de cette conversation, sans la persuasion où je suis que les moindres particularités sur l'Angleterre et la conduite de ses agents peuvent être d'un intérêt quelconque pour le premier Consul dans les conjonctures où nous nous trouvons...

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Le général BEURNONVILLE. »

Espagne, vol. 663, fol. 609-611.

IX

EXIGENCES DE LA FRANCE VIS-A-VIS DE L'ESPAGNE.

(*Juillet* 1803)

Dépêche de Talleyrand à Beurnonville.

« Bruxelles, 4 thermidor an XI.

« J'ai reçu, Citoyen ambassadeur, votre lettre du 20 messidor et je l'ai mise sous les yeux du premier Consul.

« Le premier Consul n'a pu voir dans la réponse évasive qui vous a été faite par M. de Cevallos qu'un moyen de gagner du temps... Cette conduite ambiguë de la cour d'Espagne n'est pas celle d'un allié; il est temps que l'Espagne déclare franchement ce qu'elle est disposée à faire dans la guerre actuelle.

« Dans cette vue, j'ai passé à M. d'Azara la note ci-jointe, et pour en accélérer l'effet, voici la conduite que vous avez à tenir.

« Vous verrez le prince de la Paix aussitôt après l'arrivée de ma lettre et vous lui ferez connaître que le premier Consul a été indigné de la réponse du cabinet espagnol; que d'après l'influence que ce prince conserve sur les délibérations de ce cabinet, le premier Consul ne peut se méprendre sur la cause à laquelle il faut les attribuer, qu'il a vu à quoi se réduiraient ses protestations, que, n'ayant été joué par personne, il ne le serait pas par un favori du roi d'Espagne.

« Vous ajouterez que puisqu'on n'était pas sensible aux bons procédés, il faudrait bien que l'on eût recours à la puissance; qu'il est nécessaire que le roi d'Espagne ou l'Espagne entrent dans les guerres où il se trouve engagé avec l'Angleterre, et que si le Roi est assez mal conseillé pour préférer à ce parti une guerre avec la France, il exposerait sa couronne, et que le peuple espagnol et le peuple français réunis sauraient bien soutenir leurs droits et conquérir la paix...

« Le premier Consul sait très bien que c'est en haine du traité d'alliance que le prince de la Paix a laissé dépérir la marine espagnole... De quelque prétexte que l'on colore cette inaction maritime et ces armements de terre, le premier Consul ne prendra pas

le change sur leur objet. Vous pouvez dire au prince de la Paix que s'il fait la moindre levée, le moindre mouvement de troupes, vous avez ordre de quitter l'Espagne. Dans ce cas vous cesseriez de paraître à la Cour et vous suspendriez toute communication jusqu'au moment où le courrier que vous m'expédieriez sur-le-champ vous rapporterait une réponse.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que le premier Consul a remarqué cette tendance de l'Espagne à se porter à des mesures militaires entièrement contraires au but de l'alliance.

« Tant qu'a duré la paix profonde où nous nous trouvions, il s'est contenté d'observer : mais les circonstances ne permettent plus de temporiser ni de garder le silence.

. . . .

« Ce qu'il est indispensable d'obtenir, ce sont les moyens de faire la guerre. Si le roi d'Espagne veut accorder six millions par mois pendant sa durée et à dater de la déclaration de guerre, ce qui fait 24 millions pour les quatre mois déjà écoulés, l'Espagne sera la maîtresse de rester neutre. Si ces moyens excèdent les ressources pécuniaires de l'Espagne, qu'elle renvoie l'ambassadeur d'Angleterre et déclare la guerre à cette puissance. Aucune demi-mesure ne peut désormais convenir. Vous n'accepterez ni 15 vaisseaux, ni 25,000 hommes. Des vaisseaux, ils seront toujours en armement; des hommes, la France a assez de troupes habituées à vaincre. Des subsides, voilà ce qu'il est le plus important d'obtenir.

« L'Espagne ne doit pas espérer de conserver plus longtemps une conduite douteuse et de pouvoir accorder à l'Angleterre des avantages commerciaux qu'elle refuserait à la France.

« Le premier Consul se porterait plutôt à déclarer la guerre à l'Espagne que de permettre que l'Angleterre exploitât le commerce de ce pays au détriment de la France et contre les traités, et qu'elle trouvât un moyen d'épuiser l'Espagne de son numéraire...

« Il est dérisoire qu'après la déclaration de l'Angleterre la Cour de Madrid offre ses bons offices, quand on la requiert au nom du traité d'alliance de porter ses secours ; il est étrange qu'elle ne sente pas toute la délicatesse des procédés du premier Consul qui a voulu, avant de la requérir, laisser à ses bâtiments le temps de faire avec sécurité leur retour...

. . . .

« Je suis expressément chargé par le premier Consul, dont je

viens de vous faire connaître littéralement les intentions positives, de vous autoriser à signer la renonciation aux avantages que procurerait l'alliance pendant la guerre actuelle, moyennant les subsides que je vous ai indiqués et sans aucune diminution.

« Vous n'écrirez rien, mais vos démarches seront pressantes et feront sentir la nécessité de s'expliquer sans délai. Vous ferez ces démarches et vous aurez vos entretiens au moment de l'arrivée de ma lettre et dans le sens qu'elle vous indique, de façon que la note que j'ai remise à M. l'ambassadeur d'Espagne n'arrive qu'ensuite et frappe encore davantage.

« Vous m'enverrez, chaque courrier, l'état de situation des troupes espagnoles, et vous veillerez à ce qu'il ne se fasse aucune levée d'hommes, aucun achat de chevaux ni rien de ce qui désigne un armement de terre.

« L'intention du premier Consul, s'il ne peut tirer de l'Espagne les moyens de faire la guerre, est de se défaire d'un gouvernement qui n'aurait su être fidèle à ses traités d'alliance, ni ressentir l'injure de la violation que l'Angleterre a faite du traité d'Amiens où il était partie contractante, ni entendre ses intérêts, ni demeurer attaché à une puissance qui a placé le roi d'Étrurie sur le trône et qui avait fait monter ses aïeux sur celui d'Espagne.

« Cette occasion est décisive. Le premier Consul compte sur tout votre zèle et sur l'influence qu'ajoute votre caractère personnel au caractère politique dont vous êtes revêtu.

« Vous voudrez bien me faire connaître incessamment et avec la plus grande célérité le résultat de vos démarches.

« CH.-M. TALLEYRAND. »

Espagne, vol. 664, fol. 210 à 213.

X

INSTRUCTIONS DONNÉES A D'HERRMAN

« Deuxième jour complémentaire an XI.

« CITOYEN,

« Le premier Consul, après avoir déterminé les mesures qui lu ont paru les plus propres à ramener enfin le gouvernement d'Espagne au sentiment de ses intérêts et de ses devoirs, a voulu tenter une dernière démarche de conciliation, dans l'espoir qu'elle lui épargnerait l'emploi des moyens rigoureux que l'obstination du prince de la Paix a rendus indispensables, pour rétablir la bonne intelligence entre les deux gouvernements. En conséquence, il me charge de vous envoyer en Espagne et de vous donner les instructions suivantes :

« Le motif de votre mission est de remettre au général Beurnonville des lettres qui confirment les derniers ordres qu'il a reçus, et comme ces ordres portent que, sur les refus persévérants de la cour d'Espagne de déférer à nos justes demandes, il doit s'absenter de la cour et attendre chez lui l'autorisation de quitter son poste, votre retour à Madrid concilie ce que le premier Consul doit à l'inviolabilité de ses ordres et ce que l'amour de l'humanité lui inspire pour préserver l'Espagne des malheurs qui la menacent et renouer les liens d'affection et de confiance que la politique fausse et malveillante du prince de la Paix s'occupe depuis longtemps à dissoudre.

« Vous devez donc remettre au général Beurnonville la lettre que je lui adresse et demander immédiatement une entrevue au prince de la Paix. Vous avez eu communication des notes précédentes, de celle qui doit être remise avant le départ de la légation, de la dépêche que vous portez au général Beurnonville.

« La note ci-jointe — qui est rédigée pour vous — complétera votre instruction sur la mission dont vous êtes chargé.

« Vous savez donc que le premier Consul est résolu à tout pour arracher l'Espagne au despotique ascendant du prince de la Paix, si cet ascendant, qui, jusqu'à ce jour, a été bassement subordonné à

l'influence anglaise, ne se modifie et ne s'adapte sans délai aux vues de la France, conformément à l'intérêt commun et aux traités qui unissent les deux États.

« Vous n'avez rien à cacher sur ces points au prince de la Paix. Il faut qu'il sache que l'alliance de la France est indispensable à l'Espagne, et que le premier Consul ne voulant pas que l'Espagne périsse, il faut qu'il envisage avec effroi l'abîme qu'il a creusé sous lui et qu'il reconnaisse que nul homme dans ce royaume ne peut conserver un pouvoir tel que celui qu'il exerce, avec l'inimitié de la France.

« Le caractère du Prince vous est connu, et vous n'ignorez rien de ce qui tient à sa position. Vous savez quels sont les appuis de son crédit, et de quelles jalousies, de quels ressentiments, de quelles haines sa puissance est environnée. Votre arrivée doit naturellement réveiller les espérances que la perspective de sa chute a dû faire naître.

« L'inquiétude que de telles espérances n'ont pu manquer d'exciter dans son esprit, redoublera à votre vue. Je laisse à votre sagacité et à votre zèle le soin de tirer de toutes ces dispositions tout le parti que vous pourrez pour amener le Prince à une détermination que la sagesse aurait dû lui dicter depuis longtemps, mais qu'on ne peut plus devoir aujourd'hui qu'à la crainte.

« J'ai tout lieu de croire qu'il cédera; dans ce cas, il ne faut laisser aucun délai aux regrets de sa vanité. Il faut qu'il défère sans réserve et sans hésitation aux conditions imposées.

« Si, à la première entrevue, il vous paraissait que l'orgueil du Prince lutte encore contre l'impression de ses craintes, vous emploieriez le court délai qui est exprimé dans le premier paragraphe de la note ci-jointe pour prendre des informations sur les dispositions de la Cour, vous répandriez, avec une réserve bien calculée, la connaissance des bonnes intentions du premier Consul pour l'Espagne et de son extrême regret pour les mesures rigoureuses auxquelles il est amené malgré lui.

« Par l'unanimité de la haine que le Prince s'est attirée, il est à croire qu'une foule de sentiments et la curiosité seule attireront sur vous l'attention des personnes qui ont le plus à espérer ou à craindre des circonstances présentes.

« Il ne sera pas difficile de faire établir dans tous les esprits qu'il est dur d'avoir *une armée française au milieu de l'Espagne parce que les passions basses d'un favori y ont pourri le gouverne-*

ment (1) ; que l'Espagne ne doit pas *être accablée* pour la consistance d'un homme. Et de là peut naître au sein de la Cour un tel éclat de plaintes, d'alarmes et de supplications, que la disgrâce du prince de la Paix devienne une détermination soudaine et volontaire du Souverain.

« Le premier Consul, Citoyen, ne pouvait, en vous chargeant de cette mission, vous donner une preuve plus marquée de l'opinion qu'il a de vos talents et de votre zèle. L'habileté avec laquelle vous la remplirez vous donnera des droits à sa bienveillance. Vous ne devez pas douter de l'empressement et du plaisir que j'aurai à lui rappeler vos services et à lui rendre compte de la manière avec laquelle vous remplirez les instructions que je viens de vous donner.

« CH.-M. TALLEYRAND. »

Espagne, vol. 664, fol. 516 à 518.

(1) Ces expressions brutales sont de la main même de Talleyrand, qui les a ajoutées sur le projet de rédaction de la dépêche qui lui était soumise. Il a biffé les termes plus doux pour y substituer ces mots énergiques.

TABLE NOMINATIVE

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

Q

R

S

T

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

LES DÉBUTS RÉVOLUTIONNAIRES

1792-1795

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE FRANCO-ESPAGNOLE

1795-1797

CHAPITRE V

LE FIEF DU RÉGICIDE

1798-1799

CHAPITRE VI

LE PRESTIGE DU PREMIER CONSUL

1800

CHAPITRE VII

LA POLITIQUE DE BONAPARTE

1801-1802

CHAPITRE VIII

BATAILLES DIPLOMATIQUES

1802-1803

CHAPITRE IX

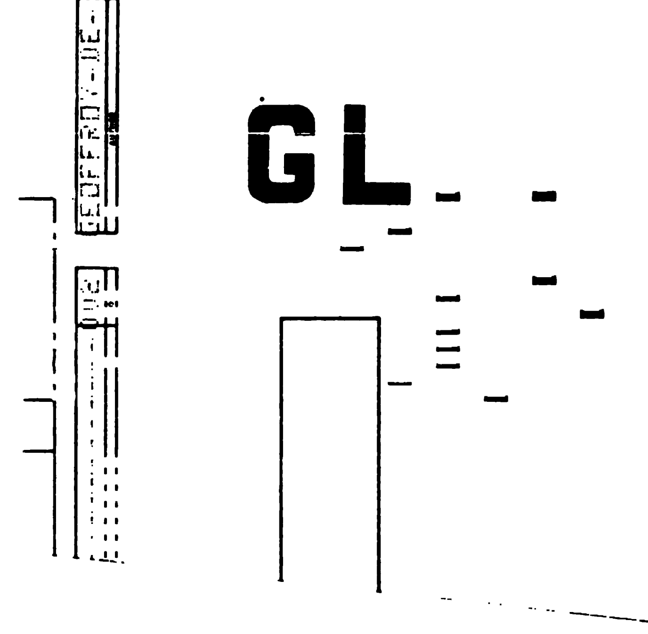
LES PRODROMES DE L'EMPIRE

1804

PIÈCES JUSTIFICATIVES

FIN DE LA TABLE

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.


GL

